# Un agent de l'USECO, arrêté à Amsterdam

par Michel AUGER

Un agent de la Sûreté du Québec, qui jusqu'en fin de semaine dernière, était affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, a été appréhendé hier à Amsterdam, en Hollande, en possession d'une quantité importante de haschisch.

Le directeur-général de la SQ à Montréal, M. Maurice Saint-Pierre, a confirmé, hier soir, la détention de l'agent Jacques Grenier, un jeune homme dans la vingtaine, mais n'a pu préciser si des accusations avaient été portées contre lui par les autorités policières des Pays-Bas.

C'est par une dépêche de l'Interpol, l'Organisation de la police internationale, que les autorités québécoises ont été informées de cet incident qui serait survenu à l'aéroport international d'Amsterdam alors que le jeune policier s'apprêtait à monter dans un avion à destination du Canada.

La semaine dernière, l'agent Grenier avait demandé et obtenu de ses supérieurs un congé de quelques jours afin d'effectuer un voyage à titre personnel en Europe.

C'est d'ailleurs, après son départ que la direction de l'USECO, l'organisme chargé de la préparation de l'enquête de la Commission de police sur le crime organisé, a demandé son transfert, de même que celui de trois autres policiers, à d'autres fonctions au sein de la SQ.

Un porte-parole de l'unité spéciale a fait savoir que la mutation de l'agent Grenier n'avait rien à voir avec ce qui s'est passé à Amsterdam.

L'agent Grenier a occupé diverses fonctions depuis son entrée dans la Sûreté du Québec. Depuis trois ans, il avait entre autre, été affecté à différentes escouades chargées de la surveillance du crime organisé.

Après avoir passé quelques mois à la section des Renseignements spéciaux de la SQ, au quartier-général de Montréal, ce policier a été muté à l'escouade spéciale de la SQ à l'aéroport de Dorval. Cette unité, en collaboration avec d'autres corps policiers, est chargée de surveiller des personnages suspects qui quittent ou entrent au pays.

Par la suite, après ce que le ministre Jérôme Choquette a appellé une sélection des meilleurs éléments des trois corps policiers principaux de la province, l'agent Grenier a été affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, au mois de juin dernier.

**Comment ont été choisis les agents de l'USECO?**

— page A 6

## CP Air en Chine

par Marcel DESJARDINS
*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — CP Air, qui a pendant de nombreuses années desservi les pays d'Extrême-Orient, s'est vu accorder, aujourd'hui, le droit d'atterrir en Chine.

Voir CP Air, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
VENDREDI 9 MARS 1973,
89e ANNEE, No 58,
52 PAGES, 4 CAHIERS

MONTREAL 15¢

météo
Périodes nuageuses
Maximum 35° Minimum 30°
Demain : ensoleillé et frais
Pollution — Détails à la page A 2

# Autoroutes: une seule solution, hausser les tarifs

## *l'Office des autoroutes*

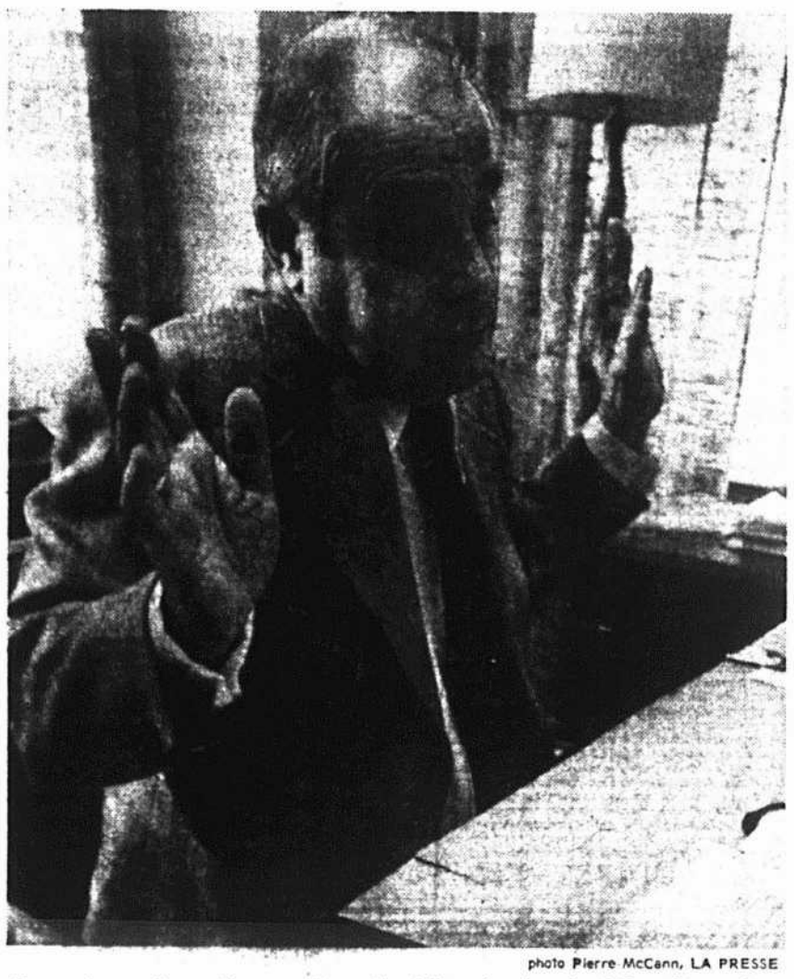

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Toutes les analyses démontrent que le déficit de plus de $50 millions, dans l'opération des autoroutes, ne pourra être résorbé autrement que par une augmentation des tarifs, affirme M. Paul Prévost, directeur général de l'Office des autoroutes.

par Gilles NORMAND

Quoi qu'en dise le premier ministre Robert Bourassa, quoi qu'en dise le ministre responsable de l'Office des autoroutes, M. Georges Tremblay, il n'existe pas d'autre solution que l'augmentation des tarifs pour résorber le déficit de plus de $50 millions entretenu depuis l'existence des autoroutes.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au cours d'une interview, le directeur général de l'Office des autoroutes du Québec, M. Paul Prévost.

**Les difficultés financières de l'Office des autoroutes, qui ont connu de vilains rebondissements devant l'Assemblée nationale, hier, et avant-hier, ne datent pas d'hier.**

**En effet, l'ex-directeur général de** l'Office, M. Guy Poliquin, avait déjà recommandé, en 1970, l'abolition du tarif préférentiel de 10 cents aux heures de pointe, sur l'autoroute des Laurentides. Le gouvernement n'a jamais répondu à sa demande.

En mars 1971, M. Poliquin recommandait, une fois de plus l'application du règlement no 19 de la loi des autoroutes, laquelle loi avait été adoptée en novembre 1970. Ce règlement voulait notamment l'abolition du tarif préférentiel de 10¢ sur l'autoroute des Laurentides.

Ce règlement faisait suite à des analyses sérieuses, préparées par des ingénieurs. **Ces mêmes analyses démontraient qu'en 1960, le salaire versé aux employés des autoroutes était de** $1.25 l'heure alors qu'aujourd'hui, les employés touchent $2.35 l'heure.

Et même que le service policier coûte plus cher dans une proportion de 95 p.-cent, de souligner M. Prévost.

M. Prévost ajoute que le seul service dont les coûts n'ont pas été augmentés depuis 1959, c'est l'autoroute. Les trains ont augmenté leurs tarifs dans une proportion de 25%, les compagnies d'autobus ont aussi augmenté les leurs, et il en est ainsi du métro et de l'autobus.

**"Si j'étais politicien..."**

Toujours selon M. Pévost, la seule augmentation qui est mentionnée, dans le dernier rapport du conseil de l'Office des autoroutes, représente à

Voir AUTOROUTES, page A 6

Tous les samedis à compter de demain, LA PRESSE offrira à ses jeunes lecteurs une page complète de jeux palpitants : énigmes, charades, logogriphes, rébus, etc. C'est à ne pas manquer.

## AUJOURD'HUI

### Du théâtre "libéré" à Orsainville

Pour la première fois peut-être, une pièce de théâtre conçue par un prisonnier sera montée et jouée par des détenus sur les planches mêmes d'une prison, le Centre de détention d'Orsainville. La création de cette pièce s'inscrit dans le cadre de manifestations culturelles qui devraient s'implanter dans le milieu au cours des prochains mois. Nous laissons à l'auteur, Réal-Alain Perreault, le soin de présenter le Comité des bagnards de l'île Frapalagos :

"Au large des côtes de la Guyane française, j'ai imaginé quelques îles sur l'une desquelles j'ai voulu des hommes dans un bagne. Prisonnier moi-même, je n'ai rêvé que l'endroit afin de satisfaire aux exigences de la censure pénale. Il n'est pas toujours assuré que l'on puisse appeler les choses de chez nous par leurs noms. L'action de cette pièce se situe entre l'émotion et la pensée d'hommes particuliers. Cette pièce ne veut rien prouver. Vous ne trouverez que des paroles d'homme, d'hommes plutôt victimes des systèmes sociaux".

— page A 8

Le pacte de l'auto et l'engagement du Canada au Vietnam
— page A 2

Nouvelle hausse mensuelle des prix
— page B 2

Les réformateurs à l'assaut de la forteresse de la SSJB
— page B 7

# La faim de 9h à 4h

par Nicole PERREAULT

"Il est 4 heures. Mais, j'ai fini ma journée de toute façon!" C'est la rebuffade qu'a essuyée hier une mère de quatre enfants de la part d'un fonctionnaire du bien-être social en guise de réponse à l'aide sollicitée. Que Mme Jack Anthony ait à retourner les mains vides avec sa marmaille dans son logis sans meubles, les tablettes du garde-manger vides, faut-il en faire un drame? Il était quatre heures et au bureau du bien-être social, rue Mont-Royal, les fonctionnaires avaient terminé leur travail...

"Nous sommes venus d'Alberta pour vivre à Montréal, il y a un mois, expliquait Mme Anthony. Mon mari était manoeuvre pour le Canadien Pacifique, et a perdu son emploi. Nous avons donc vendu tout notre mobilier pour pouvoir défrayer le voyage jusqu'à Montréal."

Il y a trois semaines, Mme Anthony, accompagnée d'une travailleuse sociale, se présentait au même bureau de bien-être social, où on lui refusa toute aide. Elle a donc fait appel aux organismes populaires des assistés sociaux et citoyens à faible revenu et du Local du sud-ouest populaire qui sont allés hier avec elle plaider sa cause.

Les fonctionnaires avaient égaré

Voir FAIM, page A 6

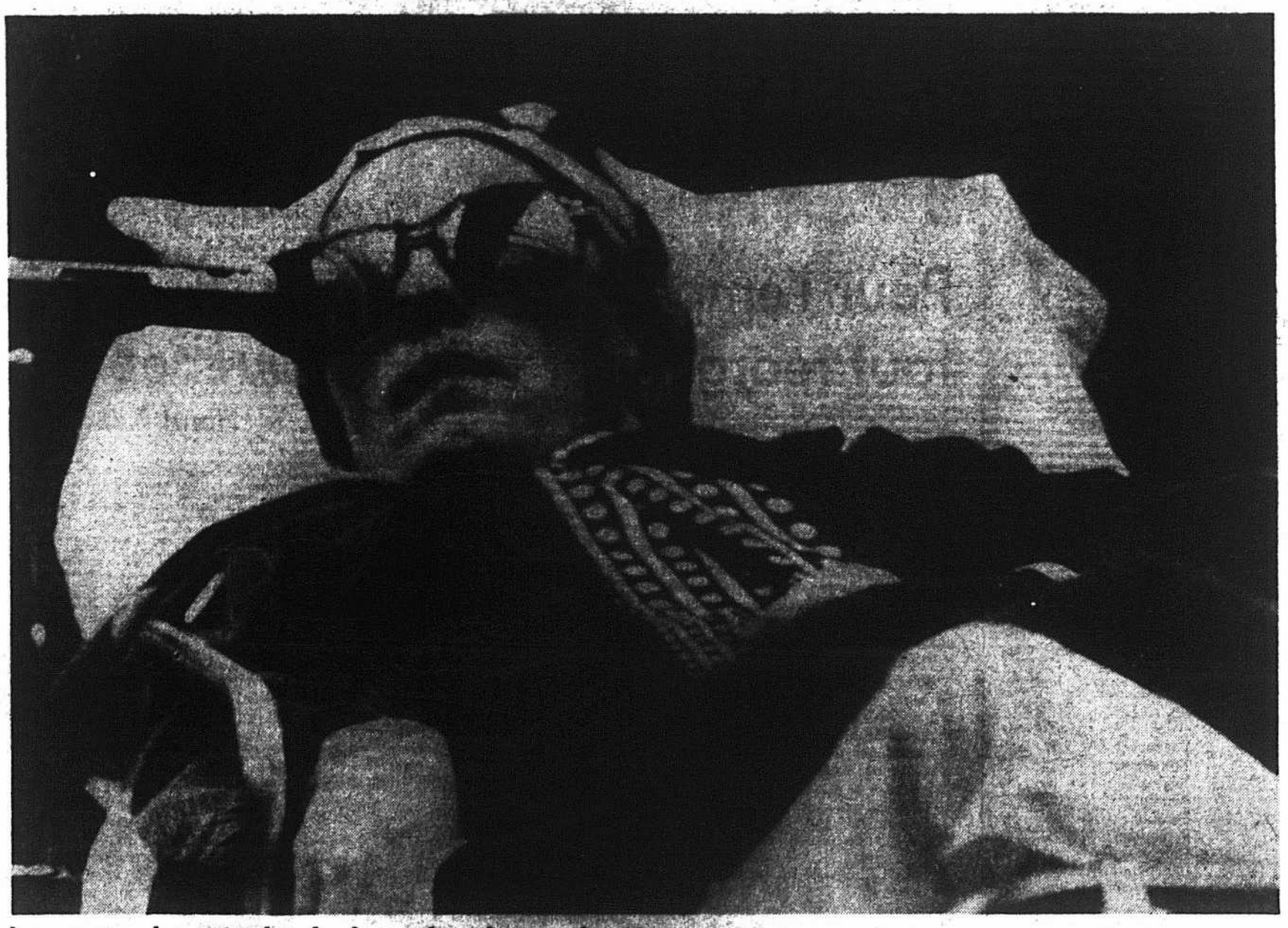

***Le pacte de suicide de la polyvalente de Mortagne***

L'institutrice Jacqueline Goode, qui a été victime d'un complot incroyable, de l'avis même du coroner Alban Flamand, a comparu hier sur une civière à l'enquête sur le pacte du suicide de deux étudiants de la polyvalente de Mortagne dont la trame s'est déroulée le 21 novembre dernier. L'institutrice a dit qu'elle avait senti comme un choc électrique. Mettant la main à sa bouche, croyant qu'elle venait de perdre une dent, elle a sorti un morceau de plomb.

Nos informations page A 7

# Mesrine capturé en France

par Michel AUGER et Jacques GAGNON

Selon les renseignements obtenus, ce matin, de sources françaises officielles, il semble que Jacques Mesrine, le célèbre gangster français, n'est pas prêt de revoir le Canada.

Mesrine, âgé de 36 ans, qui s'était évadé de l'unité spéciale de correction du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, le 21 août dernier, s'est fait arrêter, vers 18 h. 15, hier, alors qu'il arrivait à son appartement, 1 rue Grenier, à Boulogne-sur-Seine, dans la banlieue parisienne.

Il était avec une secrétaire montréalaise, Jocelyne Deraiche, qui l'accompagnait depuis peu de temps après son évasion.

Mesrine n'a offert aucune résistance aux quatre agents de la police judiciaire qui l'ont arrêté. Ces derniers surveillaient d'ailleurs son appartement depuis trois jours.

Mesrine n'était pas armé, mais dans son appartement, les policiers ont découvert une mitraillette américaine, quantité de revolvers et un nombre impressionnant de papiers d'identité et de passeports. Il avait plusieurs identités, notamment canadienne, américaine et italienne.

Un peu plus tard, en continuant de surveiller cet appartement, la police judiciaire a appréhendé Michel Grangier, un Français de 25 ans, qui avec Mesrine, était recherché en France pour agression à main armée et un règlement de comptes.

Un de ces vols aurait rapporté 300 millions d'anciens francs, soit environ $60,000.

Le directeur Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, a déclaré, ce matin, au cours d'une conférence de presse, que les autorités françaises avaient émis, en octobre 1972, des mandats d'arrêt contre Mesrine pour des crimes qu'il aurait commis avant sa venue au Canada, en 1967 ou 1968.

Il aurait entre autres commis un vol à main armée à Chamonix, en novembre 1967, et un autre en octobre 1967.

Le directeur Saint-Pierre a déclaré que la Sûreté du Québec étudiait présentement la possibilité d'entreprendre des procédures pour que Mesrine soit extradé au Canada.

Selon un porte-parole du gouvernement français, il n'existe pas d'entente d'extradition entre le Canada et la France, ce qui complique les procédures. Selon lui, il faudrait d'abord ques Mesrine soit jugé pour les crimes qu'il aurait commis en France et qu'il expie ensuite les peines auxquelles on pourrait le condamner.

Il a expliqué qu'en autant qu'il sache, il faudrait que le ministère fédéral de la Justice, par l'entremise de l'ambassade canadienne en France, fasse une demande d'extradition au ministère français de la Justice.

Voir MESRINE, page A 6

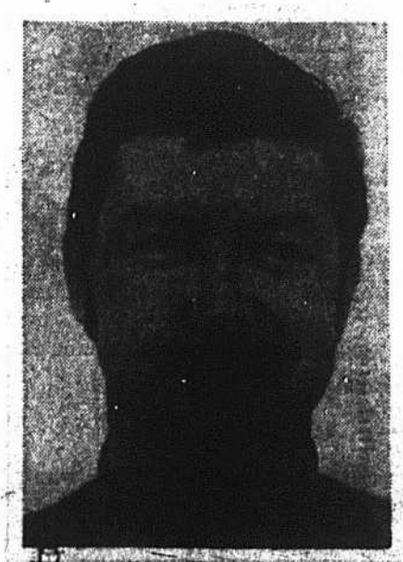

Jacques MESRINE

LOTO PERFECTA

| A | B | C | D |
|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 8 | 10 |

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 9 sous la lettre A, 3 sous la lettre B, 8 sous la lettre C et 10 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte $1,970.60 pour une mise de $1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 9-3-8-10 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte $85.80 pour chaque mise de $1.

$315,268 ont été partagés entre 80 prix dans l'ordre et 1,850 prix dans le désordre.

## SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12 à A 15
Bandes dessinées : A 16
"Chacal" : D 3
Cinéma : A 14
Décès, naissances, etc. : D 17
"Dites-moi, docteur" : A 8
Economie : B 1 à B 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 6
Horoscope : A 11
Informations étrangères : D 1
"Mot-mystère" : D 9
Mots croisés : D 7
Petites annonces : D 2 à D 16
Radio et télévision : A 17
Sports : C 1 à C 8
Tribunaux : A 7
Vivre aujourd'hui : A 8 à A 11

# mini-presse

## le monde

☐ Une psychose de peur règne encore à **Londres** aujourd'hui à la suite des **attentats** à la bombe qui ont fait un mort et plus de 200 blessés hier. L'IRA provisoire que la police soupçonne d'avoir organisé ces attentats n'a cependant émis aucun communiqué. Selon des informations non confirmées, un **commando** de l'Irlande du Nord se serait rendu à Londres il y a quelques jours pour organiser ces actes de terreur.

Pendant ce temps, à **Belfast** et à **Londonderry,** les "Provos" se sont manifestés en force à l'occasion du **référendum** sur le maintien de l'Irlande dans le Royaume-Uni. Un soldat britannique a été tué et de nombreuses explosions se sont produites.

☐ Les chefs d'Etat de l'**Algérie** et de la **Syrie** soutiennent que les droits du peuple palestinien ne pourront être récupérés que par la force. Le président **Boumedienne** d'Algérie, pour sa part, dit qu'il faudra de longues années de lutte et des centaines de milliers de martyrs.

☐ Les deux parties sud-vietnamiennes entreprendront le 19 mars les négociations à Paris pour régler leur différends. D'autre part les Etats-Unis et le Nord-Vietnam ont annoncé la constitution de la commission économique mixte qui se réunira le 15 mars.

## le Canada

☐ Selon un rapport sur la **nutrition** préparé par le conseil national du bien-être social, l'instauration d'un revenu annuel garanti serait la meilleure façon de procurer un **régime alimentaire adéquat** à tous les Canadiens.

☐ Le **Parti conservateur** pourrait réviser sa décision de ne pas envoyer un représentant au **Vietnam,** si le gouvernement se pliait à certaines conditions.

☐ Le **Canada** a jugé inacceptables les propositions américaines voulant que le Canada consulte Washington avant de modifier sa **politique pétrolière** à l'égard des Etats-Unis.

## le Québec

☐ Le ministre **Claude Castonguay** a de nouveau croisé le fer avec le **Ralliement créditiste** au sujet des politiques sociales.

☐ Candidat à la présidence du **NPD-Québec,** M. Henri-François Gautrin a déclaré que si cette formation politique ne voulait pas mourir, il fallait la **reconstruire** et voir d'abord à l'augmentation de ses effectifs et de ses ressources financières.

☐ Le nombre de personnes admissibles aux prestations de bien-être social au Québec a diminué de **28,000** en 1972.

☐ Dorénavant, les citoyens canadiens auront la préférence dans la **fonction publique** du Québec.

## métro

☐ **Jacques Mesrine** qui s'était évadé de prison le 21 août dernier en compagnie de Jean-Paul Mercier, Pierre Vincent et Robert Imbeault, a été **arrêté** ce matin à Paris. Il est soupçonné d'avoir commis de nombreuses agressions à main armée en France.

☐ Le niveau des **rivières** Richelieu, Mille-Isles, des Prairies et Outaouais est actuellement d'un ou deux pieds **au-dessus** de la normale pour cette période de l'année et on craint que de nombreuses **inondations** ne se produisent.

☐ Un adolescent qui avait participé au drame de l'école polyvalente **de Mortagne,** le 21 novembre dernier, a été confié à la cour de Bien-être social par le coroner Alban Flamand. Le coroner a rendu un verdict de suicide dans le cas du jeune Lionel Barbeau qui était mort à cette occasion.

## le sport

Les **Kings** de Los Angeles semblent bien décidés à participer aux séries éliminatoires. Leur victoire de 4-1 aux dépens des **Hawks** de Chicago hier soir en témoigne. Les Hawks, soulignons-le, n'ont remporté que deux de leurs 10 dernières rencontres.

A Daytona nos **Expos** continuent de s'en donner à coeur joie et si **Mike Marsrall** continue d'offrir des performances comme celle qu'il a présentée hier, les amateurs pourront rêver d'une ... quatrième position.

## LA METEO

### On n'avait jamais vu ça !

Un nouveau record a été établi, hier, pendant qu'il faisait un soleil radieux alors qu'on avait prévu des averses.

Le plus haut maximum, pour un 8 mars, s'établit maintenant à 51 degrés, rapporte-t-on à l'aéroport de Montréal.

Même à Schefferville, on a enregistré une nouvelle marque, avec 41 degrés.

Et ça va continuer, car il n'y a pas de tempête majeure en vue. Le week-end sera donc beau avec une hausse graduelle des températures, samedi et dimanche.

Il fera beau également, aujourd'hui, même si ce sera un peu plus frais, avec un maximum d'environ 35 degrés. Samedi, le maximum devrait grimper à 40.

### à Montréal

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|
| Maximum 35 Minimum 30 | Ensoleillé et frais |
| Quelques périodes nuageuses | |

### au Québec

| REGIONS | Min. | Max. | AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Maurice | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Outaouais | 20 | 35 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Laurentides | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Cantons de l'Est | 20 | 35 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Québec | 20 | 35 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Rimouski | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Lac-Saint-Jean | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Baie-Comeau | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Sept-Iles | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |
| Gaspé | 15 | 25 | Généralement ensoleillé | Ensoleillé et plus doux |

### au Canada

| | AUJOURD'HUI | | Min. | Max. |
|---|---|---|---|---|
| Colombie-Britannique | Nuageux | Vancouver | 42 | 50 |
| Alberta | Ensoleillé | Edmonton | 22 | 40 |
| Saskatchewan | Ensoleillé | Régina | 20 | 40 |
| Manitoba | Ensoleillé | Winnipeg | 20 | 35 |
| Ontario | Ensoleillé | Toronto | 30 | 40 |
| Nouveau-Brunswick | Ensoleillé | Saint-Jean | 20 | 45 |
| Nouvelle-Ecosse | Ensoleillé | Halifax | 24 | 48 |
| Ile-du-Prince-Edouard | Ensoleillé | Charlottetown | 21 | 43 |
| Terre-Neuve | Pluvieux | Saint-Jean | 28 | 45 |

### si vous partez

**Aux Etats-Unis**

| | Min. | Max. | | Min. | Max | | Min. | Max |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| New York | 44 | 62 | Chicago | 41 | 47 | New Orleans | 62 | 67 |
| Washington | 48 | 65 | San Francisco | 46 | 58 | Miami | 73 | 79 |
| Boston | 41 | 65 | Los Angeles | 50 | 56 | | | |
| **Vers les capitales** | | | | | | | | |
| Paris | 41 | — | Moscou | 25 | — | Hong Kong | 64 | — |
| Londres | 37 | — | Stockholm | 28 | — | Lisbonne | 55 | — |
| Rome | 41 | — | Tokyo | 41 | — | Sydney | 77 | — |
| Berlin | 36 | — | Athènes | 54 | — | Tunis | 45 | — |
| Amsterdam | 41 | — | Casablanca | 55 | — | Vienne | 34 | — |
| Bruxelles | 39 | — | Genève | 37 | — | Varsovie | 28 | — |
| Madrid | 41 | — | Le Caire | 52 | — | Mexico | 54 | 82 |
| **Vers les plages** | | | | | | | | |
| Acapulco | 70 | 88 | Bermudes | 61 | 64 | Nassau | 68 | 82 |
| | | | Barbades | 73 | 82 | Rio de Janeiro | — | — |

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

### la pollution

**Concentration d'anhydride sulfureux**

| Poste | Concentration moyenne | Concentration de pointe |
|---|---|---|
| Saint-Jacques | .03 | .03 |

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

# Le pacte de l'auto accordé contre un engagement canadien au Vietnam

## — un sénateur américain

OTTAWA (PC) — Le gouvernement des Etats-Unis aurait donné son accord au pacte de l'automobile avec le Canada, en 1956, parce qu'il espérait que cet accord pousserait le Canada à participer à la guerre au Vietnam, selon le sénateur Vance Hartke.

M. Hartke, qui est sénateur démocrate de l'Etat de l'Indiana, était interviewé sur les ondes de Radio-Canada au cours d'une émission diffusée hier soir.

Il a répété certaines de ses vues selon lesquelles le pacte de l'auto équivalait à une forme d'aide à l'étranger en faveur du Canada, en raison du fait que les Etats-Unis accordaient aux Canadiens des emplois qui leur revenaient.

"La raison de cet accord était qu'à l'époque, les gens qui favorisaient la guerre croyaient qu'à cause de ce genre d'assistance, le Canada serait amené à s'impliquer dans le conflit vietnamiem", a-t-il expliqué.

Le sénateur Hartke a par la suite donné sa version de la façon dont le premier ministre Pearson avait signé le pacte au ranch du président Johnson, au Texas.

**Pearson**

"Le premier ministre du Canada s'était rendu au ranch du président américain, a-t-il dit, et le président Johnson lui aurait parlé de s'engager au Vietnam pour sauver la démocratie et pour aider les Américains à se retirer de ce pays.

"A la suite de quelques déclarations qui indiquaient qu'il pourrait y avoir un certain revirement, les Etats-Unis auraient accordé au Canada le pacte de l'automobile, selon moi, comme un échange de la même façon que nous avions accordé $38 millions aux Philippines pour qu'ils envoient des troupes au Vietnam.

"Les Etats-Unis croyaient que le Canada s'engagerait dans la guerre, mais il ne le fit pas puisqu'il ne l'avait pas formellement promis."

Le sénateur se référait aux rapports des journaux de 1965 sur la réévaluation de la politique vietnamienne du Canada afin de prouver ses assertions.

D'après le Pacte de l'Auto de 1965, les automobiles et pièces d'automobiles peuvent être échangées d'un pays à l'autre sans être soumises aux tarifs douaniers, rendant ainsi possible l'instauration d'une industrie de l'automobile à l'échelle du continent.

**Paul Martin**

Répondant à ces déclarations, le sénateur Paul Martin les a qualifiées, hier soir, d'inventions.

"J'ai signé le pacte du Canada. Il n'a jamais été question d'une participation canadienne à la guerre du Vietnam.

"Nous ne pouvions nous transformer en belligérants. Nous étions membres de la Commission internationale de contrôle".

Le pacte avait été signé par le premier ministre de l'époque, M. Lester B. Pearson, et par M. Paul Martin. Les deux hommes d'Etat canadiens s'étaient alors rendus, à cet effet, au ranch du président Lyndon Johnson.

"J'y étais, a dit aussi M. Martin, et jamais une telle suggestion n'a été faite."

# Prix des aliments: le coût de la main-d'oeuvre causerait la hausse

## — les fabricants

OTTAWA (PC) — Les fabricants canadiens de produits alimentaires et l'Institut canadien de la distribution alimentaire ont soutenu hier à Ottawa que le coût de la main-d'oeuvre était une des principales causes de la hausse des prix des aliments au Canada.

Comparaissant tour à tour devant les membres du Comité sur la tendance des prix des aliments, les représentants de ces organismes ont fait valoir que, présentement, près de 50 pour cent des profits sont consacrés aux salaires de la main-d'oeuvre.

D'une part, l'Institut a soutenu que toute grève dans le secteur de la distribution alimentaire était "fatale".

Comme, par ailleurs, le personnel des membres de l'Institut est syndiqué à grande majorité et que les échéances des conventions viennent en même temps, les distributeurs des produits alimentaires n'ont d'autre choix que celui d'accepter les demandes syndicales, ont-ils soutenu.

D'autre part, les fabricants ont expliqué que le Canada n'avait qu'une faible influence sur les prix des denrées mondiales, tant au domaine des importations que des exportations.

Ils croient que la récente dévaluation du dollar américain se traduira par une hausse de dix pour cent des denrées alimentaires canadiennes.

Ainsi, à leur avis, le gel des prix et des salaires au Canada n'aurait que peu d'effets. Les fabricants ont prétendu, par ailleurs, que partout où le gel des prix et des salaires a été décrété, les effets sur l'ensemble de l'économie ont été désastreux.

**"Les profits diminuent"**

Par ailleurs, la Canadian Grocery Distributors' Institute et le Grocery Products Manufacturers of Canada ont affirmé hier devant le comité que les prix des aliments continueraient de monter, mais que les producteurs n'en tireraient pas des profits extraordinaires.

Au contraire, selon eux, leurs marges bénéficiaires se rétrécissent au maximum.

Ils ont affirmé qu'ils ne savaient pas où et quand la poussée inflationniste dans le domaine alimentaire allait prendre fin.

"Salaires, impôts et autres frais continuent de monter. La concurrence demeure féroce et les marges de profits sont à leur niveau le plus bas", ont-ils soutenu.

# Vietnam: le PC pourrait revenir sur sa décision

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti conservateur, M. Robert Stanfield, a indiqué hier soir que son parti reviserait peut-être sa décision de ne pas envoyer un représentant au Vietnam avec le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, si le gouvernement se pliait à certaines conditions.

Au cours d'une interview, M. Stanfield a précisé que les circonstances changeraient de façon substantielle si le gouvernement consentait à discuter de nouveau aux Communes une résolution sur le Vietnam qui a déjà été étudiée.

La résolution, qui avait pour but de prendre note du fait que le Canada avait décidé de participer à la surveillance du cessez-le-feu, fut amendée par les conservateurs et par les néo-démocrates, mais ni les amendements ni la résolution ne furent mis aux voix.

Si elle était approuvée, la résolution aurait pour effet de confier au Parlement, et non au gouvernement seulement, le soin de décider si le Canada va prolonger la période initiale de 60 jours, acceptée par le cabinet, pendant laquelle il participera à la commission internationale.

M. Sharp a émis l'opinion que le gouvernement devait avoir la liberté de prendre cette décision lui-même, quitte à ce que le sujet soit débattu en Chambre par après.

Par ailleurs, c'est le député de Rimouski, M. Eudore Allard, qui représentera le Crédit social auprès de M. Sharp au Vietnam. Hier, on avait annoncé que ce serait M. Gérard Laprise.

# Pour l'empêcher de mourir, il faut réorganiser le NPD-Québec

## — Henri-F. Gautrin

par Pierre SAINT-GERMAIN

Le NPD-Québec va mourir s'il n'est pas réorganisé. Cette reconstruction doit se faire d'abord par l'augmentation de ses effectifs et de ses ressources financières, puis par la formation de ses militants et leur implication dans leur milieu, au niveau des associations de comtés renforcées, en vue de "couler les fondements d'un socialisme québécois".

Telle est l'orientation que propose un jeune professeur de mathématiques à l'université de Montréal, M. Henri-François Gautrin, 29 ans, qui briguera la présidence de la formation néo-démocrate au congrès qu'elle tiendra à Cap-Rouge, près de Québec, les 16, 17 et 18 mars.

M. Gautrin, qui donnait hier une conférence de presse, est jusqu'ici le seul candidat à la succession de M. Raymond Laliberté. Il souhaite avoir un adversaire avec qui il engagerait "un débat de fond" sur la question de l'avenir du NPD-Québec, mais il ne doute pas que ce débat se fera de toute manière au congrès.

**"Proche du Waffle"**

Présentement vice-président du NPD-Québec, M. Gautrin se dit "assez proche" de la tendance radicale — baptisée "Waffle" — au sein du NPD-Canada. Il ne partage pas entièrement les thèses de l'aile résolument fédéraliste dont le chef du parti, M. David Lewis, est le principal défenseur. Cependant, ces derniers mois, lors du conflit entre M. Lewis et la direction fédérale du NPD, au sujet de la souveraineté éventuelle du Québec, M. Gautrin s'est abstenu de prendre parti publiquement. Il voulait, avant tout, éviter l'éclatement du parti.

— En Ontario, estime M. Gautrin, les dirigeants du Waffle, comme MM. Laxer et Watkins, auraient dû demeurer au sein du NPD, comme les "Waffleurs" de la Saskatchewan, par exemple, l'ont fait.

**"Avec ou sans l'indépendance"**

Par ailleurs, M. Gautrin reconnait que les membres du NPD-Québec se divisent entre indépendantistes et anti-indépendantistes, mais il ne peut établir la proportion des uns par rapport aux autres. Il refuse d'indiquer de quel côté de la clôture il se situe à cet égard, "car cette question a déjà trop divisé le parti".

Quoi qu'il en soit, M. Gautrin croit que le NPD a sa place au Québec, avec ou sans l'indépendance, tout en admettant que la montée du mouvement indépendantiste ces dernières années constitue un handicap pour les néo-démocrates québécois.

— Même si le Québec devenait indépendant, le NPD y resterait implanté et y poursuivrait son action pour l'amélioration du sort des travailleurs, assure-t-il.

S'il accède à la présidence, M. Gautrin s'opposera à toute participation électorale du NPD-Québec au niveau provincial, mais le parti continuera à prendre position sur les problèmes québécois.

**Les effectifs ont presque doublé**

Selon M. Gautrin, le NPD-Québec a presque doublé ses effectifs depuis le début de sa campagne de recrutement, fin janvier. De plus, le conseil exécutif a accrédité 14 nouvelles associations de comté. L'objectif de la campagne de recrutement est 8,000 membres, soit cinq pour cent des 160,000 suffrages recueillis par le NPD, au Québec aux élections fédérales d'octobre dernier. Actuellement, si l'on exclut l'adhésion traditionnelle des syndicats, le parti compte moins de 2,000 membres.

Côté financement, M. Gautrin propose la mise en place de "mécanismes stables" grâce auxquels les adhérents pourront trouver l'argent nécessaire au "modeste budget de fonctionnement du parti, qui ne peut compter sur l'entreprise privée pour alimenter sa caisse électorale".

Enfin, M. Gautrin soutient que "la tâche du chef de l'exécutif, c'est-à-dire le président, en est une de coordination des actions et des réflexions des membres, un parti comme le NPD n'étant pas le fait d'un homme, ni d'un petit nombre d'hommes groupés sous le titre d'exécutif".

M. Gautrin a indiqué que le président sortant, M. Laliberté, sera candidat au poste de délégué au conseil fédéral du NPD-Canada, ce qui lui permettra — s'il est élu — de rester membre de l'exécutif du NPD-Québec et de s'occuper notamment de la région de Québec.

## ici et là

**SAMEDI**

10:30 Randonnée en motoneiges organisée par la **Société pour les enfants infirmes;** départ du centre thérapeutique Saint-Alphonse-Rodriguez, comté de Joliette.

19:00 Banquet de clôture à l'occasion de la convention annuelle de l'**Association des services de l'automobile** au Holiday Inn, 6500, Côte-de-Liesse.

19:00 **L'Eglise mormone** tient une Maison ouverte au 446 Sainte-Hélène, à Longueuil.

# EN BREF...

### *Hausses des pensions d'anciens combattants*

OTTAWA — Le ministre des Affaires des Anciens combattants, M. Daniel MacDonald, a présenté hier aux Communes un projet de loi visant à augmenter les allocations aux anciens combattants de $217 à $257 par mois pour les personnes mariées et de $131 à $151 pour les célibataires.

En présentant son projet de loi, le ministre a dit que ces hausses étaient proposées dans le but de traiter les anciens combattants de façon juste et honnête.

### *Bien-être : baisse du nombre des prestations*

QUEBEC — Le nombre de personnes admissibles aux prestations de bien-être social au Québec a diminué de 28,000 en 1972.

Le ministre du Bien-être social, M. Claude Castonguay, a précisé hier à l'Assemblée nationale que les gens célibataires pouvant recevoir des prestations de bien-être avaient diminué en nombre de 112,000 à 100,000, tandis que les personnes mariées dans la même situation étaient passées de 105,000 à 89,000.

### *Pétrole : différend canado-américain*

OTTAWA — Le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Donald MacDonald, a déclaré hier que les propositions américaines voulant que le Canada consulte Washington avant de modifier sa politique pétrolière étaient inacceptables.

Témoignant devant les membres du comité des Communes sur les ressources naturelles, M. MacDonald a souligné qu'une des raisons pour lesquelles les Etats-Unis et le Canada ne pouvaient s'entendre sur l'échange de pétrole entre eux dans les cas d'urgence était que Washington refusait de conclure une entente sans cette condition.

Le ministre a affirmé que le gouvernement canadien n'entendait pas partager ses responsabilités en ce qui concerne l'élaboration de sa politique.

### *Pensions de vieillesse : adoption en 2e lecture*

OTTAWA — Les Communes ont approuvé hier en deuxième lecture et renvoyé au comité permanent de la Santé nationale et du Bien-être social le projet de loi prévoyant la hausse des pensions de vieillesse à $100 par mois.

Le projet de loi sera maintenant étudié par le comité et reviendra à la Chambre pour l'adoption définitive en troisième et dernière lecture.

Il devra par la suite être adopté par le Sénat et recevoir la sanction royale avant de prendre force de loi. Les hausses sont prévues pour le 1er avril prochain.

### *Le Figaro croit à la sécession du Québec*

PARIS — Les Québecois, ayant balayé leur "vieille société théocratique", sont aujourd'hui à bâtir, dans le cadre d'un capitalisme à l'américaine, "une société socialiste originale". Et, si l'indépendance du Québec paraît inéluctable, elle n'est toutefois qu'un "aspect secondaire de la profonde révolution sociale qui secoue le pays".

Ce sont là les conclusions majeures que le journaliste Max Olivier-Lacamp, du quotidien parisien Le Figaro, tire d'un récent séjour au Canada.

### *Montmagny désire l'usine d'eau lourde*

MONTMAGNY — La ville de Montmagny n'a pas abandonné son projet et maintient toujours sa candidature en vue de l'implantation de la prochaine usine d'eau lourde au pays.

C'est ce qu'a fait savoir le maire de cette municipalité, M. Gaétan Gauthier.

"Notre dossier reste toujours prêt à toute éventualité et disponible pour tout nouveau projet de construction d'usine d'eau lourde", a déclaré M. Gauthier au cours d'un entretien.

"Inutile de dire que nous reviendrons à la charge et que nous verrons à ce que notre candidature ne soit oubliée, une fois encore", a-t-il ajouté.

**la presse**

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint Jacques Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reserves. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE ..... 874-7272

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile ..... 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h. a.m. à 8 h. p.m.
le samedi: 8 h. a.m. à 5 h. p.m.

RÉDACTION
Le jour du lundi au vendredi
Pupitre ..... 874-7061
Editorial ..... 874-7030
Sports ..... 874-7018
Spec. Télé-Presse ..... 874-7029
Finance ..... 874-7016
Arts et lettres ..... 874-7014
Vivre aujourd'hui ..... 874-7023
Nuit (en tout temps) ..... 874-7061

PUBLICITÉ
Petites annonces
Commandes ..... 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à midi
Pour changer ou annuler ..... 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.
le samedi: 9 h. a.m. à 11 h. 30 a.m.

Grandes annonces
Detaillants ..... 874-7300
National, Télé-Presse, vacances, voyages ..... 874-7306
Carrières et professions, nominations ..... 874-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces ..... 874-6892
Petites annonces ..... 874-6900

PROMOTION ..... 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL ..... 874-7383

la presse

MONTREAL, VENDREDI
9 MARS 1973
89e ANNEE — No 58

A 3

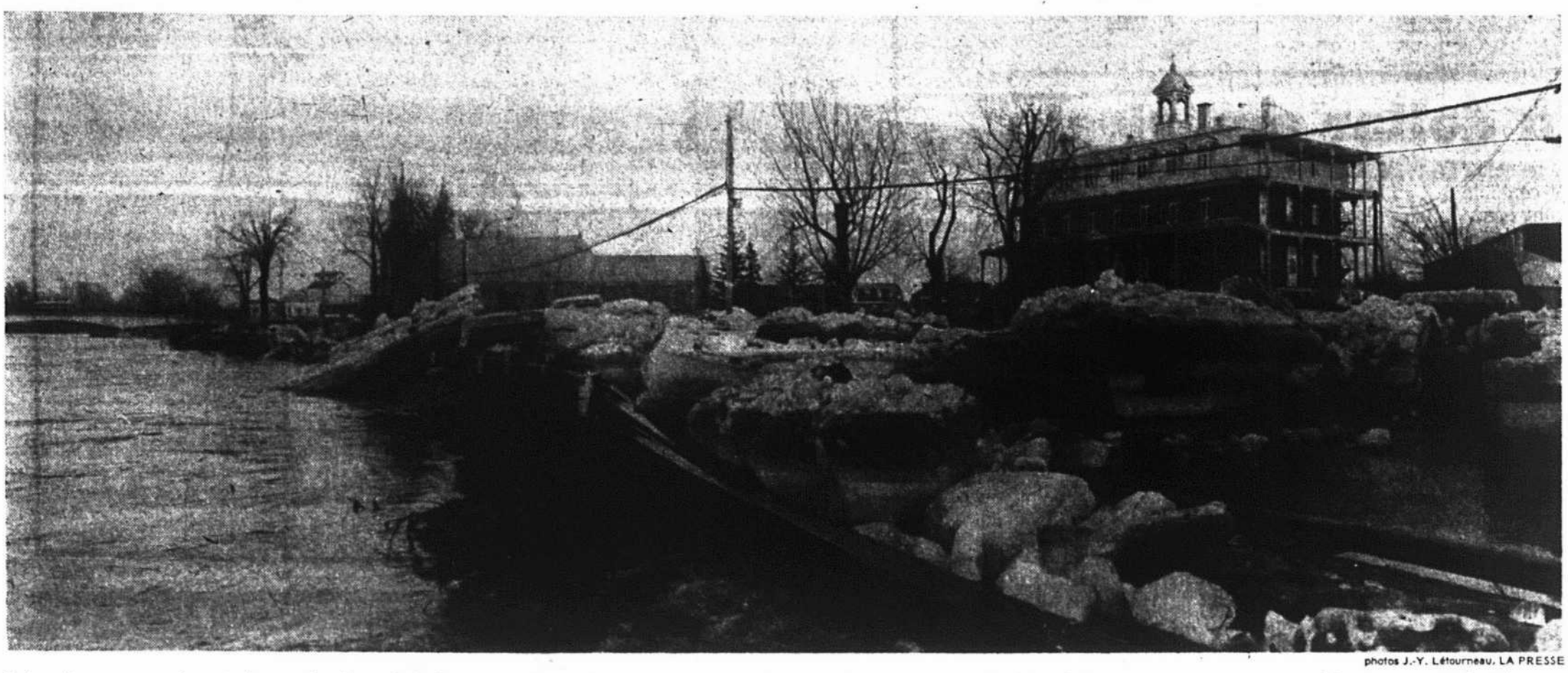

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Tel est l'aspect que présentait, hier en fin d'après-midi, la rue Youville, à Châteauguay, quelques heures seulement après que le débit de la rivière eut repris son cours normal, pour cette période-ci de l'année. Des équipes d'urgence ont dû travailler une bonne partie de la nuit pour rejeter à la rivière ces énormes morceaux de glace, dont certains étaient allés s'échouer jusque sur des terrains privés.

# Menace d'inondations au Québec

par Jacques GAGNON

Le niveau des rivières Richelieu, Mille-Isles, des Prairies, Outaouais et du fleuve Saint-Laurent est actuellement d'un à deux pieds au-dessus de la normale, à ce temps-ci de l'année.

Certains riverains estiment que l'eau n'a pas atteint un tel niveau depuis 20 à 35 ans, et en général, ils s'attendent à des inondations encore plus importantes que celles de l'année dernière.

Interrogé sur l'effet que cette situation peut avoir au moment du dégel, M. Claude Triquet, du ministère des Richesses naturelles, a déclaré, hier, que "cela augmentait les probabilités d'inondations".

Il a cependant tenu à préciser que cela ne voulait pas nécessairement dire qu'il y aura des inondations au printemps, car plusieurs facteurs entrent en ligne de compte.

Un de ces facteurs: il n'y a pas eu beaucoup de neige cet hiver, soit une accumulation totale de 99 pouces, à Montréal, comparativement à 128 pouces l'année dernière.

Il y a également eu quelques dégels, dans le courant de l'hiver, qui ont contribué à diminuer sensiblement l'accumulation de neige.

Pour le reste, tout dépend du temps qu'il fera, de la rapidité du dégel, de la quantité de pluie qu'il tombera.

Il est difficile de produire des prédictions valables et, depuis quelque temps, le ministère des Richesses naturelles travaille à améliorer les méthodes de prédiction.

M. Triquet a révélé que nous sommes présentement dans un cycle hydrologique élevé (grande précipitation), ce qui pourrait expliquer le haut niveau du lac Champlain et des Grands Lacs.

Ces surplus d'eau gonflent les rivières par lesquelles ils doivent nécessairement s'écouler.

**Etude et prévention**

Face aux dangers d'inondations que présentent certaines rivières à cause des conditions atmosphériques inhabituelles, le ministère des Richesses naturelles a mis sur pied un groupe de travail pour l'étude et la prévention des inondations.

Ce groupe, composé en grande partie de spécialistes de la Direction générale des eaux, regroupe des représentants des services de météorologie, d'hydrométrie, de génie et d'aménagement hydrauliques. Il a pour fonction de planifier, en collaboration avec les municipalités, des mesures préventives dans les régions qui présentent des dangers périodiques d'inondations.

Advenant le cas d'inondations imprévues, comme celles provoquées par des embâcles de glace, le groupe pourra évaluer les situations, participer avec les municipalités et la Protection civile à des comités d'urgence, et voir, s'il y a lieu, à l'organisation des mesures d'urgence.

Dans la région du Richelieu, rivière dans laquelle se déverse le lac Champlain, certains riverains s'inquiètent des travaux de construction d'une nouvelle écluse, à la hauteur de Saint-Jean.

Ces gens croient que ces travaux contribuent à rétrécir le chenal et à augmenter les risques d'inondation.

L'ingénieur Marcel Bernard, de la ville de Saint-Jean, a déclaré que ces travaux ont été dûment approuvés et ne pense pas que cela augmentera les risques d'inondations.

Par contre, le cauchemar annuel des citoyens de la vallée du Richelieu est sur le point de se terminer, car le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jacques Veilleux, a révélé que les travaux de creusage d'un chenal de 700 pieds de largeur par 10,000 pieds de longueur et de construction d'un barrage de sept vannes, à la hauteur de Saint-Jean, devraient débuter l'été prochain.

Ces travaux, au coût approximatif de $3.5 millions, devraient contribuer à contrôler le niveau du Richelieu et du lac Champlain, et ainsi éliminer les risques d'inondations.

Cette solution était préconisée depuis quelques années et le ministère des Richesses naturelles a d'ailleurs consulté les autorités de la ville de Saint-Jean dans la préparation de ce projet.

## La rivière Châteauguay déborde en peu de temps

Jamais, de mémoire d'homme, la rivière Châteauguay n'était montée si haut et si vite.

En l'espace de quelques minutes, une demi-heure tout au plus, hier midi, un embâcle causé par des morceaux de glace atteignant dans certains cas jusqu'à vingt pieds de long par dix de large, a réussi à faire monter le cours de la rivière Châteauguay jusqu'à vingt pieds au-dessus de son niveau normal pour cette période-ci de l'année.

Les résultats ne se sont pas fait attendre: les rues longeant la rivière ont été immédiatement inondées pendant que l'eau est parvenue à s'infiltrer dans un nombre incalculable de sous-sols. Plusieurs automobiles stationnées ont été submergées avant que leurs propriétaires n'aient eu le temps de se rendre compte de la situation.

Une dizaine de maisons isolées par l'eau ont dû être évacuées en hâte au moyen d'embarcations de sauvetage.

En plusieurs occasions, l'eau est venue près de passer par-dessus le tablier du pont enjambant la rivière Châteauguay.

Devant la menace constante d'aggravation de la situation, les autorités de la municipalité ont finalement décidé, vers trois heures, hier après-midi, de dynamiter l'embâcle de glace.

A l'heure du souper, la situation était redevenue à peu près normale, bien que des équipes d'employés de la Voirie aient été obligées de passer une bonne partie de la nuit à déblayer certaines rues longeant la rivière des énormes morceaux de glace qui y avaient été poussés au cours de la crue.

Tard hier soir, les policiers de Châteauguay ne déploraient heureusement aucune victime, mais il semble bien que le bilan des dommages s'élèvera à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Pendant ce temps, plusieurs autres municipalités de la rive sud, notamment Saint-Hubert, Delson et Saint-Constant, devaient faire face à des situations semblables.

Dans ces deux municipalités, le débordement subit de la petite rivière Montréal, vers 9:30 heures, hier matin, a obligé les autorités policières locales à fermer temporairement la route 9c. Dans ce cas également, une demi-douzaine de maisons ont dû être évacuées. On a finalement été obligé de faire sauter à la dynamite l'embâcle de glace qui s'était formé sous le pont traversant la rivière Montréal.

Finalement, il semble bien que la température plus que clémente que nous avons connue au cours des deux derniers jours ait été la cause de nombreuses inondations dans des sous-sols. Les corps policiers d'à peu près toutes les municipalités de la région métropolitaine ont reçu de multiples plaintes à ce sujet, mais il semble bien que seule l'action poursuivie des rayons du soleil pourra régler cette situation d'ici quelques jours.

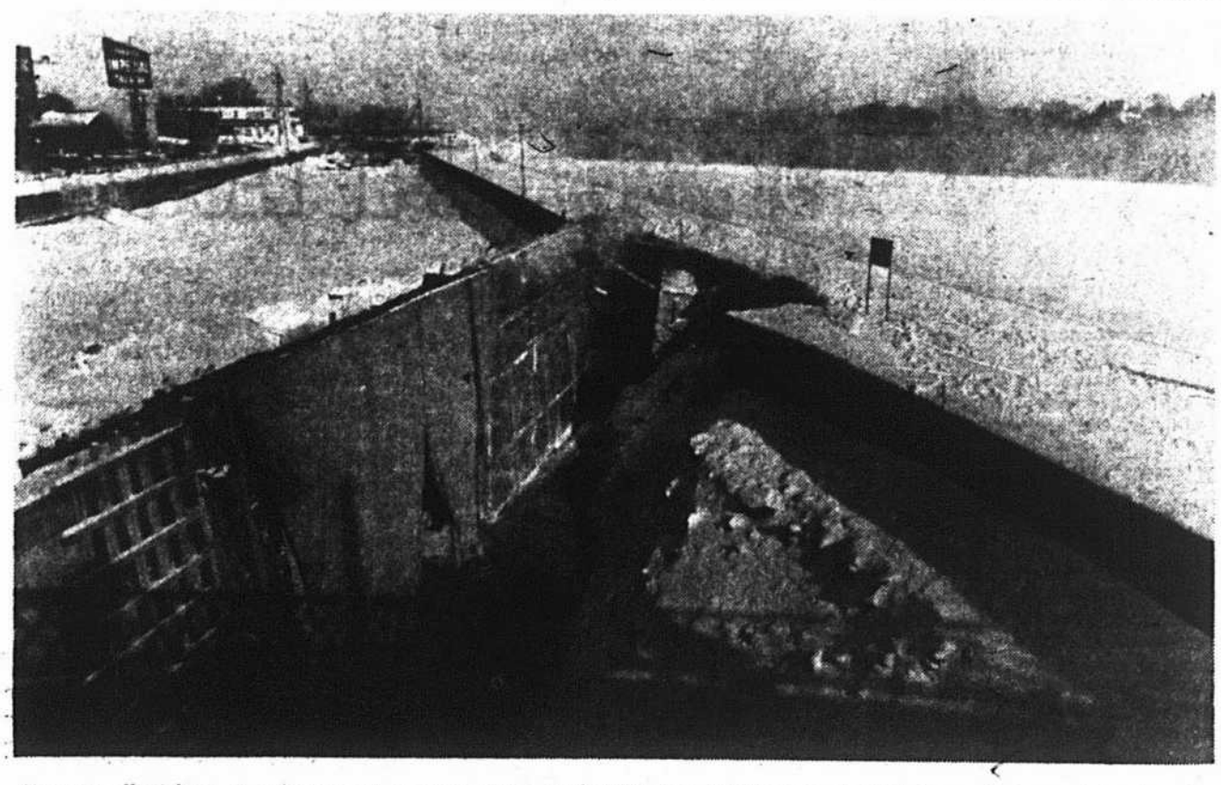

Une nouvelle écluse est présentement en construction sur le Richelieu, à la hauteur de Saint-Jean, et selon certains riverains, ces travaux augmentent les risques d'inondations printanières en rétrécissant le chenal.

# Montréal défait et refait le minirail

par Daniel L'HEUREUX

L'administration municipale montréalaise, qui avait récemment demandé à ses employés de démanteler le minirail bleu de l'île Notre-Dame, a décidé de faire marche arrière au beau milieu de l'oeuvre accomplie et a donné l'ordre à son personnel de remettre dans son état initial la partie déjà défaite.

L'opération, complètement inutile, aura coûté quelque $20,000 au trésor municipal selon un informateur digne de foi qui nous a confirmé cette nouvelle.

Le fait est que l'administration municipale avait d'abord pensé à relocaliser le minirail ailleurs sur l'île Notre-Dame, en raison de l'élargissement du canal donnant sur le lac des Régates pour la tenue des épreuves nautiques de 1976. Cette opération entraine par ailleurs, comme on le sait, la démolition de 13 pavillons situés en bordure du canal.

Le démantèlement du minirail fut donc entrepris. Il y a près de deux mois, les employés des ateliers municipaux s'attelèrent à la tâche et déposèrent au sol 46 longueurs de rail, soit une distance de quelque 3,680 pieds.

Mais c'est là qu'on leur ordonna de cesser les travaux. Et, peu après, de tout remonter...

Pourquoi? On s'était aperçu, dans les hautes sphères de l'administration, que le nouveau tracé risquait de devenir embarrassant dès l'an prochain. Et qu'il valait mieux faire marche arrière plutôt que d'avoir à déménager le minirail de nouveau un an plus tard.

Si le nouveau tracé menaçait de devenir caduque l'an prochain, c'est que le Comité organisateur des jeux olympiques étudie actuellement la possibilité que d'autres compétitions olympiques soient tenues sur l'île Notre-Dame, notamment le tir à l'arc.

**Le minirail bleu**

Quant au creusage du bassin en vue de la tenue des épreuves nautiques en 1976, il a été retardé à l'automne car cette opération aurait asséché complètement les canaux sillonnant l'île Notre-Dame.

Il faut par ailleurs souligner, au sujet du minirail de l'île Notre-Dame, qu'il aurait dû, de toute façon, être partiellement démantelé pour permettre aux grues géantes utilisées dans la démolition des pavillons de les atteindre. Mais le démantèlement n'aurait dû se faire que sur quelques longueurs de rail.

Rappelons que ce minirail sera à la disposition du public cet été, permettant ainsi aux visiteurs de revoir l'île Notre-Dame (qui demeurera fermée cette année) et d'assister du même coup... à la démolition des pavillons.

Le spectacle des démolitions, pour peu qu'il pique la curiosité, n'offre en soi rien de très agréable. Il risque tout au plus de soulever l'indignation de ceux qui, la nostalgie d'Expo 67 en tête, verront des pavillons d'apparence encore fort convenable tomber sous le marteau-pilon des démolisseurs.

Aussi l'administration municipale y a-t-elle pensé par deux fois avant d'ouvrir le minirail bleu au public. C'est finalement pour une stricte question de rentabilité qu'elle a décidé de l'ouvrir. Les minirails ont rapporté plus d'un demi million en 1971 et c'est le bleu, beaucoup plus que le jaune, qui est cause de ce succès.

## Explosion à LaSalle

Une formidable explosion a secoué, ce matin, le troisième étage d'une maison d'appartements au 9275, boulevard LaSalle, dans la ville du même nom.

La déflagration a été d'une telle violence que des murs ont été endommagés et que des vitres d'immeubles voisins ont volé en éclats.

L'édifice où a eu lieu l'explosion compte 50 appartements.

Il se pourrait que l'explosion ait été provoquée par une bombe.

Les articiers de la police de Montréal ont été dépêchés à LaSalle pour y instituer une enquête.

## MON OEIL SUR MONTREAL

PAR GERMAIN TARDIF

### Les assureurs ont aussi leurs perles

Il est connu que les classeurs du gouvernement, surtout ceux des ministères ayant directement à répondre au public, reçoivent régulièrement des lettres fort originales et souvent fantaisistes.

Les classeurs des compagnies d'assurance ont aussi leurs bijoux.

Tel est, par exemple, le témoignage d'un assuré qui explique que sa voiture a frappé l'arrière de celle qui le précédait parce que "le chauffeur se tenait trop près de mon auto". Il y a aussi l'histoire du piéton "qui a frappé ma voiture pour ensuite se placer sous mes roues".

Et que dire du médecin qui, dans son rapport, explique savamment que "l'arrêt du poul. fut la principale cause de la mort du patient. Ce dernier, juste avant de mourir, s'était d'ailleurs plaint qu'il ne se sentait pas bien."

### Incompatibilité

Rapport d'hôpital, cette fois: "Le patient a été frappé par un camion. Son système nerveux ne fonctionne plus. Son coeur non plus. Il ne respire plus. Etat incompatible avec la vie".

Réclamation faite par un courtier en faveur de son client: "Tous les journaux ont fait mention de l'incident et tout le monde est convaincu qu'il devra subir un procès pour le meurtre de sa femme. Cela mis à part, rien ne ternit sa réputation."

### Fedco est fâchée

La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec a mal accueilli un récent article paru dans cette chronique, qui faisait état de la baisse de la qualité des oeufs coïncidant avec la mise sur pied de Fedco.

Par l'entremise d'une firme d'avocats, elle demande rétractation de ce commentaire qu'elle juge "malicieux, erroné, suggestif, tendancieux, etc."

Bon... ça va. Je me rétracte.

Les oeufs sont de qualité supérieure, sont plus succulents, sont meilleurs, depuis que Fedco existe. Ils sont faciles à casser et ne "s'effoirent" jamais dans la poêle.

Et toutes les ménagères qui diront le contraire, je leur flanquerai une poursuite.

Après tout, quand un oeuf "s'effoire", c'est parce qu'on ne sait pas le casser. C'est comme l'oeuf de Colomb, il s'agissait d'y penser.

RECETTES pour les cocottes d'argile

carmen BÉGIN

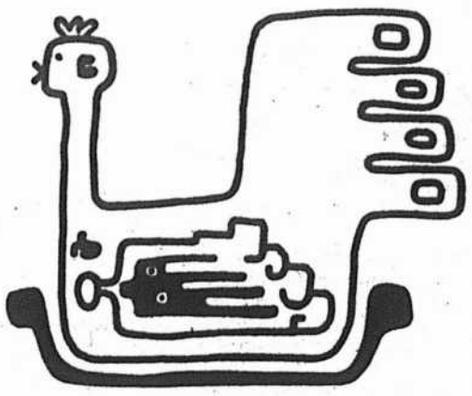

Oubliez vos vieilles casseroles! Conservez la saveur et la valeur naturelles des aliments.

$3.95 En vente partout

les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké

# Le feu menace tout un quartier de Hull

Les pompiers de Hull ont travaillé toute la nuit dernière à empêcher qu'un incendie qui ravageait deux édifices ne se propage à une partie du vieux quartier de Hull, dans le secteur des rues Wellington et Eddy.

Et ne pouvant s'expliquer comment les flammes ont pu se communiquer d'un édifice à l'autre, ils n'écartent pas la possibilité d'un incendie criminel, dans le cas du deuxième.

Une enquête doit d'ailleurs être instituée à ce sujet.

Quelques personnes et quelques pompiers ont également visité la clinique d'urgence de l'hôpital, mais personne n'a été hospitalisé.

Ce n'est que vers 4 h, ce matin, que les pompiers ont pu maîtriser les flammes.

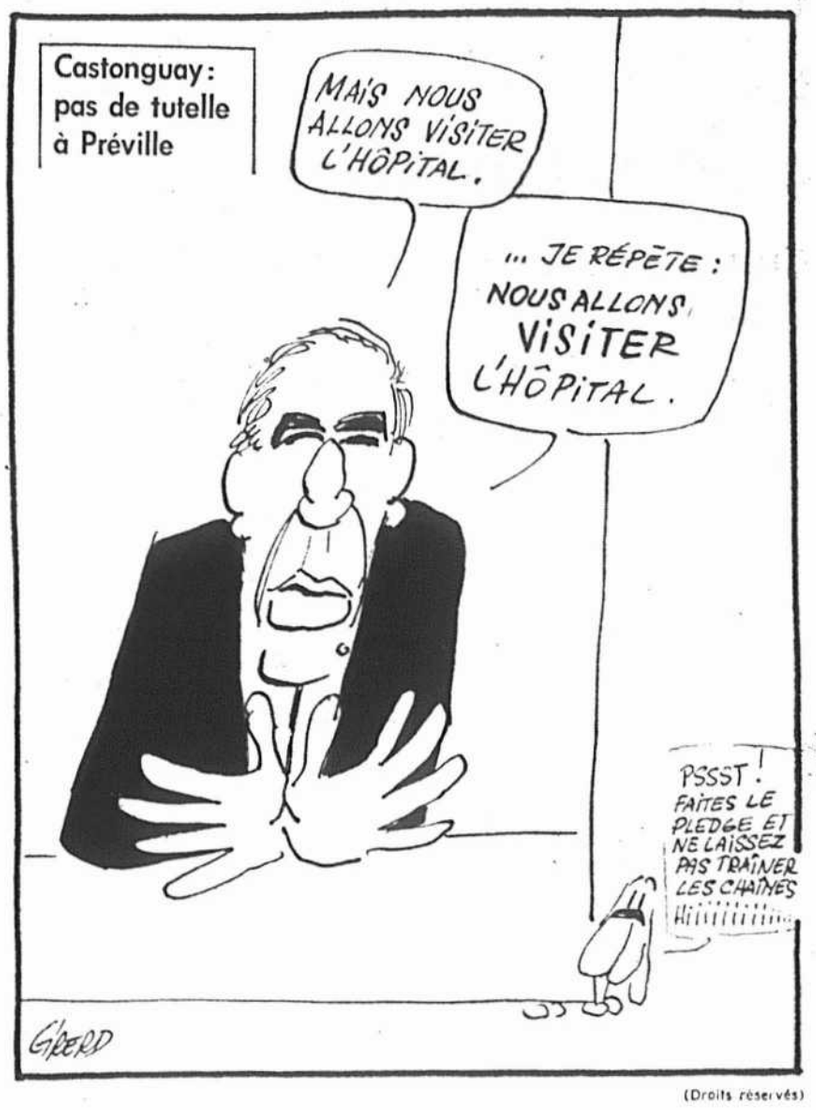


(Droits réservés)

# Comment ont été choisis les agents de l'USECO?

par Ingrid SAUMART

Un des quatre policiers de l'USECO qui avait été transféré la semaine dernière et qui devait réintégrer ses anciennes fonctions à la Sûreté du Québec a été arrêté hier à Amsterdam, pour possession de narcotiques.

Interrogé en fin d'après-midi hier, le responsable des policiers de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, M. André de Luca na pas voulu donner de détails sur les critères qui ont prévalu au moment du choix des membres de cette unité d'enquête. Cette question, que bien des gens se posent, surtout après l'arrestation de l'agent Jacques Grenier, membre de la Sûreté du Québec, arrêté hier à Amsterdam pour possession de deux kilos de haschich, nous l'avons posée à M. de Luca.

Le directeur nous a d'ailleurs précisé qu'il n'avait pas présidé au choix des candidats puisqu'il est arrivé à l'USECO en octobre dernier et que l'unité spéciale était déjà formée depuis le mois de juin dernier. "Il est certain que tous les policiers qui ont été appelés à faire partie de l'escouade avaient les aptitudes nécessaires. Mais à ce moment je préférerais ne pas faire de commentaires. Il y a eu beaucoup trop de choses dans les journaux au sujet des mutations. Je ne voudrais pas faire des déclarations qui envenimeraient la situation.

Appelé à commenter l'arrestation par Interpol de l'agent Grenier, M. deLuca a dit tout simplement qu'il avait été informé de la chose et que les supérieurs de l'agent Grenier s'occupaient de son cas. "Chose certaine ajouta M. de Luca, quand nous l'avons transféré, nous n'étions pas au courant de cette affaire-là."

## CP AIR

SUITE DE LA PAGE A 1

La nouvelle a été annoncée aujourd'hui à Ottawa par le ministre des Transports, M. Jean Marchand, qui a également fait part de la signature d'une entente réciproque avec la République fédérale d'Allemagne qui va permettre à Air Canada de se poser à Francfort.

L'accord signé avec la Chine représente un jalon important dans l'élargissement des relations du Canada avec des pays du Pacifique.

CP Air a l'autorisation de faire escale à Shanghai et à Pékin. La compagnie aérienne désignée par la Chine pourra desservir les villes de Vancouver et d'Ottawa.

Il semble probable que la compagnie aérienne chinoise n'exploitera pas son service vers le Canada avant un certain temps. Pour sa part, CP Air inaugurera le sien vers la Chine bientôt.

Une entente importante dans le domaine des communications aériennes avec l'étranger reste à conclure. Il s'agit des droits d'atterrissage à Milan en Italie.

L'entente avec l'Allemagne prévoit que la Lufthansa pourra maintenant faire escale à Toronto. Elle se pose déjà à Montréal.

# Enquête au sein de l'USECO

par Michel AUGER

Tout en confirmant l'existence d'un malaise au sein de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, a révélé ce matin qu'une enquête était en cours pour déterminer l'origine de nombreuses fuites d'informations au sein de cette unité.

Lors d'une conférence de presse, M. Saint-Pierre a dit que bien souvent la stratégie établie par l'enquête était révélée par certains journaux avant même que les décisions ne soient mises en application.

Il alui-même pris connaissance de certaines demandes de mutation par les journaux avant même que les responsables de l'USECO lui en fassent part personnellement.

Du même avis que le ministre de la Justice, le directeur de la SQ, a soutenu que les problèmes qui secouent actuellement l'Unité spéciale étaient d'ordre "mineur" et que tout devrait être rétabli sous peu.

## MESRINE

SUITE DE LA PAGE A 1

Comme il existe déjà une entente financière entre le Canada et la France, il ne voit pas pourquoi on s'objecterait à l'extradition de Mesrine.

Mais tout cela risque de prendre plusieurs années et de ne peut-être jamais se faire si jamais Mesrine écope de la prison à vie.

Mesrine, qui restait introuvable au Canada depuis son évasion, se serait d'abord dirigé vers New York. De là, il aurait gagné Caracas, au Venezuela, et Madrid, en Espagne, avant de revenir en France.

Au moment de son arrestation, il personnifiait un architecte américain.

Mesrine s'était évadé en compagnie de Jean-Paul Mercier, Pierre Vincent, Robert Imbeault, André Ouellette et Michel Lafleur. Il était le seul encore au large.

Mesrine avait commencé à faire parler de lui à l'été de 1969, avec sa compagne Jeanne Schneider, lorsqu'ils ont été impliqués dans le kidnapping du millionnaire Georges Deslauriers, de Saint-Hilaire. Ils avaient ensuite été accusés du meurtre de Mlle Evelyne LeBouthillier, aubergiste à Percé, assassinée le 30 juin 1969. Ils ont été acquittés dans cette cause.

Le couple avait été arrêté à Texar-Kana, en Arkansas, alors qu'il fuyait aux Etats-Unis.

## FAIM

SUITE DE LA PAGE A 1

le dossier. Ils arguaient en outre qu'il manquait des documents pour être en mesure d'accorder de l'aide à la famille Anthony, soit son numéro d'assurance-sociale et les noms et prénoms de ses beaux-parents...

Les représentants des organismes populaires ont ainsi rétorqué en menaçant d'occuper les lieux tant que Mme Anthony n'aurait pas reçu d'aide. Il en est résulté l'intervention de trois policiers qui ont verrouillé les portes de l'intérieur. "Si vous voulez parler aux journalistes, vous le ferez tantôt sur la rue"...

Les défenseurs de Mme Anthony ont tout de même insisté pour que les policiers se rendent constater de visu les conditions de vie de cette famille nécessiteuse, qui doit dès ce matin retourner au bureau du bien-être.

Dans ce logement de 4 pièces, dont la peinture fraîchement refaite masque à peine l'état de délabrement, aucun meuble... ni de téléphone, les enfants, âgés de trois ans, quatre ans, sept ans, et 7 mois, et leurs parents, dorment à même le sol. Une petite table basse et deux chaises d'enfants servent de mobilier de cuisine. Quant à la cuisine, le plancher gondole jusqu'à la salle de bain où il obit l'eau. Les moeurs lézardés de celle-ci s'effritent de pourriture...

Le bureau de santé de la ville de Montréal a exigé du propriétaire qu'il effectue les réparations nécessaires. Mais pendant ce temps, Mme Anthony lui verse un loyer mensuel de $60 dollars qui ne comprend pas le chauffage au gaz ni l'eau chaude.

"Soixante dollars, c'est le salaire que gagne mon mari par semaine comme commis à l'Imperial Decorater Hardwares", glisse Mme Anthony.

"Avec quatre enfants, poursuit-elle, c'est bien peu pour se loger, se vêtir et se nourrir. Je n'ai pas de réfrigérateur pour garder le aliments frais. Au jour le jour, nous achetons ce dont nous avons besoin."

Un bien maigre menu! Il se compose de céréales, de mortadelle de dernière qualité ("balloné"), de pâtes et de soupe. Mme Anthony a aussi troqué le lait pour de l'eau sucrée...

"L'important, c'est de savoir si vous avez quelque chose à manger pour ce soir", lui demande un des policiers. Intimidée, Mme Anthony dit qu'elle croit pouvoir se débrouiller. Elle nous confie par la suite que ces enfants mangeront de la soupe et des biscuits soda.

*Préville*

# Quelle est la responsabilité du directeur médical?

par Claire DUTRISAC

Quelle est la responsabilité du médecin qui porte le titre de directeur médical de l'hôpital Préville? En l'occurence, celle du Dr Roger Bellemarre.

Lorsque la vieille Mme Durand, que nous étions allés visiter, a eu les orteils d'un pied brûlés, la famille a téléphoné au directeur médical de Préville, le Dr Roger Bellemarre, pour connaître les circonstances de cet "accident". La réponse, assez rude, fut en substance: "Madame, j'ignore les circonstances de cet accident. Mme Durand a les orteils brûlés et je les soigne. Le reste ne me regarde pas. En résumé: je m'occupe de mes oignons et je soigne les brûlures de Mme Durand.

Ce que nous avons vu dans un après-midi, le Dr Bellemarre, qui a la responsabilité de l'acte médical dans cette institution, ne l'a jamais constaté, lui qui y pénètre sûrement plus souvent que nous. Il soigne, semble-t-il, consciencieusement, les pathologies des pensionnaires de Préville.

La loi fait une obligation aux médecins de dénoncer le cas d'enfants dont les blessures pourraient résulter de mauvais traitements, au sein de la famille ou ailleurs. Quand il s'agit de vieillards ou de malades particulièrement vulnérables et autant sans défense que des enfants, il semble que tel n'est pas le cas.

### La qualité de la médecine

Interrogé sur les responsabilités légales ou morales des médecins en semblables circonstances, le Dr André Lapierre, du Collège des médecins de la province de Québec, a répondu:

"De façon générale, le médecin ne doit pas exercer dans des conditions qui compromettent la qualité de sa médecine." Le ministère des Affaires sociales doit partager cet avis puisqu'il a demandé au Collège de venir vérifier la qualité de la médecine pratiquée à Préville.

Il se peut que, légalement, le médecin attaché à une institution puisse juger que la façon dont sont nourris ses patients, dont ils sont traités ne le regarde pas. Dans l'Olympe de certains disciples d'Esculape, les conditions de vie de leurs malades ne relèvent pas de leur compétence. Les médicaments prescrits sont-ils distribués à bon escient? Dans des conditions normales, comme celles qui prévalent dans les hôpitaux généraux?

Il est certain que le médecin doit se reposer sur les services infirmiers pour l'exécution de ses ordonnances. Mais dans une maison comme l'hôpital Préville, le médecin doit-il s'interroger sur les causes d'accidents qui surviennent?

### Un citoyen à part entière?

Si le médecin attaché à une institution où les malades ne sont pas traités comme ils le devraient n'a pas de responsabilité légale, il a au moins celle du citoyen ordinaire.

Le citoyen ordinaire capable de se révolter contre certaines conditions de vie imposées à des êtres humains. Le citoyen ordinaire a une responsabilité morale; le médecin en a-t-il moins? Ou n'est-il pas un citoyen à part entière? N'a-t-il pas le devoir et le droit de dénoncer ce qui lui paraît inacceptable?

Le Dr Lapierre, du Collège, a été d'accord pour reconnaître que, d'une façon générale et sans vouloir préjuger de la situation de l'hôpital Préville, le médecin a, plus qu'un autre citoyen, en vertu de ses connaissances, une autorité morale qui lui permet au moins de faire des recommandations au gouvernement devant certains cas.

### Un paradoxe

Pourtant, en certains cas, l'autorité du médecin s'étend bien au-delà de l'acte médical. Exemples: une infirmière visiteuse ne peut décider sans ordonnance médicale d'aller donner un bain hebdomadaire à une personne souffrant d'arthrite. Ou encore, quand un homme est hospitalisé dans un département de psychiatrie d'un hôpital général, et que la famille subit, du fait de cette hospitalisation, de fortes perturbations, inutile d'appeler le service social de l'hôpital. On vous répondra qu'il faut une ordonnance médicale pour s'occuper de cette famille. L'infirmière visiteuse et la travailleuse sociale n'ont guère d'autonomie dans un domaine dont le médecin, généralement, se soucie peu.

On ne peut qu'opposer cette autorité absolue à l'attitude passive de certains médecins qui se contentent de "soigner" des malades sans se préoccuper des causes de certains accidents ni des conditions de vie de leurs malades.

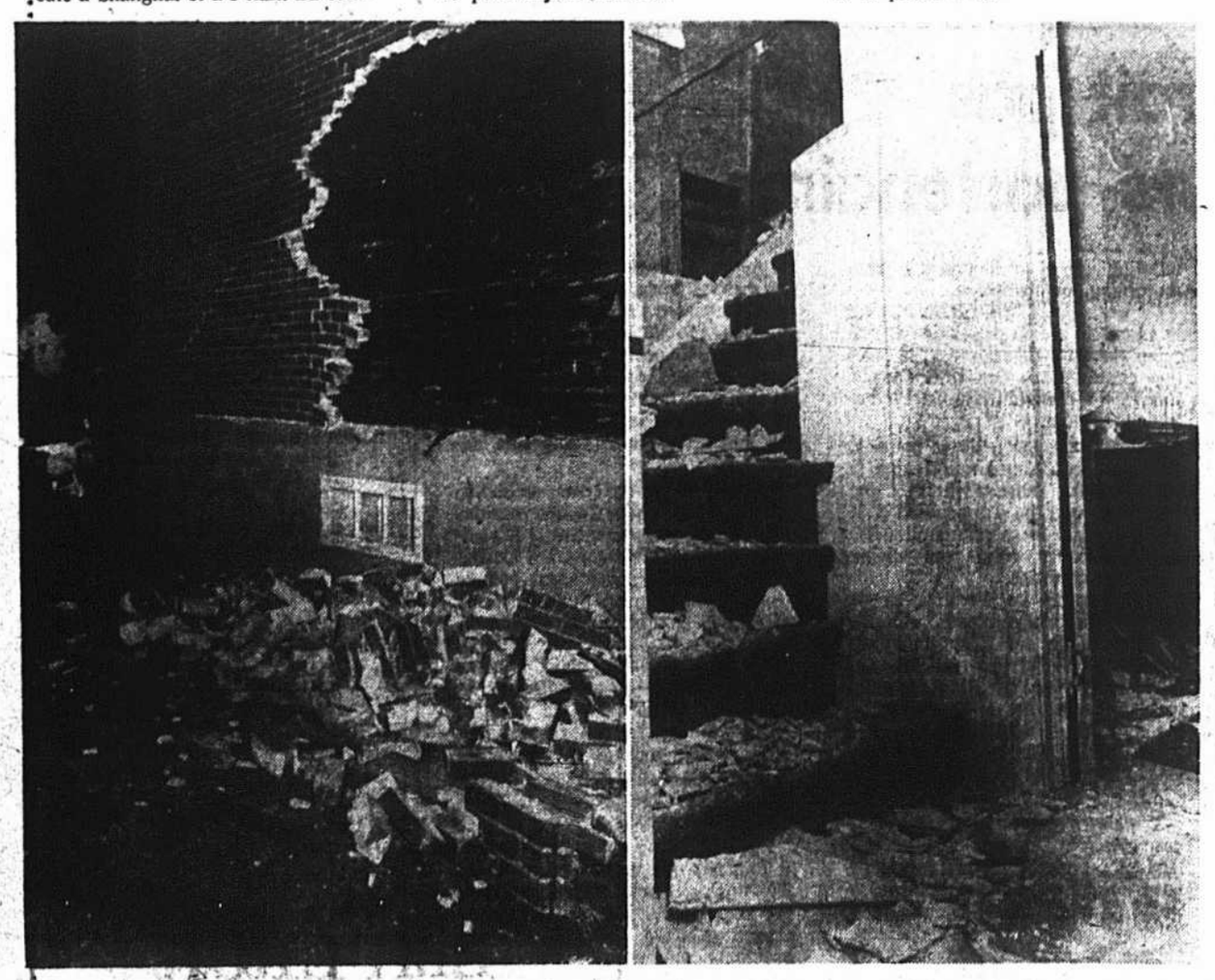

photos Denis Courville, LA PRESSE

# Explosion causée par de l'essence

Personne n'a subi de blessures malgré la violence de l'explosion qui a secoué, vers 23h. hier, un immeuble d'appartements de deux étages, avenue Marmier, à Longueuil. Non, ce n'est pas à cause du FLQ. Tout semble indiquer que l'explosion a été produite à la suite des... pertes d'essence d'une auto dont le réservoir s'est détaché. L'essence a gagné les égouts, puis ce fut le boum!

## AUTOROUTES

SUITE DE LA PAGE A 1

peine le taux de dévaluation monétaire des dernières années.

"Si j'étais politicien, de souligner M. Prévost, il y a belle lurette que j'aurais augmenté les tarifs sur les autoroutes. Si une telle mesure avait été prise en 1971, les contribuables auraient eu le temps de s'y habituer et le gouvernement n'aurait pas à craindre les prochaines élections."

M. Prévost soutient qu'une autre solution que celle de l'augmentation des tarifs pourrait être envisagée pour éponger le déficit actuel. Ce serait que le gouvernement accorde des subventions à l'Office des autoroutes. Sans quoi, entre-temps, l'office doit se priver d'apporter des améliorations aux autoroutes. Faute d'outils financiers...

Le directeur général de l'Office des autoroutes tient à préciser que toutes les solutions proposées au gouvernement se traduisent par une augmentation des tarifs, d'une façon ou de l'autre.

**Des réactions**

L'information publiée mercredi voulant qu'une augmentation des tarifs était envisagée et nécessaire, a soulevé de nombreuses réactions. Par exemple, celle du maire Jacques Tétreault, de Laval, qui s'est empressé de souligner que l'utilisation de l'autoroute des Laurentides devrait être gratuite dans Laval.

Les citoyens de Laval et des municipalités de la rive nord disposent de deux fois moins de voies d'accès vers Montréal que ceux de la rive sud, a dit M. Tétreault. "L'augmentation demandée par l'Office des autoroutes a pour effet de nous défavoriser davantage", a-t-il ajouté.

# La mort de Luigi Greco: l'incendie a été allumé accidentellement

par Michel AUGER

L'incendie survenu le 3 décembre dernier à la Gina Pizzeria, rue Jarry, à Saint-Michel, qui a coûté la vie à Luigi Greco, un des personnages central du crime organisé à Montréal, a été allumé accidentellement.

C'est la conclusion qu'a émise hier le commissaire des incendies de Montréal, Me John McDougall, après avoir entendu cinq témoins de cet incendie, qui s'était déclaré en fin de soirée, alors que Greco, en compagnie de quatre ouvriers, s'affairait à nettoyer un plancher afin d'y poser des tuiles de céramique.

Le principal actionnaire de cette pizzeria, Antonio Greco, le frère de la victime, a déclaré que Greco n'avait aucun intérêt financier dans son commerce mais qu'il y passait la plupart de son temps.

"Que voulez-vous, a-t-il dit au commissaire, mon frère m'avait passé $5,000 et par la suite, il a passé toutes ses journées dans mon commerce. Je ne voulais pas le mettre dehors; il me rendait de bons services".

Un autre témoin, Orlando Cocco, 47 ans, de la rue Clark, un entrepreneur dans la pose du marbre et du terrazzo, a expliqué qu'il n'aimait pas parler des morts mais qu'il ne pouvait faire autrement, puisque la victime "avait un drôle de caractère".

"Luigi Greco, c'était un bon gars, a-t-il dit, mais il préférait toujours tout faire lui-même, parce que le travail effectué par les autres n'était jamais fait à son goût.

"Le soir de l'accident, a poursuivi l'entrepreneur, nous étions à préparer le plancher afin d'y poser de nouvelles tuiles, lorsque M. Greco m'a pris une gratte que j'avais dans les mains pour faire lui-même les travaux. Pendant ce temps, mon frère et mon beau-frère nettoyaient le sol à l'aide de varsol". Interrogé afin de savoir si de l'essence avait été utilisée pour les travaux, M. Cocco a dit ne pas le savoir.

Pour sa part, le sergent-détective Yvon Godard, de la section des incendies criminels de la police de Montréal, a déclaré avoir découvert une vadrouille imbibée de vapeur d'essence sur les lieux de l'incendie. Des analyses chimiques effectuées peu après ont confirmé les soupçons de M. Godard et de son partenaire Martin Neault. Le policier a dit qu'après son enquête, il était arrivé à la conclusion que cet incendie avait été allumé accidentellement.

D'après lui, ce serait des émanations d'un produit inflammable répandu sur le plancher qui auraient fait explosion au contact d'un feu-témoin des fours utilisés pour la cuisson des pizzas.

Une explosion avait alors allumé un incendie au cours duquel les cinq personnes qui se trouvaient sur les lieux avaient été brûlées.

Luigi Greco, qui avait été le plus touché par les flammes, avait succombé à ses blessures trois jours plus tard.

*Le drame de la polyvalente de Mortagne*

# L'institutrice Goode abattue pour "faire réfléchir les gens"

par Jean-Paul CHARBONNEAU

"Je n'ai jamais rien entendu d'aussi pénible et je ne me suis jamais trouvé devant une aussi pénible situation. Ce que nous avons entendu devrait faire réfléchir tout le monde."

Le coroner Alban Flamand a prononcé ces paroles, hier après-midi, après avoir écouté la façon dont le drame de la polyvalente de Mortagne, à Boucherville, survenu le 21 novembre dernier, s'était préparé.

L'entente de deux étudiants de cette institution prévoyaient de s'enlever la vie après avoir fait feu sur une animatrice de la polyvalente.

"On savait que c'était atroce. Le système à l'école, ça va pas. On voulait, par notre geste, que les gens se mettent à réfléchir", a souligné l'étudiant qui a survécu.

Le drame de la polyvalente de Mortagne s'est terminé par la mort de Lionel Barbeau, âgé de 15 ans. Une animatrice de cette institution, Mme Jacqueline Goode, blessée d'une balle à la tête, est encore couchée sur une civière après deux séjours à l'hôpital.

Le compagnon du jeune Barbeau, dont nous ne pouvons dévoiler l'identité étant donné son jeune âge, a terminé son témoignage en disant qu'il n'avait jamais voulu mourir et qu'il n'avait jamais rien eu contre Mlle Madeleine Saint-Louis, l'animatrice qui devait selon les plans tomber sous les balles.

"On visait le symbole", de conclure l'étudiant.

C'est sur le chemin du retour à la maison que Lionel Barbeau et son copain ont commencé à discuter du projet. Un autre étudiant les accompagnait.

Une fois arrivés chez Lionel Barbeau, les trois copains se sont dirigés dans le garage pour mettre le plan au point.

Par la suite, le troisième étudiant a quitté le garage pour se rendre chez lui.

Une fois seul, Barbeau et son ami ont discuté longuement de l'entreprise.

"Moi, précise le témoin, j'étais censé tirer deux balles en direction de Mlle Saint-Louis. Par la suite nous devions nous rendre près d'un petit ruisseau après avoir passé par un petit sentier. Il devait alors me tirer deux balles dans le coeur pour ensuite pointer l'arme dans sa direction."

Dans le garage, Barbeau avait pratiqué. Il avait mis l'arme dans sa direction et avait placé ses doigts sur la gâchette.

Barbeau avait pris soin d'écrire trois lettres, une à sa mère, une autre à son frère et la troisième à son père.

Le soir du 20 novembre, Barbeau s'est rendu chez son copain et ils ont regardé un film.

"Nous ne voulions plus en discuter. Il ne fallait pas s'arrêter à ça. Parce qu'on savait qu'on l'aurait pas fait si on y avait pensé plus longuement", ajoute l'étudiant.

**"Je ne savais pas ce qui arrivait"**

Le témoin a expliqué que le matin du drame, comme chaque jour, il s'était levé à 7 heures et avait pris l'autobus pour se rendre à l'école.

Les deux adolescents s'étaient donné rendez-vous en arrière du gymnase.

"Il avait la carabine, précise l'adolescent, nous avons surveillé Mlle Saint-Louis. Elle est arrivée. J'étais pas capable de tirer. Il s'est fâché, il m'a enlevé l'arme. Mlle Saint-Louis était disparue dans l'école. Il a dit, on l'a ratée, c'est pas grave. Je vais me reprendre.

"Je ne savais pas ce qui m'arrivais. J'étais tout mélangé. J'ai mis le cran de sûreté sur l'arme, je ne voulais blesser personne. C'était atroce.

"Barbeau choisissait ses victimes. Je ne voulais plus. Je lui ai dit tire sur un lampadaire. Mme Goode est arrivée. Je ne regardais pas. Il a pesé sur la gâchette. Les coups partaient pas. J'ai entendu un bruit. Je me suis retourné et j'ai vu Mme Goode tomber. J'ai pris panique. Il m'a remis la carabine."

L'adolescent s'est mis à courir en direction du ruisseau. Une fois arrivé, Barbeau a pris la carabine.

"Il l'a pointée dans ma direction et a appuyé sur la gâchette. Les coups partaient pas. Un coup est parti, j'ai été touché. Il m'a demandé si j'en voulais d'autre. J'ai dit que j'avais mon compte."

Barbeau, toujours selon la version du témoin, a par la suite mis le canon de l'arme dans sa direction. Il a pesé sur la gâchette. Les coups ne partaient pas. Des balles sont tombées dans la neige. Il les a ramassées pour les mettre dans sa carabine. Finalement un coup est parti.

"Il est tombé à ma droite. J'ai commencé à me sentir mal. Lui, il agonisait, il avait une main sur la poitrine. Il a rampé près d'une roche. Je lui parlais. Il ne répondait pas. Je voyais une de ses bottes bouger. A un certain moment, elle a arrêté de bouger.

"Je croyais mourir. J'ai dit non. Je me suis levé et je me suis dirigé en direction de l'école."

**Entre les mains de la cour du Bien-être social**

Douze témoins ont été entendus à l'enquête du coroner qui avait pour but de faire la lumière sur le décès de Lionel Barbeau.

A la fin de l'enquête, Me Flamand a déclaré que Lionel Barbeau s'était suicidé volontairement et qu'il remettait son copain entre les mains de la cour de Bien-être social.


# AVIS

## Rétroactivité d'augmentation de salaire

Suite à la signature récente de conventions collectives avec le Syndicat canadien de la fonction publique, l'Hydro-Québec invite les personnes qui ont été ses employés entre le 30 décembre 1971 et le 13 février 1973, dans des emplois régis par les accréditations des sections locales 1500 (métiers), 2000 (bureau et employés de l'extérieur — Projets et Construction de lignes de transport), 957 (techniciens), à réclamer l'ajustement de salaire rétroactif pour les heures rémunérées durant cette période.

Les réclamations doivent être faites dans les trente (30) jours de la parution de cet avis et mentionner le nom et le numéro d'assurance sociale du réclamant, l'emploi occupé, la date et l'endroit de travail. Elles doivent être postées à l'adresse suivante:

Hydro-Québec
Case postale 1386
Montréal 101, Qué.


LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

# Des maisons à la conduite exemplaire

Utilisé comme adjectif, le mot "modèle" est synonyme de "bon", "édifiant", "exemplaire". Il ne convient donc guère à des choses aussi peu animées que des maisons, et, encore une fois, c'est l'anglais (model house) qui nous a habitués au barbarisme "maison modèle" qui est couramment affiché chez nous.

Certes, on peut prétendre que lorsqu'un constructeur bâtit un certain nombre de maisons différentes et les ouvre au public pour prendre ensuite les commandes des acheteurs, chacune de ces maisons sert de modèle pour les autres qui doivent être érigées à sa ressemblance. Rien donc ne s'oppose à ce que l'on parle de tel ou tel modèle de maison, tout comme on peut parler d'un modèle de voiture, de camion, etc. Ce qui est fautif, c'est de laisser entendre qu'une maison peut être modèle. Cela n'est pas plus justifiable, que si l'on prétendait qu'une jeune fille qui sert de modèle à un artiste est de ce seul fait une jeune fille modèle.

Ce que je veux démontrer, en somme, c'est que tant les personnes que les choses peuvent servir de modèles sans être modèles.

Pour qualifier les maisons dont je viens de parler, il faut un mot capable de faire comprendre qu'elles sont là pour attester le genre et la qualité de celles qui seront construites sur leur modèle. Un mot qui indique qu'elles sont là pour permettre de vérifier si les autres à venir seront conformes aux engagements du constructeur. Ce mot, c'est TEMOIN. Les **maisons modèles** dont on parle tant sont en français, des maisons témoins. Témoins tous les dictionnaires.

# Jean-Baptiste Duchesneau: "J'ai assassiné Sylvie Tanguay, vers 8 heures du soir, avec un marteau"

QUEBEC (PC) — "Ce crime est le plus odieux, le plus répugnant, le plus atroce, le plus sadique dont j'ai pris connaissance au cours de ma longue carrière."

C'est ce qu'a déclaré hier, à Québec, le coroner J.-Armand Drouin, peu avant d'émettre un mandat d'arrestation contre Jean-Baptiste Duchesneau, 24 ans, apprenti-menuisier, qui venait de s'avouer coupable de l'assassinat de Sylvie Tanguay, 6 ans.

"J'ai assassiné Sylvie Tanguay, le 22 février, vers huit heures du soir, avec un marteau (...), a dit Duchesneau, et j'ai indiqué aux policiers l'endroit où j'avais laissé le corps (...)".

"C'est un crime inhumain que la raison ne peut expliquer et qui dépasse l'imagination de l'être le plus dévoyé. Il se situe plus bas que l'instinct des bêtes féroces qui ne tuent que pour se nourrir.

"En s'attaquant, dans les circonstances que nous connaissons, à un enfant de 6 ans, évidemment sans défense, Duchesneau, vous avez révélé jusqu'à quelle profondeur et jusqu'à quelle pourriture le coeur et l'esprit de certains prétendus humains peuvent descendre sous l'empire du sadisme", a ajouté le coroner Drouin.

Le corps nu, congelé et dépourvu de sang de la fillette, que recouvrait une couche de neige, a été dégagé en bordure d'une route de Sainte-Foy par le pathologiste Richard Authier, le 23 février, à 8 h. 20 du matin, à l'endroit même où Duchesneau avait conduit les policiers et le coroner Paul Magnan.

Le mort de la petite Sylvie aurait été presque instantanée, la fillette s'étant évanouie à la suite des premiers coups donnés à la tête avec le marteau.

Sur le crâne, l'autopsie a révélé au moins sept blessures causées avec les oreilles du marteau. Aucune lésion n'a été remarquée aux organes génitaux de la fillette.

# Raymond Lebel vivait avec le corps de sa femme depuis quatre jours

Un homme de 54 ans devra comparaître sous peu à l'enquête du coroner qui déterminera les circonstances exactes de la mort de Mme Madeleine Lebel, 49 ans, tuée à coups de couteau et trouvée morte, mercredi soir, dans sa résidence de Laval-sur-le-lac, près de Montréal.

Le mari de la victime, M. Raymond Lebel, a été arrêté, et il est actuellement détenu au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Il a été appréhendé à sa demeure située au 50, rue des Erables. La mort remonterait à environ cinq jours.

La police a trouvé le cadavre étendu dans un passage de la maison des Lebel. Lorsqu'il a été arrêté, M. Lebel regardait la télévision chez lui. Plusieurs couteaux ont été saisis mais aucun ne portait de traces de sang.

Les sergents-détectives Marcel Boilard et Richard Lefebvre ont aussitôt ouvert une enquête sur les ordres du lieutenant-détective Georges Côté.


EN EXPOSITION À MONTRÉAL

PENDULES À COFFRE EMPEROR

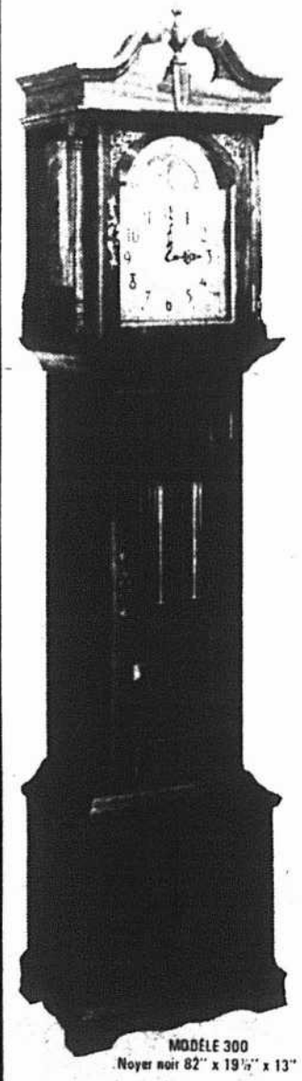

MODÈLE 300
Noyer noir 82" x 19½" x 13"

SAMEDI
DIMANCHE
LUNDI
10, 11, 12 MARS
HOLIDAY INN
(Longueuil)
50 PLACE CHARLES-LEMOYNE
13 h. jusqu'à 21 h.

★ Mouvement 8 jours à balancier laiton
★ Carillon Westminster
★ Noyer noir ou acajou massifs ¾ po.
★ Ensembles à monter vous-mêmes
★ Pendules entièrement finies
★ Garantie inconditionnelle d'un an.

Admirez notre série complète à cette exposition gratuite

La Emperor Clock Company a réduit à prix populaires le coût de ces pendules à coffre "Grand-Père" qui, jusqu'alors, demeurait élevé. Les bois, taillés en de massifs acajous du Honduras et noyers noirs, par des maîtres artisans du Sud dans le domaine du mobilier, ainsi que des mouvements d'horloges importés d'Allemagne, confèrent à ces pendules Emperor une magnifique et riche allure assortie d'une durable fiabilité de précision pour la mesure du temps.

Prix de vente réduits durant toute l'exposition

Les pendules à coffre Emperor sont vendues de trois manières: en des ensembles à monter vous-mêmes, des assemblages tout faits en des coffres de pendules à finir, et des pendules complètement finies.

LIVRAISON RAPIDE GARANTIE de nos usines à Fairhope, Ala. Venez admirer ces magnifiques pendules à coffre Emperor de style traditionnel au cours de cette exposition spéciale GRATUITE.

Mr JOHN DIXON
Représentant de notre usine

vous montrera chacun des modèles et se fera un plaisir de répondre à vos questions.

*Ecrivez-nous pour le catalogue gratuit en couleurs*

EMPEROR CLOCK COMPANY
FAIRHOPE, ALABAMA
LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS AU MONDE DE PENDULES À COFFRE

Vive la Moore!
Vive la beauté!
Vive la couleur!
Les peintures Benjamin Moore.

PEINTURES Benjamin Moore

Voyez votre marchand de peintures Benjamin Moore et demandez la peinture Regal Wall Satin. Acheter Moore, c'est économiser!

## Pourquoi change-t-on de sexe?

# Recherches, à l'UQAM, pour l'identification des transexuels

par Lily TASSO

A Montréal, de plus en plus de gens subissent une intervention chirurgicale pour adapter leur corps à leur identité sexuelle. Il s'agit des transexuels, que leur développement psycho-social rend profondément malheureux parce que leur apparence extérieure ne correspond pas à leur moi intérieur.

C'est ce qu'a déclaré M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie à l'Université du Québec à Montréal, dont l'équipe multidisciplinaire travaille à un schéma d'évaluation pour permettre aux médecins de reconnaître le transexuel.

"Nous voulons leur donner une façon d'aborder ces problèmes et les instruments nécessaires pour que, lorsqu'ils effectuent l'opération de changement de sexe, ils soient assurés d'avoir affaire à un transexuel. Nos recherches doivent servir à la collectivité", ajoute M. Bureau.

Selon le sexologue, on compte un transexuel par 100,000 habitants, et cette statistique suédoise est prudente. Il en existe davantage dans certains types de culture où l'identification parentale est difficile.

Parmi les transexuels, on dénombre sept hommes pour chaque femme n'ayant pas le corps qu'ils aimeraient avoir. D'autres statistiques parlent de quatre pour un.

M. Bureau explique qu'avant l'âge de quatre ou cinq ans, l'enfant est ambivalent. A cinq ans, il est convaincu qu'il est un petit gars ou une petite fille. C'est ce qu'on appelle le phénomène de l'identité sexuelle.

Le drame du transexuel éclate au moment de la puberté, lorsque apparaissent les caractéristiques sexuelles secondaires: barbe chez les hommes, seins chez les femmes.

"L'individu sent que son corps ne va pas dans la direction de son sexe biologique", poursuit le directeur du département de sexologie. "Cette difficulté à vivre porte souvent les garçons à tenter même de se mutiler pour faire disparaître leurs testicules."

Le transexuel essaye alors de jouer le rôle du sexe opposé, de vivre ce rôle. "Ce n'est ni un jeu ni une mascarade, insiste M. Bureau. C'est plus profond que ça. Chacun veut plaire à ce qu'il considère le sexe opposé, parce qu'il est convaincu qu'il n'a pas le bon corps et qu'il est du sexe opposé à son corps."

Le spécialiste nous fait remarquer que le phénomène de la transexualité masculine — sans opération — est plus difficile à vivre que celui de la transexualité féminine, parce qu'une femme réussit à passer plus facilement pour un homme qu'un homme pour une femme.

**Pas d'opération avant 21 ans**

L'équipe du département de sexologie de l'UQAM estime qu'il ne faut pas pratiquer d'interventions chirurgicales sur des transexuels avant l'âge de 21 ans, à cause des dimensions légales et psychologiques de la question.

"A cet âge, l'individu a assez de maturité pour comprendre ce qui se passe et il est encore assez jeune pour s'adapter, bien qu'il soit arrivé qu'on ait opéré exceptionnellement des personnes plus âgées", précise M. Bureau.

La réadaptation du transexuel se fait pendant son évaluation. Il s'habille, ne fût-ce que de temps à autre, selon le nouveau rôle qu'il joue déjà, avant de procéder à des transformations plus radicales. "Il exagère même pendant son apprentissage, comme de porter de longs cils à la plage", observe le sexologue.

Il insiste cependant sur le fait que les transexuels ne sont pas des malades mentaux, ni des psychotiques, ni des névrosés.

"Ce sont, dit-il, des personnes qui souffrent beaucoup, qui sont déprimées et qui ont tendance à rejeter la société, mais leur souffrance est liée à leur problème. En les acceptant et en les appuyant, on les aide à devenir des êtres équilibrés, qui mènent des vies fort satisfaisantes par la suite."

C'est tout le drame humain de la distance et de la tension entre le corps et l'esprit que l'on observe à l'intérieur de la transexualité. M. Bureau regrette cette distinction que l'on fait toujours entre le corps et l'esprit comme si le corps était quelque chose de mauvais qu'il faut rejeter.

Il espère qu'on pourra un jour prévenir ces drames par un dépistage précoce de toute déviation durant l'enfance et l'adolescence. "Le raffinement de la science permettra en outre d'identifier le développement biologique de l'individu et de suppléer au besoin les hormones nécessaires pour qu'il se développe selon son sexe chromosomique", conclut-il.

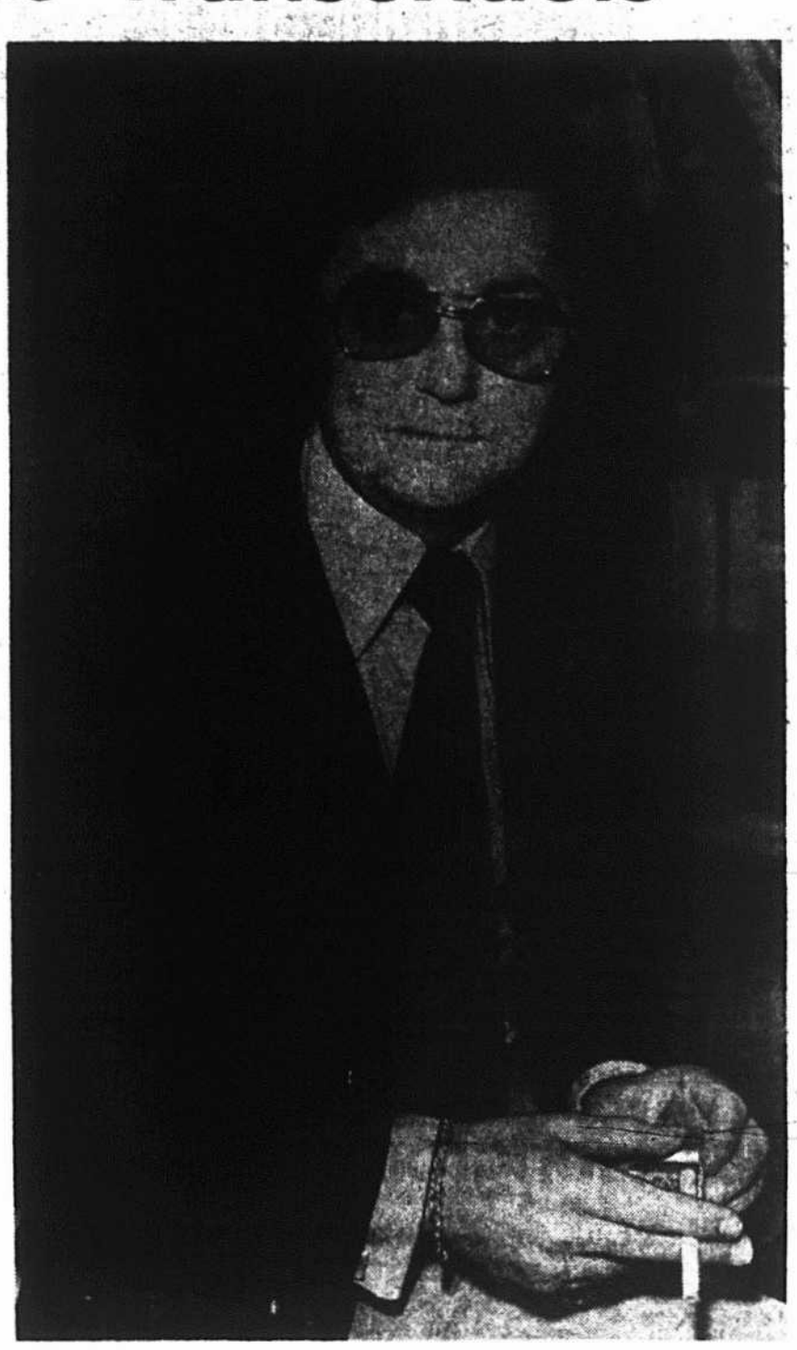

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie à l'UQAM: "Le raffinement de la science permettra un jour de prévenir le drame de la transexulité."

## Méthode d'évaluation du sujet

L'évaluation multodisciplinaire du département de sexologie de l'UQUAM a centré son schème d'évaluation sur toutes les dimensions vitales de la sexualité, mesurées une à une par rapport à la population normale. Des groupes de contrôle servent à cette confrontation.

Un test d'intelligence permet de savoir jusqu'à quel point l'individu peut comprendre le phénomène qui se passe en lui, car c'est une condition nécessaire à la réussite du traitement.

Des biologistes ou des psychophysiologues prennent ensuite la mesure biologique ou somatotype du sujet, c'est-à-dire la forme de son corps. "S'il dépasse d'une façon exagérée les normes acceptables pour un homme ou une femme dans la société en général par exemple, si son corps est trop grand et trop lourd pour devenir celui d'une femme — son adaptation éventuelle ne sera pas favorisée et cela pourrait être une contre-indication", explique M. Jules Bureau, directeur du département de sexologie.

Des microbiologistes mesurent aussi la chromatine sexuelle du sujet, c'est-à-dire le type de gènes qu'il a: chromosomes XX, XY ou encore du genre plus complexe XXY.

Les spécialistes évaluent également son concept corporel sexuel, pour savoir jusqu'à quel point il est satisfait de ses épaules, de son nez, de ses cheveux, etc. "Par exemple, on compare la satisfaction que lui donne son corps au niveau des seins avec celle d'un homme ordinaire, d'une femme ordinaire. S'il se situe à l'extrême, c'est que son corps sexuel ne le satisfait pas", ajoute M. Bureau.

**Importance de la motivation**

L'histoire de l'individu, telle qu'il la raconte, permet d'évaluer sa motivation ou la stabilité de son désir de conversion. "Cette stabilité est très importante parce qu'une ambivalence même passagère serait possiblement une contre-indication; le sujet pourrait vouloir plus tard faire marche-arrière, ce qui soulèverait une série de problèmes", souligne le sexologue.

"Les travailleurs sociaux interrogent habituellement les membres de la famille pour tenter de vérifier jusqu'à quel point il y a eu opposition au désir de l'individu de changer de sexe, et jusqu'à quel point il a lutté contre cette opposition."

Le schème d'évaluation tient compte aussi du degré de satisfaction antérieure de son rôle par rapport à la satisfaction des hommes en général.

"Par exemple, si l'on sait le degré de satisfaction des Québécois dans leur rôle d'hommes et celui des Québécoises dans leur rôle de femmes, on peut déterminer si l'individu qui veut être transformé se situe dans les extrêmes, et par conséquent si l'on doit l'opérer", poursuit M. Bureau.

**Intérêt et désirs sexuels**

On mesure aussi l'intérêt et le désir sexuel d'après l'intensité et la fréquence des rencontres sexuelles, et si elles sont en conformité avec le moi intérieur du sujet. La façon dont il les entrevoit permet d'évaluer chez lui la fantaisie sexuelle.

L'ajustement de l'individu dans les relations interpersonnelles est un autre point important dont tiennent compte les spécialistes. Pour savoir si le transexuel serait rejeté dans l'éventualité d'une opération, les sociologues et les travailleurs sociaux étudient jusqu'à quel point il peut se faire des amis en vivant comme une femme (ou l'inverse), vivre socialement dans son travail, dans sa famille, avec ses anciens amis, etc.

Bref le schème d'évaluation auquel travaille depuis mai dernier l'équipe du département de sexologie à l'UQUAM, permettra d'identifier avec certitude le vrai transexuel. Le résultat de ces travaux sera publié d'ici quelques mois.

# 5 Eglises canadiennes s'opposent au mode actuel d'aide au tiers monde

OTTAWA (PC) — Cinq Eglises canadiennes dénoncent les politiques actuelles "trop polarisées sur le niveau de vie" et le développement du produit national brut.

Selon un mémoire qu'elles ont préparé pour remettre à toutes les personnes qu'elles rencontreront à l'occasion de leur tournée de dix jours dans sept villes canadiennes, ces Eglises prétendent que le Canada devrait s'orienter vers le "bénéfice humain net".

Les Eglises: unie, catholique, presbytérienne, anglicane et luthérienne, s'en prennent notamment à "l'aide enchaînée" que les pays industrialisés, y compris le Canada, offrent aux pays du tiers monde, en invitant le pays bénéficiaire à utiliser les octrois pour l'achat de produits venant du pays donnateur.

Représentant quelque 12.5 millions de chrétiens, elles veulent sensibiliser les Canadiens à l'écart sans cesse grandissant qui existe entre les pays riches et les pays pauvres.

Cette tournée des villes canadiennes commence aujourd'hui, à Ottawa, et durera 10 jours. Les représentants se rendront de la capitale fédérale à Québec, Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, London et Halifax.

**Moment de choisir**

Selon le mémoire préparé pour ces rencontres, le moment est venu pour le Canada "de choisir" et de plus en plus de personnes courageuses doivent s'engager dans le développement mondial, pour une meilleure répartition des richesses.

Rappelant que le quart de la population mondiale contrôle et consomme les trois quarts des ressources et services de cette planète, les Eglises se demandent si le Canada est prêt à mettre fin à cette course vers le maximum de biens pour lutter plutôt en faveur d'une juste distribution de ces biens.

"Notre influence ne devrait-elle pas toujours favoriser les nations en voie de développement au moment des décisions relatives au commerce, au tarif douanier et à la réforme monétaire?" interroge encore le mémoire.

Selon ces Eglises, "le développement exige la justice" et l'appel à la justice s'adresse à tous. "Les inégalités criantes dans la répartition des richesses et services entre les pays constituent une grave injustice, envers l'humanité", précise encore le mémoire.

**Produit national brut**

L'objectif de la croissance économique ou de l'accroissement du produit national brut n'apporte pas automatiquement les bénéfices pour tous et chacun, est-il précisé; surtout en ce qui touche les pays du tiers monde, ce sont constamment les pays industrialisés qui en profitent.

Quant aux grandes corporations qui investissent dans ces pays en voie de développement, "elles s'intéressent plus à retirer le maximum de bénéfices qu'au développement économique du tiers monde", selon elles.

Comme nouvelle règle de développement, il est précisé que le premier objectif "c'est l'homme", c'est-à-dire, la mise en place de conditions matérielles et spirituelles qui permettent "à l'individu et à l'espèce humaine de se réaliser.


SOUFFREZ-VOUS D'ARTHRITE?

Etes-vous à la retraite?
Si oui, nous avons la réponse pour vous.

*LA RÉSIDENCE ST-LAURENT INC.*, (résidence privée, non-subventionnée) est la réponse, au 115 boul. Deguire, Ville St-Laurent, Qué.

Nous avons un bain tourbillon, la possibilité de vous faire faire la physiothérapie nécessaire, le tout dans le confort de vos meubles, de votre décor préféré. Vous n'avez pas à vous déplacer.

De plus, nous avons une gamme d'activités pour vous garder en forme et vous permettre de rencontrer une quantité de gens qui comme vous ont eu une vie active, sont encore actifs, mais sont à la retraite.

Pour en savoir plus long sur les avantages de demeurer à la RÉSIDENCE ST-LAURENT INC. téléphonez-nous ou venez voir nos appartements-modèles.

Nous sommes au 115 boul. Deguire, Ville St-Laurent
Téléphone: (514) 332-3434.

ENCAN
FB DE MOBILIER ET ACCESSOIRES MÉNAGERS FB
En bon état
LUNDI LE 12 MARS, à 10 HEURES

Canapé transformable en velours bleu — buffet antique — mobiliers de salles à dîner, salons, chambres à coucher et cuisines — table de salle à dîner en acajou — appareil de haute fidélité stéréo Kube — radio/tourne-disques combiné — téléviseur/radio/tourne-disques combiné — téléviseur RCA et autres — grande armoire en acajou — vaisselier — bibliothèque — pupitre — commodes — sofa rembourré avec cadre d'acajou — tables Chippendale — paire de petites tables à pannoux — tables de jeux — table cocktail à dessus de marbre — tables gigogne — sofas et fauteuils en osier et autres — causeuse — lits, sommiers et matelas — diverses tables de salons — machine à écrire portative — lampes de toutes sortes — réfrigérateurs — cuisinière électrique — argenterie — vaisselle de porcelaine — miroirs — peintures à l'huile — reproductions — postes de radio à transistors — aspirateur — valises — décorations de toutes sortes — etc., etc.

SESSION SPÉCIALE À 13:30 — VENTE DE TAPIS
Tapis orientaux, de fabrication canadienne et autres.

VISITES PRÉALABLES: Samedi le 10 mars, de 9:30 à 17 heures et durant la vente le lundi.

FRASER BROS. LTD.
4950, rue de la SAVANE et 5025, rue PARÉ
Vaste terrain de stationnement à chaque entrée Tél.: 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Vous mariez votre fille?

Voyez donc ROGER TONOLI Le Château Champlain, l'hôtel de grande classe pour toutes les classes.

878-1688

ALERTE MADAME!

Nous sommes à la recherche de la dame qui alerta l'Agent de Sécurité posté près du Studio de Radio Canada lors de l'incendie des Galeries d'Anjou, lundi le 12 février 1973 vers 6 h. p.m. Nous vous prions Madame, de communiquer avec:

MARC DEMERS
748-7861

Comment prendre soin de votre chat persan.

Les chats persans sont presque aussi populaires que les siamois au Canada et beaucoup de gens trouvent le persan plus sage et plus serein. Son pelage magnifique en fait certainement l'un des plus beaux. Malgré son visage hautain et parfois boudeur, le chat persan est en fait intelligent, dégourdi et taquin.

Comment lui faire un "égratignoir".

Couvrez une bûche ou une planche de tapis ou de jute épaisse. Votre persan s'y fera les griffes avec plaisir et vos meubles resteront intacts. L'égratignoir doit être assez haut pour que le chat puisse s'étirer de toute sa longueur en s'en servant.

Que votre chat soit de race ou ordinaire, la nourriture KAL KAN* lui plaira. C'est une nourriture pour chat de qualité supérieure qui comprend tout un assortiment de saveurs.

Seul Kal Kan peut faire vrrraiment ronronner votre persan.

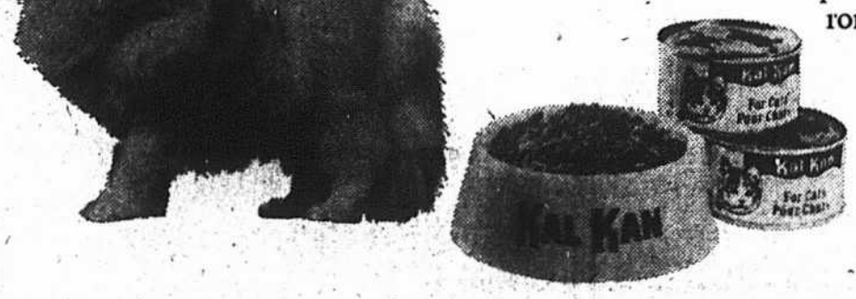


Nous aimons les chats et les chats nous aiment.

*Marque déposée au Canada

# La Sagouine revient

"La Sagouine" d'Antonine Maillet. Mise en scène d'Eugène Gallant. Costumes de Rita Scalabrini. Avec Viola Léger. A l'affiche au Théâtre du Rideau Vert.

THÉâTRE

par Martial DASSYLVA

Nous avions fait sa connaissance en octobre dernier à l'occasion d'une courte visite à Montréal sous les auspices du Centre d'essai des auteurs dramatiques.

Elle est revenue et, cette fois-ci, elle sera plus d'un bon mois (jusqu'au 14 avril plus précisément) sur la scène du Rideau Vert, avec sa moppe, son seau, son breyant, sa coiffe, ses sabots.

Elle a l'air bien portante, même si elle souffre toujours, la nuit surtout, de douleurs dans le ventre et en bas de "l'échine". En tout cas elle a promis qu'elle ira bientôt voir un "espècialiste pour le ventre".

Elle a les mains blanches, "la face nouère et la peau craquée", mais elle n'a rien perdu de son bagoût. Elle est toujours très forte en "goule": frondeuse comme un capucin en rupture de ban, jaseuse comme trois pies ensemble, elle ne sait pas "parler en grandeur", comme elle dit, mais son parler a une grandeur qui vous éblouit.

Elle a 72 ans. Elle parle de "sa courte vie", de ses ménages chez la femme du docteur, de ses Noëls avec le "gravaphône", d'un encan de bancs d'église qui vire à l'émeute, de la Sainte, sa voisine, qui a décidé de se tailler une place au paradis, du Père Léopold qui ne fait pas de chichis et ne raconte pas "d'histoires saintes".

Elle cause d'un recensement où elle n'a pu faire accepter sa nationalité, de son mari Gapi qui jongle beaucoup et ronchonne deux fois plus, de sa jeunesse qui a vite filé, des moyens pas toujours catholiques qu'elle a dû employer pour gagner sa vie, rajustant du même coup ses "idéals à ses moyens", des douze enfants qu'elle a mis au monde, des neuf qui sont morts dans les langes avant d'avoir ouvert les yeux et des trois qu'elle a réchappés, du printemps qui fait espérer, du Bon Dieu qui "est infinitivement bon et infinitivement aimable et que le péché y déplaît", du ciel, de l'enfer, des prêtres, de sa vie et de la vie, de sa mort et de la mort.

C'est une nature, un symbole vivant, une figure légendaire, un porte-parole, un reproche et une affirmation.

Viola Léger lui prête des traits, un visage, des tics, une voix et une présence physique absolument prodigieuse.

Elle s'appelle la Sagouine. Elle a peut-être existé; Antonine Maillet, de Bouctouche, lui a pourtant donné, en même temps qu'un deuxième souffle, une dimension épique. Elle est unique et diverse, dépareillée et ordinaire, sublime et familière. Elle convainc, elle emporte, elle suscite l'admiration, le respect et l'affection.

Si vous voulez rater le spectacle de la saison, arrangez-vous pour ne pas vous rendre à la salle de la rue Saint-Denis !

Viola Léger, la prodigieuse Sagouine.

# Edith Selig, un certain maniérisme

MUSIQUE

EDITH SELIG, soprano. Au piano: John Newmark. Hier après-midi, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation du Ladies' Morning Musical Club.
PROGRAMME
Airs extraits du "De profundis" (Delalande), de "Thésée" (Lully), du "Dépit généreux" (Montéclair) et d' "Orfeo nell'inferni" (Campra).
Lieder de Mendelssohn: "Der Mond", "Neue Liebe", "Volkslied" et "Hexenlied".
"Cinq Poèmes d'Anna Akhmatova", op. 27 (1916) (Prokofiev).
Mélodies d'Albert Roussel: "Le Bachelier de Salamanque", "Réponse d'une épouse sage", "Ode à un jeune gentilhomme" et "Coeur en péril".
"Ariettes oubliées" (1888) (Debussy).

par Claude GINGRAS

Nous connaissons déjà le soprano français Edith Selig par les tournées qu'elle effectua ici pour les Jeunesses musicales. Présentée hier après-midi par le Ladies' Morning Musical Club, Mlle Selig avait choisi un programme convenant à son tempérament et à son type de voix, un programme indiquant une haute culture musicale et un goût pour l'inédit.

Il y avait dans ce choix un bon nombre d'oeuvres que, personnellement, je ne prends guère de plaisir à entendre, mais ce sont là néanmoins des oeuvres qui ont leur place dans l'histoire de la musique et, partant, dans un récital comme celui-là. Car des sociétés telles que le Ladies' Morning s'adressent à un public assez particulier, qui n'est pas le grand public,

Edith Selig, soprano français.

et qui est donc prêt à écouter les airs anciens de Lully et les autres, les mélodies d'Albert Roussel et ce cycle de Prokofiev datant de la période de sa "Symphonie classique".

Le programme d'Edith Selig couvrait plus de deux siècles de musique et on peut dire que la chanteuse a continuellement fait preuve d'une bonne connaissance des divers styles. Néanmoins, son interprétation, dans l'ensemble, ne m'a pas paru entièrement convaincante. On sentait derrière la voix une bonne formation, mais cette voix elle-même était un peu sèche et même forcée à l'aigu.

Par ailleurs, la chanteuse ne s'était pas complètement pénétrée des textes à transmettre: à preuve, sa fréquente consultation de la partition pendant qu'elle chantait (comment un acteur qui lirait son texte pourrait-il nous convaincre qu'il possède parfaitement son personnage?...).

Sa prononciation allemande était fort soignée mais sa diction française l'était moins. Résultat: le si beau texte de Verlaine (dans les "Ariettes oubliées", de Debussy) ne passait pas.

On aura noté enfin, dans sa façon de chanter, un certain maniérisme, qui est, bien sûr — mais hélas! — caractéristique des chanteuses françaises en général.

La notice biographique d'Edith Selig nous apprend qu'elle détient des diplômes de licenciée ès-sciences et d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de Chimie de Strasbourg (où elle est née) et je dirais que, chez elle, la femme de sciences a marqué d'une certaine façon la musicienne...

Au piano, John Newmark a été, comme il l'est toujours, impeccable de précision, de sensibilité et d'équilibre, mais l'on sentait aussi que cette collaboration ne l'avait pas inspiré outre mesure.

# "Dernier Tango" sera présenté à Montréal...

Le film "Dernier tango à Paris" a été accepté par le Bureau de surveillance du cinéma québécois et sera présenté dans deux cinémas de Montréal, a-t-on annoncé hier.

Le président du Bureau, M. André Guérin, a déclaré que seulement les personnes âgées de 18 ans et plus seront autorisées à assister à la projection de ce film discuté mettant en vedette Marlon Brando.

Une version française et une version anglaise du film seront projetées dans la métropole.

Le film a fait beaucoup de bruit aux Etats-Unis. EnItalie également où il a été saisi et a par la suite pu être projeté sur les écrans.

RADIO FM

| | | | |
|---|---|---|---|
| CFQR | 92.5 | CKMF | 94.3 |
| CBM | 95.1 | CJFM | 95.9 |
| CKVL | 96.0 | CHOM | 97.7 |
| CHRC | 98.1 | CBF | 100.7 |
| CHLT | 102.7 | CFDM | 104.3 |
| CFGL | 105.7 | | |

**5:30 CBF — Jazz et Blues**
"Goin' South" (Hooker): Lee Hooker. — "The Blues Ain't Nothing But A Woman Crying For Her Man" (Williams): Dinah Washington. — "Tough Time" (Brim): John Brim. — "Korea Blues" (J. B. Lenoir): J. B. Lenoir. — "Dust my Broom" (James): Elmore James — "African Sunrise" (Nelson): Count Basie.

**6:00 CBF — Prélude au soir**
Ciaconna en ré majeur (Fux): Igor Kipnis, clavecin. — "Invitation à la danse" (Weber); orch. de la Radio de Berlin, dir. Fricsay. — Quatuor en fa majeur (2e mouv.) (Ravel): Quatuor Juilliard.

**7:00 CBF — Les musiciens par eux-mêmes**
Interview avec Bernard Ringeissen, pianiste, par Jean Deschamps.

**8:30 CBF — Concert symphonique**
"L'Horoscope" (Matton): "Rhapsodie sur un thème de Paganini", op. 43 (Rachmaninov), Symphonie no 2 en do majeur, op. 61 (Schumann): Arthur Ozolins, piano, et orch. symph. de Toronto, dir. Ancerl.

**9:00 CFDM — Place des Arts**
Concert de jazz: le pianiste français Claude Bolling.

**9:15 CKVL — Albums du nouveau jazz**
Tel que présenté par votre animateur Larry Fredericks et les orchestres de Walter Bishop Jr, Jeremy Steig, Mose Allison entre autres. (Jusqu'à 2 h. a.m.).
**CFDM — L'Art et le monde**
Festival de Belgique; sonate pour cordes du compositeur anglais William Walton.

**11:03 CBF — Les chefs-d'oeuvre de la musique**
"Symphonie de danses" (Lesur): orch. de chambre de l'ORTF, dir. Lindenberg. — Symphonie no 2 "Le Double" (Dutilleux): orch. des Concerts Lamoureux de Paris, dir. Munch.

**12:08 a.m. — CBF — Vienne la nuit**
La vie et l'oeuvre d'Haendel. Concerto grosso, op. 6 no 7: orch. Bach de Munich, dir. Richter. — Concerto pour orgue et orch., op. 7 no 5: Rudolf Ewerhart et le Collegium Aureum, dir. Mayer. — Concerto grosso op. 6 no 8: orch. Bach de Munich, dir. Richter.

**SAMEDI**

**9:05 a.m. - CBF — En vedette**
Bertrand Bédard.

**11:03 CBF — Chronique du disque**
Invité: Pierre Rolland. Concerto grosso, op. 3 no 1 (2 premiers mouv.) (Haendel): English Chamber Orch., dir. Leppard. — "La Passion selon Saint Jean" (conclusion) (Demantius): Stuttgarter Kantatenchor, dir. Langenbeck. — Quintette pour hautbois, clarinette et basson (3 premiers mouv.) (Arrieu): Quintette à vents des Flandres. — Sinfonia concertante (andante) et Sinfonia no 89 (Haydn): Istvan Engl, hautbois; Igor Ozim, violon; Laszlo Baranyai, basson; Zoltan Racz, violoncelle, et orch. philh. Hungarica, dir. Dorati.

**12:05 CBF — Jazz en liberté**
Le Festival de l'Union Européenne de Radio-diffusion. Concert présenté à l'ORTF en novembre 1972. Avec la participation entre autres de Peter Appleyard, vibraphoniste.

**2:00 CBF — Musique des nations**
Danses et chants folkloriques hongrois avec orch. tzigane, dir. Sandor Lakatos; Choeurs et orch. de l'Ens. folklorique national hongrois, dir. Imre Csenki et Gabor Baross.

**3:00 CBF — Gravures immortelles**
"Ave Christe" (Des Prés): choeur, dir. Hahn. — Extr. du "Jardin des délices de la nouvelle chanson allemande" (Hassler): Capella Lipsiensis, dir. Knothe. — "Missa Carminum" (Isaac): Willi Trader.

**4:00 CBF — Musique canadienne**
"Images of Childhood" (Rathburn): orch. de Radio-Canada à Winnipeg, dir. Wild. — Symphonie pour cordes (Turner): orch. de Radio-Canada à Vancouver, dir. Avison. — "From Dreams of Brass" (Beecroft): Barry Morse, Mary Morrison, choeurs et orch. symph. de Radio-Canada, dir. Avison.


L'HISTOIRE D'UN JEUNE HOMME QUI S'INTÉRESSE PRINCIPALEMENT À L'ULTRA-VIOLENCE ET À BEETHOVEN!
18 ANS Adultes

Un film de STANLEY KUBRICK
ORANGE MÉCANIQUE
"A Clockwork Orange."
SAM-DIM: 1.45 - 4.10 - 7.00 - 9.30
LUN-VEN: 7.00 - 9.30
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

les films mutuels presentent
14 ANS

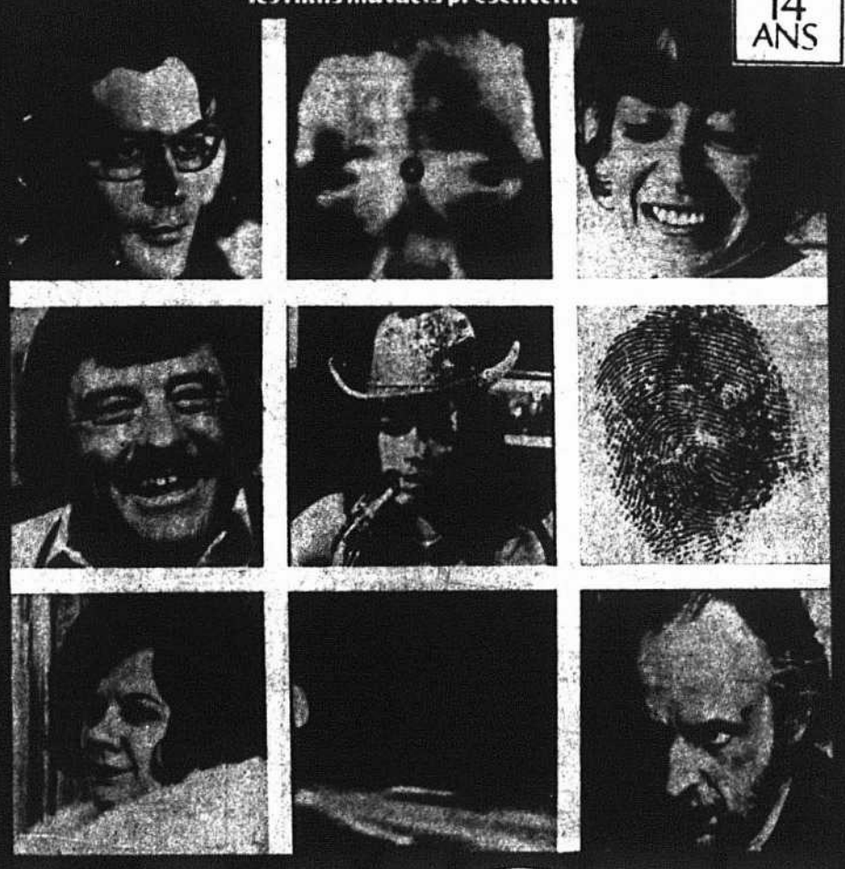

LA MORT D'UN BUCHERON
un film de gilles carle
carole laure
daniel pilon willie lamothe
marcel sabourin pauline julien
denise filiatrault
LAISSEZ PASSER NON VALABLES
Une production CARLE LAMY
BERRI LAVAL GREENFIELD PARK

Aucune position ne les rebutait! . . .
18 ans adultes

MARY WORTHINGTON LEE KORI couleur
SEX & the OFFICE GIRL
aussi 2e film en couleur
programme continuel dès 12:00. Sam. et Dim. sem. 6:30, 8:00, 9:35
ROUTE 11A AU NORD DU PONT DE CARTIERVILLE
CINE CHOMEDEY 360 LABELLE Blvd. 681-1888
CAPITOL BEAUHARNOIS 99 rue St-LAURENT 429-3965


# HORAIRES

## CINÉMA

ALOUETTE : "La grande maffia" : 14:55, 18:10, 21:25. "De la part des copains" : 13:15, 16:30, 19:45.
ANJOU : "Nicolas et Alexandra": 20:00.
ARLEQUIN : "Les cinglés de retour à l'hôpital" : 14:55, 18:30, 22:00. "Qui êtes-vous Inspecteur Chandler ?" : 13:00, 16:30, 20:00.
ATWATER (cinéma 1): "Diamonds are forever": 12:30, 17:00, 21:30. "On Her Majesty's Service": 14:30, 19:10.
ATWATER (cinéma 2) : "Man of la Mancha".
AVENUE: "Pete 'n' Tillie": 13:00, 15:05 17:05, 19:20, 21:30.
BEAVER : "Sexual Freedom in Denmark": midi, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
BERRI : "La mort d'un bûcheron": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BIJOU : "Les félines" : 12:50, 15:59, 18:48, 21:57. "Dans la poussière du soleil" : 14:14, 17:23, 20:32.
BONAVENTURE : "Love Pill": 12:05, 13:35, 15:15, 16:50, 18:25, 20:05, 21:40.
CANADIEN : "Les putains aussi ...: 14:30, 18:10, 21:50. "Capitaine Apache": 12:45, 16:25, 20:10.
CHAMPLAIN : "Le parrain": 13:00, 16:40, 20:25.
CHATEAU : "Cosa Nostra, le dossier Valachi": 13:20, 15:45, 18:15, 20:50.
CHEVALIER : "Taureau" : 12:38, 15:03, 17:28, 19:53, 21:50.
CINEMA CINQ: "Heat": 19:30, 21:30.
CINEMA DE PARIS: "Quiet days in Clichy": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
CINEMA 7e ART : "Les Smattes" : 18:15, 21:45. "Ça n'arrive qu'aux autres" : 19:59.
CINEMAS DU VIEUX MONTREAL : (Studio A) : "Les Faucons" : 19:00. "Les Camisards" : 21:00.
(Studio B) : "Tendres chasseurs" : 19:00. "Charles mort ou vif" : 21:00.
Classiques : "Metropolis", "La tragédie de la mine" : 12:30, 15:00, 17:00, 23:00.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Vent d'Est" : 19:30. "Les mains nettes". "Félix Leclerc, troubadour" : "Fred Barry, comédien". "Anna la bonne" : 21:30.
COMMODORE : "Les aventures d'un producteur de films roses". "Dr Taton et ses compagnes de jeu". "Baby Vicky".
COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Lady Sings the Blues": 13:00, 15:00, 18:00, 20:40.
COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Cabaret" : 13:35, 16:00, 18:25, 20:50.
CREMAZIE : "César et Rosalie" : 19:30, 21:30.
DAUPHIN : Salle Renoir : "Franz": 19:30, 21:30.
Salle McLaren : "Il était une fois dans l'Ouest" : 18:00, 21:00.
ELECTRA: "Les amants de l'île du diable": 12:15, 15:25, 18:35, 21:45. "Les amazones du désir": 13:55, 17:05, 20:15.
ELYSEE : Salle Resnais: "Le charme discret de la bourgeoisie": 19:30, 21:30.
Salle Eisenstein: "L'amour l'après-midi": 19:30, 21:30.
EROS: "Flesh pot on 42nd street": 13:15, 16:00, 18:50, 21:34. "Seven days too long": 14:35, 17:20, 20:10.
EVE : "The Happy Hookers from Amsterdam" : 10:00, 12:50, 15:45, 18:35, 21:30. "The Hang up" : 11:30, 14:30, 17:20, 20:15.
FESTIVAL: "Heat": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
FLEUR DE LYS: "Les fous du stade": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
GRANADA : "La grande maffia". "De la part des copains" : 18:00.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "J'ai mon voyage" : 18:00, 20:00, 22:00.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "La mort d'un bûcheron": 19:00, 21:00.
GUY : "Millionnaire Women" : 12:00, 14:28, 16:56, 19:25, 21:57. "Let's play doctor": 13:19, 15:47, 18:15, 20:48.
IMPERIAL : "Un flic" : 12:45, 14:50, 17:00, 19:10, 21:20.
JEAN-TALON: "Sissi face à son destin": 19:05, 21:30.
KENT : "Sounder" : 13:00, 14:55, 16:55, 19:00, 21:00.
LA SCALA : "Jeunes filles au couvent": 12:45, 15:54, 18:58, 22:05. "Ah, si j'étais restée pucelle": 14:15, 17:25, 20:30.
LAVAL (cinéma 1): "J'ai mon voyage": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
LAVAL (cinéma 2): "La mort d'un bûcheron": 19:00, 21:00.
LOEW'S : "The Thief who came to dinner" : 10:35, 12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:30.
LONGUEUIL : "Les pétroleuses". "Vertige pour un tueur": 19:30.
LUCERNE : "Junior Bonner". "Ben" : 18:20.
MAISONNEUVE: "Sissi face à son destin" : 1905, 21:30.
MAXI : "Bonnie and Clyde" : 18:30, 22:30. "Bullitt" : 20:30.
MERCIER: "Orange mécanique": 19:00, 21:30.
MIDI-MINUIT : "Le maître d'école amoureux": 13:10, 16:25, 19:45. "Caresses interdites": 14:45, 18:00, 21:20.
MONKLAND: "The New Centurions": 14:30, 18:20, 22:10. "The Burglars": 12:45, 16:25, 20:15.
MUSEE D'ART CONTEMPORAIN : Festival du film d'animation : 13:00.
OUTREMONT : "Straw Dogs" : 19:00. "Little Big Man" : 21:30.
PALACE: "Poseidon Adventure": 10:30, 14:30, 16:45, 18:55, 21:15.
PAPINEAU : "J'ai mon voyage" : 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
PARC : "Les amazones du désir" : 18:35, 21:45. "Les amants de l'île du diable" : 20:00.
PARISIEN : "J'ai mon voyage": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
PIERROT : "Soleil rouge": 16:50, 19:00, 21:28.
PIGALLE : "Caresses interdites" : 10:40, 14:55, 18:10, 21:25. "Maître d'école amoureux": 10:10, 13:25, 16:40, 19:55.
PLACE DU CANADA : "Carry on round the band" : 19:30, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE : "Play as it pays" : 12:45, 14:25, 16:05, 17:50, 19:40, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "The Emigrants": 12:10, 14:50, 17:30, 20:10.
PLAZA : "Les putains aussi": 14:30, 18:10, 21:50. "Capitaine Apache": 12:45, 16:25, 20:10.
PUSSYCAT : "Like mother, like daughter": 12:00, 14:53, 17:43, 20:36. "We a family": 13:30, 16:23, 19:10, 22:00.
REGAL : "Les aventures d'un producteur de films roses". "Dr Taton et ses compagnes de jeu". "Baby Vicky".
REX : "Pour quelques dollars de plus" : 20:55. "Pour une poignée de dollars" : 19:00.
RITZ : "Les cinglés de retour à l'hôpital". "Qui êtes-vous Inspecteur Chandler ?" : 18:00.
RIVOLI : "Une saison dans la vie d'Emmanuel" : 12:45, 14:25, 16:15, 18:00, 19:50, 21:35.
SAINT-DENIS : "Pas de pitié pour les héros" : 13:10, 16:43, 20:16. "Les grenouilles" : 14:53, 18:26, 21:59.
SAVOY : "Junior Bonner". "Ben" : 18:05.
SEVILLE : "Song of Norway" : 20:30.
SNOWDON : "Two women in Gold". 13:20, 15:15, 17:15, 19:10, 21:10.
VAN HORNE : "Doctor Zhivago": 13:00, 16:30, 20:00.
VENDOME: "Cabaret": 12:35, 14:40, 16:55, 19:05, 21:20.
VERDI : "Macbeth" : 19:00, 21:30.
VERDUN : "Le parrain" : 20:00.
VERSAILLES : Salle rouge: "Les pétroleuses". "Cinq pour l'enfer": 18:05.
Salle bleue : "J'ai mon voyage": 18:00, 20:00, 22:00.
VIAU : "Les machines du diable". "Enquête sur la vie des écolières". "La possédée".
VIDEOGRAPHE : "De c'côté-ci d'la rivière" : 20:00.
WESTMOUNT : "Save the Tiger": 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
WESTMOUNT SQUARE : "Avanti" : 13:10, 15:40, 18:10, 20:50.
YORK: "Steelyard Blues": 13:35, 15:30, 17:25, 19:20, 21:25.

## MUSIQUE

UNIVERSITE McGILL (Redpath Hall, rue McTavish) — Ce soir à 20h30: Dorothy Morton et Esther Mather, pianistes-duettistes et Sabina Tauer Ratner, musicologue. Conférence-concert sur Camille Saint-Saëns.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE (320, rue Vincent-d'Indy, Outremont) — Ce soir à 20 h 30 : Orchestre de Radio-Canada. Chef d'orchestre : Roland Leduc. Solistes : Anna Chornodolska, soprano, et Gisela Depkat, violoncelliste. Programme consacré à Haydn : ouverture d'"Acise Galatea", Symphonie no 67, scène de "Cérénice" et Concerto en ré majeur pour violoncelle et orchestre. Dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada.

## THÉâTRE

CENTAUR (453, St-François-Xavier) — "Autumn at Altenburg", de Donald Garrett, 20h.
LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène): "Plan a Little Murder" de Jack H. Crisp: 20h.30.
THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (84 ouest, Ste-Catherine) — Aujourd'hui, à 12 h 15 "Jouez-moi d'amour" de Jean Barbeau. "Macbett" d'Eugène Ionesco : 20h.
THEATRE DU RIDEAU VERT (1664, St-Denis) — "La Sagouine", d'Antonine Maillet : 20 h.
THEATRE NATIONAL (1220 est, Sainte-Catherine) — Ce soir à 20 h, "Maître Puntila et son valet Matti", de Brecht. Exercice public des élèves du Conservatoire d'art dramatique.

## VARIÉTÉS

CHATEAU CHAMPLAIN : (Cal'Canc') — "Revue d'hiver".
HOTEL REINE-ELISABETH: (salle Bonaventure) — Spectacle russe Vahé Djerrahian.
HOTEL BONAVENTURE (Salle Le Portage) — Beverlee Brown.
LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — Tex.: 21h.
LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Ste-Catherine) — "Quotient 135", revue de Raymond Lévesque avec l'auteur, Denyse Proulx, Jacqueline Lemieux.
CASANOUS (485 ouest, Sherbrooke) — Dr Landry from la Sainte-Trinité : 22:30.

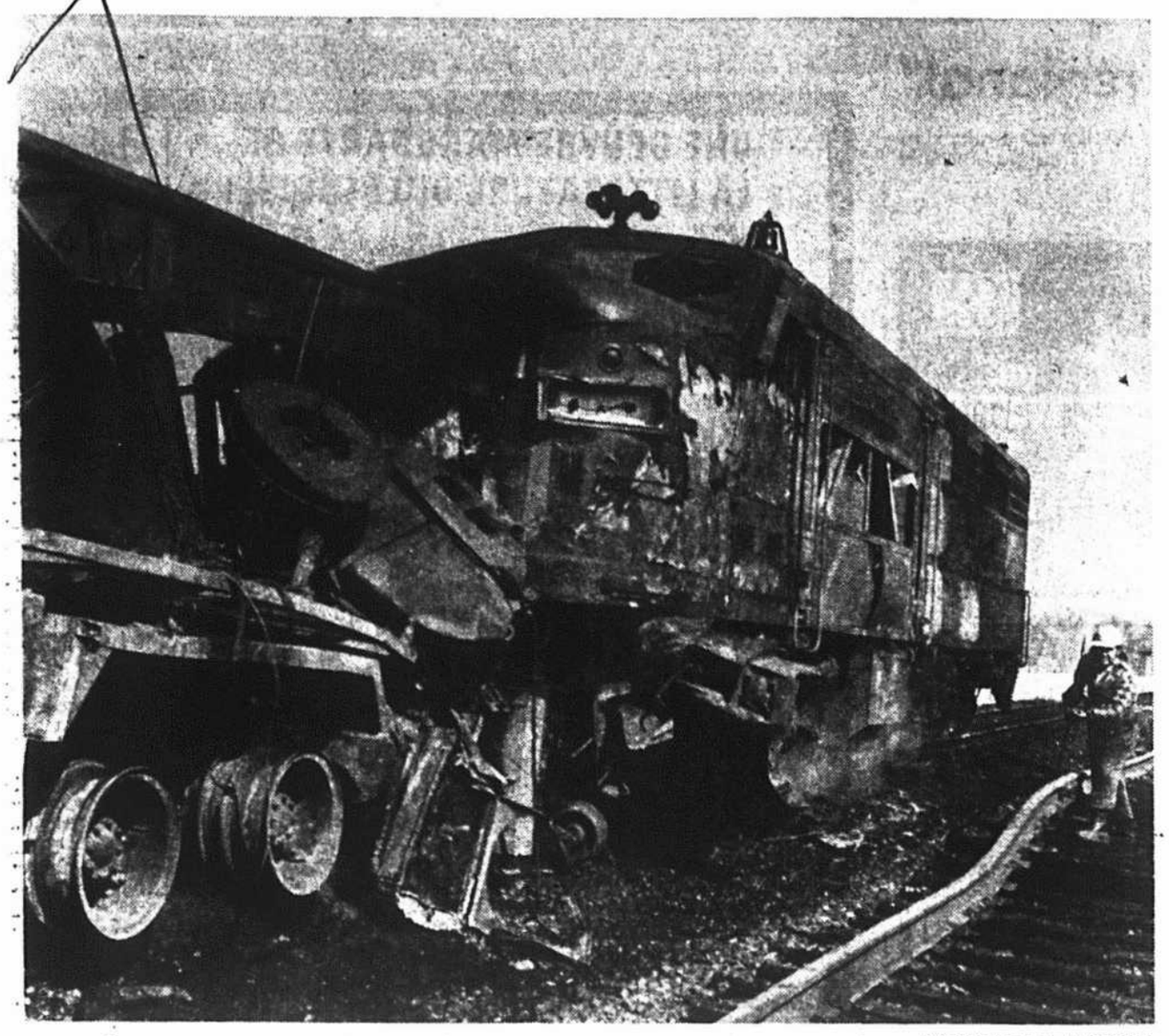

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La flèche de la grue du camion débroussailleur a traversé de part en part la cabine de la locomotive, qui a été la proie des flammes. C'est d'ailleurs à plus d'un mille du lieu de l'impact que le convoi de voyageurs s'est arrêté. Sur la photo, des employés des Chemins de fer nationaux s'affairent à remplacer les tronçons de voies tordues par la chaleur intense causée par l'incendie, de manière à rendre la voie ferrée réutilisable.

# Collision à Coteau-du-Lac: un mort et un blessé

par Georges LAMON

Le conducteur de la locomotive d'un train de voyageurs des Chemins de fer nationaux est mort carbonisé à la suite d'une collision ferroviaire survenue, hier à 9 h. 52 du matin, à Coteau-du-Lac, à une trentaine de milles à l'ouest de Montréal.

Il s'agit de M. J.H. Comrie, de Verdun, âgé de 53 ans, qui comptait 27 années de service aux Chemins de fer nationaux.

Son adjoint, le chauffeur, M. E.H. Abbott, a eu plus de chance que son infortuné compagnon; il s'en est miraculeusement tiré avec une fracture du bras et a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Le train "Lakeshore 51" qui avait 300 passagers à son bord assurait la liaison Montréal-Toronto; il avait quitté la métropole à neuf heures et devait arriver dans la Ville reine à 14 h 59.

**Passage à niveau**

L'accident s'est produit à un passage à niveau de Coteau-du-Lac, à l'intersection des routes 20 et 201.

Un camion débroussailleur muni d'une grue, véhicule qui peut circuler aussi bien sur rails que sur roues, et qui est employé pour l'émondage des arbres le long de la voie ferrée, se trouvait sur la voie empruntée par le train de voyageurs. Les trois employés des Chemins de fer nationaux n'ont eu que le temps de se jeter de côté avant l'impact.

La locomotive a immédiatement pris feu au moment de l'impact et a poussé dans son élan le camion sur une distance de plus d'un mille avant de s'arrêter.

Aucun voyageur n'a été blessé dans cette collision qui a néanmoins nécessité la venue des pompiers de Coteau-du-Lac pour éteindre l'incendie qui s'était déclaré dans la locomotive.

Sous l'impact, la flèche de la grue a traversé de part en part la cabine de la locomotive; on aurait dit qu'elle était soudée.

**Ramenés à Montréal**

Les wagons de voyageurs ont immédiatement été détachés de la locomotive en flammes; ils ont par la suite été accrochés au Rapido qui a ramené les passagers à Montréal. Ils en seront donc quittes pour un retard de deux reures sur leur horaire.

Immédiatement après l'accident, les employés des Chemins de fer nationaux se sont mis à l'oeuvre pour rendre les voies réutilisables au trafic ferroviaire.

# COFI: le Québec dépend d'Ottawa

QUEBEC — Le gouvernement du Québec ne peut augmenter la durée d'apprentissage du français dans les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) sans l'autorisation du gouvernement fédéral, qui finance entièrement cet enseignement.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, en réponse à une question du porte-parole du groupe parlementaire du Partié québécois, M. Camille Laurin, député de Bourget.

M. Bienvenue a ajouté que le Québec avait engagé des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet des COFI et qu'il espérait en arriver à une entente avec Ottawa sur la durée des cours.

**TARZAN**

**LE PAPA DE LILI**

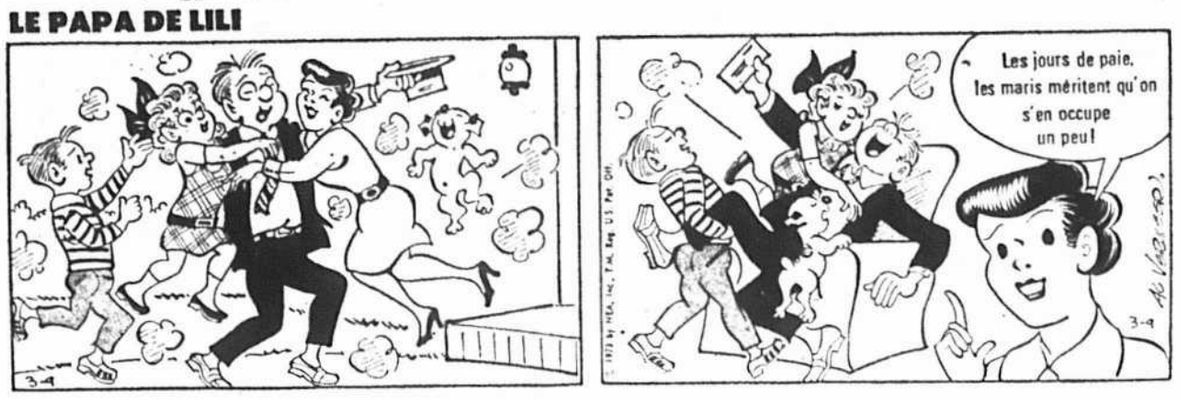


**KELLY**

**FERDINAND**

**PHILOMÈNE**

**PEANUTS**

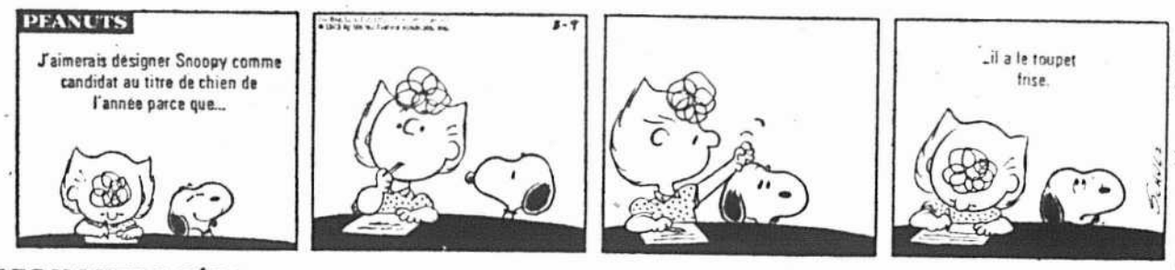


**LES NAUFRAGÉS**

**BOZO**

**MON ONCLE**

**LES MICROBES** par Michel Rossi

gratis de la part de BIC

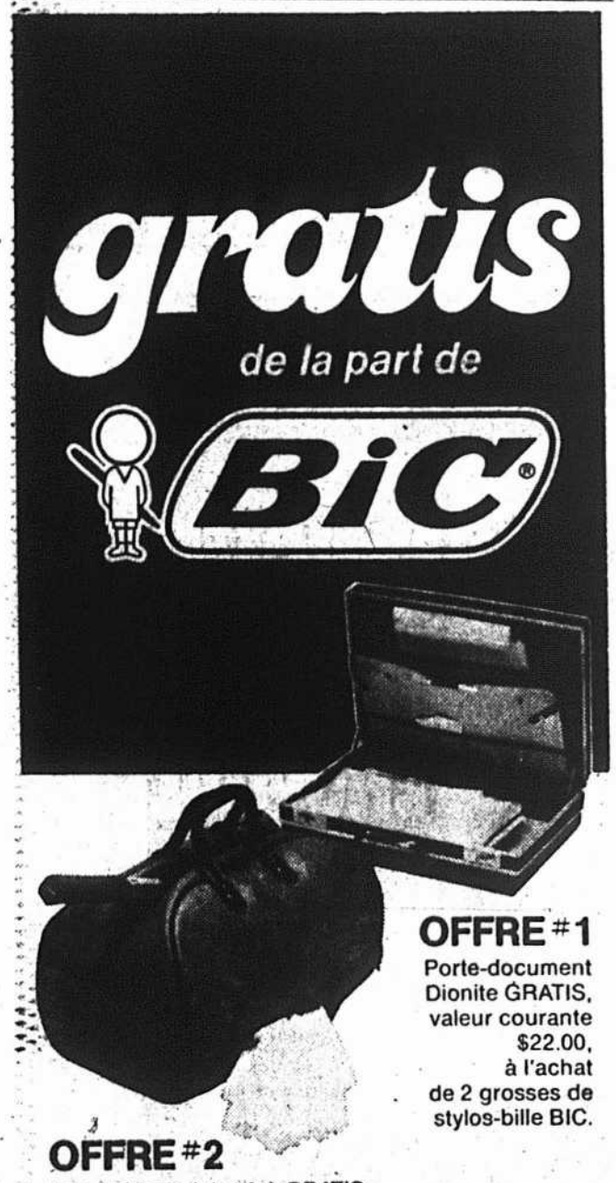

**OFFRE #1**
Porte-document Dionite GRATIS, valeur courante $22.00, à l'achat de 2 grosses de stylos-bille BIC.

**OFFRE #2**
Sac de sport Atlantic* GRATIS, valeur courante $14.00, à l'achat de 1 grosse de stylos-bille BIC.

*Une division de Cooper.

Seulement par l'entremise de votre fournisseur d'articles de bureau.
Offre valable jusqu'à épuisement du stock.

BIC PEN OF CANADA LIMITED / DU CANADA LIMITÉE
TORONTO, ONTARIO
75H-1F

**REFRIGERATION**
**MECANICIENS DE CLIMATISATION**
Possédant expérience de tous aspects des applications Freon (Freon Applications). Plus de 4 ans d'expérience souhaitable — Les plus hauts salaires, vacances payées, autres avantages sociaux.
**HALIFAX HEATING & AIR CONDITIONING COMPANY LIMITED**
**BOX 908, ARMDALE, NOVA SCOTIA**

**Plan d'amaigrissement Recette à domicile**

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Utilisez ce menu diététique maison. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le carton vidé pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

**Pour une réunion de famille?**
**Voyez donc ROGER TONOLI Le Château Champlain, l'hôtel de grande classe pour toutes les classes.**
**878-1688**

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro
de carte CHARGEX en commandant votre annonce
CHARGEX



la presse
MONTREAL, VENDREDI
9 MARS 1973
89e ANNEE — No 58



# La CEE et les USA s'affrontent aujourd'hui

La première des choses que les neuf du Marché commun demanderont aujourd'hui à Paris aux Etats-Unis sera de soutenir le cours du dollar, ce que Washington ne faisait plus depuis le 15 août 1971, apprend-on de bonne source dans les couloirs du Conseil des ministres des Finances de la CEE.

La demande ne sera pas formulée de cette façon. On apprend de source britannique que les Européens n'ont pas mis au point une liste de demandes, mais seulement de sujets à discuter. Le premier de ces sujets est la nécessité pour tous les pays (donc pour les Etats-Unis) de soutenir la monnaie américaine. Mais si tous les pays (donc également les Européens) soutiennent le dollar, il n'y aura pas de flottation concertée des monnaies de la communauté.

Les Américains n'ayant pas encore formulé leur point de vue, les solutions européennes restent d'actualité, remarquent les observateurs. La réunion de dimanche à Bruxelles, pour mettre ces solutions au point, est maintenue.

**Position de la CEE**

Les ministres des Finances des neuf se sont mis d'accord sur la position que les pays de la Communauté économique européenne défendront aujourd'hui à Paris, face aux Etats-Unis, au cours de la réunion qui doit permettre de trouver des solutions à la crise monétaire internationale.

Cette position commune s'articulera en trois points :

- la défense par tous les pays, donc les Etats-Unis, de la parité du dollar;
- le contrôle des liquidités internes;
- le contrôle des mouvements de capitaux à court terme.

Cette position des Etats membres de la communauté sera présentée à Paris par le président en exercice du Conseil des ministres des neuf, M. Willy de Clercq, de Belgique.

**Bonne volonté**

Les Etats-Unis, dit-on, seraient prêts à faire preuve d'une certaine bonne volonté, mais de l'aveu même des milieux communautaires on ne s'illusionne pas outre-mesure. En fait, on s'attend à tout, même à voir les Américains demander tout de go des concessions commerciales pour réduire le déficit de leur balance des paiements. On n'exclut pas non plus, si les Américains n'acceptent pas de soutenir les parités résultant de la dernière dévaluation du dollar, la nécessité de laisser flotter toutes les monnaies européennes, encore qu'une opposition croissante à un tel expédient se manifeste au sein de la communauté.

Mais, si la flottation commune paraît difficile, il n'est pas impossible que certains pays laissent unilatéralement flotter leur devise.

## La crise MONÉTAIRE

C'est le cas de l'Allemagne occidentale qui a clairement laissé entendre que, si aucun accord n'intervenait sur une flottation commune, elle n'aura d'autre choix que de laisser flotter le mark non seulement contre le dollar mais contre toutes les autres devises, y compris celles des collègues de la CEE. Evidemment, si le mark prend encore plus de valeur par rapport au dollar, le coût des exportations allemandes aux Etats-Unis en sera accru d'autant. Il en sera de même pour les exportations allemandes dans les autres pays du Marché commun.

**Position américaine**

La réunion de Paris ne constitue d'ailleurs qu'une étape pour les Américains puisque les responsables monétaires des pays industriels et des pays en voie de développement se rencontreront à nouveau ce mois-ci à Washington au sein du comité des vingt, du 14 au 16 au niveau des experts et du 26 au 27 au niveau des ministres.

A partir des demandes européennes et japonaises, on estime, à Washington, que les points suivants seront abordés à Paris :

- Défense du dollar. Les Etats-Unis pourraient accepter d'intervenir à nouveau sur les marchés de change. Mais rien n'indique que les Américains soient prêts à s'endetter lourdement pour assurer un soutien autre que symbolique;
- Discipline monétaire et budgétaire. Les Américains feront valoir que l'économie américaine est déjà soumise à des restrictions en matière de budget, de progression de la masse monétaire, et de contrôle des prix et des salaires. La hausse des taux d'intérêt qui s'accentue aux Etats-Unis va également dans le sens souhaité par les partenaires de Washington;
- Contrôles sur les mouvements de capitaux. Il est douteux que les Etats-Unis acceptent de renforcer les contrôles actuels dont le renouvellement vient d'être demandé au Congrès pour jusqu'en 1974;
- Problème de l'or. Les Etats-Unis pourraient accepter de vendre de l'or sur le marché libre si leurs partenaires sont prêts à faire de même;
- Convertibilité du dollar. Les Américains continuent de penser que le retour à la convertibilité du dollar ne pourra intervenir qu'après le rééquilibre de leur balance des paiements. Ils pourraient cependant proposer des mesures transitoires pour reprendre une part des dollars accumulés hors des Etats-Unis.

# Montreal Trust se plaint à nouveau de la concurrence des banques

par Jean POULAIN

En termes voilés mais non équivoques le président du conseil et chef de la direction de la société Montreal Trust s'est plaint à nouveau de la concurrence croissante "d'organismes extérieurs à notre industrie" dont les empiètements "peuvent gêner temporairement l'essor de notre propre portefeuille et les placements de nos nombreux clients".

C'est ce qu'a déclaré hier à l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal, M. Frank E. Case, faisant allusion à l'apparition au cours de 1972 d'un nouveau type d'entreprises qu'il a appelées les "fiducies" de placements immobiliers ("real estate investment trust").

Or, il ressort d'une entrevue accordée par M. Case au représentant de LA PRESSE après l'assemblée des actionnaires, que les trois compagnies qui se sont lancées dans ce secteur nouveau sont des banques.

Il s'agit de la Banque de Montréal qui a créé en association avec Royal Trust sous le nom de BM-RT une société spécialisée dans les prêts hypothécaires et le rachat de créances hypothécaires.

De leur côté, la Banque Toronto-Dominion et la Banque de Colombie-Britannique se sont lancées individuellement dans des activités identiques.

Le président du conseil de Montreal Trust a expliqué aux actionnaires que l'arrivée de ces nouveaux concurrents pourrait amener une situation dans laquelle les possibilités d'emprunts hypothécaires seraient supérieures aux besoins du marché. Ceci signifie qu'il pourrait y avoir trop de prêteurs et pas assez d'emprunteurs.

Il en résulterait pour Montreal Trust des difficultés temporaires possibles "dans l'essor de notre propre portefeuille hypothécaire et dans les placements de fonds hypothécaires pour nos nombreux clients".

**Les signes**

M. Case a ajouté que certains signes d'une telle situation se sont déjà manifestés.

Interrogé sur les raisons qui poussent les banques à s'orienter vers ce nouveau marché, M. Case a expliqué que ces institutions sont les mieux placées pour obtenir des fonds ce qui leur permet de développer un chiffre d'affaires important, dont le taux de rendement de l'argent investi est d'environ 14 pour cent pour les actionnaires de la nouvelle entreprise.

Ce rendement s'explique concrètement de la façon suivante.

Prenons le cas d'une telle entreprise dont les fonds initiaux des actionnaires sont de $200,000.

Un tel montant permet d'obtenir par lancement d'obligations sur le marché environ $1,000,000, soit cinq fois la mise des actionnaires, selon les règles habituelles du marché des capitaux.

Disposant au total de $1,200,000 la nouvelle société les place sur hypothèques à un taux qui actuellement est d'environ 9 pour cent, soit un revenu annuel de $108,000.

Si l'on considère que l'émission d'obligations de $1 million sera assujettie d'un taux d'intérêt de 8 pour cent, il en résulte des charges annuelles de $80,000. Le bénéfice net de $28,000 revient donc aux actionnaires qui ont versé $200,000 dans l'entreprise, soit un rendement de 14 pour cent.

M. Case n'a pas nié que sa compagnie ne cherchera pas à se lancer dans ce même secteur d'activité si elle trouve un partenaire au Canada. Nous avons, a-t-il précisé, déjà reçu certaines demandes d'association d'une firme allemande, aussi bien pour les prêts immobiliers que pour les services généraux de fiducie. Il faut signaler sur ce dernier point que de tels services n'existent pas encore en Europe et le Montreal Trust étudie sérieusement la possibilité de les y introduire.

**Les empiètements des banques**

Sans être le porte-parole des sociétés de fiducie, le président du conseil du Montreal Trust s'était déjà signalé dans le passé par ses critiques envers les empiètements des banques à charte dans le secteur normalement réservé aux sociétés de fiducie.

Lors de l'assemblée annuelle précédente le 9 mars 1972, M. Case s'était attaqué à la Banque de Commerce pour avoir accepté d'être l'agent de transfert et le registraire pour les actions de la société Baton Broadcasting de Toronto.

Ces activités sont du ressort habituel des sociétés de fiducie, qui sont de juridiction provinciale alors que les banques à charte dépendent de l'administration fédérale.

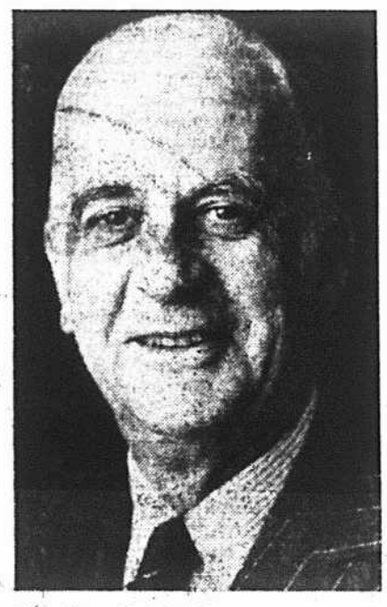

M. Frank E. Case

Pour les entreprises de placements immobiliers le problème apparait plus complexe du fait que les banques à charte sont devenues très actives dans le secteur des hypothèques.

Que le Royal Trust ait, d'autre part, accepté de s'associer avec la Banque de Montréal, deux institutions financières parmi les plus importantes du pays dans leurs domaines respectifs, montre que la concurrence qu'a signalée M. Case risque de s'accentuer.

Par contre, il est un domaine où les banques à charte n'interviennent pas et qui contribue à l'essor actuel des sociétés de fiducie: c'est celui des régimes d'épargne-retraite.

M. Case a signalé à ce sujet aux actionnaires présents hier que les comptes de ce type ont enregistré une hausse de 127 pour cent sur l'exercice précédent, qui avait lui-même connu une croissance de 233 pour cent.

Aussi le président du conseil de la compagnie est-il confiant pour l'année en cours, les bénéfices prévus "devant amener un accroissement nettement supérieur à celui de 1972 par rapport à 1971".

## La séance s'ouvre dans l'attentisme

PARIS (AFP) — L'attentisme des pays européens, comme des Etats-Unis, au cours de la conférence monétaire de Paris, ce matin, fait penser à certaines délégations que cette réunion ne suffira pas pour trouver une solution à la crise qui tient les marchés des changes fermés depuis huit jours, apprend-on de bonne source.

Pour ces délégations, la réunion des pays du Marché commun, dimanche à Bruxelles, prend ainsi d'autant plus d'importance, mais elle ne suffira pas, elle non plus, pour sortir de la crise.

D'ores et déjà, des rumeurs font donc état d'une nouvelle réunion du "groupe des Dix" élargi, d'ici à une semaine. Sans doute ces rumeurs doivent-elles être rapprochées de la réunion restreinte Etats-Unis-Europe qui s'est tenue, en début d'après-midi, au ministère de l'Economie et des Finances.

Participaient à cette réunion, M. George Shulz, secrétaire américain au Trésor, M. Willy de Clercq, ministre belge des Finances, président du conseil des ministres de l'Europe ainsi que M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'Economie et des Finances qui préside la conférence monétaire de Paris.

De sources françaises les Etats-Unis se seraient déclarés prêts à coopérer à la défense du dollar conjointement avec les pays européens.

Le secrétaire américain au Trésor, M. George Shultz a cependant demandé à ce que les Européens expliquent d'abord leurs vues sur ce qui doit être fait, soulignant que les USA restent dans le noir sur les intentions de leurs partenaires.

Il a questionné les pays européens pour savoir s'ils veulent défendre des parités fixes, ou faire une flottaison concertée de toutes les devises du Marché commun, ou s'engager vers une flottaison individuelle libre.

Les sources disent qu'à la session de ce matin M. Shultz n'a pas indiqué la position de Washington sur la solution à préconiser.

# Domco veut augmenter son capital-actions

Lors d'une assemblée extraordinaire qui doit coincider avec l'assemblée annuelle, Domco Industries Ltd., de Montréal, demandera à ses actionnaires d'approuver l'augmentation du capital-actions autorisé, afin que la compagnie puisse vendre des actions pour une somme de $2,000,000.

Un groupe des principaux actionnaires aurait accepté d'acheter 400,000 actions à $5 l'action. Le capital autorisé serait porté de 1,500,000 actions à 1,887,765.

M. P. C. Viglio, président de Domco, a exprimé l'espoir que cette infusion de capitaux permanents amène la "stabilisation" des finances de la compagnie.

La société "revise toute sa gamme de produits afin d'éliminer tout ce qui n'est pas rentable et la compagnie croit que la production accrue dans un éventail rétréci de produits peut améliorer le rendement".

Domco révèle également que sa filiale Coronet Carpets Ltd. s'est améliorée l'an dernier aussi bien quant au chiffre d'affaires que quant aux bénéfices.

Domco a aussi vendu toutes ses actions d'Edina Interchange pour $1 million comptant, ce qui représente un bénéfice net de $25,811 sur l'investissement.

# Une firme italienne s'implante à Granby

La société italienne ATRO réalisera un projet de $5.6 millions à Granby où elle fabriquera des agrafeuses pneumatiques destinées principalement aux marchés extérieurs.

Quelque 170 nouveaux emplois seront ainsi créés au cours de la deuxième et troisième années de production alors qu'on s'attend à un total de 200 employés vers la fin de 1976. L'implantation d'ATRO correspond à une mise de fonds de $4 millions et la création d'un fonds de roulement de $1.6 million.

Alors que le ministère fédéral de l'Expansion économique a déjà consenti une subvention de $1.4 million, la Société de développement industriel (SDI) offrira une aide sous forme d'avantages fiscaux.

ATRO est l'une des plus importantes sociétés européennes dans ce secteur et sera la première à fabriquer au Canada une gamme complète d'appareils pneumatiques (cloueuses, agrafeuses et agrafes) pour le marché de la construction.

Amorcées il y a plus d'un an, les négociations avec ATRO ont été retardées l'été dernier par certaines transactions au sujet de l'achat par ATRO d'une entreprise semblable de 400 employés aux Etats-Unis.

La société ATRO est la première société italienne à annoncer son implantation au Québec mais, comme le soulignait le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, au retour d'une tournée européenne en octobre dernier, plusieurs autres projets seront annoncés sous peu, notamment au secteur de la bicyclette.

NOIR

CJMS 1280 MONTRÉAL

Noir et Blanc valent de l'argent, à votre choix et selon votre savoir. $100
La Presse offre deux fois par jour, du lundi au vendredi, sur les ondes de CJMS, $100 à chaque gagnant du concours NOIR ET BLANC.

RÈGLEMETE
1. Choisir deux cases, une blanche, pour la chronique de votre choix lue dans LA PRESSE, et une noire pour une émission entendue à CJMS.
2. Indiquer le numéro des deux cases choisies, une noire et une blanche, sur le coupon de participation.
3. Envoyer ce coupon à: Concours "Noir et Blanc", case postale 4000, Station N, Montréal.
4. Des participants choisis au hasard parmi les coupons reçus seront rejointe par téléphone, du lundi au vendredi, à 11h45 et à 16h03, sur les ondes de CJMS. Le participant qui répondra correctement aux deux questions posées, l'une portant sur la dernière édition de la chronique choisie dans LA PRESSE, l'autre sur la dernière diffusion de l'émission choisie à CJMS, gagnera $100.
5. Il est permis de participer autant de fois qu'on le désire à condition d'envoyer un seul coupon à la fois.
6. Les employés de LA PRESSE et de CJMS ne sont pas admissibles.
7. LA PRESSE et CJMS se réservent le droit de faire leur publicité en publiant le nom, la photo et le témoignage des personnes gagnantes, sans que ces personnes ne puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.

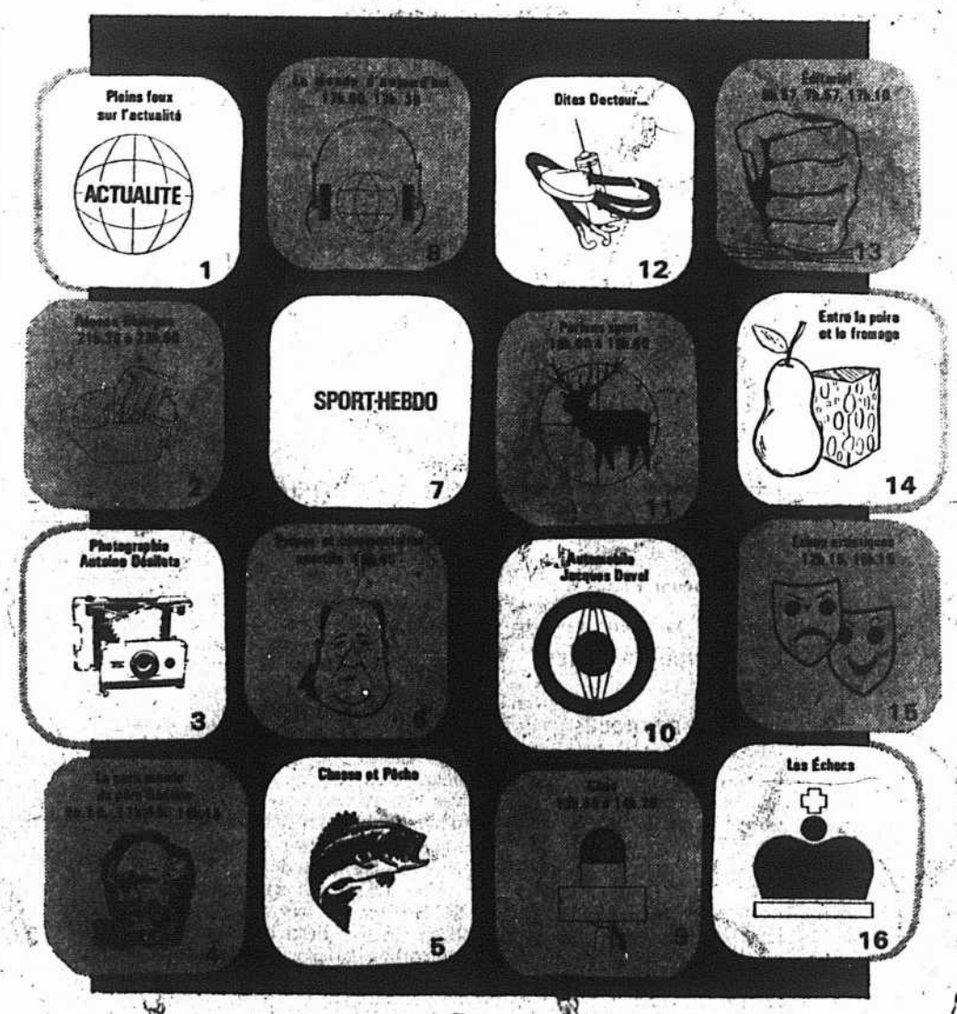


BLANC

la presse

COUPON DE PARTICIPATION "CONCOURS NOIR ET BLANC"
Indiquer le numéro de CJMS et LA PRESSE pour les deux cases choisies.
Postez votre coupon à l'adresse suivante;

CONCOURS "NOIR ET BLANC"
CASE POSTALE 4000
STATION "N", MONTRÉAL.

CJMS 1280 MONTRÉAL ☐ la presse

Nom: .....
Adresse: .....
Zone postale: ..... Téléphone: .....

## RAPPORTS FINANCIERS

### Neonex

Les bénéfices nets de Neonex International ont progressé à $3.6 millions ou 50 cents l'action en 1972 à rapprocher de $2.9 millions ou 41 cents l'action en 1971. Les ventes ont marqué $173.4 millions.

### BP Canada

Le déficit net de BP Canada s'est élevé à $19.7 millions ou 93 cents l'action, comparativement à $18 millions ou 85 cents l'action l'année précédente. Le chiffre d'affaires brut a été de $271.4 millions, contre $257.7 millions en 1971.

### La Prévoyance

En 1972, La Prévoyance, compagnie d'assurances a enregistré un bénéfice global, après impôts, de $1,520,526, représentant $3.04 l'action. En assurance générale, les primes souscrites nettes se sont élevées à $26,244,912 pour l'année, soit une hausse de 10%.

En assurance-vie, les ventes de nouvelles affaires ont progressé considérablement en 1972, les primes accusant une augmentation de 20% dans la division de l'assurance individuelle et de 18% dans la division de l'assurance de groupe. Grâce à un accroissement record, le total de l'assurance-vie en vigueur à la fin de l'année s'élevait à $956,648,630, comprenant $389,822,838 d'assurance individuelle et $266,765,792 d'assurance collective. Le taux d'intérêt net réalisé sur les placements a été de 7.12% et le bénéfice de cette branche avant impôts s'est chiffré par $206,722.

Au cours de l'année, l'actif total de la Compagnie s'est accru de quelque $7,000,000 et atteignait le 31 décembre dernier $58,469,237.

*Pour Pierre Péladeau:*

# L'expérience de la chaîne Thomson peut se répéter, cette fois au Québec

par Laurier D. CLOUTIER

La compagnie Quebecor, qui publie entre autres le Journal de Montréal, caresse de vastes projets d'expansion qui toucheront à la fois les marchés québécois et américain dans le large domaine des communications.

Trois des dirigeants de Quebecor, MM. Pierre Péladeau, Pierre Gauvreau et Rémi Marcoux, respectivement président, vice-président et directeur général d'une des filiales, Les Messageries Dynamiques Inc., ont dévoilé hier une partie de l'avenir projeté pour la compagnie lors d'un dîner-causerie du Cercle Finance et Placement.

Sur le marché québécois, M. Péladeau croit que l'expérience des journaux Thomson en Ontario peut être répétée.

"Le Québec compte actuellement douze quotidiens. L'Ontario, pour sa part, en possède 46. Il y a là un vaste vacuum à remplir. Nous sommes d'avis qu'au moins cinq villes ou régions du Québec pourraient faire vivre un journal quotidien."

**Un cahier économique**

Le président de Quebecor a, de plus, affirmé qu'il lancera dès cet automne, dans le Journal de Montréal, un cahier économique et financier abordable pour tout le monde.

Dans son style coloré habituel, M. Péladeau a expliqué qu'il comblera cette lacune du Journal de Montréal parce que de nombreux Québécois ne s'y retrouvent plus dans les questions financières. "Les Québécois ont beaucoup d'argent mais ils déposent leurs épargnes dans les caisses populaires alors qu'ils devraient investir. Des personnes ne savent pas ce que sont les actions, les obligations, un portefeuille, une hypothèque. Les journaux actuels ne remplissent donc pas leur rôle."

Quant au Journal de Québec, M. Péladeau a admis qu'il connaît un plafonnement de son tirage au niveau des 20,000 copies. Il a attribué ces difficultés aux relations entre la direction et les employés nouvellement syndiqués, ajoutant que les corrections ont été apportées.

**Achat de trois revues américaines**

Quebecor compte bien par ailleurs profiter de l'important marché américain du côté de l'édition et de l'impression.

Comme éditeur, M. Péladeau a révélé que la compagnie venait de compléter l'acquisition de trois revues américaines spécialisées dans les sports, ce qu'il considère comme une prudente percée du marché des Etats-Unis. De plus, il envisage de lancer sur le marché américain deux hebdomadaires de langue anglaise d'ici quelques mois.

L'imprimerie Montréal-Magog a de plus été conçue pour répondre aux besoins du marché américain dans le secteur des revues et magazines à grand tirage. L'équipement en place permettrait de doubler le volume d'affaires. Déficitaire de près de $500,000 durant l'année fiscale 1972, l'imprimerie de Magog est maintenant rentable.

A plus long terme, Quebecor étudie de nombreuses possibilités d'acquisitions dans ses domaines d'activités et dans les secteurs connexes. Tant au niveau de la production que de la distribution, la compagnie s'intéresse aux industries du disque, du film et du câble.

Les Messageries Dynamiques Inc., une des filiales, participeront également à l'expansion de Quebecor, a déclaré M. Péladeau, et à cet effet, elles déménageront dans des locaux près de deux fois plus vastes le premier mai.

En plus des publications de langue française, la filiale compte en outre entrer de plain pied dans la distribution des publications de langue anglaise.

**L'essor**

Quebecor, un "holding" qui possède onze filiales réparties dans cinq secteurs d'activités, a connu un chiffre d'affaires de plus de $30 millions en 1972.

Lors des deux premiers mois de 1973, les résultats ont augmenté de 16.7 p.c. par rapport à la période correspondante de 1972, selon M. Péladeau.

Pour alimenter ses cinq imprimeries, la compagnie achète actuellement plus de 50,000 tonnes de papier par année et devient ainsi, a déclaré le président, l'un des plus importants clients des compagnies de papier au Canada, sinon le plus important.

Le vice-président aux finances et secrétaire-trésorier, M. Pierre Gauvreau, a, de son côté, révélé que l'encaisse et les prêts à court terme de Quebecor s'élèvent actuellement à $3.3 millions et le fonds de roulement à $4 millions. Quebecor possède de plus un crédit bancaire "presque inutilisé" de $2.1 millions.

Lors de l'émission de Quebecor le 10 août, les actions ont été cotées à $11.25. Elles sont tombées par la suite à $7.75 puis ont grimpé à $10 lors de l'inscription à la Bourse de Montréal et à la Bourse Américaine. Leur sommet a été atteint le 9 mars à $16.25. Hier à la Bourse de Montréal, elles ont terminé la séance à $16, inchangées par rapport à la clôture de la veille.

M. Pierre Péladeau

# Les prix du boeuf et du porc continuent leur grande escalade

OTTAWA (PC) — Encore un coup de l'accélération des prix dans le secteur des produits alimentaires a fait monter le coût de la vie le mois dernier.

Statistique Canada rapporte qu'en raison surtout de la hausse des prix du boeuf l'indice de l'alimentation a grimpé de 1.1 pour cent le mois dernier, par rapport à janvier, ce qui a fait passer l'indice général des prix à la consommation de 144.5 à 145.3.

Donc, de janvier à février, les prix ont progressé de près de 0.6 pour cent, ou 7.2 pour cent sur une base annuelle.

En chiffres absolus, ce qui coûtait $14.45 en janvier coûtait $14.53 en février, comparativement à $13.73 en février 1972 et $10 en 1971.

Les prix du boeuf ont monté de 4.5 pour cent de janvier à février, ceux du porc de 6.1 pour cent et ceux de la volaille de 3.5 pour cent.

L'indice de la viande, du poisson et de la volaille a progressé de près de 17 pour cent en un an. Celui des fruits a monté de trois pour cent.

Le secteur qui a progressé le plus de janvier à février, outre celui des aliments, est celui de l'habitation. Cet indice a augmenté de 0.7 pour cent, suite à des augmentations respectives de 0.7 et 0.6 pour cent pour les éléments logement et entretien de l'habitation. Dans le cas du logement, la hausse des taux d'assurance en certaines villes et l'augmentation du prix des maisons neuves ont contribué à une augmentation générale de 1.1 pour cent. En douze mois, l'indice de l'habitation a avancé de 5.7 pour cent.

L'indice de l'habillement a progressé de 0.2 pour cent de janvier à février, et de 3.5 pour cent en un an. Celui des transports a progressé de 0.2 pour cent de janvier à février, et de 0.9 pour cent en douze mois; celui des soins personnels et de santé a avancé de 0.6 pour cent en un mois, celui des loisirs de 0.4 pour cent et celui des tabacs et alcools de 0.3 pour cent.

# La CVMQ sera sévère avec les compagnies réactivées

Après avoir étudié le cas de la compagnie Wisconsin Mining Co. Ltd., la Commission des valeurs mobilières du Québec a précisé sa politique à l'égard des réorganisations des sociétés inactives en indiquant qu'il lui répugnera dorénavant de réactiver de telles entreprises.

La Commission ne refusera pas en principe qu'une compagnie inactive demande à se réactiver "mais le requérant aura le fardeau de vaincre la certaine répugnance de la CVMQ d'accepter une nouvelle émission de titres".

Chaque cas sera jugé à son mérite, a précisé la Commission, en prenant en considération ce qu'il en coûtera aux nouveaux actionnaires ainsi que les politiques appliquées ailleurs. La réactivation d'une compagnie inactive représente parfois un prix plus élevé que celui de la création d'une nouvelle compagnie.

La Commission s'objectera normalement à ce que le produit d'une émission d'actions serve à rembourser certaines dettes et plus particulièrement les dettes, comme dans le cas de la Wisconsin Mining Co. Ltd., provenant d'investissements infructueux dans une entreprise industrielle de nature spéculative.

**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

M. GILBERT FINN

M. Robert Jussaume, président du Trust Général du Canada, annonce que lors de la dernière assemblée du Conseil d'administration de cette société M. Gilbert Finn, président d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, a été nommé administrateur du Trust Général du Canada.

## VANCOUVER

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI, 8 MARS 1973

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **MINES** | | | | | |
| Acheron | 13000 | 39 | 37 | 37 | —1 |
| Adanac | 1000 | 58 | 58 | 58 | |
| Adonis M | 44600 | 103 | 91 | 94 | —8 |
| Afton M | 750 | 8½ | 8½ | 8½ | |
| Ajax Ltd | 1500 | 8 | 8 | 8 | |
| Alice Lk | 500 | 17 | 17 | 17 | |
| Alwin M | 2400 | 30 | 30 | 30 | —1 |
| Anglo Bo | 2200 | 48½ | 48 | 48½ | |
| Arcadia | 28000 | 29 | 25 | 28 | +3½ |
| Ardo Mine | 3000 | 18 | 18 | 18 | —1 |
| Atlas Ex | 72200 | 64 | 54 | 64 | +10 |
| Attila R | 500 | 65 | 65 | 65 | +1 |
| Barrier Rf | 19000 | 77 | 71 | 71 | —2 |
| Bthrst N | 6900 | 83 | 81 | 81 | |
| Benson | 10500 | 22 | 21 | 22 | |
| B Gulch | 18100 | 100 | 97 | 98 | —1 |
| Bow Riv | 24000 | 30 | 30 | 30 | |
| Brameda | 8600 | 115 | 100 | 105 | |
| Brendon | 1000 | 32 | 32 | 32 | |
| Bremac | 1500 | 34 | 34 | 34 | —1 |
| Blion Mtn | 1400 | 44 | 43 | 44 | +1 |
| Buval Ex | 3600 | 26 | 25 | 26 | |
| Bx Develop | 600 | 70 | 70 | 70 | |
| Calico | 1500 | 16 | 16 | 16 | +½ |
| Cbridge | 500 | 32 | 32 | 32 | +2 |
| C Berancar | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Cardign | 6200 | 30 | 28 | 30 | +6 |
| Casino | 24100 | 56 | 50 | 56 | +5 |
| Celtic A w | 3700 | 25 | 23 | 23 | —2 |
| Celtic M | 62500 | 84 | 77 | 80 | |
| Charta M | 3500 | 37 | 36½ | 36½ | —½ |
| Chatway | 1000 | 12 | 12 | 12 | |
| Citex M | 14000 | 23 | 22 | 22½ | +½ |
| Colemn A p | 9500 | 35 | 35 | 35 | |
| Colt | 14000 | 42 | 40 | 40 | |
| Colemn B w | 500 | 50 | 50 | 50 | |
| Columb M | 3500 | 31 | 30 | 30 | —2 |
| Columb Rv | 4000 | 22 | 22 | 22 | +2 |
| Comet Ind | 600 | 165 | 165 | 165 | |
| Conoco Sil | 2130 | 45 | 45 | 45 | |
| C C Slv | 429 | 23 | 23 | 23 | |
| C Fin Ch | 3300 | 52 | 49 | 49 | —3 |
| C S Butte | 1000 | 17 | 17 | 17 | |
| C Standrd | 7500 | 16 | 14 | 15 | —1 |
| C Cinch | 2000 | 9 | 9 | 9 | |
| C McKiny | 500 | 8½ | 8½ | 8½ | |
| C Ex Mng | 29400 | 80 | 75 | 78 | |
| Coronaln | 24000 | 26 | 20 | 24½ | +6½ |
| Coronet | 905 | 26 | 26 | 26 | —1 |
| C Slvr | 4000 | 41 | 40 | 41 | +1 |
| Cree Lake | 26500 | 46 | 44 | 44 | —1 |
| Croyden | 3000 | 6 | 6 | 6 | |
| Cumont | 5000 | 54 | 50 | 54 | +4 |
| Dalton R | 1000 | 49 | 45 | 49 | —1 |
| Dankoe M | 1400 | 165 | 150 | 165 | +15 |
| Drkhwk D | 27000 | 57 | 53 | 56 | —1 |
| Davenprt | 58300 | 53 | 50 | 52 | |
| Davis K | 1500 | 70 | 70 | 70 | —5 |
| Demsay M | 5000 | 34 | 33½ | 34 | —1 |
| Dolly Var | 3100 | 34½ | 33 | 34½ | —1½ |
| Dundee | 500 | 24 | 24 | 24 | +1 |
| Dusty M | 27500 | 22 | 19 | 22 | +3½ |
| Dynasty | 1000 | 10¾ | 10½ | 10¾ | |
| Eagle Riv | 2000 | 15 | 14 | 15 | |
| Equat Res | 28500 | 25½ | 23 | 23 | —2 |
| Exeter M | 7500 | 23 | 22 | 22 | —1 |
| Falaise | 3000 | 6½ | 6 | 6½ | |
| Flagstone | 3500 | 11½ | 11½ | 11½ | +½ |
| Fosco M | 100500 | 90 | 73 | 90 | +12 |
| Fourbar | 4125 | 8 | 8 | 8 | |
| Gen Res | 5000 | 8 | 7 | 8 | |
| Giant Ex | 10 | 18 | 18 | 18 | |
| Gibraltr | 2750 | 11¼ | 10¾ | 11¼ | +¼ |
| Glen Cop | 2000 | 8½ | 8 | 8½ | —½ |
| Gold Gate | 2500 | 29 | 28 | 29 | |
| Gold Riv | 22000 | 140 | 128 | 140 | +5 |
| Granduc | 100 | 395 | 395 | 395 | |
| Granite M | 2000 | 19 | 18 | 18 | —1 |
| Gr N Pete | 7000 | 50 | 49 | 49 | |
| Green Eagl | 4000 | 19 | 18½ | 19 | —½ |
| Gunn Mine | 36700 | 187 | 177 | 185 | +5 |
| Henrietta | 6500 | 19 | 17 | 17 | |
| Highld Lod | 31500 | 22 | 20 | 20 | —1 |
| Highwk | 22 | 10 | 10 | 10 | |
| High Chief | 19500 | 23 | 20 | 23 | +1 |
| High Merc | 700 | 21 | 21 | 21 | |
| Highld V | 31500 | 18 | 14 | 18 | +5 |
| HBay Mtn | 1000 | 7 | 7 | 7 | |
| Ice Statn | 1000 | 23 | 23 | 23 | —2 |
| Imp Metals | 15000 | 38 | 36 | 36½ | —½ |
| Inland Cop | 3000 | 21 | 20 | 20 | —1 |
| Iskut | 2750 | 17½ | 17 | 17½ | +1½ |
| Jackpot | 8000 | 24 | 22½ | 24 | +2½ |
| Jericho | 2000 | 7 | 7 | 7 | |
| J Mining | 24600 | 49 | 46 | 48 | +3 |
| Kaico | 14000 | 21 | 20 | 20 | —1 |
| Kamad | 12500 | 155 | 150 | 150 | —5 |
| Kelver M | 1000 | 12 | 12 | 12 | —2½ |
| Largo | 1000 | 12 | 12 | 12 | —½ |
| Larong M | 51500 | 35 | 27 | 32 | —1 |
| Leemac M | 67800 | 83 | 80 | 83 | |
| Lexingtn | 9000 | 26½ | 26½ | 26½ | +½ |
| Lobell M | 2000 | 12 | 12 | 12 | |
| Lone Crk | 35500 | 35 | 30 | 30 | —5 |
| Lori Expl | 7500 | 30 | 27 | 30 | +3 |
| Lornex | 1150 | 1000 | 995 | 1000 | |
| Makaoo D | 13000 | 30 | 28 | 29 | —½ |
| Maverick M | 1000 | 37 | 37 | 37 | —3 |
| Meteor M | 10600 | 55 | 48 | 48 | —6 |
| M M Mng | 4000 | 15 | 14 | 15 | +1 |
| Minex | 7500 | 13 | 13 | 13 | |
| Moresby | 500 | 15 | 15 | 15 | |
| Native | 2500 | 6 | 6 | 6 | |
| N Cinch | 5000 | 23 | 22 | 22½ | —½ |
| N Cronin | 2500 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| N Northca | 2000 | 11 | 11 | 11 | |
| N Privater | 16000 | 38 | 36 | 37 | —2 |
| New Taku | 6500 | 11½ | 11½ | 11½ | |
| N Territ | 1500 | 10 | 10 | 10 | |
| Newvan R | 12500 | 21 | 21 | 21 | |
| Norcan | 500 | 6 | 6 | 6 | |
| Norgold | 1000 | 5 | 5 | 5 | +1 |
| Northair | 28200 | 62 | 56 | 62 | +2 |
| Northlode | 1000 | 19 | 19 | 19 | |
| North Pac | 4000 | 26 | 26 | 26 | —1 |
| N Homestk | 300 | 13 | 13 | 13 | |
| NW Vent | 200 | 66 | 66 | 66 | |
| Oro Mines | 1000 | 18 | 18 | 18 | |
| Parmount | 1200 | 16 | 16 | 16 | —2 |
| Pathfind | 38100 | 81 | 77 | 77 | —3 |
| Pat Slvr | 400 | 4 | 4 | 4 | |
| Pine Lake | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Primer | 18500 | 36 | 34 | 36 | |
| Pyramid | 11500 | 21 | 19½ | 20 | |
| Rackla | 5000 | 20 | 18½ | 18½ | —1½ |
| Ramco Ind | 400 | 19 | 19 | 19 | |
| Rayore Ent | 7500 | 32 | 30 | 31 | +1 |
| Reako Ex | 6500 | 107 | 106 | 107 | —1 |
| Riviera Ind | 1500 | 22 | 21 | 21 | |
| Rocket M | 3500 | 15 | 13 | 13 | —2 |
| Rockland | 3000 | 4 | 4 | 4 | |
| Hills | 3500 | 39 | 36 | 36 | —4 |
| Sanina Ind | 17600 | 80 | 67 | 80 | —19 |
| Sierra Em | 484 | 310 | 310 | 310 | |
| Silv City | 4500 | 18 | 17 | 18 | +1 |
| Silv Chief | 1000 | 29 | 29 | 29 | |
| S Standrd | 2062 | 85 | 83 | 83 | —2 |
| Skalst M | 43500 | 38 | 35 | 37 | +2 |
| Slocan D | 15600 | 215 | 208 | 215 | +4 |
| Sonic Ray | 6500 | 34 | 31 | 34 | +4 |
| Spectroair | 16000 | 24½ | 24 | 24 | |
| Taseko | 3000 | 16 | 14 | 14 | —2 |
| Texal Dev | 15500 | 63 | 60 | 62 | —2 |
| Torwest R | 1000 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| Trcon Res | 200 | 18 | 18 | 18 | |
| Tourismo | 3500 | 11 | 10 | 11 | —3 |
| Tyee Lake | 3000 | 15 | 15 | 15 | |
| Untd Chief | 16100 | 46 | 44 | 45 | +1 |
| Val Cop | 1000 | 10½ | 10½ | 10½ | |
| Vestor Ex | 7000 | 81 | 80 | 80 | |
| West Mns | 100 | 283 | 283 | 283 | —2 |
| Westland | 3500 | 9 | 8 | 8 | |
| Wharf Res | 39150 | 142 | 130 | 139 | —5 |
| White Riv | 63500 | 30½ | 27 | 30 | +3 |
| Yukon Rev | 2500 | 14 | 13 | 14 | —1½ |
| Zenith | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| **INDUSTRIELLES** | | | | | |
| All Can B | 1500 | 300 | 295 | 295 | |
| Ath Colum | 1900 | 370 | 355 | 355 | +5 |
| B Trust U | 600 | $11½ | 11½ | 11½ | —½ |
| Balco Ind | 200 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Baldwin H | 2090 | 125 | 115 | 115 | —10 |
| Bk BC | 4 | $23½ | 23½ | 23½ | |
| Block Br | 2900 | 325 | 320 | 325 | +15 |
| Block wts | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| BC Tel pr | 100 | $24 | 24 | 24 | |
| Capt Inter | 2500 | 260 | 255 | 255 | —5 |
| C Javelin | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| C Pacific | 1000 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | |
| Capt Inter | 2500 | 260 | 255 | 255 | —5 |
| Colum Br | 200 | 330 | 330 | 330 | |
| Computrx | 500 | 50 | 50 | 50 | |
| Cornat Ind | 2600 | 345 | 345 | 345 | —5 |
| Cornat A pr | 50 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| C Cred pr | 1000 | 295 | 295 | 295 | |
| Crestbrk | 200 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Dawson D | 800 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Delta Pref | 1000 | 350 | 350 | 350 | |
| Doman Ind | 700 | $20¼ | 20 | 20 | |
| Dunhill D | 100 | 195 | 195 | 195 | |
| EDP Indus | 24900 | 65 | 61 | 61 | —2 |
| Fdelity w | 100 | 270 | 270 | 270 | |
| Finning Tr | 150 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | —¼ |
| Gt Nt Land | 500 | 85 | 85 | 85 | |
| Gt Pac Ind | 300 | 175 | 175 | 175 | |
| Grouse M | 450 | 175 | 170 | 175 | |
| Hobrough | 1100 | 235 | 231 | 231 | —4 |
| H Canada | 800 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | —¼ |
| Imp Marine | 1000 | 26 | 26 | 26 | |
| Imp Oil | 2100 | $41¾ | 41¾ | 41¾ | +1¾ |
| Intl Hydro | 800 | 131 | 131 | 131 | |
| Interplex | 2000 | 32 | 32 | 32 | |
| Intl Visual | 3300 | 27 | 26 | 27 | +2 |
| Ionarc | 1550 | 190 | 185 | 185 | —10 |
| Kaiser R | 5200 | 275 | 270 | 275 | +10 |
| Macmil | 26300 | $31 | 30¾ | 31 | +1 |
| Madill Ltd | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Mass-F | 100 | 022 | 22 | 22 | —¼ |
| Neonex Intl | 400 | 480 | 470 | 470 | —5 |
| NW Fin | 300 | 240 | 235 | 235 | |
| Pace Indus | 800 | 81 | 81 | 81 | —3 |
| P Nth Gas | 500 | 235 | 230 | 235 | +15 |
| P N Gas pr | 50 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| PWA | 400 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | +¼ |
| Portcom | 1500 | 60 | 60 | 60 | |
| Pol Dist | 100 | 55 | 5 | 5 | |
| Reed Shaw | 800 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| G Sparlin | 1500 | 290 | 285 | 285 | +5 |
| Thermo P | 500 | 130 | 130 | 130 | |
| Thomas N | 3000 | 380 | 380 | 380 | |
| Tokar Ltd | 900 | 310 | 305 | 310 | +5 |
| Tor-Dom | 75 | $33 | 33 | 33 | —¾ |
| T C Glass | 100 | $11 | 11 | 11 | |
| T Rity Un | 500 | 32 | 32 | 32 | |
| U Equities | 3200 | 210 | 200 | 210 | +10 |
| Wall Redk | 400 | 285 | 285 | 285 | |
| Wardair | 3475 | 310 | 300 | 310 | +10 |
| Weldwd | 500 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Whonock A | 200 | $21 | 21 | 21 | |
| **PETROLES** | | | | | |
| Albany Oil | 1850 | 123 | 122 | 123 | +3 |
| Alta Pet | 565 | 180 | 180 | 180 | +10 |
| Allied Rox | 500 | 58 | 58 | 58 | |
| Belindry | 3533 | 145 | 145 | 145 | +5 |
| C Hdrogas | 1800 | 132 | 125 | 125 | —5 |
| Cparal | 500 | 35 | 35 | 35 | |
| Colonial | 4600 | 122 | 120 | 120 | —1 |
| Complex | 7500 | 70 | 70 | 70 | |
| Comerci | 4500 | 14 | 13½ | 14 | —½ |
| Coseka R | 3000 | 370 | 350 | 360 | +15 |
| Delta Pete | 3000 | 25 | 25 | 25 | |
| Earlcrest | 25000 | 15 | 13½ | 15 | +3 |
| Embassy | 4500 | 45 | 45 | 45 | |
| Freehold | 500 | 62 | 62 | 62 | —1 |
| Monterey A | 71450 | 64 | 55 | 64 | +11 |
| M States | 16900 | 169 | 155 | 168 | +6 |
| P R Pete | 7000 | 17 | 16 | 16 | —½ |
| Plains Pete | 1500 | 26 | 26 | 26 | |
| Pondery | 800 | 115 | 112 | 115 | +3 |
| Seneca D | 4533 | 108 | 103 | 103 | —5 |
| Silmil Ltd | 500 | 30 | 30 | 30 | |
| S Christal | 1000 | 60 | 60 | 60 | —3 |
| Stmpede | 2900 | 75 | 75 | 75 | —3 |
| Texacao R | 4500 | 16 | 16 | 16 | —½ |
| Western Ex | 3500 | 7 | 6½ | 7 | |
| W Gold | 5500 | 26 | 26 | 26 | +1 |

Total des ventes : 2,880,107.

## CALGARY

PAR LA PRESSE CANADIENNE

JEUDI, 8 MARS 1973

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **INDUSTRIELLES** | | | | | |
| N W Pra | 100 | 475 | 475 | 475 | |
| Parkland | 100 | 50 | 50 | 50 | |
| **PETROLES** | | | | | |
| Calvin | 200 | 140 | 125 | 125 | |
| Lariat | 2800 | 68 | 68 | 68 | —2 |
| Midvale | 1000 | 30 | 30 | 30 | —10 |
| N Cont | 4000 | 1½ | 1½ | 1½ | —½ |
| Republic | 3000 | 90 | 90 | 90 | |
| Sastex | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Savanna | 2500 | 14 | 14 | 14 | +1 |
| Summit | 2300 | 275 | 250 | 260 | +10 |
| Universal | 2200 | 240 | 225 | 235 | +10 |
| Univ. Rt | 8700 | 26 | 20 | 26 | +6 |
| **MINES** | | | | | |
| Cullus | 3500 | 40 | 39 | 40 | +1 |

Total des ventes : 31,400.

# Les industriels français ont un bateau-exposition

Les industriels et commerçants français viennent de se donner un bateau pour exposer leurs produits dans les différents ports du monde. Le Japon possède déjà un tel navire; on se rappellera que l'exposition flottante japonaise avait suscité un vif intérêt dans le port de Montréal il y a quelques années.

Le bateau français a environ 270 pieds et s'appelle le "Messager". L'intérieur du bateau a été fait spécialement pour répondre à ses besoins. Il comprend 74 salles d'exposition, des salle de travail et de projections, un poste téléphonique, un restaurant, etc.

En plus du personnel qui s'occupe de la marche du bateau (40 personnes), le "Messager" emploie plusieurs secrétaires et hôtesses parlant plusieurs langues.

Les produits transportés par le "Messager" sont très variés. On y trouve des instruments de précision, des pierres precieuses, de la haute couture, des vins, du matériel médical, enfin tout ce qui fait la réputation française.

Le bateau a été acheté par un rágroupement d'industriels et de commerçants français appelé l'Omnium. Son exploitation a été confiée à un groupement spécialement crée à cette fin, Expomer. Les plans de voyage sont établis par Expomer en collaboration avec le Centre français du commerce extérieur.

Ce mois-ci, le "Messager" visite une dizaine de ports de la Grande-Bretagne.

# Faible hausse du taux de chômage aux USA

WASHINGTON (DJ) — Le taux de chômage désaisonnalisé, aux Etats-Unis, est monté de 5 pour cent en janvier à 5.1 pour cent en février, soit le même qu'en décembre 1972. Ce taux, selon le secrétariat du Travail, est cependant très inférieur aux 5.8 pour cent de février 1972.

Le communiqué du secrétariat précise que, même si de nombreux emplois ont été créés, le nombre de chômeurs a augmenté le mois dernier en raison d'un afflux inusité de main-d'oeuvre.

Désaisonnalisé, le nombre de chômeurs atteignait, le mois dernier, 4,442,000 comparativement à 4,366,000 en janvier.

Durant la même période, le nombre de personnes ayant un emploi est passé de 82,555,000 à 83,127,000. La main-d'oeuvre civile est passée de 86,921,000 à 87,569,000.

L'embauche a augmenté principalement dans la construction, le secteur manufacturier et le commerce de détail.

# Jean Rheault président de l'AMNO

M. Jean Rheault, vice-président de la maison de courtage montréalaise Crang & Ostiguy Inc., a été élu président de l'Association montréalaise des négociants en obligations.

Trois nouveaux administrateurs ont également été élus, soit MM. Henry Cunningham, Michael Douglas et Yvon Richard, respectivement de Nesbitt Thomson, Fry Mills Spence et Brault, Guy, Chaput Inc.

L'Association de Montréal des négociants en obligations surveille l'activité de ses membres au moyen d'un conseil composé d'un président élu pour un an et de six administrateurs dont trois sont élus chaque année pour un mandat de deux ans.

# Trente p.c. de Okanagan Helicopters

La compagnie montréalaise Resource Service Ltd. du groupe RSG a tenté de prendre le contrôle de Okanagan Helicopters Ltd. sans succès mais elle a tout de même augmenté sa participation.

Le président de RSG, M. John N. S. Lecky, a déclaré que la compagnie a offert d'acheter 300,000 actions d'Okanagan et qu'elle a reçu et accepté 112,000 actions.

Elle détient maintenant 262,000 actions, ou 30 p.c. des titres émis d'Okinagan par rapport à 20 p.c. avant l'offre d'achat.

# Baisse des exportations de Toyota et Nissan aux Etats-Unis en février

TOKYO (DJ) — Les exportations d'automobiles Toyota et Nissan aux Etats-Unis ont nettement fléchi à la suite de la dévaluation du dollar et de la flottaison du yen.

Toyota Motor rapporte que ses exportations aux USA le mois dernier ont été de 16,803 unités, soit 38.1 pour cent de moins qu'en février 1972. Nissan Motor, de son côté, a expédié 20,018 unités aux USA le mois dernier, soit 2% pour cent de moins qu'en février 1972.

Les deux sociétés croient que l'attente de hausses de prix, amenées par la valeur accrue du yen, est responsable de cette baisse de leurs exportations.

Les stocks de Toyota aux USA sont d'environ 100,000 unités, soit quatre mois de ventes dans des conditions normales. Il en est résulté moins de commandes de Toyota Motor Sales USA Inc.

# Nouvelle convention collective chez Inco

Un porte parole de la United Steelworkers of America a dit hier que la nouvelle convention collective signée avec la compagnie International Nickel et qui concerne quelques 3,000 ouvriers de Thomson au Manitoba, ne constituera probablement pas un précédent pour les négociations futures.

Ce contrat d'une durée de trois ans apporte une augmentation du salaire horaire de 45 cents, rétroactive au premier mars pour la première année et une augmentation de 20 cents pour la deuxième et troisième année. Le salaire de base passera donc de $3.53 à $4.43.

**Russelsteel Limitée**

M. Léon A. Robidoux

Monsieur M. D. Glenn, Président de Russelsteel Limitée, annonce la nomination de Monsieur Leon A. Robidoux au poste de Vice-président et Directeur de Russelsteel Limitée.

Russelsteel Limitée exploite des entrepôts d'acier a Montréal, Hamilton, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Regina, Calgary, Edmonton et Vancouver et est une filiale de Hugh Russel Ltd.

hec

ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE

COURS INTENSIFS
à l'intention des dirigeants de la petite et moyenne entreprise

Ce programme d'étude vous renseignera sur les données les plus récentes et les plus efficaces des sciences de l'administration, et sur leurs applications pratiques dans les secteurs privés et publics du Québec.

• 9 mardis en soirée:
Administration
Finance
Marketing

• 7 fins de semaine:
Relations humaines
Personnel
Relations de travail
Politiques générales d'administration

du 30 mars au 2 juin 1973
Prospectus et renseignements: (514) 343-4440

LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
5255 avenue Decelles, Montréal (250e)

# Transformer l'amiante du Québec pour l'exporter ne serait pas rentable

par Jean POULAIN

Du fait de sa faible population une grande partie des richesses naturelles du Canada trouvent leur principal débouché sur les marchés extérieurs, et la province de Québec profite abondamment de cette situation.

Parmi les produits dont le volume est le plus élevé se trouvent le minerai de fer, le cuivre, la fibre d'amiante brute, la pâte de bois, le zinc, qui sont exportés sans subir de transformation industrielle importante.

Mis à part l'aluminium, produit semi-ouvré, à base de bauxite importée, qui s'appuie sur nos ressources hydro-électriques, le minerai de fer et l'amiante sont, pour notre province, ceux qui prennent la part la plus importante par rapport aux exportations de l'ensemble du pays.

C'est ainsi que le Québec fournit 77.7 pour cent des exportations de minerai de fer canadien et 73.1 pour cent de l'amiante.

Le Bureau de la statistique du Québec indique qu'en valeur la province a exporté en 1971 $335 millions de minerai de fer sur un total canadien de $432 millions et $164 millions de fibre d'amiante brute alors que le Canada globalement en avait expédié $224 millions.

S'il est difficile d'envisager de transformer le minerai de fer en acier pour le vendre à nos principaux partenaires industriels du fait qu'il s'agisse d'une industrie stratégique, l'on peut par contre, se demander s'il ne serait pas avantageux pour le pays, et pour le Québec en particulier, de remplacer nos exportations de fibre d'amiante brute par des produits d'amiante ouvrés.

Cette transformation serait d'autant plus facilement réalisable qu'elle n'exige pas de techniques industrielles avancées.

**L'isolant**

Or, c'est cette facilité de fabrication de produits d'amiante qui empêche les Canadiens de transformer une matière première universellement utilisée comme isolant, dans la construction, en particulier.

Selon M. Merton Webb, directeur des ventes techniques de Canadian Johns-Manville à Thetford Mines, l'usage le plus important de la fibre d'amiante produite au Québec est la fabrication de produits d'amiante-ciment et les tuyaux d'aqueduc, d'égouts et de drainage. 70 pour cent de la production de la fibre du Québec y trouve son débouché. Si cette industrie fournit les besoins canadiens, il lui est impossible de concurrencer les transformateurs étrangers.

Selon M. Webb les meilleurs marchés pour le Québec seraient logiquement ceux des pays en voie de développement, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud.

L'inconvénient, selon M. Webb, réside dans le fait que l'amiante et le ciment y sont déjà des matériaux de construction les moins coûteux et les plus pratiques. Le bois n'y est pas disponible ou ne convient pas au climat tandis que le tuyau de fonte ne peut servir à l'irrigation ou au drainage en raison de la corrosion dans les pays chauds.

"Aussi l'une des premières usines qu'on établisse dans tout pays en voie de développement est-elle une usine d'amiante-ciment" explique M. Webb.

Le ciment est facile à obtenir à peu près partout, la main-d'oeuvre y est moins cher qu'au Canada, et comme les produits d'amiante-ciment ne renferment en fait que peu d'amiante on devrait les appeler des produits de ciment renforcés d'amiante, la fibre étant d'un faible coût à importer.

**L'exportation**

Selon le technicien de Johns-Manville, si l'industrie québécoise de l'amiante tentait de restreindre l'exportation d'amiante brut vers ces pays pour essayer d'expédier à la place des produits finis à base d'amiante, le coût serait tel pour l'importateur qu'il anéantirait les marchés actuels de fibre brute du Québec.

Il estime que les pays européens pourraient réagir de façon semblable et il ne resterait plus que les Etats-Unis. Les mêmes considérations pourraient jouer, en y ajoutant le fait que l'industrie de l'amiante y fait face à des produits concurrents, particulièrement le plastique.

L'industrie des maisons mobiles qui se développe rapidement aux Etats-Unis, fait du tort à l'amiante, en ne l'utilisant pas comme c'est le cas pour les maisons ordinaires (toiture, revêtement, panneaux).

Canadian Johns-Manville exporte la fibre d'amiante du Québec dans quelque 70 pays étrangers.

## Les investisseurs demeurent craintifs

### du parquet de la BOURSE

La cote a été étroitement irrégulière au cours de la séance d'hier à la Bourse de New York où les transactions ont été fortement inférieures à celles de la veille. L'ouverture a eu lieu à peu près aux mêmes niveaux que ceux de la clôture précédente. Mais l'annonce dans la matinée, par le gouvernement, que l'indice des prix de gros avait subi en février une augmentation de 1.90 pour cent, la plus forte depuis 22 ans, a ravivé quelque peu la crainte d'une nouvelle flambée d'inflation. En outre, de nombreux opérateurs ont préféré rester sur l'expectative, en attendant le résultat des entretiens monétaires qui auront lieu aujourd'hui et en fin de semaine à Paris et à Bruxelles.

Les pétroles, qui avaient fortement baissé mercredi à la suite de la décision du gouvernement de réimposer le contrôle des prix, ont été moins vulnérables hier et ont perdu une fraction dans la majorité des cas, avec cependant, Exxon, en hausse de 7-8.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a fléchi de 3.54 points à 976.44.

**Montréal**

La cote était à la hausse dans tous les compartiments, hier, à la Bourse de Montréal, sauf aux bancaires et aux services publics, dans un marché modérément animé.

Le volume combiné aux Bourses Canadienne et de Montréal s'inscrit à 1.35 million d'actions, contre 1.33 million mercredi.

Les industrielles ont gagné 2.13 points à 245.62; les papiers, 1.82 à 121.28 et l'indice composé, 1.30 à 230.93, tandis que les bancaires cédaient 1.74 à 263.16 et les services publics, .03 à 159.62.

**Toronto**

Les métaux de base ont clôturé, à la Bourse de Toronto, hier, à leur meilleur niveau des trois dernières années, tandis que les prix dans les principaux compartiments étaient à la hausse, dans une séance animée.

L'indice des industrielles a pris .33 à 224.72; les métaux de base, .90 à 103.28; les aurifères, .32 à 228.66 et les pétroles de l'ouest, 1.31 à 251.91.

Le marché en était à sa quatrième journée consécutive de hausse. Le volume s'est inscrit à 2.80 millions d'actions, d'une valeur globale de $27.65 millions, contre 2.69 millions d'actions, d'une valeur de $30.03 millions.

Les raffineries de pétrole, les immobilières, les grands magasins, les alimentaires, les pipe-lines et les industries minières ont enregistré de larges gains, tandis que les bancaires, les sidérurgiques, les sociétés de prêt et de finance, ainsi que les communications étaient à la baisse.

## Nouvel appel de McNamara aux pays riches

d'après PC

M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, a invité hier les pays développés à accroître de plus du double leur aide au développement des pays pauvres, en cette décennie.

L'ancien secrétaire américain à la Défense a déclaré qu'en 1975 on n'aura atteint que la moitié de l'objectif qui a été fixé à 0.7 p.c. du produit national brut des pays riches.

Il estime que c'est l'effort que déploieront les pays riches au cours de la deuxième moitié de cette décennie qui indiquera dans quelle mesure ils prennent au sérieux leurs responsabilités.

Président de la Banque mondiale depuis 1968, dont le mandat a récemment été prolongé de cinq années, M. McNamara prononçait son discours à une réunion de l'Empire et du Canadian Club de Toronto.

A son avis, il faudra faire encore plus d'efforts pour combler le fossé de la pauvreté qui s'élargit.

La "vaste culture de la pauvreté", dit-il, englobe des millions "privés de la décence humaine la plus élémentaire et qui vivent à un niveau absolu de pauvreté que nous ignorons dans les pays riches".

Dans 10 pays où le revenu moyen annuel par tête s'établit à $145, plus de 40 pc. de la population ne dispose que d'un revenu de $50. Dans 10 autres pays, où le revenu moyen annuel par tête s'élève à $275, le revenu des couches les plus pauvres — 40 p.c. — ne dépasse pas les $80.


Pour un congrès professionnel?

Voyez donc ROGER TONOLI Le Château Champlain, l'hôtel de grande classe pour toutes les classes.

878-1688


# CARRIÈRES et PROFESSIONS

## OFFRES D'EMPLOI

### FORMATION DE DEUX (2) COMMISSIONS D'ÉTUDE

**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Demande des employés occasionnels pour une période de quinze (15) mois, soit du 1er avril 1973 ou 30 juin 1974 pour constituer les commissions d'étude prévues par les conventions collectives des instituteurs des commissions scolaires et des commissions régionales et des enseignants des collèges d'enseignement général et professionnel.

Postes de travail à Québec:

**MANDAT DES COMMISSIONS D'ÉTUDE:**
Ces commissions d'étude, sous la responsabilité du service général des personnels des organismes d'enseignement, ont pour mandat de proposer des méthodes et / ou des systèmes pouvant permettre une utilisation optimale des ressources humaines actuellement affectées au système d'éducation, compte tenu des orientations pédagogiques du ministère, des disponibilités financières et des priorités collectives du Québec. Les commissions examineront les systèmes existants tant au Québec qu'à l'extérieur.

**ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DES COMMISSIONS D'ÉTUDE:**

**Analyse des tâches des enseignants:**
— Énumération et quantification des tâches de niveau professionnel, administratif, technique et clérical effectuées par les enseignants.

**Analyse de la répartition des tâches entre les enseignants:**
— Méthodes et techniques de répartition
— Relations avec les clientèles, les horaires des élèves et les programmes, compte tenu des objectifs de l'enseignement élémentaire, secondaire et collégial.

**Analyse de la différenciation des emplois:**
— Variété et diversité d'enseignants
— Relations avec l'évolution de la carrière des enseignants.

**COMMISSION D'ÉTUDE**
**(Niveau élémentaire et secondaire):**

**LES POSTES:**
60-01: **Directeur des services de l'enseignement (niveau secondaire).**
60-02: **Directeur des services de l'enseignement** (niveau élémentaire).
60-03: **Instituteur du secteur général** (niveau secondaire).
60-04: **Instituteur du secteur élémentaire**
60-05: **Instituteur du secteur professionnel.**

**ACCESSIBILITÉ:**
Ces postes sont accessibles à toute personne occupant une des fonctions concernées dans une commission scolaire ou régionale depuis quelques années.

**TRAITEMENT:**
A être versé par la commission scolaire ou régionale.
Les candidats choisis seront retenus par voie de prêts auprès des commissions scolaires et régionales et les dépenses seront remboursées par le ministère de l'Education aux organismes impliqués.

60-06: **Spécialiste en analyse des tâches:**
— Traitement annuel jusqu'à un maximum de $20,000.00
— Exigences: Formation universitaire et quelques années d'expérience pertinente.

60-07: **Spécialiste de la recherche:**
— Traitement annuel jusqu'à un maximum de $18,000.00
— Exigences: Formation universitaire et quelques années d'expérience pertinente.

60-08: **Spécialiste en relations du travail:**
— Traitement annuel jusqu'à un maximum de $18,000.00
— Exigences: Formation universitaire et quelques années d'expérience pertinente.

**COMMISSION D'ÉTUDE**
**(Niveau Collégial)**
70-01: **Directeur ou adjoint au directeur des services pédagogiques.**
70-02: **Enseignant de la discipline des sciences humaines et techniques.**
70-03: **Enseignant de la discipline des sciences et techniques physiques.**
70-04: **Coordonnateur du secteur des sciences techniques biologiques (paramédical).**

**ACCESSIBILITÉ:**
Ces postes sont accessibles à toute personne occupant une des fonctions concernées dans un collège d'enseignement général et professionnel.

**TRAITEMENT:**
A être versé par le Collège d'enseignement général et professionnel.
Les candidats choisis seront retenus par voie de prêts et les dépenses seront remboursées par le ministère de l'Education aux organismes impliqués.

70-05: **Spécialiste en analyse des tâches:**
— Traitement annuel jusqu'à un maximum de $20,000
— Exigences: Formation universitaire et quelques années d'expérience pertinente.

70-06: **Spécialiste de la recherche:**
— Traitement annuel jusqu'à un maximum de $18,000
— Exigences: Formation universitaire et quelques années d'expérience pertinente.

70-07: **Spécialiste des relations du travail:**
— (Evaluation et classification des emplois)
— Traitement annuel jusqu'à un maximum de $18,000
— Exigences: Formation universitaire et quelques années d'expérience pertinente.

Les personnes qui désirent offrir leurs services doivent compléter un formulaire "Offre de service" de la Commission de la Fonction publique ou à défaut présenter leur curriculum vitae complet en ayant soin de bien mentionner le numéro de la fonction et le faire parvenir avant le 20 mars 1973 à l'adresse suivante:

JEAN-CLAUDE LAPLANTE
Secrétaire administratif
Service général des Personnels
des Organismes d'enseignement
Edifice "G", 18e étage
Cité Parlementaire
Québec
Tél.: (418) 643-2363

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION

## Fonction publique Canada / Public Service Canada

**CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES**

**DIRECTEUR OPÉRATIONS DE LA MARINE**
73-MOT-MS-OC-17
Traitement jusqu'à $23,200

**SURVEILLANT D'ÉLÈVES-OFFICIERS**
72-PTM-OC-254
Traitement jusqu'à $12,767

**DIRECTION DES OPÉRATIONS DE LA MARINE COLLÈGE DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE MINISTÈRE DES TRANSPORTS SYDNEY, NOUVELLE-ÉCOSSE**

Le Collège de la Garde côtière canadienne à Sydney (Nouvelle-Écosse) donne une excellente formation maritime et de très bonnes perspectives professionnelles aux jeunes gens qu'attire la vie en mer. Le Collège forme des officiers de la Garde côtière qui possèdent une haute compétence professionnelle et qui connaissent les exigences actuelles de la gestion et du commandement.

Sous la direction générale du commandant de la Garde-côtière canadienne, le directeur est responsable de la gestion et de la bonne marche du collège, y compris le bien-être, la discipline et l'esprit qui y règnent.

**FONCTIONS:** En plus de planifier, élaborer, diriger, contrôler, communiquer et analyser toutes les activités, les services administratifs, les activités de formation tout comme les divers programmes, le directeur exercera une autorité organique auprès des employés subalternes, du personnel enseignant et du personnel de soutien du Collège.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Les candidats devront posséder un certificat d'études secondaires et des aptitudes manifestes pour le travail administratif en plus du certificat nautique de capitaine au long cours ou d'ingénieur de 1ère classe ou l'équivalent, accompagné d'expérience dans une maison de formation.

**FONCTIONS:** Le surveillant des élèves officiers est responsable auprès du Directeur du Collège de la Garde côtière de la surveillance quotidienne de 122 élèves-officiers, du maintien de la discipline et du moral, de la formation de leur caractère et de leur bien-être général et de la surveillance du programme d'éducation physique; le titulaire agit en qualité de conseiller principal du Directeur sur toutes les activités para-scolaires. Le titulaire doit rendre compte au Directeur de l'efficacité des affectations et de la conduite de celles dont il a la charge, de l'opportunité et de l'efficacité des renseignements et des conseils qu'il donne et du respect des règlements du Collège.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** posséder un diplôme d'études secondaires et l'expérience associée à l'obtention d'un certificat de capitaine de cabotage ou de premier mécanicien de marine, ou l'équivalent dans la Marine de guerre, ainsi qu'une aptitude manifeste à diriger et à administrer et de l'expérience dans la surveillance de jeunes gens.

La connaissance de l'anglais et du français est également essentielle pour la nomination à ces postes. Le concours est ouvert aux candidats unilingues et bilingues. Pour que leurs candidatures soient prises en considération, les intéressés doivent, s'ils ne répondent pas aux exigences linguistiques du poste, accepter de suivre à plein temps, dès leur nomination, des cours de langues qui pourront durer jusqu'à douze (12) mois et seront dispensés par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier.
Faire parvenir une formule dûment remplie de demande d'emploi (PSC 367-401) disponible dans tous les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, au plus tard le 30 mars 1973, à l'adresse suivante:

**CHEF EN DOTATION DE PERSONNEL, MARINE**
**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**
**PERSONNEL DES SERVICES DE LA MARINE**
**21e ÉTAGE, TOUR "C", PLACE DE VILLE**
**OTTAWA (ONTARIO) K1A 0N7**

Prière de mentionner la référence appropriée dans la correspondance.

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**
**RENSEIGNEMENTS :**
Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de $1.10 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.
**Téléphoner à 874-7320**
**ou écrivez à**
**LA PRESSE,**
**7, rue Saint-Jacques Montréal**

## INGÉNIEUR DES COÛTS

**FONCTION :**
Évaluation et distribution des projections des coûts de construction; préparation des rapports, enregistrement des données et préparation des données pour traitement programmé. Calcul des budgets, analyse des valeurs actuelles et mouvement de caisse.

**EXPÉRIENCE :**
Expérience reconnue avec entrepreneur ou firme de consultants spécialisés en question des coûts et budgets sur des projets de plusieurs millions de dollars. Expérience dans comptabilité est un avantage.

*Prière de faire parvenir votre "curriculum vitae" par écrit à:*
**CASE 13431 LA PRESSE**

## CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ASSISTANT AU GÉRANT

**LA POSITION :**
Seconder le gérant du département dans la mise au point:
1) De plans d'amélioration de la qualité;
2) De systèmes d'opérations et spécifications du matériel de base au produit fini;
3) D'une coordination efficace des activités du département avec celles des autres départements.

**LE CANDIDAT :**
1) Jeune homme avec potentiel pour la gérance avec une approche aux problèmes plutôt pratiques que théoriques;
2) Universitaire, gradué en administration ou équivalent;
3) Bilinguisme un avantage sérieux.

*S'il vous plaît communiquer avec:*
**M. NORMAND PAINCHAUD**
**WONDERBRA**
**4405 est, boul. MÉROPOLITAIN**
**376-6240**

**PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS** Ingénieurs-Conseils, demandent

**DESSINATEURS ★ TECHNICIENS ★ INGÉNIEURS**

en mécanique ou en électricité, possédant une expérience de 3 ans minimum dans des bureaux de génie-conseil et bilingues de préférence.
Le traitement sera fixé selon l'expérience et les aptitudes des candidats.
S'adresser ou expédier "curriculum vitae" à:
8585 boul. St-Laurent, chambre 27,
Montréal.

## CONTREMAITRE D'USINE DE CONCASSAGE

5 ans minimum d'expérience pertinente à la fonction
Pour travail en Afrique
Salaire et allocations à discuter
Faire parvenir votre demande accompagnée d'un résumé de vos qualifications avant le 15 mars 1973, au
Directeur du Personnel
LAMARRE VALOIS INTERNATIONAL LIMITÉE
Consultants
615 rue BELMONT, Montréal 101
ou communiquer avec M. GAUVREAU, à 871-3861

FORANO

INGÉNIEURS, DESSINATEURS ET ESTIMATEURS EN MÉCANIQUE

Le plus important fabricant canadien d'équipement de scieries offre plusieurs postes dans sa section génie et estimés. Positions permanentes à Montréal. Excellentes possibilités d'avancement. Salaires et bénéfices sociaux intéressants.

**INGÉNIEURS**
- A titre d'ingénieur de projet, établir les données techniques requises pour la construction de scieries modernes et progressives, fournir l'assistance technique à nos représentants des ventes. Ce poste exige beaucoup d'initiative et d'entregent.

**DESSINATEURS**
- Pour dessin et conception de machinerie et d'outillage, convoyeurs, etc.

**ESTIMATEURS**
- Pour préparation de soumissions, coordination des contrats et correspondance de vente en anglais et en français.

**RESPONSABLE DES SOUS-CONTRATS**
- Pour négocier et suivre les commandes de fabrication chez les sous-traitants et en faire l'inspection.

**QUALIFICATIONS REQUISES**
- Posséder une excellente formation technique, être âgé de 25 à 45 ans et avoir un minimum de 5 années d'expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

**FORANO LIMITÉE**
7000 ave du Parc Montréal 303, Qué.
a/s de R. Robitaille

## INGÉNIEUR

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur ayant 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la charpente métallique "designer".

Avantages et conditions de travail avantageux. Salaire selon expérience.

*Veuillez adresser "curriculum vitae" qui sera traité confidentiellement à:*
**CASE 13435 LA PRESSE**

# MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 650 | $11½ | 11½ | 11½ | — ⅛ |
| Alcan | 2580 | $25¼ | 25 | 25 | — ¼ |
| Algoma St | 2205 | $17¼ | 17⅛ | 17⅛ | — 1 |
| Aquitaine | 200 | $26⅛ | 26⅛ | 26⅛ | — ⅜ |
| Argus | 222 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Asbestos | 502 | $18¾ | 18½ | 18½ | — ¼ |
| Astral | 400 | 165 | 160 | 160 | |
| At. Sugar | 100 | 06¼ | 6¼ | 6¼ | — ¼ |
| Bank Mtl | 1461 | $19⅝ | 19⅝ | 19⅝ | — ⅛ |
| Bank NS | 108 | $34½ | 34½ | 34½ | — ⅛ |
| Banq CN | 983 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | — ⅛ |
| Bq Deprg | 300 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | + ¼ |
| Bell Canad | 10846 | $44¾ | 44¼ | 44½ | — ¼ |
| Bombrdier | 925 | 475 | 475 | 475 | |
| Border C | 300 | 300 | 300 | 300 | |
| BP Can | 500 | $18 | 17¾ | 17¾ | — ¾ |
| Brascan | 2813 | $20⅝ | 20½ | 20⅝ | |
| CAE Ind | 800 | $11⅝ | 11½ | 11⅝ | + ⅛ |
| Campeau | 1897 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ⅛ |
| Can Cem L | 25 | $59 | 59 | 59 | |
| C Packrs | 300 | $25 | 25 | 25 | + ⅛ |
| Cdn Brew | 50700 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | + ⅛ |
| C Hydro | 400 | $12 | 12 | 12 | |
| C Im | 2300 | $29⅜ | 29¼ | 29¼ | — ⅛ |
| C Int Pw | 200 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ | |
| C Javlin | 1500 | 925 | 910 | 915 | —15 |
| C Marconi | 700 | 430 | 430 | 430 | |
| CPI pr | 650 | $31¾ | 31½ | 31¾ | + ¾ |
| CP Inve w | 3400 | 315 | 310 | 315 | +10 |
| Canron | 1300 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | — ¼ |
| CPLtd | 4585 | $17⅞ | 17⅝ | 17⅞ | + ¼ |
| Celanese | 15675 | 495 | 475 | 480 | +10 |
| Cent Dyn | 1000 | 115 | 115 | 115 | |
| Cockfield | 200 | 06⅛ | 5⅛ | 6⅛ | — ⅛ |
| Cominco | 2565 | $32⅜ | 32¼ | 32⅜ | + ¼ |
| Con Bath | 1600 | $20½ | 20⅜ | 20½ | + ⅛ |
| CBath Pr | 100 | $20¾ | 20¾ | 20¾ | + ⅛ |
| C Text | 100 | 475 | 475 | 475 | |
| Cons Gas | 100 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | — ⅛ |
| Corpex | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | — ⅛ |
| Cr Zell A | 100 | $21 | 21 | 21 | + ½ |
| Crush Int | 400 | $15⅛ | 15 | 15 | — ¼ |
| Cygnus A | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Denison | 175 | $33¾ | 33¾ | 33¾ | — ¼ |
| Distl Seag | 200 | $40½ | 40½ | 40½ | — ¼ |
| D Bridge | 100 | $34½ | 34½ | 34½ | |
| Dofasco | 3175 | $26⅛ | 26¼ | 26¼ | — ⅜ |
| Dom Lime | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| D Textile | 1400 | $9½ | 9⅜ | 9½ | + ¼ |
| Domtar | 3890 | $20¼ | 20 | 20¼ | + ⅛ |
| Donohue Pr | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | + ⅜ |
| E Pr Air a | 100 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | |
| Fal Nck | 2190 | $7.5¾ | 7.5¼ | 7.5¾ | —2 |
| Fin Coll | 300 | 011⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Francana | 1500 | $10½ | 10½ | 10½ | — 1 |
| Fraser | 100 | 720½ | 20½ | 20½ | — ½ |
| Genstar L | 250 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | + ⅛ |
| Grafton | 1850 | $40 | 39½ | 40 | +1¼ |
| Gulf Can | 1495 | $35½ | 35 | 35 | — ¼ |
| Hollinger | 10000 | $46¼ | 46 | 46¼ | +1¼ |
| Huds Bay | 800 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | |
| Husky Oil | 1350 | $20⅞ | 20¾ | 20¾ | — ¼ |
| IAC | 1475 | $18⅝ | 18⅝ | 18⅝ | |
| Imp Oil | 3225 | $42¼ | 41¾ | 41¾ | — ⅜ |
| Imasco Ltd | 1630 | $32½ | 32 | 32½ | + ¾ |
| Int Nickel | 6161 | $35¾ | 35⅜ | 35¾ | — ½ |
| Int Util | 1800 | $24 | 23⅞ | 23⅞ | |
| Intpr Pipe | 250 | $28 | 27¾ | 27¾ | +1 |
| Inv G p | 2500 | $24 | 23⅞ | 24 | |
| Ivaco | 400 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Kaiser Re | 5900 | 285 | 280 | 280 | +10 |
| Labatt pr | 450 | $27⅞ | 27⅞ | 27⅞ | + ¼ |
| Lau Fin | 100 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | — ⅛ |
| Maclarn A | 392 | $21½ | 21⅜ | 21½ | + ⅜ |
| MB Ltd | 1240 | 022 | 31¼ | 32 | +1⅛ |
| Malslin | 800 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Mrkbro | 10500 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | + ¼ |
| Mas- Fer | 2600 | $21¾ | 21½ | 21⅝ | — ⅛ |
| Marcantl | 600 | $27⅜ | 27¼ | 27¼ | — ⅛ |
| M-L Inv | 100 | $30⅜ | 30⅜ | 30⅜ | — ⅜ |
| Mirrsys. | 610 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | — ¼ |
| Mlcrsys w | 100 | 750 | 750 | 750 | +10 |
| Molson A | 400 | $27½ | 27½ | 27½ | |
| Mnt Trst | 700 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Mocrn | 550 | $5.1⅜ | 5.1¼ | 5.1¼ | |
| Morse A | 200 | $11 | 11 | 11 | — ⅛ |
| Multi Ac | 4407 | $15 | 14¼ | 14¼ | — ½ |
| Murphy | 100 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | — ⅛ |
| Norenda | 650 | $51 | 50½ | 50½ | — ½ |
| Nor Cti G | 100 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| NCf.G e | 190 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | + ⅜ |
| Oshawa A | 200 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| Pac Pete | 850 | $34⅝ | 34 | 34 | — ¾ |
| Pancan | 600 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | — ⅛ |
| Pan Ocean | 515 | 015¼ | 15¼ | 15¼ | — ⅜ |
| Peri Rug | 200 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | + ⅛ |
| Pexpl St | 650 | $21⅞ | 21⅝ | 21¾ | + ⅛ |
| Placer | 300 | $53¼ | 53¼ | 53¼ | — ¼ |
| Popular | 1300 | 220 | 220 | 220 | +15 |
| Pow Corp | 500 | $12½ | 12½ | 12½ | — ⅛ |
| Prem Cb | 5900 | $18 | 18 | 18 | + ⅛ |
| Price Com | 650 | $16⅛ | 16 | 16 | — ¼ |
| Qebcor | 400 | $16 | 15⅞ | 15⅞ | — ⅛ |
| QSP Ltd | 1600 | $12⅝ | 12½ | 12½ | |
| Rapid D | 6725 | $11 | 10 | 10 | 4 81 |
| Redpc | 100 | $27½ | 27½ | 27½ | |
| Reitman | 200 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Reitman A | 100 | $12⅝ | 12⅝ | 12⅝ | |
| Rio Algom | 219 | $26 | 26 | 26 | — ¼ |
| St L Cem A | 75 | $52 | 52 | 52 | |
| Scot Lasal | 525 | 400 | 395 | 395 | |
| Steel Can | 505 | $53½ | 53¼ | 53¼ | |
| Simpsons | 4400 | $33½ | 33½ | 33½ | + ½ |
| Steel Can | 810 | $34 | 33⅝ | 34 | + 1 |
| Stelnbg A | 400 | $29¼ | 29⅛ | 29¼ | |
| Tele C | 1000 | 0107⅛ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Texaco | 100 | $67 | 67 | 67 | + ⅛ |
| Thom Nes | 200 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | — ⅛ |
| Tor Dm Bk | 719 | $33 | 33 | 33 | — ½ |
| Tr Can PL | 771 | $38½ | 38½ | 38½ | — ½ |
| Tr C C pr | 100 | $50⅛ | 50⅛ | 50⅛ | — ⅛ |
| Tr Can A pr | 200 | $71¼ | 71½ | 71½ | —5 |
| Transu Mt | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | — ⅜ |
| Trecc | 200 | $5 | 5 | 5 | — ⅛ |
| Trizec Crp | 180 | $19½ | 19½ | 19½ | — ⅜ |
| Unicar. Sec | 200 | $6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Unipesco a | 400 | 330 | 320 | 320 | —23 |
| Villager | 500 | $5 | 5 | 5 | + ¼ |
| Walk GW | 1360 | $50½ | 50⅜ | 50⅜ | + ⅛ |
| Weldwod | 1200 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | + ⅛ |
| Westcst | 200 | $20¾ | 20¾ | 20¾ | — ¼ |
| Zellers | 5400 | $19 | 19 | 19 | |

# NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 10.30 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **A-B** | | | | | |
| Abbt Lb | 26 | 66 | 75⅛ | 75 | — ⅛ |
| Addrsso | 11 | 11 | 24 | 23⅝ | — ⅛ |
| Admiral | 7 | 9 | 13⅞ | 13⅞ | |
| Airco | 9 | 6 | 14 | 13⅞ | + ⅛ |
| Alleg Lud | 10 | 26 | 26½ | 26¼ | |
| Allg Pw | 9 | 13 | 21⅜ | 21⅜ | |
| Allm GP | 11 | 2 | 14⅞ | 14¾ | — ⅛ |
| Allied Ch | 13 | 8 | 33¼ | 33 | + ¼ |
| Allis Ch | 13 | 13 | 9¾ | 9¾ | — ⅛ |
| Am Hos | 31 | 39 | 39½ | 39½ | — ¼ |
| Am Airl | 95 | 104 | 19½ | 19 | — ¼ |
| A Brnd | 9 | 9 | 42⅞ | 42⅞ | |
| ABC | 14 | 102 | 59⅜ | 59 | 59⅜ + ⅜ |
| Am Can | 10 | 10 | 44¼ | 44¼ | |
| A Cyan | 13 | 23 | 47¼ | 47½ | |
| Allied P | 2 | 2 | 47¼ | 47½ | |
| A Home | 40 | 25 | 131¼ | 130¾ | 130¾ — ¼ |
| Am Mot | 10 | 10 | 47¾ | 47½ | — ¼ |
| Am Wat | 10 | 10 | 27⅞ | 27¾ | — ⅛ |
| Am Stand | 10 | 5 | 11⅞ | 11¾ | — ⅛ |
| Am Tt | 11 | 67 | 50½ | 50¼ | — ⅛ |
| Ampx Cp | | 46 | 6 | 5¾ | — ⅛ |
| Anacon | 11 | 18 | 23¾ | 23½ | 23⅜ — ⅛ |
| Apach | 8 | 1 | 14¼ | 14¼ | 14¼ |
| Apeco Cp | 16 | 8 | 5⅜ | 5⅜ | 5⅜ — ⅛ |
| Arlella U | | 4 | 4¼ | 4¼ | 4¼ + ⅜ |
| Armco St | 9 | 8 | 21⅜ | 21½ | 21½ — ⅜ |
| Arvin Ind | 16 | 24 | 44⅜ | 44¼ | 44¼ — ⅛ |
| At. Richf | 20 | 42 | 42⅞ | 42⅞ | 42⅞ — ⅛ |
| Avco Cp | 5 | 11 | 13⅝ | 13⅝ | 13⅝ — ¼ |
| Avon Pd | | 9 | 17 | 21 | 21 — ⅜ |
| Bangor | | 10 | 6 | 6 | 6 — ⅛ |
| Bath Ind | 6 | 10 | 21¼ | 22 | 22 — ⅛ |
| Bausch | | 4 | 44¼ | 44¾ | 44¾ — ⅛ |
| Beech Ar | | 6 | 6¼ | 6¼ | 6¼ — ⅛ |
| Bell How | | 2 | 6¾ | 6¾ | 6¾ — ⅛ |
| Bendix | 12 | 7 | 43 | 43 | 43 — ¼ |
| Benix Cp | 10 | 6 | 44¾ | 44¾ | 44¾ — ¼ |
| Beth Stl | 9 | 31 | 29⅛ | 29 | 29 |
| Bick Dkr | 53 | 8 | 117 | 117 | 117 — ½ |
| Blls Laug | 7 | 5 | 17⅜ | 17⅜ | 17⅜ |
| Block Hk | 21 | 15 | 14⅞ | 14⅞ | 14⅞ — ⅛ |
| Boeing | 18 | 82 | 22⅜ | 22⅜ | 22⅜ — ⅜ |
| Boise Cas | 11 | 43 | 9⅛ | 9 | 9⅛ 0 |
| Bordn | 11 | 23 | 26 | 26 2 | 6 — ¼ |
| Borg War | 10 | 4 | 30⅝ | 30⅝ | 30⅝ + ⅛ |
| Brist My | 24 | 31 | 63¾ | 64 | 64 — ½ |
| Brwn Co | 12 | 1 | 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| Brunswk | 14 | 13 | 27⅛ | 26⅞ | 26⅞ — ¼ |
| Burlington | 12 | 14 | 27¼ | 27 | 27 + ½ |
| Budd Co | 6 | 2 | 14⅜ | 14⅜ | 14⅜ |
| Bur Ind | 15 | 6 | 32 | 32 | 32 — ⅛ |
| Bur Nor | 10 | 121 | 42 | 41¾ | 41¾ — ⅛ |
| BurlN pf | | 4 | 77⅛ | 77½ | 77½ — ⅛ |
| Burrght | | 50 | 45 | 23⅞ | 23⅞ — ¼ |
| **C** | | | | | |
| Camp Sp | 14 | 21 | 31⅜ | 31⅛ | 31¼ — ¼ |
| Carier C | 17 | 5 | 24⅜ | 24⅜ | 24⅜ + ⅛ |
| Cart Wa | 13 | 6 | 20 | 20 | 20 — ¼ |
| Cater Tr | 17 | 84 | 64¼ | 64 | 64 — ⅜ |
| Celanse Cp | 9 | 15 | 31 | 31 | 31 + ¼ |
| Cerro Cp | 10 | 6 | 16 | 16 | 16 — ⅛ |
| Chmp Int | 10 | 27 | 18½ | 18½ | 18½ — ⅛ |
| Ches Oh | 6 | 8 | 47⅜ | 47¼ | 47¼ + ⅛ |
| Chrys'er | 8 | 54 | 35⅛ | 35⅛ | 35⅜ — ⅜ |
| CIT Fin | 10 | 19 | 43¼ | 43½ | 43¼ — ⅛ |
| Cities Sv | 12 | 25 | 49¼ | 49 | 49⅛ |
| Clevite Co | 26 | 48 | 42 | 42¼ | 42¼ — ¼ |
| Coca Col | 46 | 9 | 149⅜ | 149⅜ | 149⅜ + ¼ |
| Coleco In | 34 | 2 | 23 | 23 | 23 — ¼ |
| Colg Pal | 29 | 94 | 94¼ | 93½ | 93½ + 1 |
| Coll Alk | 10 | 81 | 14¼ | 14 | 14 — ¼ |
| Collins R | | 15 | 24¼ | 23⅞ | 24⅛ — ¼ |
| CBS | | 15 | 19 | 44 | 43¾ — ¼ |
| Comb Eng | | 9 | 17 | 31 | 31 — ⅜ |
| Comb Sol | | 25 | 4 | 17 | 16⅞ — ⅛ |
| Comdis | | | | 3½ | 3½ + ⅛ |
| Comsat | | | | 27¼ | 27¼ — ⅛ |
| Con Edis | | 15 | 19 | 45⅝ | 45⅜ + ½ |
| Cont Can | | 9 | 12 | 25⅞ | 25¾ — ¼ |
| Cont Oil | | 11 | 52 | 40½ | 40⅜ + ⅛ |
| Cont Dat | | 11 | 22 | 46 | 46 — ¾ |
| Cooper In | | 13 | 133 | 34 | 33¾ — ½ |
| CPC Int | | 11 | 10 | 32¼ | 32¼ — ¼ |
| Crane Co | | 7 | 11 | 18½ | 18½ — ⅜ |
| Crw Zell | | 13 | 3 | 25⅜ | 25⅜ |
| Culligan | | 19 | 8 | 16½ | 16½ + ¼ |
| Curtiss Wr | | 45 | 47 | 31¼ | 31¼ + ¼ |
| Cyprus M | | 10 | 7 | 35¾ | 35¾ — ⅜ |
| **D-G** | | | | | |
| Dan Riv | | 16 | 10 | 11 | 10⅞ — ⅛ |
| Dart Ind | | 15 | 10 | 37⅜ | 37⅜ + ⅛ |
| Deere Co | | 11 | 170 | 47⅜ | 47⅛ — ⅛ |
| Denn Mf | | 10 | 1 | 32¾ | 32¾ — ¼ |
| Diam Sh | | 13 | 26 | 22¼ | 22⅛ — ⅛ |
| Disney W | | 70 | 33 | 102¾ | 101½ — 1½ |
| Dow Chm | | 25 | 43 | 105 | 104⅞ — ¼ |
| Dress In | | 14 | 24 | 42⅜ | 42⅜ — ⅜ |
| duPont | | 20 | 20 | 170½ | 170½ — ½ |
| Duq Lt | | 10 | 16 | 23⅛ | 23½ — ⅛ |
| East Air | | 12 | 117 | 15¼ | 15 — ⅜ |
| Eas Kod | | 42 | 63 | 144 | 143½ — 1¼ |
| Elec Assc | | 18 | 5 | 6½ | 6½ — ⅛ |
| ElPas NG | | 8 | 15 | 16¾ | 16¾ |
| Emer El | | 34 | 18 | 93½ | 92¾ — ¾ |
| ESB Inc | | 10 | 2 | 27⅜ | 27⅜ — ¼ |
| Ethyl Cp | | 6 | 1 | 27⅞ | 27⅞ |
| ExCellO | | 15 | 2 | 17¾ | 17¾ — ⅛ |
| Exxon | | 13 | 54 | 90⅛ | 89⅞ — ⅛ |
| Fairch | | 36 | 19 | 57¼ | 57¼ — ½ |
| Fin Fed | | 7 | 3 | 19⅜ | 19⅜ — ¼ |
| Firestn | | 9 | 9 | 22⅛ | 22 |
| Fst Chrt | | 11 | 8 | 22⅜ | 22⅜ |
| Flnthkte | | 7 | 9 | 20¼ | 20⅛ — ⅛ |
| Fla Pw | | 11 | 41 | 40¾ | 41 |
| FMC Cp | | 9 | 9 | 20 | 20 + ⅛ |
| Ford M | | 7 | 26 | 65⅝ | 65⅝ — ⅜ |
| Frnkln M | | 21 | 6 | 17¾ | 17¾ |
| GAC Cp | | | 6 | 5¼ | 5¼ + ⅛ |
| GAF Cp | | 9 | 18 | 15⅞ | 15⅝ |
| Gen Dyn | | 8 | 1 | 21¾ | 21¾ |
| Gen Elec | | 23 | 60 | 67⅞ | 67¾ — ⅜ |
| Gn Food | | 12 | 29 | 27½ | 27½ — ⅛ |
| Gen Mot | | 9 | 50 | 73¾ | 73⅜ — ⅛ |
| GPub Ut | | 9 | 14 | 21¼ | 21¼ — ⅛ |
| GTel El | | 11 | 44 | 29 | 28⅞ |
| Gen Tire | | 7 | 3 | 23⅞ | 23⅞ — ⅛ |
| G Pacif | | 18 | 15 | 33½ | 33⅜ — ⅛ |
| Gillette | | 22 | 15 | 57¾ | 57¾ — ¼ |
| Goodrich | | 7 | 9 | 26⅛ | 26 — ⅛ |
| Goodyr | | 10 | 44 | 27¼ | 27 — ⅛ |
| Grace | | 12 | 11 | 25⅞ | 25⅝ — ⅛ |
| Grand Un | | 10 | 2 | 14⅞ | 14⅞ — ⅛ |
| Gt AP | | | 1 | 16½ | 16½ — ⅛ |
| GtW Fin | | 9 | 51 | 24¾ | 24 — ¼ |
| Gren Giant | | 11 | 2 | 23⅜ | 23⅜ |
| Greyhd | | 9 | 9 | 16½ | 16½ |
| Gruman | | | 188 | 11⅜ | 11 — 1⅛ |
| Gulf Oil | | 11 | 65 | 25⅜ | 25¼ — ⅛ |
| Gulf Wn | | 7 | 24 | 29½ | 29½ — ⅜ |
| Gulton | | 233 | 2 | 7 | 7 |
| **H-L** | | | | | |
| Harris I | | 17 | 6 | 40¼ | 40¼ — ½ |
| Heinz HJ | | 14 | 14 | 41¼ | 41 — ¼ |
| Helen Crt | | | 2 | 4⅛ | 4⅛ — ⅛ |
| Hew Pck | | 61 | 13 | 91⅞ | 91⅝ — ½ |
| Hmestke | | 25 | 12 | 33 | 32¾ — ¼ |
| Honywll | | 26 | 38 | 106¾ | 106¾ — ⅜ |
| Househf | | 11 | 23 | 27¼ | 27¼ — ¼ |
| Howmet | | 9 | 3 | 12⅞ | 12⅞ — ⅛ |
| Hl Cent | | 7 | 4 | 24⅜ | 24⅜ |
| INA Cp | | 9 | 23 | 42⅜ | 42⅛ — ⅜ |
| Inger Rd | | 15 | 1 | 64⅜ | 64⅜ — ⅛ |
| Inland St | | 9 | 10 | 33⅛ | 33⅛ — ⅛ |
| IBM | | 39 | 19 | 439½ | 439 — 1¼ |
| Int Chm | | 70 | 10 | 15 | 14⅞ — ⅛ |
| Int FF | | 80 | 15 | 97 | 97 |
| Int Harv | | 9 | x19 | 34⅜ | 34⅛ |
| Int Minch | | 14 | 34 | 28¾ | 28⅜ — ½ |
| Int Multif | | 11 | 5 | 30½ | 30¼ — ¼ |
| Int Nickl | | 24 | 23 | 35¾ | 35⅝ — ⅜ |
| Int Pap | | 15 | 26 | 36¾ | 36¾ — ⅛ |
| Int TT | | 13 | 190 | 51¼ | 50¾ — ⅝ |
| Ipco Hsp | | 59 | 9 | 5⅜ | 5⅜ + ⅛ |
| John Man | | 9 | 21 | 25½ | 25½ — ¼ |
| Jhn Joh | | 58 | 25 | 125½ | 124¾ — 1 |
| Jones Lg | | 8 | 4 | 20¼ | 20¼ |
| Joy Mfg | | 13 | 1 | 29⅝ | 29⅝ |
| Kais Alm | | 26 | 2 | 16⅛ | 16⅛ |
| Kellogg | | 17 | 1 | 28⅞ | 28⅞ — ⅛ |
| Kennecot | | 10 | 103 | 29 | 28⅝ — ⅜ |
| Kerr Mg | | 33 | 31 | 73½ | 72¾ — ⅜ |
| Klmb Clk | | 16 | 6 | 39¾ | 39½ — ¾ |
| Krattco | | 13 | 11 | 474 | 47½ — ¼ |
| Krsge SS | | 50 | 143 | 45½ | 45 — ¼ |
| Kroehlr | | 8 | 7 | 21⅜ | 21½ + ½ |
| Leasco | | 5 | x28 | 13½ | 13¾ — ¼ |
| Leh PC | | 8 | 3 | 15⅛ | 15⅛ |
| Lib McN | | | 3 | 5⅜ | 5⅜ — ⅛ |
| Ligg My | | 11 | 3 | 39⅞ | 39⅞ + ⅛ |
| Lifton In | | | 114 | 9¾ | 9⅝ |
| Lockhd Alr | | 6 | 25 | 8 | 7⅞ |
| Loew Cp | | 9 | 22 | 34 | 33⅞ — ¼ |
| LTV Cp | | | 21 | 9⅛ | 9 — ⅛ |
| Lukn Stl | | 10 | 19 | 28¼ | 27½ — 1¼ |
| **M-N** | | | | | |
| Magnvx | | 14 | 127 | 16¾ | 16½ — ¼ |
| Marathn | | 9 | 1 | 24¾ | 24¾ — ¼ |
| Marcor | | 10 | 32 | 23½ | 23⅜ — ⅛ |
| Martn M | | 7 | 5 | 17½ | 17½ |
| Masco Cp | | 40 | 9 | 52⅞ | 52⅝ + ¾ |
| McDonld | | 73 | 55 | 69½ | 69 + ½ |
| McDn D | | 10 | 1 | 36⅛ | 36⅛ + ⅛ |
| McG Ed | | 13 | 3 | 34 | 34 — ⅛ |
| McGr H | | 13 | 9 | 12¾ | 12¾ |
| McIntyre | | | x100 | 57 | 57 — ½ |
| Memrex | | | 135 | 10⅛ | 10 |
| Midl Ros | | 10 | 9 | 15 | 15 + ¼ |
| Minn MM | | 38 | 63 | 84½ | 84 — 1 |
| Mobil O | | 10 | 33 | 62⅜ | 62⅛ — ⅜ |
| Mhwk D | | | 12 | 8¼ | 8¼ |
| Mnsant | | 14 | 10 | 51½ | 51½ — ¼ |
| Motorola | | 31 | 16 | 119⅜ | 119 — ⅜ |
| Nabisco | | 15 | 72 | 54¾ | 54⅜ + ⅛ |
| Nt CashR | | 59 | 18 | 28⅛ | 27⅞ |
| Nat Distil | | 12 | 8 | 15⅜ | 15¼ — ⅛ |
| Nat Geni | | 6 | 7 | 30⅜ | 30½ — ⅛ |
| Nat Gyp | | 8 | 8 | 16⅛ | 16 — ⅛ |
| Nt Steel | | 10 | 8 | 39⅛ | 39⅛ + ⅛ |
| Natomes | | 56 | 4 | 57⅛ | 57⅛ + ⅜ |
| Newmnt | | 17 | 145 | 30½ | 30¼ — ¼ |
| Nlag MP | | 8 | 18 | 16⅛ | 16 |
| Nwst Alrl | | 33 | x13 | 28⅛ | 28 — ⅛ |
| Nor Sim | | 20 | 38 | 37¾ | 37¼ — ¼ |
| **O-S** | | | | | |
| Occ Pet | | | 217 | 12 | 11⅞ — ⅛ |
| Ohio Ed | | 11 | 25 | 21⅜ | 21⅛ + ⅛ |
| Olin Cp | | 9 | 12 | 15¾ | 15¾ |
| Out Mar | | 9 | 12 | 33¼ | 32⅞ |
| Owen Cn | | 18 | 3 | 45¾ | 45¾ — ¼ |
| Pac GsE | | 8 | 23 | 27 | 27 |
| Pan Air | | | 71 | 8¼ | 8⅛ — ⅛ |

## fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Acrofund | 1.47 | 1.62 |
| Adanac | 2.12 | 2.32 |
| A.G.F. Special | 3.03 | |
| All Canadian Com | 8.01 | 8.75 |
| All Canadian Div | 8.64 | 9.44 |
| All Canadian Ven | 4.32 | 4.72 |
| All Canadian 4000 | 5.59 | 6.11 |
| AQMERICAN Growth | 6.08 | 5.68 |
| Andrea Equity | 5.48 | 5.99 |
| Beaubran | 51.73 | 56.17 |
| Associate Investors | 6.33 | 6.39 |
| Canada Growth | 6.29 | 6.91 |
| Canagex | 11.79 | 12.75 |
| Canagex Inter. Nat. | 9.88 | 10.68 |
| Canagex d'obligations | 10.40 | 10.72 |
| Cdn Gas Energy | 15.65 | 17.20 |
| Cdn Investment | 5.26 | 5.77 |
| Cdn Scudder | 6.13 | 6.13 |
| Cdn Security Growth | 5.86 | 6.44 |
| Cdn South African Gold | 7.57 | 8.27 |
| Cdn Trusteed | 5.21 | 5.72 |
| CSM Japan | 13.49 | 14.82 |
| Capital Growth | 11.71 | 11.99 |
| xChase Fund | 9.57 | 10.46 |
| Collective Mutual | 6.81 | 7.48 |
| Commonwealth Intl | 15.65 | 17.20 |
| Commonwealth Intl Lev | 4.08 | 4.48 |
| Commonwealth Venture | 7.94 | 8.73 |
| xCompetitive Capital | 5.69 | 6.24 |
| Corporatz Investors | 6.43 | 7.07 |
| Corporate Investors Stock | 5.45 | 5.98 |
| Dominion Compound | 6.71 | 7.29 |
| xDreyfus Inc. | 11.97 | 13.12 |
| xDreyfus Intl | 12.26 | 13.44 |
| Eaton Viking | 6.18 | 6.72 |
| Educator's Equity | 8.44 | 8.88 |
| Entarea Investment | 6.90 | 7.58 |
| Executive Fund Cda | 6.59 | 7.22 |
| Executive Intl Inv | 2.11 | |
| xFidelity Trned | 26.50 | 28.96 |
| Fonds Collectif A | 7.78 | 8.52 |
| Fonds Collectif zB | 5.74 | 5.92 |
| Fonds Desjardins A | 4.74 | |
| Fonds Desjardins B | 4.39 | |
| Fonds CLOLLECTIF C | 8.55 | 9.34 |
| Fonds P.E.P⅛. | 4.30 | 4.68 |
| Fraser Growth | 3.84 | 4.22 |
| GIS Compound | 12.22 | 13.43 |
| GIS Income | 4.32 | 4.75 |
| Growth Equity | 8.91 | 9.79 |
| Growth Oil and Gas | 30.10 | |
| Guardian Enterprise | 1.04 | 1.15 |
| Guardian Growth | 9.46 | |
| Harvard Growth | 7.95 | 8.71 |
| Industrial Growth | 9.29 | 10.21 |
| International Growth | 6.09 | 6.69 |
| Intl Mutual | 7.42 | 8.12 |
| Investors Growth | 12.94 | 14.15 |
| Investors Intl Mutual | 7.09 | 7.76 |
| Investors Japanese | 8.70 | 9.51 |
| Investors Mutual | 6.05 | 6.62 |
| Investors Retirement | 5.72 | 6.26 |
| Keystone Cda | 8.44 | 9.25 |
| xKeystone Cust K-2 | 6.91 | 7.57 |
| xKeystone Cust S-1 | 24.37 | 26.71 |
| xKeystone Cust S-4 | 5.16 | 5.66 |
| xKeystone Polaris | 4.64 | 5.07 |
| xLexington Research | 15.08 | 16.48 |
| xManhattan | 4.44 | 4.85 |
| Maritime Equity | 3.60 | 3.93 |
| Marlborough | 5.78 | 6.31 |
| Mutual Accumulating | 6.37 | 7.01 |
| Mutual Bond | 10.34 | 11.37 |
| Mutual Growth | 4.10 | 4.51 |
| Mutual Income | 5.61 | |
| Natrusco | 17.28 | 17.90 |
| Natural Resources | 8.21 | 8.97 |
| N.W. Equity | 6.38 | 7.01 |
| N.W. Canadian | 5.79 | 6.36 |
| N.W. Growth | 5.53 | 6.08 |
| xOne William Street | 17.62 | 17.62 |
| xOppenheimer | 7.96 | 8.70 |
| Pacific Dividend | 6.11 | |
| Pacific U.S. | ½.½¼ | |
| Pension Mutual | 9.48 | 9.48 |
| Phillips Hager, North | 13.79 | 14.07 |
| Planned Resources | 5.11 | 5.62 |
| Pret et Rev. de RET. | 5.33 | 5.86 |
| Prevest Mutual | 9.65 | 10.55 |
| Principal Growth | 5.10 | 5.60 |
| Provident Mutual | 7.92 | 8.66 |
| Provident Stock | 6.45 | 7.05 |
| Prudential Growth | 7.18 | 7.85 |
| xPutnam Growth | 11.71 | 12.80 |
| Radisson | 3.10 | |
| Regent Growth | 10.24 | 11.25 |
| Regent Venture | 4.88 | 5.36 |
| Royfund | 7.16 | 7.46 |
| Sav Inv Pret et Rev | 7.31 | 8.04 |
| Sav Inv am Pret | 10.81 | 11.87 |
| Scudder North Amerlan | 5.96 | 5.96 |
| Speculators | 8.55 | 9.34 |
| Taurus Fund | 3.88 | 4.26 |
| xTech | 6.86 | 7.52 |
| Templeton Growth | 9.38 | 10.25 |
| Timed Investment | 9.36 | |
| Trust Gen. ("A") | 10.878 | |
| Trust Gen. ("B") | 9.274 | |
| Trust Gen ("H") | 10.248 | |
| United Accumulative | 5.59 | 6.14 |
| United Horizon | 2.89 | 3.18 |
| United American | 2.09 | 2.30 |
| United Venture | 3.92 | 4.31 |
| Universal Savings Equity | 8.32 | 9.14 |
| Western Growth | 6.81 | 7.48 |
| Xandu Fund | 4.11 | 4.50 |
| York Fund of Canada | 5.40 | 5.87 |

x — Fonds americains.

## Dow Jones à 12 h 00

—6.99 à 969.45

# CANADIENNE

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Ch. net |
|---|---|---|---|---|---|
| **INDUSTRIELLES** | | | | | |
| Belg Stand | 1820 | $13 | 12¾ | 12¾ | — ¼ |
| Berncam | 1700 | $9 | 8¾ | 8¾ | — ¼ |
| C Secur A | 200 | 90 | 90 | 90 | |
| Cine | 5950 | $12¼ | 12⅛ | 12¼ | — ⅛ |
| Com Hold | 4480 | 385 | 370 | 375 | —10 |
| Comodor | 100 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | + ⅛ |
| Crawfd Al | 400 | 300 | 300 | 300 | |
| Deltan | 100 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Domco | 300 | 325 | 325 | 325 | |
| Paco Cp | 400 | 425 | 425 | 425 | —30 |
| SXL Div | 4900 | $9⅛ | 9 | 9⅛ | |
| Spart Air | 10600 | 74 | 66 | 74 | +1 |
| **MINES PETROLES** | | | | | |
| Acroll Ltd | 3000 | 81 | 80 | 80 | +1 |
| Ajax Min | 3000 | 22 | 22 | 22 | +1 |
| Amos | 1000 | 8 | 8 | 8 | — ½ |
| Atl Tung | 26500 | 25 | 23½ | 25 | +2 |
| Avilla | 5500 | 50 | 50 | 50 | +1 |
| Baker Tic | 1000 | 40½ | 40½ | 40½ | + ½ |
| Bateman | 3000 | 8 | 8 | 8 | — ½ |
| Bellechs | 1500 | 14 | 14 | 14 | |
| Beltere | 1000 | 24 | 24 | 24 | +4 |
| Cabot | 1000 | 92 | 91 | 91 | —2 |
| Caliper | 16000 | 23 | 22 | 23 | +1 |
| Capri | 10000 | 27½ | 25 | 25 | +2 |
| Chemalloy | 100 | 355 | 355 | 355 | |
| Chib Cop | 3000 | 22 | 22 | 22 | |
| Clero | 500 | 10 | 10 | 10 | —2 |
| Com N | 500 | 78 | 78 | 78 | |
| Comp Min | 3000 | 2 | 2 | 2 | |
| C Daer | 3000 | 19 | 19 | 19 | —1 |
| Con Dev | 500 | 90 | 90 | 90 | |
| C Louana | 13000 | 30 | 30 | 30 | |
| Con Prop | 13000 | 18 | 17 | 18 | +1 |
| C Tch | 500 | 72 | 72 | 72 | —3 |
| Credo Min | 500 | 15 | 15 | 15 | |
| Dasson | 1000 | 7½ | 7½ | 7½ | + ½ |
| Dauphin | 10000 | 6 | 5½ |

# Les créditistes croisent à nouveau le fer avec Castonguay sur les affaires sociales

QUEBEC (PC) — Le ministre Claude Castonguay a de nouveau croisé le fer hier, à l'Assemblée nationale, avec les députés créditistes, qui ont présenté une motion de censure contre le gouvernement pour ses politiques sociales.

M. Fabien Roy, parrain de la motion, estime que le gouvernement, par des mesures coercitives et restrictives, favorise la persécution sociale, le gaspillage et la fraude au chapitre de l'aide sociale.

L'Union nationale a employé le même langage en affirmant que les mécanismes de contrôle de l'aide sociale devraient être décentralisés pour empêcher "le vol de dizaines et de dizaines de millions de dollars qui profitent à des assistés chroniques".

Cependant, l'UN est d'accord avec le Parti québecois, qui soutient que le "cancer des relations fédérales-provinciales" est la cause profonde de ce malaise.

M. Castonguay a défendu point par point sa politique sociale.

Au terme d'un débat de deux heures, le gouvernement a renversé la motion créditiste par 45 voix contre 22. Le PQ s'est abstenu et l'UN et le député indépendant Marcel Masse l'ont appuyée.

Dans une très brève intervention, M. Camille Laurin, porte-parole péquiste, s'est refusé "d'apporter de l'eau au moulin des sorcières qui se contentent de glapir leur dénonciation et qui exploitent, pour des fins politiques, les souffrances des milieux défavorisés".

Pour lui, le problème est néanmoins réel. La solution tient à l'intégration de tous les programmes d'assistance sociale et de santé, par un transfert inconditionnel de pouvoirs politiques et de ressources. Mais, a-t-il ajouté, Ottawa refuse cette solution avec obstination, c'est pourquoi il faudra recourir à l'indépendance du Québec.

"On nous garroche partout avec toutes sortes de belles excuses", pense cependant M. Roy, qui ne voit pas comment le contentieux Ottawa-Québec peut affecter le bien-être de la population mal nantie du Québec.

Se voulant l'interprète de dix pour cent de toute la population québecoise, le parrain de la motion a condamné notamment le règlement qui oblige l'assisté social à vendre sa propriété aux deux tiers de sa valeur pour pouvoir recevoir des prestations du gouvernement.

Il a cité le cas de plusieurs bénéficiaires qui doivent rembourser, selon lui, $75, $100 ou $150 au gouvernement, "par suite d'erreurs commises par des agents de sécurité sociale". Ces comptes sont envoyés, dit-il, "pour sauver la face et pour tâcher de camoufler un peu le déficit de la province".

M. Roy a aussi évoqué le cas d'un couple qui doit vivre avec $114 par mois, "dans une petite maison, à cinq milles du village". C'est ainsi qu'on incite les gens à la fraude, de lancer le député de Beauce.

Comme M. Loubier, il reproche à la loi actuelle d'encourager en plus l'assisté social à la paresse. Là-dessus, M. Castonguay a reconnu certaines lacunes du régime, qu'il essaie d'ailleurs, a-t-il affirmé, d'améliorer constamment.

Le chef de l'UN a fait preuve, pour sa part, d'une grande modération dans sa critique des politiques sociales du ministre Castonguay. Il a du reste fait la morale au député de Beauce, qui profite de toutes les occasions pour qualifier le ministre de "socialiste pressé". Le socialisme, de dire M. Loubier, est un phénomène qui se manifeste dans tous les pays le moindrement évolué.

Méthodiquement, chiffres en main, M. Castonguay s'est appliqué à démolir une à une les remarques les plus percutantes de M. Roy. Le nombre de personnes seules bénéficiaires de l'aide sociale est passé de 112,000 à 100,000 entre janvier 1972 et janvier 1973. Dans la même période, le nombre de familles a passablement diminué, passant de 105,000 à 89,000. Pour la première fois depuis longtemps, dit-il, nous constatons des baisses substantielles.

Des études récentes lui permettent aussi d'affirmer que le taux de fraude ou d'erreurs est beaucoup plus faible "que certains veulent le faire croire".

Sur le contentieux Ottawa-Québec, "extrêmement frustrant parfois pour le Québec", le ministre a simplement dit qu'il a déjà exposé sa position à son nouvel homologue, M. Marc Lalonde. "Je crois avoir relaté très fidèlement les problèmes, non pas les exagérations mais bien les problèmes, qui viennent d'être mis en relief au cours de ce débat".

Il attend d'ailleurs avec impatience de prendre connaissance du nouveau projet fédéral des allocations familiales que M. Lalonde doit faire parvenir à chaque province avant la prochaine conférence fédérale-provinciale, en avril.

# Boucherville: un nouvel ajournement au 16 mars

L'instruction de la requête en injonction déposée par le gouvernement provincial, contre les Entreprises Boucherville et Les Mir, pour empêcher le remplissage de canaux entre deux îles de Boucherville, a été reportée une fois de plus, hier.

C'est le 16 mars que l'on procédera... si l'on procède.

Car il semble bien que les discussions continuent toujours entre les propriétaires de l'emplacement et les autorités québécoises, pour trouver une solution à ce problème soulevé par des riverains de la rive sud.

Ceux-ci se sont particulièrement plaints de ce qu'on allait modifier, pour le pire, les conditions de l'environnement.

A la requête des représentants du procureur général, Mes Villeneuve et Clément, l'injonction provisoire, qui empêche présentement la continuation des travaux, a également été prolongée jusqu'au 16.

Cette fois, cependant, rien n'a été dit en cour pour donner une indication de la tournure que seraient en train de prendre les pourparlers engagés depuis deux semaines, à ce sujet.

# Les Canadiens pourraient mieux se nourrir avec un revenu annuel garanti

OTTAWA (PC) — L'instauration d'un revenu annuel garanti constituerait la meilleure façon de procurer un régime alimentaire adéquat à tous les Canadiens et de satisfaire ainsi aux besoins fondamentaux de toute la population.

Une attention spéciale devrait être apportée aux femmes enceintes et, à ce propos, que des programmes soient mis de l'avant à travers le pays pour qu'elles aient facilement accès à une gamme complète de services de nutrition.

Une même attention devrait être également apportée aux enfants en mettant à leur disposition un programme de repas à l'école à titre de service de santé préventif et selon une formule de partage de frais entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Ce sont là quelques-unes des recommandations contenues dans un rapport sur la nutrition au Canada préparé par le conseil national de bien-être social.

**"Un enfant, une chance"**

Intitulé "Un enfant, une chance", le document de 30 pages se penche particulièrement sur les conditions de nutrition des familles nombreuses, des familles à revenu modeste.

Le conseil recommande que les programmes d'études qui forment les médecins, les infirmières et le personnel sanitaire auxiliaire fournissent des cours de nutrition appliquées, surtout en ce qui touche aux besoins alimentaires des femmes enceintes et des très jeunes enfants.

Le rapport note que le rachitisme — le ramollissement des os d'un enfant qui lui donnera des jambes arquées — est censé être presque disparu dans les pays industrialisés.

Pourtant, poursuit-il, dans les secteurs pauvres de Montréal, un nombre alarmant de 300 cas sont signalés tous les ans.

**Budget alimentaire**

Les médecins soutiennent qu'il serait possible de faire disparaitre cette maladie en exigeant tout simplement que toutes les entreprises laitières du Québec ajoutent de la vitamine "D" dans le lait.

Comme l'indice des prix des aliments a progressé rapidement depuis quelques années, les familles peu fortunées sont celles qui souffrent le plus de la situation et ne peuvent subvenir adéquatement aux besoins de nutrition des enfants.

A ce propos, le rapport signale qu'une famille typique de classe moyenne, comprenant la mère, le père et deux enfants, découvre qu'elle dépense presque un dollar sur cinq pour l'achat de la nourriture.

S elle gagnait plus de 12,000 par an, cette même famille pourrait dépenser plus pour acheter de la nourriture et ne consacrer encore que 15 pour cent, ou près d'un dollar pour chaque sept dollars, à l'alimentation.

# Préférence aux Canadiens dans la fonction publique

QUEBEC — Une nouvelle politique de recrutement accordant la préférence aux citoyens canadiens au sein de la fonction publique du Québec, a été annoncée hier par M. le ministre Oswald Parent.

Dorénavant, ne seront éligibles à la fonction publique du Québec que les citoyens canadiens, sauf quand, pour un poste déterminé, on ne trouve pas parmi les citoyens canadiens de candidats ayant les qualifications requises.

Dans ce cas, la fonction publique est autorisée à embaucher un non-Canadien, mais à titre strictement temporaire. Cependant, ce fonctionnaire pourra devenir permanent aussitôt qu'il aura reçu la citoyenneté canadienne et à condition qu'il ait occupé son poste sans interruption jusque-là.

# 30 tonnes de livres expédiés, pas un cent en paiement

L'Union du livre ancien et moderne, une maison d'édition française, aurait vendu quelque trente "tonnes" de bouquins divers à un jeune Canadien, pendant la première moitié de 1969, mais n'aurait jamais reçu un seul cent en retour de toute cette littérature.

C'est ce qu'a déclaré le président de cette maison, M. Antonin Waste, hier, au procès que subite devant le juge Jean-Paul Bergeron, Christian Robert.

Le prévenu, qui est accusé d'une fraude de quelque cent mille dollars, aurait commandé pour "Diffusions Internationales" tous ces livres, qui ne devaient cependant être revendus qu'à des institutions privées qui étaient ses propres clientes.

La maison française avait même reçu des étiquettes et des numéros pour qu'ils soient immédiatement collés sur les bouquins expédiés au Canada.

D'après le contrat intervenu, une caution de dix mille dollars devait être fournie, avant même les premières expéditions, mais ce n'est qu'en avril qu'un chèque pour ce montant fut remis par Robert, à Paris.

M. Waste, qui a dit avoir effectué une trentaine d'expéditions de livres à Montréal, pendant cette période, a produit devant la cour, à la requête de Me Pierre Sauvé, le procureur de la Couronne, les divers contrats intervenus entre les parties.

En vertu de l'un de ces contrats, Robert ou Diffusions Internationales n'étaient pas censés ouvrir plus d'un compte de banque, dans la métropole, mais Robert en aurait ouvert lui-même trois, et des chèques auraient été déposés, qui provenaient de librairies montréalaises.


# À VOTRE CHOIX!

la Baie D'HUDSON

**Un canapé et une causeuse ou un canapé et deux fauteuils pivotants. Deux styles de classe: méditerranéen ou campagnard. Un seul bas prix étudié! $599**

Facilités de paiement sur demande

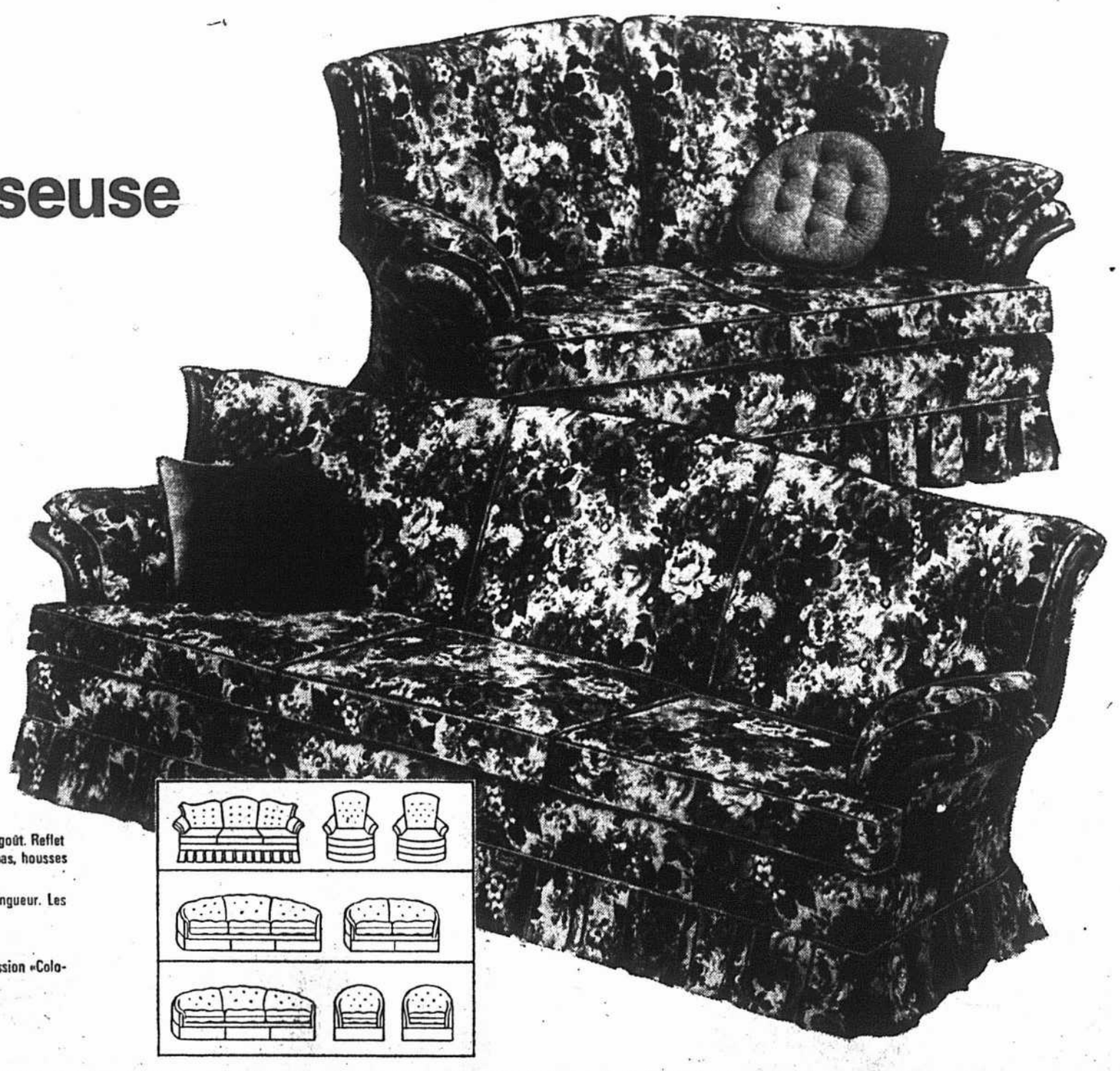

Deux choix... style et agencement! Un seul bas prix! Des meubles adaptés au mode de vie actuelle. Disposés selon votre goût. Reflet de votre personnalité. Fonctionnels, solides, faciles à vivre. Structure excellente sur ressorts "No sag". Joli volant au bas, housses pour accotoirs.

**Style méditerranéen** — Canapé de 80" de longueur. Dossier capitonné. Causeuse assortie d'environ 65" de longueur. Les deux luxueusement recouverts de velours blanc cassé ton-sur-ton.

**Fauteuils pivotants** en harmonie recouverts de velours frappé couleur brandy.

**Style rustique** — Canapé environ 90" de longueur, causeuse, environ 65" de longueur recouverts d'un tissu à impression «Colonial» aux chaudes couleurs d'automne.
Fauteuils pivotants assortis, recouverts de tweed couleur havane.

Achats au magasin seulement. La Baie. Meubles, rayon 501, au sixième, centre-ville. Laval, Dorval et Rockland.

Participez à notre grand concours d'ouverture du magasin à Place Versailles. Vous pouvez gagner une FAMILIALE RENAULT R-12, modèle 1973 (gracieuseté du concessionnaire AU GRAND SALON. 5300 est, rue Sherbrocke). Ou un deuxième prix... deux billets aller et retour à Paris pour deux par AIR FRANCE

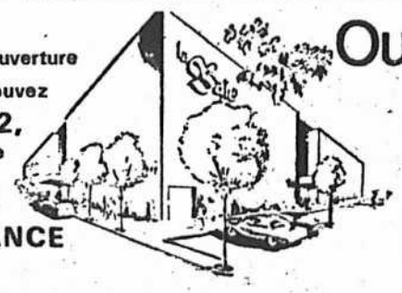

Ouverture le 15 mars à Place Versailles

Notre tout beau, tout nouveau magasin de deux étages où vous trouverez de tout pour votre famille.

*7 magasins à Montréal et en banlieue*

| | |
|---|---|
| CENTRE-VILLE | 844-1515 |
| LAVAL | 688-8970 |
| DORVAL | 631-6741 |
| ROCKLAND | 739-5521 |
| BOULEVARD | 728-4571 |
| SNOWDON | 844-2811 |
| ENTREPOT | 636-9633 |

*40 autres magasins au Québec et bientôt PLACE VERSAILLES*

HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU MERCREDI, DE 9H 30 À 6H P.M.; LES JEUDI ET VENDREDI, DE 9H 30 À 9H P.M.; LE SAMEDI, DE 9H À 5H P.M.. TÉL-ACHAT À 842-6261

# VENTE D'UN JOUR À L'ENTREPÔT SIMPSONS

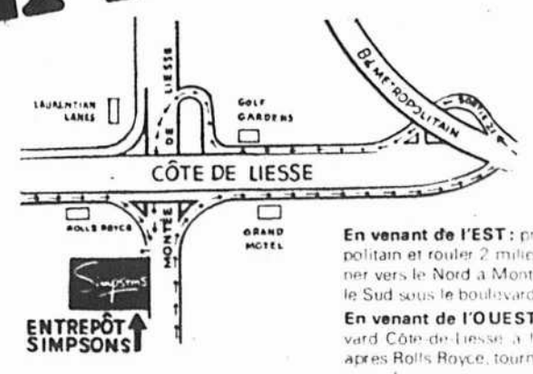


***L'ENDROIT EST FACILE À TROUVER***

**L'entrepôt Simpsons se trouve sur Montée-de-Liesse, au sud du boulevard Côte-de-Liesse**

**En venant de l'EST:** prendre la sortie 39 sur le boulevard Metropolitain et rouler 2 milles vers l'Ouest sur la route de service. Tourner vers le Nord à Montée de Liesse, puis à gauche pour aller vers le Sud sous le boulevard Côte-de-Liesse.

**En venant de l'OUEST:** prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce, 1 mille après Rolls Royce, tourner à droite sur Montée-de-Liesse.

## POUR UN JOUR SEULEMENT — SAMEDI DE 9 H. À 5 H. DU SOIR — À L'ENTREPÔT SIMPSONS MONTÉE-DE-LIESSE

**Plusieurs autres articles non énumérés. Quantités limitées. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Facilités de paiement. Articles vendus tels quels. Toutes les ventes sont fermes.**

**Emportez vos achats avec vous... utilisez-les dès ce soir. Si la livraison est nécessaire elle sera faite MOYENNANT DES FRAIS EN RAPPORT AVEC L'ARTICLE.**

**La vente commence samedi à 9 h précises — Rendez-vous tôt pour avoir un meilleur choix et pour profiter des super-aubaines que vous offre Simpsons durant sa vente d'entrepôt. Veuillez noter — à 2 h de l'après-midi tous les articles vendus seront remplacés par d'autres spéciaux afin de satisfaire tous ceux qui viendront dans l'après-midi.**

### *Meubles pour vivoir*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| **Canapé et fauteuil de "Nu Vision"** style "Californie", dossier à boutons coussinage mousse. Recouvrement velours coupé, 3 ton or, 3 vert | *Spécial* | **399.98** |
| **Canapé et fauteuil de "Nu Vision"** coussins amovibles, volant. Recouvrement à motif, 3 bleu, 3 vert | *Spécial* | **329.98** |
| **Canapé et fauteuil de "Nu Vision",** coussins semi-tenant au dossier, volant. 2 velours vert/or, 2 velours rayé, 2 velours coupé or | *Spécial* | **349.98** |
| **Canapé et fauteuil de "Nu Vision"** coussins en T, volant. Recouvrement velours, 2 vert, 2 ton or | *Spécial* | **359.98** |
| **Canapé et fauteuil style colonial** de "Nu Vision". Recouvrement tweed 2 ton or, 2 citrouille | *Spécial* | **289.98** |
| **1 seul. Canapé et fauteuil de "Nu Vision",** coussins mousse, volant. Recouvrement ton bronze. Tel quel | *279.98* | **179.98** |
| **1 seul. Canapé et fauteuil de "House of Braemore".** Dossier à coussin mousse, volant. Recouvrement à motif ton vert | *459.98* | **369.98** |
| **1 seul. Causeuse de "Cooper".** Recouvrement ton or | *229.98* | **129.98** |
| **1 seul. Canapé et fauteuil.** Dossier à coussin semi-tenant. Recouvrement velours coupé ton bronze. | *Spécial* | **339.98** |
| **1 seul. Canapé et fauteuil de "House of Braemore".** Recouvrement ton bleu. Tel quel | *399.98* | **199.98** |
| **2 seul. Canapé et fauteuil de "Cooper".** Volants, coussins mousse. Recouvrement ton or ou vert | *589.98* | **399.98** |
| **4 seul. Canapé et fauteuil de "Kroehler".** Dossier à coussin semi-tenant. Recouvrement velours coupé ton rouge, vert, or ou bleu | *Spécial* | **349.98** |
| **1 seul. Canapé et fauteuil de "Nu Vision".** Dossier à coussin amovible, coussins mousse. Recouvrement à rayures ton brun | *319.98* | **249.98** |

### *Meubles de style colonial*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul. Causeuse à bois apparent** fini érable. Dossier à coussins semi-tenants, coussins mousse caoutchouc sur siège. Volant. Bleu | *Spécial* | **199.98** |
| **1 seul. Canapé et fauteuil berçant** avec bois apparent fini érable. Recouvrement vinyle motif "Patchwork" | *Spécial* | **359.98** |
| **2 seul. Berceuse pivotante.** Siège à coussin caoutchouc mousse, volant. Recouvrement floral vert ou olive | *Spécial* | **149.98** |
| **1 seul. Causeuse de "Kroehler",** bois apparent fini érable. Coussins enveloppés mousse sur siège. Recouvrement brun | *209.88* | **179.98** |

### *Meubles contemporains*

| | | |
|---|---|---|
| **3 seul. Bahut 2 portes et bibliothèque,** noir/blanc 2 pièces | *179.98* | **99.98** |
| **4 seul. Commode 3 tiroirs et bibliothèque** en teck | *129.98* | **99.98** |
| **4 seul. Commode 4 tiroirs et bibliothèque.** Fini blanc | *149.98* | **109.98** |
| **6 seul. Commode 2 portes et bibliothèque.** Fini blanc | *149.98* | **109.98** |
| **2 seul. Commode triple** en teck | *189.98* | **159.98** |
| **6 seul. Table de chevet** en teck | *39.98* | **32.98** |
| **5 seul. Chevet 60 po.** en teck | *49.98* | **39.98** |

***Nombre d'autres articles non mentionnés***

### *Meubles pour chambre à coucher*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul. Commode** double fini blanc or | *99.98* | **79.98** |
| **1 seul. Table de chevet** fini blanc | *32.98* | **21.98** |
| **1 seul. Chiffonnier 3 tiroirs,** fini jaune | *74.98* | **59.98** |
| **1 seul. Commode double,** fini rouge | *109.98* | **89.98** |
| **1 seul. Armoire** fini gingembre | *129.98* | **89.98** |
| **1 seul. Chiffonnier** 5 tiroirs fini érable antique | *74.98* | **54.98** |
| **1 seul. Coiffeuse** fini érable antique | *75.98* | **59.98** |
| **2 seul. Chiffonnier** 4 tiroirs fini noyer | *56.00* | **44.98** |
| **2 seul. Lit à panneau** 4'6" fini noyer | *39.98* | **29.98** |
| **2 seul. Chevets** 39 po. fini érable antique | *Spécial* | **14.98** |

### *Meubles pour chambre à coucher*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul 3-pces de "Dellcraft",** style provincial italien, commode triple, miroir, chiffonnier 5 tiroirs et chevet 60 po. Placage bois fruitier fini cerisier | *629.98* | **469.98** |
| **2 seul. Table de chevet** assortie | *89.98* | **59.98** |

### *Rabais $10 à $20*
### *Matelas et sommiers-tapissier*

**Grande sélection, tous de marques réputées. Tous neufs, quelques-uns défraîchis. Fins de séries — 3'3", 4'0" et 4'6" dans le groupe.**

*Rég. 49.98 à 109.98* — **39.98 à 89.50**

***Aussi lits continentaux à prix spéciaux.***

### *Rabais $10 à $65*
### *Fauteuils variés*

**Choix vaste de modèles, de recouvrements. La plupart de genre unique. Modèles inclinables et de détente dans le groupe.**

*69.98 à 224.98* — **59.98 à 159.98**

**Rayon 769 Entrepôt seulement**

### *Meubles pour salle à manger*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| **1 seul. 6-pces style méditerranéen.** Vaisselier, table ovale avec panneau, 4 chaises. Fini pacane | *789.98* | **629.98** |
| **1 seul. 7-pces de "Knecktel",** style contemporain. Vaisselier, bahut, table à panneau, 4 chaises. Fini bois fruitier | *779.98* | **529.98** |
| **1 seul. 6-pces, style espagnol.** Bahut, table ronde avec 2 panneaux, 4 chaises dont 1 avec appuis-bras. Fini pacane | *539.98* | **399.98** |
| **1 seul. 7-pces de "Peppler".** Bahut, vaisselier, table ovale et panneau, 4 chaises. Fini pacane | *Spécial* | **869.98** |
| **1 seul. 6-pces de style espagnol.** Vaisselier, table ovale avec panneau, 4 chaises dont 1 avec appuis-bras. Fini pacane | *Spécial* | **439.98** |

### *Ensembles dînettes tout métal*

| | | |
|---|---|---|
| **Dessus de table en arborite.** Chaises recouvertes vinyle | | |
| **1 seul. Ens. 7-pces.** Table dessus pacane. Chaises blé | *233.98* | **199.98** |
| **1 seul. Ens. 5-pces.** Table dessus blanc. Chaises jaune uni | *Spécial* | **179.98** |
| **1 seul. Ens. 7-pces.** Dessus de table fini noyer. Chaises ton corail | *Spécial* | **149.98** |
| **2 seul. Ens. 5-pces.** Table dessus fini chêne espagnol. Chaises imprimé rouge. | *Spécial* | **159.98** |
| **1 seul. Ens. 5-pces.** Table dessus blanc neige. Chaises vertes fini brillant | *Spécial* | **189.98** |

Rayon 769 Entrepôt seulement

### *Radios, téléviseurs, stéréos*

Modèles de démonstration ou d'étalage. Tous en parfaite condition de fonctionnement et entièrement garantis.

### *Téléviseurs couleur*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| **2 seul. Electrohome 26" Carlton** | *$689* | **$579** |
| **1 seul. Electrohome 20" Cavalier** | *$599* | **$519** |
| **1 seul. Electrohome 19" Vista** | *$499* | **$425** |
| **1 seul. Electrohome 26" Dundurn** | *$679* | **$549** |
| **1 seul. Electrohome 26" Monterrey** | *$769* | **$649** |
| **4 seul. Electrohome 26" Cascade** | *$699* | **$599** |
| **2 seul. Electrohome 26" Richmond** | *$699* | **$588** |
| **1 seul. Electrohome 26" Sherbrooke** | *$849* | **$699** |
| **1 seul. Electrohome 26" Parkwood** | *$729* | **$629** |
| **2 seul. Electrohome 26" Brunswick** | *$669* | **$569** |
| **1 seul. RCA 26" 988** | *$699* | **$599** |
| **1 seul RCA 26" 935** | *$799* | **$699** |
| **1 seul. RCA 26" 958** | *599.95* | **$525** |
| **1 seul. RCA 26" 952** | *$799* | **$699** |
| **1 seul. RCA 651 22"** | *599.95* | **$499** |
| **1 seul Sharp 20" 8010** | *$439* | **$359** |
| **1 seul. Silvertone 26" 14130** | *$639* | **$519** |
| **1 seul. Silvertone 26" 14115** | *$699* | **$549** |
| **2 seul. Magnavox 26" 7540** | *$799* | **$688** |
| **1 seul. Magnavox 22" 6336** | *$649* | **$525** |

### *Téléviseurs noir et blanc*

| | | |
|---|---|---|
| **2 seul. RCA 23"** console 2358 | *269.95* | **$199** |
| **2 seul. RCA 12"** portatif 1205 | *119.95* | **$88** |
| **3 seul. RCA 20"** portatif 2050 | *189.95* | **$149** |
| **3 seul. RCA 20"** portatif 2029 | *168.88* | **$135** |
| **2 seul. Sharp 20"** portatif 2W141 | *158.88* | **$129** |
| **2 seul. Electrohome 20"** Delta | *188.88* | **144.88** |
| **2 seul. Panasonic 12"** AN142 | *149.95* | **$109** |
| **2 seul. Panasonic 20"** AN219 | *188.88* | **144.88** |

### *Stéréos console*

| | | |
|---|---|---|
| **3 seul. Electrohome** Dundee | *349.50* | **249.50** |
| **1 seul. Electrohome** Westmount | *529.50* | **429.50** |
| **3 seul. Electrohome** Tempo | *$359* | **$259** |
| **1 seul. Fleetwood** avec joue-cassette 3217 | *$349* | **$279** |
| **1 seul. Magnavos** 3463 | *$399* | **$319** |
| **1 seul. Magnavos** 3751 | *$549* | **$448** |

**60 seul. Radios,** modèles de démonstration.
*Orig. 24.88 à 39.99* **16.88 à 26.88**

**18 seul. Stéréos** modulaires. Modèles de démonstration et d'étalage.
*Orig. $199 à $299* **138.88 à 218.88**

Rayon 770 — Entrepôt seulement

### *Appareils électro-ménagers*

Modèles neufs, de démonstration ou d'étalage. Tous en parfaite condition de fonctionnement. Toutes les ventes sont finales.

### *Réfrigérateurs "Coldspot"*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| **4 seul. Dégivrage automatique.** 41850, 13.7 pi. cu. Ton blanc | *289.98* | **239.98** |
| **2 seul. Dégivrage automatique.** 41822, 13.7 pi. cu. Ton cuivre. | *269.98* | **239.98** |
| **1 seul. Dégivrage automatique.** 44006, 14.6 pi. cu. Ton or. | *349.98* | **289.98** |
| **1 seul. Modèle sans givre.** 53960, 14.6 pi. cu. Ton blanc | *349.98* | **339.98** |
| **1 seul. Modèle sans givre.** 53960, 14.6 pi. cu. Ton blanc | *349.98* | **299.98** |
| **2 seul. Modèle sans givre.** 83550, 19 pi. cu., portes jumelées. Ton blanc | *469.98* | **409.98** |
| **2 seul. Dégivrage automatique.** 81570, 19 pi. cu., portes jumelées. Ton blanc. | *509.98* | **449.98** |
| **1 seul. Modèle sans givre.** 83550, 19 pi. cu., portes jumelées. Ton blanc | *469.98* | **429.98** |

### *Congélateurs "Coldspot"*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul. Genre coffre,** 65190, 19 pi. cu. Blanc. | *234.98* | **209.98** |
| **1 seul. Genre coffre.** 19180, 18 pi. cu. Blanc. | *204.98* | **184.98** |
| **1 seul. Genre coffre** 68190, 19 pi. cu. Blanc. | *249.98* | **209.98** |
| **2 seul. Genre coffre.** 32110, 11 pi. cu. Blanc | *199.98* | **174.98** |
| **2 seul. Vertical.** 35170, 16.6 pi. cu. Blanc | *289.98* | **239.98** |

### *Cuisinières "Kenmore" 30 po.*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul. Custom.** 93614. Avocat | *349.98* | **239.98** |
| **1 seul. Custom.** 93712. Cuivre | *399.98* | **349.98** |
| **1 seul. Custom.** 93422. Cuivre. | *299.98* | **249.98** |
| **2 seul. Custom.** 93714. Avocat. | *399.98* | **339.98** |
| **1 seul. Cuisinière** 93510 Blanc | *309.98* | **279.98** |

### *Lave-vaisselle "Kenmore"*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| **2 seul. Modèle** 72062 ton cuivre | *349.98* | **269.98** |
| **2 seul. Modèle** 72076 ton or. | *429.98* | **339.98** |
| **2 seul. Modèle** 71856 ton or. | *349.98* | **219.98** |
| **1 seul. Modèle** 71850 ton blanc. | *349.98* | **299.98** |
| **1 seul. Modèle** 71860 ton blanc. | *389.98* | **319.98** |
| **2 seul. Modèle** 71862 ton cuivre. | *399.98* | **349.98** |

Rayon 756 — Entrepôt seulement

### *Sécheuses "Kenmore"*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| **1 seul.** 85120 ton blanc. | *199.98* | **149.98** |
| **2 seul.** 81510 ton blanc. | *184.98* | **159.98** |
| **2 seul.** 88020 ton blanc. | *229.98* | **199.98** |
| **1 seul. Hoover** ton or 6914-30. | *179.98* | **111.98** |
| **1 seul. "Simplicity"** ton or SRK701 | *179.98* | **159.98** |

### *Machines à laver "Kenmore"*

| | | |
|---|---|---|
| **3 seul. Mini-machine à laver "Kenmore",** ton blanc, 21100 | *159.98* | **139.98** |
| **2 seul. Mini-machine à laver "Hoover"** 06320, ton blanc | *219.98* | **179.98** |
| **1 seul. Machine à laver-essoreuse "Simplicity"** 22 100, ton blanc. | *189.98* | **139.98** |
| **1 seul. Machine à laver-essoreuse "Kenmore"** 11276, ton or moisson. | *159.98* | **119.98** |
| **1 seul. Machine à laver automatique "Kenmore",** 40010, ton blanc. | *249.98* | **189.98** |
| **1 seul. Machine à laver / secheuse "Kenmore",** 25500, ton blanc. | *309.98* | **279.98** |

Rayon 756 — Entrepot seulement

### *Aspirateurs-balais électriques*

Modèles d'étalage ou de démonstration. Tous en parfaite condition de fonctionnement.

### *Aspirateurs verticaux*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul. Hoover** Dial-A-Matic 1174 | *199.98* | **169.98** |
| **8 seul. Hoover** vertical 1078 | *104.98* | **79.98** |
| **13 seul. Hoover** vertical 4011 | *84.98* | **74.98** |
| **2 seul. Hoover vertical "Junior"** 1354A | *69.98* | **49.98** |

### *Aspirateurs genre seau*

| | | |
|---|---|---|
| **6 seul. Kenmore** avec "Powermate", 2195 | *199.98* | **159.98** |
| **8 seul. Kenmore** avec "Powermate", 2189 | *179.98* | **139.98** |
| **1 seul. Regina** V480 | *99.98* | **81.98** |
| **4 seul. Regina** V252. | *64.98* | **44.98** |
| **4 seul. Hoover** Constellation V889 | *59.98* | **44.98** |
| **1 seul. Sunbeam** 635-1 | *64.98* | **44.98** |

### *Balais électriques et aspirateurs légers*

| | | |
|---|---|---|
| **20 seul. Balais** Regina C100 | *39.98* | **24.98** |
| **3 seul. Balais** Regina 930 | *49.98* | **34.98** |
| **3 seul. Légers aspirateurs** Sunbeam 638A | *39.98* | **24.98** |
| **1 seul. Léger aspirateur** Hoover "Handivac" 2953 | *49.98* | **29.98** |

### *Polisseuses-nettoyeuses*

| | | |
|---|---|---|
| **1 seul. Regina** P204 | *64.98* | **44.98** |
| **1 seul. Hoover** Conditionneur de plancher 3612 | *99.98* | **79.98** |

Rayon 748 — Entrepôt seulement

### *Solde de moquette*

| | |
|---|---|
| Peluche nylon bleu, vert ou pourpre | **3.99** *ver. ca.* |
| Tapis intérieur-extérieur orange ou rouge | **3.99** *ver. ca.* |
| Nylon effet cailloux, vert clair | **3.99** *ver. ca.* |
| Acrylique, motif arabesques, rouge foncé | **3.99** *ver. ca.* |
| Nylon longues mèches noir/blanc, brun/blanc | **5.99** *ver. ca.* |
| "Fortrel" longues mèches ton lime | **5.99** *ver. ca.* |
| Laine longues mèches rouge/fuchsia | **5.99** *ver. ca.* |
| Tapis intérieur/extérieur — vert sauge, bleu/vert, rouge, vert mousse, bruyère, ton or, or foncé | **5.99** *ver. ca.* |
| Tapis imprimé envers caoutchouc, or/lime, blanc cassé ou aqua. | **5.99** *ver. ca.* |
| Nylon envers caoutchouc, vert mousse, cuivre or, cuivre, bleu, or, bleu ciel, topaze | **5.99** *ver. ca.* |

### *Coupons de moquette*

| | Orig. | Vente |
|---|---|---|
| Seulement quelques-uns mentionnés. | | |
| **1 seul. Propylon** torsadé 12 x 8'3" rouille. | *87.78* | **59.00** |
| **1 seul. Nylon** envers caoutchouc, 12' x 10', rouille | *79.85* | **49.00** |
| **1 seul. Peluche** nylon 9' x 12', vert | *Spécial* | **39.00** |
| **1 seul. Nylon** longues mèches, 12' x 7'3", rouge. | *96.51* | **59.00** |
| **1 seul. Nylon** longues mèches, 12' x 7'9", vert. | *109.09* | **79.00** |
| **1 seul. Acrylique** 12' x 6', brun. | *Spécial* | **29.00** |
| **1 seul. Propylon** torsadé 12' x 16'11", vert. | *169.88* | **139.00** |
| **1 seul. Nylon** envers caoutchouc 12' x 6'6", ton or. | *Spécial* | **39.00** |
| **1 seul. Laine** torsadée 12' x 6', rouille | *103.84* | **59.00** |
| **1 seul. Nylon** envers caoutchouc, 12' x 10'9". | *85.84* | **59.00** |
| **1 seul. Propylon** torsadé 9' x 12', vert. | *90.60* | **79.00** |
| **1 seul. Nylon** longues mèches 12' x 16'. | *212.87* | **159.00** |
| **1 seul. Propylon** torsadé 12' x 5'6", beige. | *63.70* | **32.00** |

### *Solde! Tapis décoratifs*

Nylon "Kodel", coloris variés.

| | |
|---|---|
| **26 seul. 24" x 36"** | **2.99** |
| **29 seul. 27" x 48".** | **4.99** |

Polyester "Kodel", coloris variés.

| | |
|---|---|
| **15 seul. 21" x 36"** | **4.99** |
| **32 seul. 24" x 45"** | **6.99** |
| **15 seul. 30" x 54"** | **9.99** |

Tapis coton, choix de couleurs

| | |
|---|---|
| **41 seul. 30" x 54".** | **7.99** |
| **13 seul. 24" x 36"** | **3.99** |

Séries révolues de tapis nylon ressé. Vert, rouille, brun, bleu / vert, or, rouge dans le groupe. Quelques-uns défraîchis.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 20" x 32" | **2.59** | 30" x 54" | **6.99** |
| 42" x 66" | **8.99** | 5'6" x 8'6" | **23.99** |
| 8'6" x 11'6" | **47.99** | | |

**Rayon 750 — Entrepôt seulement**

### *Solde! Linge de maison*

**Couvre-lits, débarbouillettes, serviettes à main, descentes de bain, ens. réservoir, nappes, draps, rideaux fenêtre/douche et nombre d'autres articles non mentionnés.**

**59c à 34.98**

**Rayon 751 Entrepôt seulement**

### *Grand solde du manufacturier! Lampes, lustres et lampes mobiles*

**4.49 à 149.98**

La collection est extrêmement vaste et les prix très bas étant donné la qualité offerte. Tous les modèles offerts vous permettent le choix de styles moderne, traditionnel afin d'embellir et d'éclairer votre maison. Tous proviennent d'un manufacturier canadien renommé. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix... Vous ne le regretterez pas!

Rayon 754, Entrepôt seulement.

### *Solde au rayon des couvre-lits tentures et rideaux*

| | |
|---|---|
| Stores translucides 36 x 70 po. | **1.99** |
| Mini-coussins en velours, choix de 5 couleurs | **3 pour 1.17** |
| Coussins 32 po. en velours froisse, 4 coloris. 42 seulement. Rég. 22.98 | **11.19** |
| Couvre-lits de tous genres. Lit double | **16.98** |
| Tentures longues ou courtes, rideaux, panneaux. | **2.50 à 8.35** |

Rayon 753 Entrepot seulement

### *Solde! Articles de table*

Solde! Services à dîner pour 4, 6, 8, 12. Choix de motifs, de compositions. **7.99 à 88.88**

Rayon 757 Entrepot seulement

| | |
|---|---|
| Couverts en acier inoxydable pour 8 | **7.99** |
| Pièces disparates en acier inoxydable — couteaux, fourchettes, cuillères, pièces de service. | **10c à 19c** |
| Articles de tous genres, fins de séries. | **29c à 5.99** |

Rayon 746 Entrepot seulement

### *Solde! Quincaillerie et articles pour le jardin*

½ prix! Pelles et pousse-neige en aluminium, 50 seul. *Rég. 4.79 à 5.99* **2.39 à 2.99**

Rabais 35% à 50%! Outils motorisés "Craftsman" ou "Black & Decker" dans le groupe. Perceuses électriques ¼ ou ⅜", sableuses, scies à guichet, scies circulaires. Modèles neufs ou reconditionnés. *Rég. 10.99 à 99.98* **6.99 à 49.88**

Remises de jardin 10 x 9 pi. Panneaux bois rouge exclusifs à Simpsons. *Orig. 179.98* **144.98**

Tondeuses à essence ou électricité reconditionnées. Marques connues. *Orig. 69.99 à 139.95* **19.88 à 99.88**

Souffleuses à neige "Gilson" 5 et 8 c.v. *Orig. 449.95 et 559.95* **328.88 et 438.88**

Souffleuses à neige reconditionnées, essence ou électricité. *Orig. 145.88 à 359.98* **89.99 à 399.99**

Rayon 774 Entrepot seulement

### *Solde! Pneus "Allstate"*

31 seul. Pneus d'été 4 plis, dimensions diverses. Paroi noire ou blanche. *Orig. 15.50 à 35.98* **3.99 à 29.98 ch.**

Pneus nylon 4 plis "Supertred", paroi blanche.

| | | |
|---|---|---|
| **12 seul. 700 x 13** (C-78-13) | *Rég. 24.50* | **17.99** |
| **12 seul. 825x15** (G78-15) | *Rég. 29.50* | **22.99** |
| **12 seul. 855x15** (H78-15) | *Rég. 31.50* | **21.99** |
| **8 seul. 735x14** (E78-14) | *Rég. 26.50* | **19.99** |
| **12 seul. 775x14** (F78-14) | *Rég. 27.50* | **19.99** |
| **12 seul. 825x14** (G78-14) | *Rég. 29.50* | **21.99** |

**55 seul. Pneus d'hiver** Nylon 4 plis, avec clous. Dimensions diverses — 550x12, 695x14, 735x14, 775x14, 590x15, 775x15, 825x14. Quantité limitée. *Orig. 20.25 à 27.99* **10.25 à 17.99**

**Rayon 773 Entrepôt seulement**

### *Solde! Accessoires d'autos*

**40 seul. Joue-cassette "Xonex" 8 pistes.** *Orig. 54.95* **24.88**

**490 seul. Produits "Johnson"** — Cire aérosol, cire liquide, Nettoyeur pour capitonnage, cire en pâte, détacheur liquide. *Orig. 2.19* **1.99**

**27 seul. Couvre-sièges** "Orlon", modèles divers. *Orig. 9.19* **4.99**

**15 seul. Phares "Lucas"** modèles variés. *Orig. 17.50* **6.99 et 12.50**

**50 seul. Tapis caoutchouc** pour autos avant et arrière. *Orig. 3.69 à 7.98* **1.99 à 4.99**

**Rayon 773 Entrepôt seulement**

### *Solde! Articles de sport*

**7 seul. Bateaux à voile et canoës — 12 et 14 pi.** *Orig. 119.00 à 289.98* **59.00 à 249.98**

**5 seul. Moteur Simpsons ou "Evinrude" 2, 4.5, et 5 c.v.** *Orig. 139.00 à 300.00* **89.99 à 259.99**

**10 seul. Tables de pool** complètes avec la plupart des accessoires — 4 x 8 pi. *Orig. 169.98 à 349.98* **139.99 à 289.99**

**36 seul. Bicyclettes** 3 et 10 vitesses. Pour hommes, femmes, filles et garçons. *Orig. 51.98 à 89.98* **39.99 à 69.98**

**12 seul.** Exerciseurs pour toute la famille ens. poids et haltères. *Orig. 24.98 à 89.98* **19.99 à 69.98**

**200 seul. Skis et ens. de ski** — Pedigree, Rossignol, Kneissel et autres marques réputées dans le groupe. *Orig. 19.98 à 190.00* **9.98 à 150.00**

**Rayon 758. Entrepôt seulement.**

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte CHARGEX en commandant votre annonce
CHARGEX



la presse
MONTREAL, VENDREDI
9 MARS 1973
89e ANNEE — No 58
D

# Les alertes à la bombe continuent à Londres où 10 suspects sont détenus

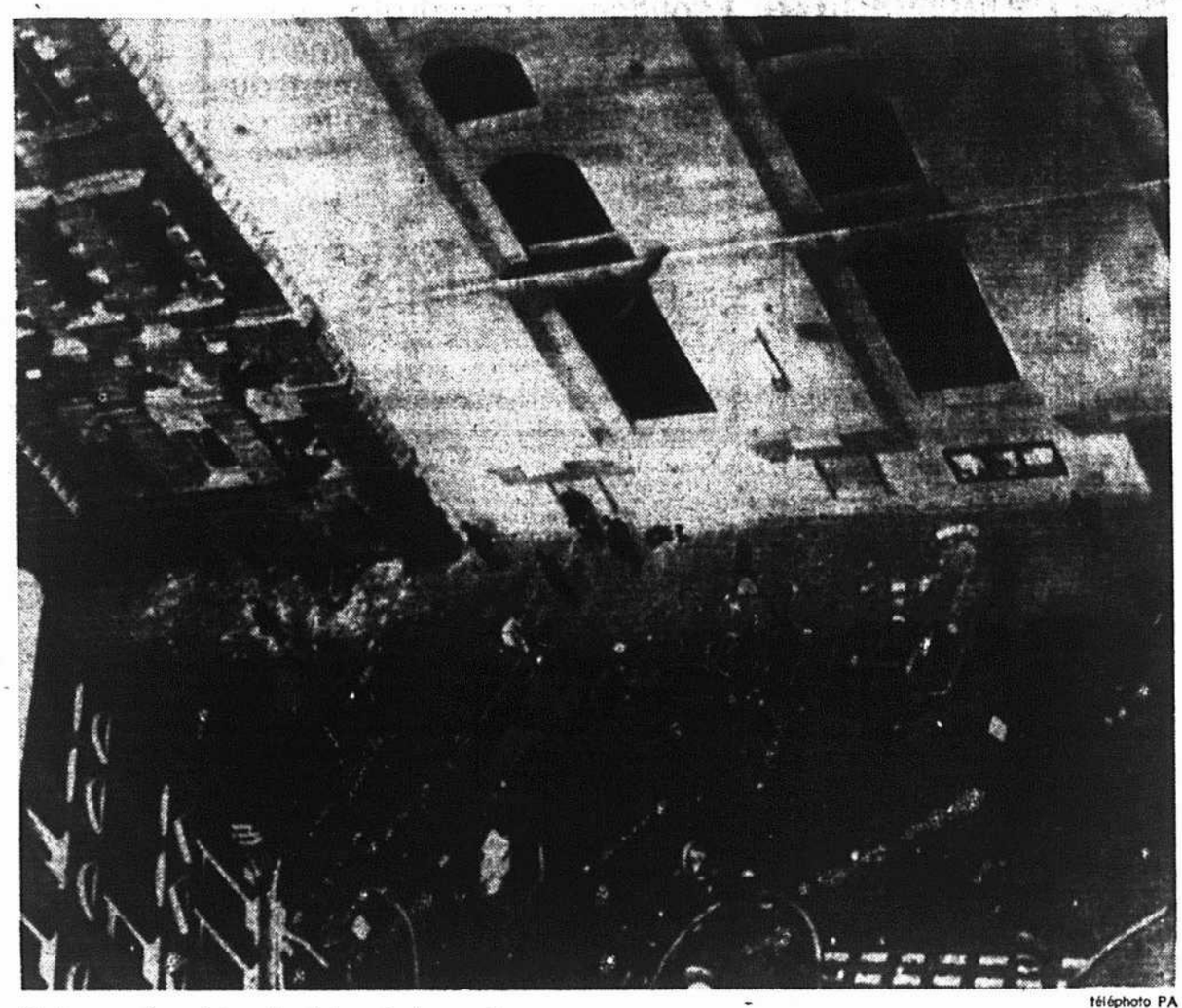

téléphoto PA

*Scène de désolation à Londres*

Le palais de justice Old Bailey, dans le centre-ville de Londres, a été lourdement endommagé, hier, par l'explosion d'une bombe placée dans une voiture stationnée près de l'immeuble. Cette photo, prise du onzième étage d'un édifice avoisinant, permet de se rendre compte de la force de la déflagration. Toutes les fenêtres ont été soufflées et la rue a été jonchée de débris de toutes sortes.

LONDRES. (PA, AFP, UPI, Reuter) — Les alertes à la bombe se poursuivent, aujourd'hui, à Londres. Au lendemain des deux explosions qui ont fait un mort et 259 blesses et causé des dommages matériels très étendus dans le centre-ville, la capitale du Royaume-Uni est dominée par la peur.

La police a dû intervenir au moins une dizaine de fois, aujourd'hui, à la suite de coups de téléphone signalant la découverte d'objets suspects. A plusieurs reprises des immeubles ont été évacués, notamment dans le quartier de Morgate, à la périphérie de la "Cité", à environ un demi-mille du palais de justice Old Bailey, lourdement endommagé par l'explosion d'une automobile piégée, hier. Les enquêtes et les fouilles minutieuses qui ont suivi chaque appel n'ont pas permis de découvrir une seule bombe.

Les mesures de sécurité, qui ont permis, hier, aux policiers de trouver et de désamorcer deux bombes, sont toujours en vigueur, aujourd'hui, notamment aux abords du 10 Downing Street, où le premier ministre, M. Edward Heath, vient de terminer ses entretiens avec son collègue de l'Irlande du Sud, M. Liam Cosgrave.

Au sujet de la rencontre Heath-Cosgrave, on indique, de source autorisée, qu'elle a porté sur la situation en Ulster, les problèmes de sécurité, les relation bilatérales anglo-irlandaises et la Communauté économique européenne.

**Chasse aux bombes**

Tout au cours de la nuit dernière, policiers et artificiers ont fait la chasse aux véhicules et aux colis suspects. Scotland Yard, dans le but d'éviter le moindre risque inutile, a fait détruire par les artificiers des voitures parfaitement inoffensives qui avaient été stationnées près de Parliament Square.

**10 suspects arrêtés**

Par ailleurs, les limiers de la "Brigade spéciale", qui interrogent dix suspects arrêtés, hier après-midi, à l'aéroport d'Heathrow, que l'on croit appartenir à l'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), multiplient, depuis la nuit dernière, les perquisitions dans les milieux irlandais de la capitale britannique.

D'autre part, les contrôles des passagers et des bagages, aux départs des avions pour Belfast et Dublin, ainsi que dans les ports, se poursuivent sans interruption.

Alors que tout le centre de la capitale du Royaume-Uni présente un aspect qui n'est pas sans rappeler les jours sombres du "blitz" de la deuxième guerre mondiale, à Belfast, un porte-parole de l'IRA provisoire a révélé, ce matin, que c'est un commando de 18 hommes et femmes qui a réussi le double attentat d'hier à Londres.

Ce même porte-parole a signifié que huit des membres de cette mission sont parvenus à s'enfuir en Irlande, alors que les dix autres, sept hommes et trois femmes, ont été arrêtés, hier, au moment où ils se préparaient à prendre un avion qui devait les ramener à Belfast ou à Dublin. Les suspects appréhendés par la police londonienne sont soumis à un interrogatoire serré depuis leur capture.

Dans les milieux près de l'aile provisoire de l'IRA, on croit que les membres du commando se sont rendus séparément dans la capitale britannique et qu'une fois sur les lieux ils se sont réunis pour former une "unité spéciale de service". Toutefois, selon certaines sources bien renseignées, à Belfast, l'attentat à la bombe contre l'immeuble du tribunal Old Bailey a été planifié et perpétré par des jeunes militants de l'IRA provisoire et ce coup n'avait pas reçu au préalable l'approbation des officiers supérieurs de l'organisation para-militaire irlandaise, à Dublin.

**En Ulster**

Entre-temps, en Irlande du Nord, la situation demeure toujours tendue, au lendemain du référendum par lequel la population doit décider si cette province doit ou non demeurer rattachée au Royaume-Uni. Les résultats, qui ne font pas de doute quant à la consécration de l'union de l'Ulster avec la Grande-Bretagne, puisque les protestants loyalistes sont deux fois plus nombreux que les catholiques, seront connus vers six heures ce soir.

La journée d'hier a été marquée, à Belfast et Londonderry, les deux plus grandes villes de l'Ulster, par l'explosion d'un grand nombre de bombes et d'une multitude de fusillades. Alors que les protestants se sont rendus massivement aux bureaux de scrutin, les catholiques, qui favorisent l'union avec l'Eire, ont obéi à la consigne de leurs dirigeants et se sont abstenus, pour la plupart, de voter.

## LE MONDE

### Le clergé soutient Mgr Makarios

NICOSIE (PA, Reuter) — Le clergé chypriote s'est rallié aujourd'hui derrière l'archevêque Makarios, qui a rejeté la décision de le destituer prise hier par le synode grec orthodoxe de Chypre. Les trois évêques du synode ont accusé le président de Chypre de violer la loi de l'Eglise en détenant également une fonction publique.

Mgr Makarios a déclaré cette décision "nulle et invalide" et relevant de "l'obscurantisme médiéval". Un groupe de porte-parole du clergé de l'île, dont les abbés des six monastères de Chypre, ont accusé les évêques d'irresponsabilité, ajoutant qu'ils étaient motivés par "l'égoïsme et la haine inspirée par le démon".

Les évêques du synode sont des partisans du général Grivas, le leader du mouvement gréco-chypriote clandestin qui lutte pour le rattachement de l'île à la Grèce.

### Trois leaders des fedayin tués à Gaza

GAZA (AFP) — Le commandant du "Front populaire de libération de la Palestine" pour le territoire de Gaza et deux de ses adjoints ont été tués la nuit dernière, au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne à Gaza, apprend-on aujourd'hui.

Le commandant du FPLP, Mohammad El Assouad, dont le nom de guerre était "Che Guevara", était depuis longtemps recherché par les forces de sécurité. Quant à son adjoint, El Masrawi, il est l'auteur de l'assassinat, le 26 février, du père Hanna El-Nimri, seul prêtre catholique du territoire du Gaza, et le 11 février du secrétaire du conseil local du camp de réfugiés de Chaati, Dib Irbadi. On rappelle qu'à la suite de ces deux meurtres et d'une tentative d'assassinat de l'ancien maire de Gaza, Rachad El Shawa, une vague de panique avait soufflé parmi les édiles de Gaza et du camp de Chaati, qui avaient tous donné leur démission aux autorités israéliennes.

### Accord entre les Indiens et le gouvernement ?

WOUNDED KNEE (UPI, PA, AFP) — Un accord mettant fin à l'affrontement arme entre des militants indiens et les agents fédéraux dans ce petit village du Dakota du Sud serait intervenu aujourd'hui après un échange de coups de feu qui a fait deux blessés chez les Indiens hier soir. Le sénateur James Abourezk, qui a servi d'intermédiaire dans ce conflit, a dit dans une interview télévisée avoir appris qu'une forme d'entente était intervenue entre les Indiens et le gouvernement. "Je crois savoir que l'accord sera annoncé durant la journée. Si tout va bien, nous n'aurons pas seulement un cessez-le-feu, mais une vértable entente", a dit le sénateur.

Des coups de feu ont été échangés pendant près d'une heure hier soir entre les Indiens retranchés à Wounded Knee depuis 11 jours et les forces de l'ordre. Un cessez-le-feu est intervenu par la suite et les négociations ont repris. Elles se poursuivaient ce matin.

### Quinze gauchistes basques arrêtés

BILBAO (UPI) — La police annonce l'arrestation d'une quinzaine de membres d'un groupe gauchiste accusé d'avoir provoqué des grèves dans le pays basque espagnol au cours du mois de février.

Il s'agit de dissidents des partis socialiste et communiste qui auraient constitué un plan d'action commun et été formés aux techniques de subversion en France et dans certains pays du bloc communiste.

### Les Pays-Bas sont sans gouvernement depuis 101 jours

LA HAYE (Reuter) — L'impasse politique aux Pays-Bas résultant des élections législatives de novembre dernier est entrée dans sa cent unième journée sans qu'apparaissent des chances de formation prochaine d'un nouveau gouvernement.

Pour le moment, M. Jaap Burger, travailliste, essaie de constituer un gouvernement minoritaire dont le premier ministre serait M. Johannes Den Uyl, leader des Travaillistes à la Chambre des députés.

Mais, pour cela, estiment les observateurs, il devrait pouvoir convaincre un nombre suffisant de dissidents des partis confessionnels de lui apporter leur appui.

# JJSS est en désaccord avec Lecanuet: "Il faut battre l'UDR à tout prix..."

PARIS (PC, AFP) — A deux jours du scrutin qui déterminera l'attribution des 431 sièges en ballottage, une scission s'est manifestée au sein des Réformateurs.

Les deux leaders de ce mouvement, MM. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Parti radical, sont divisés sur les priorités à accorder.

M. Servan-Schreiber a soutenu, dans une émission télévisée hier soir, que la tâche principale des centristes est de défaire les gaullistes et de les empêcher de retrouver une majorité à l'Assemblée nationale.

Par contre, M. Lecanuet veut battre à tout prix la coalition des socialistes et des communistes qui a remporté 40.5 pour cent des suffrages au premier tour de scrutin, dimanche dernier. Le leader démocrate n'écarte pas l'hypothèse d'une cohabitation avec les gaullistes de l'UDR et a demandé à ses partisans de les appuyer, là où c'est possible, afin de barrer la route à la gauche.

M. Lecanuet a révélé qu'au début de la semaine il a rencontré le premier ministre, M. Pierre Messmer, à la demande de ce dernier. Il n'a été question, dit-il, que du danger d'une victoire de la gauche. "M. Messmer a pris note de mes déclarations et j'ai pris note des siennes. La conversation s'est arrêtée là", a-t-il ajouté.

M. Servan-Schreiber ne veut pas entendre parler d'un "barrage" auquel les Réformateurs contribueraient. L'important, dit-il, est de défaire les gaullistes et de ne pas les maintenir au pouvoir.

Les gaullistes et leurs alliés ont obtenu 38.1 pour cent des voix au premier tour et le mouvement réformateur 12.4. Pour s'assurer le pouvoir, les gaullistes ou la coalition devront compter sur 246 députés. Au premier tour, il n'y a eu que 59 élus : 50 gaullistes; huit communistes et un socialiste.

Le ballottage pourrait être très serré et les gaullistes croient qu'il faudra moins de 200 voix pour décider du sort de 188 des 431 sièges encore dans la balance.

**Debré lance un appel**

M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la Défense nationale, a lancé un appel aux Réformateurs en leur demandant de réfléchir à "l'aventure inouïe que représenterait un succès socialo-communiste".

Du côté socialiste, M. Gaston Defferre, a mis les Réformateurs en garde contre les grandes illusions. Il a signalé que les Réformateurs ne pourront jouer aucun rôle si la majorité sortante conserve la majorité des sièges. "Dans ce cas, dit-il, rien ne sera changé et quels que soient les engagements personnels pris à l'égard de M. Lecanuet, il sera ou écarté, ou prisonnier."

# Argentine: le candidat péroniste clôt sa campagne devant 100,000 personnes

BUENOS AIRES (Reuter, UPI) — La première campagne présidentielle depuis dix ans en Argentine s'est terminée, aujourd'hui, par la tenue de vastes réunions par les neuf candidats dont l'un, choisi par Juan Peron, a promis, s'il est élu, de remettre le pouvoir à l'ancien président exilé.

L'élection qui se déroulera dimanche mettra fin à près de sept ans de régime militaire. Toutefois, les forces armées conserveront vraisemblablement un certain pouvoir politique.

La réunion la plus importante, qui a duré jusqu'aux petites heures ce matin, a eu lieu dans un stade de soccer. Sans se soucier de la pluie, 100,000 personnes ont acclamé le candidat de Peron, M. Hector Campora.

Le candidat radical, M. Ricardo Balbin, et le porte-couleur des socialistes, M. Oscar Al Ende, ont également attiré des foules de plusieurs milliers de personnes lors de leur dernière assemblée.

Les réunions des autres syndicats ont été moins achalandées.

Un enlèvement a marqué les dernières heures de la campagne. Des guérilleros ont capturé le directeur du quotidien Cronica, M. Hector Garcia, et l'ont libéré 14 heures plus tard, après que son journal eut accepté de publier un communiqué favorable au péronisme. M. Garcia a révélé que ses ravisseurs étaient quatre hommes et deux femmes.

La junte des commandants en chef des forces armées, qui dirige présentement le pays a annoncé que l'état de siège, en vigueur depuis 1969, sera levé uniquement pour le jour du scrutin. Le président, le général Alejandro Lanusse, a annoncé hier qu'il transmettra ce soir à la nation un message pré-électoral. Un porte-parole a précisé que le président demandera aux Argentins d'assumer leurs responsabilités.

De son exil à Madrid, d'où il ne pourra revenir avant la fin de l'élection à laquelle il n'a pu inscrire sa candidature, l'ex-président Peron soutient que les résultats sont truqués d'avance et a déclaré que l'intrusion des militaires dans l'élection peut provoquer des désordres. Le président Lanusse a riposté en demandant à un tribunal d'interdire le parti qui appuie Peron.

Ce parti, connu sous le nom de bloc justicialiste, de même que l'Union radicale, dirigée par M. Balbin, se partageront, selon les observateurs, environ 69 pour cent des voix.

Si aucun candidat présidentiel ne recueille plus de 50 p. cent des suffrages, dimanche, il y aura alors ballottage en avril.

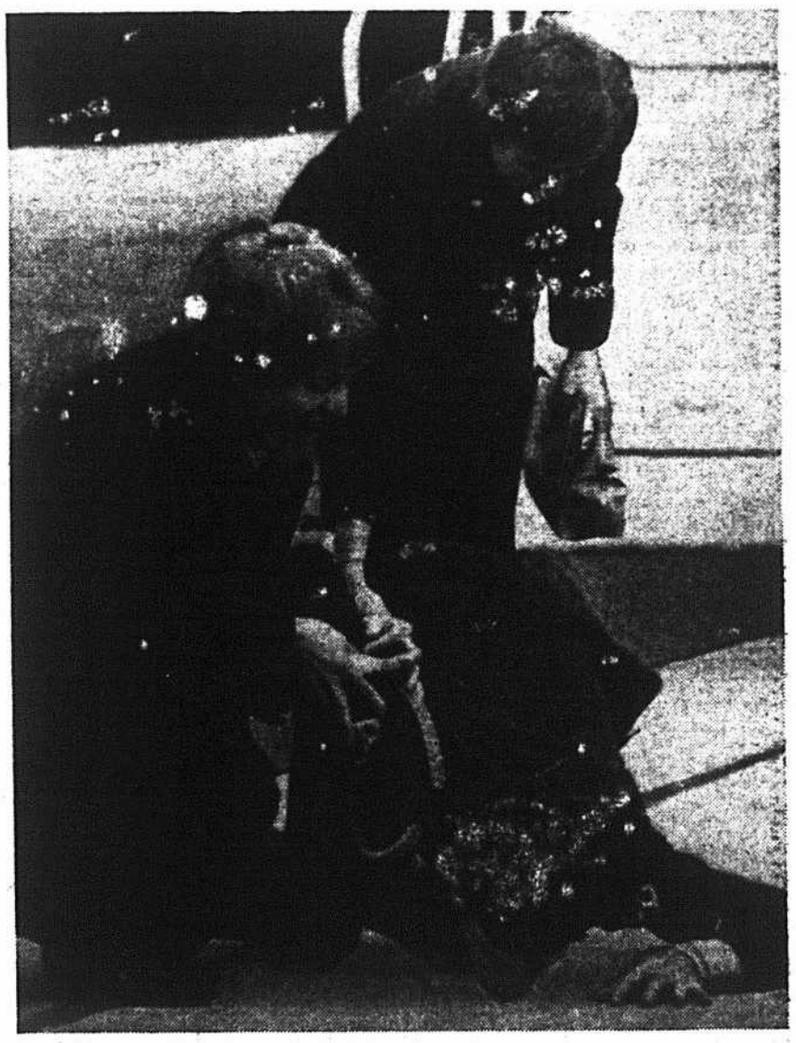

téléphoto UPI

*Même le ciment a bon goût*

Deux infirmières de l'Aviation américaine aident le sergent Gail N. Kerns, encore affaibli par sa captivité de quatre ans dans un camp vietcong, à embrasser le pavage de ciment de la base Andrews, à son retour aux Etats-Unis. Kerns est l'un des 19 anciens prisonniers du Vietcong qui sont revenus jusqu'ici en territoire américain.

# Le président Boumedienne d'Algérie exhorte tous les Arabes à mourir pour libérer la Palestine

ALGER (AFP) — M. Houari Boumedienne, président du conseil de la révolution algérienne, a affirmé jeudi que le problème palestinien ne pouvait pas être résolu par une solution négociée mais par une "mobilisation réelle de tous les Arabes, une âpre lutte et des batailles non pas de quelques jours, mais de longues années".

"Le combat, a poursuivi M. Boumedienne, exige des martyrs, non par milliers, mais par dizaines et centaines de milliers, voire des millions en cas de nécessité. C'est la seule voie qui conduit à la victoire et il n'en est pas d'autres, encore moins celle qui passe par Washington".

Après avoir affirmé qu'il fallait "accepter le prix" de la libération de la Palestine, le président algérien a dénoncé la condamnation à mort des fedayin en Jordanie.

A Damas, le général Hafez Al Assad, président de la République syrienne, parlant à l'occasion du dixième anniversaire de l'accession du parti Baas au pouvoir en Syrie a déclaré jeudi soir que "les territoires arabes occupés (par Israël) et les droits du peuple palestinien ne seront récupérés que par la force".

"Nous n'avons jamais ménagé notre appui à la révolution palestinienne, en dépit des sacrifices que cela implique, en ayant la conviction que la résistance fait partie intégrante de la révolution arabe", a-t-il ajouté.

A Benghazi, le colonel Kadhafi a accusé mardi dernier les dirigeants arabes d'avoir abandonné la Palestine et d'agir en faveur de l'établissement d'un empire sioniste sur les vestiges de la nation et de la civilisation arabes.

Le chef de l'Etat libyen a fait cette déclaration au cours de la séance inaugurale, à Benghazi, du congrès des intellectuels arabes.

Le colonel a ensuite accusé les Arabes de se borner à parler de la Palestine, de l'union et de la cause arabe et il a critiqué l'action politique arabe qui pour lui se limite à des manoeuvres destinées à sauver la face. La libération de la Palestine, le retour des Palestiniens, a-t-il ajouté, n'est plus dans l'esprit des dirigeants arabes, car tout cela s'est perdu dans les labyrinthes tracés autour de la vérité. Ils n'ont même pas le courage de dévoiler leurs véritables pensées concernant la cause arabe. En bref, la politique arabe est incapable de maîtriser la situation et elle a clairement démontré sa faillite et sa paralysie.

Enfin, le chef de l'Etat libyen a incité les membres du congrès des intellectuels arabes à s'éloigner complètement de la politique et des termes politiques, et de dire la vérité en tant qu'intellectuels, en tant que représentants de la pensée libre du peuple arabe.

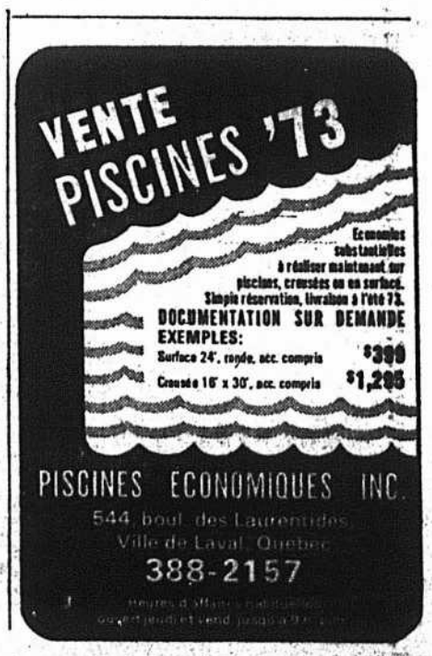

## 553 Machinerie

**PELLE** mécanique 1980 Bucyrus Erie, 1½ verge cu. modèle 38B, équipée en dragiaine et en backhoe, parfaite condition, Delorme Construction Ltée. Trois-Rivières, 1-819-378-4591.

**D-8 SERIE 14A**, avec ouvreur bonne condition, 435-4562.

**SCIE** spéciale pour couper portes plywood différentes grandeurs, presque neuve, $1950. 274-5621.

**SOUDEUSE** électrique Lincoln, neuve, garantie, 225 amp. $149.50, 300 amp. $370, 8:30 à 5:30, 322-2531.

**SOUDEUSE** à gaz, 2 cylindres, 225 ampères, comme neuve ; 725-5735.

**STACKER** Blue Giant, modèle TAS 105-2, capacité 2000 lb. Fourches en fer forgé 42 po. Batteries et chargeurs type Golf Cart, de 20 amp. Contrôle à relais, acheté neuf janvier, 1972. Demandons $1100. Appeler 671-5527.

**SYSTEME** Finger Jonting, Galt, comprenant shaper, colleuse et presse 10x10. 274-5621.

**TEREX** chargeur, articulé, modèle L20, GM Diesel, en bonne condition, 435-0781.

**VARITYPE**, "headliners", sacrifierais, 5340, Ferrier. Tél 731-3621.

## 555 Matériaux de construction

**A PRIX REDUIT**, comptoirs avec lavabo, vanités, et robinets, valeur $200, spécial $59.95. Aussi matériaux de plomberie au prix de gros, 612 Church, Verdun, 767-9916.

**ARMOIRES** DE CUISINE ET VANITES NEUVES, 845-3813, 352-0814.

**AUBAINE**, comptoir avec lavabo marbré $10, hotte de poêle, couleur au choix, 3 vitesses, $35, 1 vitesse $15, Cascade 40, $69.80, Cascade 60, $89.75, pharmacie murale $10, ensemble blanc de salle de bains, soit: bain, toilette et lavabo $95, avons toutes grandeurs de tuyaux en cuivre ou plastique, au prix du gros. M. Filiault 728-3666, 8280, Pie-IX.

**CHASSIS** stock, 6 - $13. Clapboard aluminium $42 carré. Tôle recouvrir roulotte, .35 pied, 677-3023, 521-4745.

**LIQUIDATION**, fenêtres d'aluminium, $5 à $14, fenêtres roulotte $12.50, Portes d'aluminium $27. Vitres Thermos. 769-1725.

**MATERIAUX** de démolition de tous genres à vendre. Bois plomberie, etc. Informations 481-8175, 2150 Hampton, N.D.G. Ouvert de 7 a.m. à 5 p.m.

## 557 Effets bureaux, magasins, restaurants

**ACHAT-VENTE** - réparations équipement, restaurant épicerie. 1886 Ontario, 526-7051.

**AMEUBLEMENT** magasin complet, variété, bijouterie, pharmacie, ferronnerie, lingerie. 524-3122, G. Ducharme.

**AMEUBLEMENT** de bureau complet, presque neuf. 387-3267.

**AMEUBLEMENT** pour tabagie, comptoirs, showcases, armoires murales, meubles à revues, îlots, neufs et usagés. 323-3361, 8230 LeCreusot, près Jarry, St-Léonard.

**AMEUBLEMENT** RESTAURANT EPICERIE USAGE, 2012 CHAMBLY, 527-0080, 352-0138.

**AMEUBLEMENT** de restaurant à vendre, très bon état, avec luminaires. Pour inf. 1-819-225-8201.

**APPAREILS** pour répondre téléphone, $99.50. Emetteurs-récepteurs, $99.50. Réparations électroniques. Catalogue gratuit. 842-3946. Laissez message.

**3 ARMOIRES** murales, 3 comptoirs et fonds de bijouterie. 521-3562, 2439 Frontenac, soir 671-7911.

**3 ARMOIRES** métalliques, 4 fauteuils salon, télévision, divers. 387-5395.

ATOMIK AMEUBLEMENT BUREAU Meubles neufs, usagés, chaises, tables, classeurs, bureaux, bois, métal, dactylos manuels, escomptes, 4532 St-Denis, 845-8461.

**AUBAINE:** réfrigérateur commercial, comme neuf, prix sacrifice, 3762 Masson, 321-6669.

**AUBAINE**, petit comptoir pour salon de beauté. 721-6598.

**AUBAINE** exceptionnelle. Caisse enregistreuse National comme neuve. Départements, garantie. 321-7480.

**CLASSEURS**, vestiaires, classeurs pour plans, pupitres, chaises, dactylos, à prix spéciaux. 302 Craig est, 861-9878.

**COMPTOIR** réfrigéré, balance Toledo, caisse enregistreuse et tablette ajustable, 272-9416.

**CONVOYEUR** motorisé usagé. Comptoirs produits laitiers avec porte vitrée et comptoir ouvert 4-5 étages usagés. Comptoir produits congelés 1 étage, tablette de métal usagés. 323-5808, soir 581-5613, 259-4755.

400 chaises d'hôtel, 100 tables d'hôtel $15, 2 frigidaires comptoir contenant 75 casses, caisses enregistreuses, dessus de comptoir, 1-372-4749.

**DEMENAGEMENT:** mobilier de salon, velours coupé, miroir, polisseuse, balayeuse, Larousse médical, antiquités. Après 6 h., 670-8291.

**ENSEMBLE** de 2 dictaphones, 1 mois d'usage, valeur $700, meilleurs offre. Soir 658-6643.

**EQUIPMENT** complet Dairy Bar, Mousse, Pop-Corn, etc., 655-9754.

**EQUIPEMENT** restaurant, machine poulet frit sous-pression, valeur $4300, aubaine $1100, 321-7307.

**EQUIPEMENT** complet de restaurant à vendre en Gaspésie. Aubaine. Après 6 h. p.m., 671-9478, Greenfield Park.

**EQUIPEMENT** de restaurant, chaises capitaine et tables, excellent état, très raisonnable. S'adresser 970 ouest, Ste-Catherine, après 14 heures.

**EQUIPEMENT** de restaurant: 2 poêles fonte, café, frites, hamburgers, Acier inoxydable: réfrigérateur, évier, table à sandwich. Laveuse de vaisselle, tabourets et cabines, congélateur, caisse enregistreuse, machine à peler, chaudrons, etc. 653-2145.

**FOUR** 2 portes, à gaz, 18 cabarets, tables pâtisserie, leviers acier inoxydable, comptoirs bois, frigidaires à cokes, balances, machines à additionner, bureaux, chaises, filières, gros coffres-forts, 636-9109.

**GESTETNER** aussi duplicateur alcool, et machine à adresser, excellente condition, 1350, Ste-Catherine est, 521-6901.

GRANDE VENTE Dactylos portatifs, modèles de bureau, additionneuses, location 3 mois, $15, (modèles récents), réparations, 729-4411, 729-1143, 2335 Bélanger Est.

**LIQUIDATION.** Bureau "d'office" usagé. Propre. $39 plus. Jour, samedi, 331-3726.

**MACHINE** à crème glacée molle à vendre, $300. 932-6456, 935-2259.

**MACHINE** à crème glacée molle Taylor, moteur ½ force, refroidit à l'air presque neuve, avec cornet lumineux clignotant et signe ouvert "néon", $1,500. 323-2545, entre 6 et 9 heures p.m.

**MOBILIER** de magasin, 7 pièces, très bon état, indiqué pour papeterie, bijouterie ou optométriste. 271-1062.

**MOBILIER** moderne convenant lingerie mercerir, bijouterie, articles divers, tout commerce, à vendre en bloc. 256-3816.

**NOUS** avons équipements de boucherie et épicerie, tablette métal, Scie Butcher Boy, 33, comptoir à bière, comptoir à viande 12' moderne, 1 chambre froide, 10 x 12 en métal. Prix de faillite, 256-4913.

**PARTICULIER**, fauteuil bureau chêne ancien. Machine coudre White cabinet. Télévision 15" pied métal ancien. 322-6755.

**POUR QUI** voudrait ouvrir petite lingerie: comptoirs, supports, tablettes en vitre ajustables, comptoirs bijou, faut être vu, prix dérisoire, 669-3211.

**POIRIER EQUIPEMENT INC.** Equipements restaurant, boucherie, épicerie, neufs, usagés, conditions acceptées. 1280 est, Ontario. 527-4255, soir 669-0765.

**RECORD-PHONE** Robosonic, enregistre 40 messages, $350 ou meilleure offre. 333-3141, 737-8209.

**SHOW CASE**, miroirs, machine à factures, ventilateurs, réflecteurs 353 3607.

**TRANCHEUR** électrique Berckel 352-1840, soir: 352-6099.

VENTE — VENTE — VENTE Calculateurs électroniques et mécaniques; Olivetti, Remington, Royal, dactylos manuelles et électriques. 3412 Ste-Catherine est, 527-3554, 527-2622.

**vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les PETITES ANNONCES**

## 561 Divers à vendre

**AMEUBLEMENT** luxe de Paris, 6-9 p.m. 376-7458.

**APPROUVES** Radio-émetteur, distance 25 milles. Walkie-Talkie 3 milles, 321-0069.

**AQUARIUM** à vendre, 678-1923.

**ASSORTIMENT** de lampes avec coffre de technicien T.V. Informations, 663-5235.

**AUBAINE**, moules cuir pour chapeaux, sacs, décorations, etc. 525-3514, 342-5286.

**A VENDRE** pompes à eau et tous genres de réparations, bas pris. Creusage puits. 481-9524.

**A VENDRE**, table d'examen médical, $75. Après 5 h, 725-3450.

**A VENDRE**, pièces, outillage motoneige, 1-834-6738, après 7 h.

**BALANCE** de magasin, tissus à la verge, coupons, 298-5439 soir.

**CARROSSE** 2 pousse-pousse, 2 lits d'enfants, chaise d'auto, 721-9449.

**BAIN** sauna portatif, antenne, four 30" avec rotor, 324-2216.

**BALANCE** d'épicerie, trancheur à viande, prix à discuter, 488-7585 entre 10 a.m. et 5 p.m.

**BOEUF** DE L'OUEST, 0.85 LA LIVRE. INF.: 935-5268.

**BOIS DE FOYER**, abattage et émondage des arbres. 272-1026.

**CARTES** d'affaires, 3,000 — $15. Circulaires 10,000 — $35. Etablie depuis 1946. 645-8672, 9h matin - 9h soir.

**CARROSSE**, très propre, 528. Lit d'auto, pour bébé, $12. 388-3855

**CARROSSE**, lit d'auto, lampe d'enfant, 277-3094.

**CHAISE** roulante, presque neuve, à vendre, 389-6175.

**DACTYLOS**, additionneuses, dictaphones, louons, vendons, réparons, échangeons. "Cours de dactylographie" St-Yves, approuvé, bilingue, complet $3.50. Signons diplômes aux étudiants, adultes. Enseignons ici, par correspondance, dactylo, sténo, français, anglais, espagnol. Suivez un cours, diplôme. Frère St-Yves, 3550 Lévesque, Chomedey, 332-0044, 688-5777.

**DEVONS** sacrifier soixante (60) bidons à lait, entièrement neufs, acier inoxydable, capacité de huit (8) gallons. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 270-3862.

**500** à 600 disques 78 tours, symphonies, concertos, opéras entiers, exclusivement classique. Appareils à exercice Stauffer, $35. 256-5279

**DRAPERIES**, Spécial couvre-lits satin $29.95. Voiles plein jour, valences sur mesure, pôle installation. Grand spécial en tergal brodé 144" x 95", 8 verges matériel $49.95. Estimation gratuite à domicile. 729-8331.

**FENETRE** en saillie, store de 60", Mobilier de bridge, lit de 30", polisseuse, vêtements pour fillette 3 à 6, dame 7 à 9. Plusieurs menus articles. Doit vendre rapidement. Chomedey, 688-2403.

**MACHINE** à tricoter, marque Brother, modèle 585, prix à discuter, après 5 heures, 634-3342.

**1 POELE** Viking, 30", $60. 2 lits jumeaux tête bibliothèque $25 chacun. 1 bureau beige grand miroir $25. 1 garde-manger avec bureau $50. Outils toutes sortes, 8388, Henri Julien, 388-3926.

**PORTES** 2 pouces et fenêtres aluminium de couleurs assorties. Qualité supérieure. Directement du manufacturier. Garantie écrite. Estimation gratuit. 274-1319.

**5,000 SACS** à vidanges, à .03. 722-1377.

**SACRIFIERAIS** élevage de perruches, cause de maladie, appelez après 6 h., 655-9398.

**SALON** de coiffure, équipement complet, 5 séchoirs, 3 tables de travail, 1 lavabo, air climatisé, etc. Après 6 h. 467-0857.

**TABLE** bébé, 3 étages, neuve, ensemble biberons avec stérilisateur, 336-2036.

**TABLE DE BILLARD**, sacrifierais, neuve 1½ mois d'usure, bon prix 4 x 8, 353-2737.

**VENTES** 20,000, disque, 45 tours, 55c, 2 pour $1, 10 pour $4. 1460 Amherst, 849-9765.

## 563 A vendre, à échanger, à louer

**MOTEUR G.T.O.**, 389 po. cu., 335 h.p. et air climatisé, lampe ultra-violet, 322-

## 567 On demande à acheter

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES "ARGENT COMPTANT". CLAUDE MORRIER SOIR: 667-0774, JOUR: 331-0251

Achat pianos 669-6564, 667-0979

ACHAT PIANOS 384-1401 384-3569

ACHAT pianos, 272-8285, 274-5934.

**A BON PRIX**, désire acheter mobilier salle à manger, 388-1493.

**A BON PRIX**, DESIRE BON PIANO... 274-5553.

**ACHETERAIS** télévisions portatives et autres, bonne condition, ou défectueuses. 321-9877.

**ABSOLUMENT** besoin anciens meubles toutes sortes, salle manger, porcelaine, horloge, lustre, petit piano, etc., 374-1224.

**ABSOLUMENT** BESOIN PIANO. PAIERAIS COMPTANT, 739-0565.

**ABSOLUMENT** besoin piano pour étudiant paierais comptant, 254-6414.

**ACHAT** DE MEUBLES DE TOUTES SORTES. APPELEZ: 845-2942.

**ACHETONS** meubles usagées, tous genres, payons comptant. 522-8121.

**CANOE**, 14 ou 16', fibre de verre, bonne condition, 481-4148.

**CHARS.** Camions, toutes sortes de métaux demandés pour la scrap. 10,171 Pelletier, Montréal-Nord.

**MACHINE** à effiler tondeuse industrielle et commerciale (genre machine à golf). Réservoir de 11 à 12' de large, 4 à 4½ diamètre, ½" pouce d'épaisseur Réservoir très uni. 626-5000.

**PIANO DEMANDE, EN BON ETAT, PRIX RAISONNABLE.** 932-9886.

**TABLE** de billard, 4x8, fond d'ardoise, après 4h30, 467-3130.

## 601 Hommes demandés

### HOMME DEMANDÉ

Agent manufacturier en quincaillerie recherche homme bilingue d'expérience pour prendre commandes au téléphone et contrôle d'inventaire "Cardex".

SALAIRE À DISCUTER

**MADISON PRODUCT LaSALLE QUÉBEC 365-0050**

### COMMIS de RÉCLAMATION (CLAIM MAN) EXPÉRIMENTÉ

Pour concessionnaire Mercury
Excellentes conditions de travail
Bon salaire, avantages sociaux usuels.
Se présenter à
M. BOB FYFE
**CASCADE MERCURY**
3897 Bannantyne, Verdun

## 601 Hommes demandés

### Esso

COMMIS AFFECTÉS AU RECOUVREMENT ET AU CRÉDIT et COMMIS AFFECTÉ AU CONTRÔLE DU STOCK

Fonctions interessantes comprenant la redaction de lettres et de rapports dans les domaines du credit et du recouvrement. Le poste rattache au controle du stock comporte l'elaboration et l'analyse de rapports complexes.

QUALITES REQUISES :

1—Connaissance approfondie du français et de l'anglais.
2—Diplome de l'ecole secondaire et de preference, etudes post secondaires.
3—Experience minimum de 4 à 5 ans dans leurs domaines respectifs.
4—Competence en matiere de correspondance.

Salaires excellents et programmes avantageux de prestations offerts aux employes.

Veuillez adresser votre demande par ecrit ou telephoner a :

IMPERIAL OIL LIMITED
2, Place Ville-Marie,
Montréal 113, Que.
Tél. 861-4251, poste 350

### OCCASIONS — CARTON PLIANT

Compagnie d'envergure moyenne, progressive et à croissance rapide, engagée dans le domaine du carton pliant, recherche les services de personnes sérieuses et aimant le travail à qui elle offre d'excellentes chances d'avancement aux postes ci-après :

**SUPERVISEUR DE DÉCOUPOIR**

Parfaitement au courant de l'équipement du secteur et connaissant tous aspects de la fabrication du carton pliant. Sera chargé du découpage, de l'arrachage ainsi que des sections du collage et de finissage. Aura la responsabilité de perfectionner et d'introduire des méthodes de travail et s'occupera de la formation et du perfectionnement du personnel. Doit être doué pour la mécanique.

**SUPERVISEUR — ESTIMATIONS**

Sera chargé des estimations qu'il aura à superviser. Il lui faudra parfaitement connaître tous les matériaux, les constructions, la maquette, les possibilités de production de l'équipement et connaître les méthodes de fabrication. Comme il s'occupera également des informations à la clientèle et préparera la production des commandes il lui faudra quelque expérience pour les achats de cartons en feuilles, des plaques lithographiques, des matrices, une connaissance de la tenue de registres d'inventaire serait souhaitable.

Si vous vous qualifiez pour les postes ci-dessus, nous aimerions alors discuter avec vous. Les salaires restent à convenir et seront proportionnés à la compétence. Seules les personnes possédant les susdites qualifications devraient postuler. Toutes les réponses seront traitées confidentiellement. Indiquez votre âge et tous détails de votre expérience par une lettre que vous adresserez à

**CASE 1278 LA PRESSE.**

### OPÉRATEURS CLÉS

Pour travail sur équipes dans un procédé continu

Une compagnie nationale manufacturant des materiaux de construction requiert les services de personnes responsables pour remplir des postes clés dans une nouvelle usine ultra-moderne.

Les candidats devraient avoir certaines aptitudes en mecanique et vouloir apprendre toutes les phases du procede. Avoir complete une 11e annee serait preferable.

Être bilingue serait un avantage.

Les candidats choisis recevront un entrainement complet concernant toute l'operation.

Les conditions de travail, les benefices marginaux, et le salaire sont tres attrayants.

Les personnes intéressees a CROÎTRE avec une compagnie en plein essor sont priées d'écrire ou de telephoner a :

M. Herbert Huggins
Westroc Industries Ltd.
3 boul. Hebert Ste-Catherine d'Alexandrie
**632-5440**

### PRÉPOSÉ aux ACHATS

Manufacture de quincaillerie recherche diplômé universitaire, de 22 à 30 ans, possédant l'expérience des achats dans l'industrie des métaux et pouvant faire preuve d'initiatives; il lui sera demandé d'organiser des procedures pour les appliquer à un service des achats. Il est indispensable qu'il possède un esprit judicieux pour l'évaluation des articles, des quantités et d'établir une méthode efficace de contrôle qui puisse répondre aux exigences des calendriers de la production; comme il lui faudra pouvoir déterminer les meilleures valeurs à l'achat ainsi que les fournisseurs.
Excellente occasion auprès d'une organisation grandissante bien connue.
Répondre en indiquant le salaire attendu, à titre confidentiel, à:

**CASE 1298 LA PRESSE**

### RÉCEPTIONNISTE (DESK CLERK)

Bilingue, avec expérience, demandé au
**MOTEL MÉTROPOLE**
MlleMarquis
**5225, Boul. Métropolitain 322-8640**

### COMPTABLE BILINGUE

Excellente opportunité pour personne avec expérience, set de livres complet, achine comptable, dactylo. Excellentes conditions de travail. 324-2210.

### LIVREUR DE LAIT

Travaillez à votre compte. Route établie à Montréal. Revenu garanti. S'adresser à Laiterie Perfection, 2565, rue Chambly, Montréal.

### TECHNICIEN EN REPARATION

25 à 40 ans, bilingue, expérience demandée, connaissance des compresseurs à air serait un atout, bonne situation avec chance de promotion pour homme qualifié. Secteur ville d'Anjou. Ecrire case 1411 La Presse.

### COLECO

**OUTILS ET MATRICES**

Hommes demandé immédiatement, pour fabriquer tous genres de matrices, telles que: matrices à poinçonner, à découper, à former, etc...

Aptitudes à travailler avec les spécifications de bleus et a faire les dessins (art drawing).

**MÉCANICIEN D'ENTRETIEN**

Un manufacturier (métal de jauge léger) demande un mecanicien d'entretien, avec 2 ou 3 années d'expérience.

Très bonnes conditions de travail et avantages sociaux.

*S'adresser au*
**4000 ST-AMBROISE ou tél. au 937-9191, poste 235**

### ASSURANCE RECLAMATIONS

Une importante compagnie d'assurances générales est à la recherche de deux candidats d'environ 23, 24 ans pour son service des sinistres. Ils doivent être bilingues et diplômés d'école supérieure. Prière de s'adresser au directeur, service des sinistres, Phoenix Assurances Co. Ltd., Place Ville-Marie.

878-4221

### VENDEUR

pour se charger de projet domiciliaire. Doit posséder expérience dans vente résidences domiciliaires et détenir de bonnes recommandations. Salaire et commission.

TEL : 875-6082

### COMMIS BILINGUE

JEUNE HOMME, VENDEUR AU COMPTOIR AVEC EXPERIENCE POUR MAGASIN D'EQUIPEMENT D'HOTELS ET RESTAURANTS. CHANCE D'AVANCEMENT. REFERENCES REQUISES. S'ADRESSER 135, ST-PIERRE.

### EXTRUSION PLASTIQUE

Jeune homme demandé comme apprenti-opérateur, bel avenir, 11e ou 12e année, avec cours technique préférablement. Faire application à 1785 Boulevard Fortin, Parc Industriel, Chomedey.

### COMPTABLE

Comptable d'expérience demandé pour bureau de comptable agréé, curriculum vitae requis en mentionnant salaire demandé à Case 1381 La Presse.

## 601 Hommes demandés

### VOTRE POTENTIEL EST-IL VRAIMENT MIS À PROFIT ?

80% des gens qui travaillent occupent des postes qui n'exploitent pas leurs talents et leurs aptitudes. Et vous? L'emploi que vous remplissez présentement vous offre-t-il les possibilités d'avancement, de satisfaction, de liberté et de défi que vous désirez? Si non, peut-être prendrez-vous en considération ce qui suit. La vente des produits A. O. Smith Harvestore Feed Processing System s'est accrue d'une moyenne de 15% par année. Et, en dépit du fait qu'il y ait maintenant plus de 30,000 systèmes Harvestore en opération, le marché est loin d'être rassasié. Pour cette raison, quelques postes sont maintenant vacants au Québec. Une certaine formation, sous forme d'expérience ou de scolarité en agriculture ou dans un domaine connexe, est souhaitable. Si vous possédez la compétence nécessaire, vous serez en tête d'un territoire exclusif, ou vous serez continuellement assisté de publicité et d'activités dont l'efficacité est reconnue dans l'industrie pour mousser les ventes.
Si vous recherchez une occasion exceptionnelle et un programme de rémunération, tout ceci limité par votre compétence et votre désir de travailler, nous aimerions vous rencontrer. Bilinguisme souhaitable.
Communiquez avec:

M. Hy Shell
(514) 878-2801
AGRI-QUEBEC LTEE

### MÉCANICIENS MACHINERIE LOURDE

DOIVENT ÊTRE EXPÉRIMENTÉS ET BILINGUES.

*Communiquer avec:*
M. RAYMOND LAURIAULT
**LAURION EQUIPEMENT LIMITÉE**
2605, boulevard PITFIELD
SAMEDI, ENTRE 8 H., ET MIDI

### Vendeur Demandé

Bilingue, dynamique pour representer agents-distributeurs de bonbons et gommes balounes, auprès de grossistes de tabac et bonbon de Montréal et Banlieue.

*Salaire, depenses et avantages marginaux*

*Ecrire dossier d'experience a:*
**Case 1243 LA PRESSE**

### LUMBERLAND INC. ST-LÉONARD

**ASSISTANT GÉRANT DE CRÉDIT**

Excellente opportunité pour un jeune homme dynamique de faire partie d'un département de crédit en pleine croissance, possibilité d'avancement dans un avenir rapproché.

Conditions de travail intéressantes, salaire à discuter.

EXIGENCES:
- Bilingue.
- Expérience dans le crédit absolument nécessaire.

*Pour appointement, veuillez communiquer avec:*
JEAN A. BÉCOTTE
CONTRÔLEUR
325-2600

### ASSISTANT AU CONTREMAITRE

Expérience avec la scie à découper (Cut Off Saw), travaillera avec cette scie en même temps qu'il assistera le contremaitre de l'atelier. Notre candidat sera un jeune homme dynamique, de 25 à 35 ans de préférence.
TEL. 324-4339

### URGENT ! ! !

BESOIN DE 2 PERSONNES DE LANGUE FRANCAISE POUR FAIRE CONNAITRE UN SERVICE D'INFORMATIONS.
11e ANNEE MINIMUM.
BONNE PRESENTATION.
TELEPHONE :
735-2867
OU APRES 5 HEURES
737-4417

### COMPTABLES AGREES OU COMPTABLES

BUREAU DE COMPTABLES AGREES. EXPERIENCE NECESSAIRE. BON SALAIRE. PERSPECTIVES D'AVENIR INTERESSANTES. ECRIRE CASE 1202 LA PRESSE.

### VENDEURS

avec expérience demandés pour chaussure. S'adresser Clément Auger, Lewis Shoes Ltd., 6,000 Henri-Bourassa, suite no 7, Place Bourassa.

### PREPOSE AUX COMMANDES

Bilingue et expérimenté pour commandes téléphoniques. Excellentes chances d'avancement, bonnes conditions de travail. Pour entrevue, 324-2211.

### ELECTROLUX

Nous avons présentement un territoire à la disposition d'un candidat possédant une automobile et désireux de se faire une carrière dans la vente directe. André Duguay, 254-7581.

**AIDE** pour poste station-service, expérimenté, bonne paye, travail stable, doué pour la mécanique. Doit être bilingue. S'adresser 4455, rue St-Joseph, Lachine, entre 8 h am et 3 h pm, M. James.

**AIDE-CUISINIER** d'expérience, et busboy, demandés pour grand restaurant, voir Jacques Paré à 2080 Union.

**AIDE** général, département de l'expédition, préparation de commandes, bon salaire, excellentes conditions de travail, prière communique à 376-9016.

**AI BESOIN** de 5 hommes, avec auto, libres 2-3 heures par soir, pour nouveau département, rendez-vous: 727-3703.

### CHAUFFEURS D'AUTOBUS

Emploi stable, bon salaire pour chauffeurs d'experience sur moteur Diesel.

**CHAUFFEURS DE LIMOUSINES**

Bilingues, bonne apparence, connaissant la ville.
*S'adresser:*
directeur du personnel
MURRAY HILL
1380, rue BARRÉ
entre de la Montagne et Guy

### REPRESENTANTS

Important organisme d'inspection et de tarification d'assurances recherche homme bilingue de 20 à 25 ans.
Travail intéressant ; inspections d'industries, et rédaction de rapports.
ECRIRE CASE 1348, LA PRESE

### REPRESENTANT

JEUNE HOMME BILINGUE LIBRE POUR VOYAGER EN PROVINCE AYANT CONNAISSANCES MUSICALES AVANCEES PARTICULIEREMENT DU REPERTOIRE DES MELODIES POPULAIRES CANADIENNES, AMERICAINES ET FRANÇAISES.
POUR ENTREVUE ET PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, TELEPHONEZ A
845-3139

### AIDE-EXPEDITEUR

20 ans ou plus, bilingue, expérimenté. Position permanente, excellentes chances d'avancement, 10601 Georges-Pichet, Montréal-Nord.

### VENDEUR

ARTICLES DE SPORT
Avec expérience, bilingue. Bon salaire. Inf. Gilles Chevrier, 484-8418

### IMPRIMERIE

Estimateur expérimenté, bilingue, connaissance offset et letterpress, 735-3636.

**AIDE** mécanique, 20-30 ans, 1 an d'expérience, freins de camions. Aussi homme pouvant opérer tour, pour drums de camions, garage 7970, 6e av., Rivière-des-Prairies, 665-7403.

**AMBULANCIERS** possédant carte de l'ordre de l'ambulance St-Jean. Bilingues. S'adresser 4590 St-Denis, lundi 12 mars 1973, entre 9h et midi.

**ARTISTE** d'expérience pour peindre les annonces, 2049, boulevard St-Laurent.

**ASSISTANT-GERANT** bilingue, expérience vêtements pour hommes, M. Jack, 1227 Carré Phillips ou 6984 St-Hubert.

**2 ASSUREURS-VIE** pour bureau d'assurances générales. M. Massé, 354-1550.

**ASPIRANTS** officiers demandés. Si vous avez complété Secondaire V et âgés de 17 à 23 ans, vous êtes éligibles pour devenir officiers dans les Forces Armées Canadiennes. Pour information: 283-6518.

**ASSISTANT** expéditeur, en mesure de travailler en anglais à Ville St-Laurent, 332-1252. Madame Jones.

**A TEMPS** partiel, 10 hommes, auto requise pour se voyager, $100 par semaine, 688-3055.

## 601 Hommes demandés

### 7 AJUSTEURS EXPÉRIMENTÉS 1 HOMME D'ÉTABLI 2 INSPECTEURS D'ATELIER

**demandés immédiatement**

L'expansion de la production de carburant et d'equipement hydraulique pour l'industrie aerospatiale a amene la creation de ces emplois.

**AJUSTEURS EXPÉRIMENTÉS**

Minimum 5 ans d'experience sur tour revolver, meulage interieur et cylindrique, fraisage horizontal et vertical et capacites de montage et ajustage.

**HOMME D'ÉTABLI**

Experimente dans l'ebarbage des pieces de precision pour l'aviation.

**INSPECTEURS D'ATELIER**

demandes pour l'inspection de diverses pieces de machine, des points de vue fini, qualite et precision. Devront posseder 5 ans d'experience dans ce domaine et savoir utiliser l'equipement de mesure de precision, les jauges speciales et pouvoir effectuer le montage et l'ajustage.

*JOSEPH LUCAS CANADA (1971) LIMITEE*
LUCAS-ROTAX DIVISION
5595 av. Royalmount, Montréal 307, Que.
735-1536

### DIRECTEUR À L'EXPÉDITION

Une entreprise de fabrication et de vente au detail de vetements pour dame ayant des magasins d'un ocean a l'autre est a la recherche d'un directeur a l'expedition.

Personne d'experience et bilingue pour siege social dans secteur Avenue du Parc - Jean-Talon.

Les candidats doivent avoir une vaste connaissance de la bonne marche des salles d'entrepôt, de réception et d'expedition et posseder habilete à gerer personnel de plus de 20 personnes.

Un emploi interessant offrant possibilites d'avancement et remuneration selon competence.

Semaine de 5 jours et avantages sociaux.

*Ecrire resume complet indiquant l'age, l'experience et le salaire requis a*

**CASE 1231 LA PRESSE**

### AGENT DE RÉCLAMATIONS — ASSURANCE

Homme d'experience demande, specialiste dans le domaine responsabilite. Renumeration selon experience, benefices marginaux interessants, etc.

Priere d'adresser votre curriculum vitae a :
M. Julien Ninclaus,
4300 ouest, rue Jean-Talon,
Montreal 308

### Faites votre avenir ASSISTANTS-GÉRANTS CHEFS de DÉPARTEMENTS MAGASINS À RAYONS

Expérience nécessaire

Les postulants devront compter au moins 1 an d'experience comme assistant gérant ou chef de département en magasin à rayons.

Nous sommes disposés à payer un salaire eleve aux hommes repondant à nos exigences plus avantages de compagnie.

WISE
**540 BEAUMONT 273-9951, LOC. 44**

### LIVREUR-COLLECTEUR COMPAGNIE INTERNATIONALE

RECHERCHE : une personne fiable qui a de l'experience, pour la région de Montréal et banlieue, possédant un camion de ½, à ¾ de tonne, bilingue, salaire très intéressant, assurance groupe, vacances.
POUR INFORMATIONS
M. REAL BELANGER
381-8664

### CONTREMAITRE

Salle des presses litho. Accepterions personne souhaitant avancement, expérimentée sur presse quadrochromie 38 pouces ou plus.
Connaissances techniques et faculté d'entrainer les autres pour production de travail couleur d'excellente qualité.
Endroit : Ottawa. Répondre à
Case 1303 La Presse

### HOMME DE MAINTENANCE

Pour entrepôt distribution, bon en menuiserie, connaissance en électricité, expérience en machinerie ou mécanique serait un atout, de 35 à 45 ans. Secteur Ville d'Anjou. Ecrire case 1415 La Presse.

### PRODUITS CHIMIQUES

Pour production vérification technique, position permanente, excellentes conditions travail, chance d'avancement. 10601, Georges-Pichet, Montréal-Nord.

**ATTENTION** 2 ouvertures, temps plein avec bon revenu, et temps partiel pour revenu supplémentaire. Auto nécessaire. 326-1210.

**AVONS** 2 ouvertures, pour hommes possédant expérience du public, avec auto, $5,000 par année, plus chance d'avancement, 727-3704.

**AVONS** besoin hommes, temps plein, partiel, possibilité $7 l'heure, auto nécessaire. 325-8904.

**BALAYEUR**, 50 ans et plus, pour entretien d'une manufacture de lingerie. Home & Country, 5550 Fullum, 3e étage.

**BARBIER** jeune, coiffeur, compétent, position permanente, 729-0159, soir 376-7416.

**BARBIER-APPRENTI**, Pharmacy-barber-shop, 406 Lafleur, LaSalle, 366-0998 de 9 à 6 h, 488-5024, soir.

**BARMAN** avec expérience. Se présenter le jour, 1875 Mont-Royal est.

**BUS-BOY D'EXPERIENCE** dans restaurant, poste stable, Delil d'Anjou, Galerie d'Anjou, centre commercial.

**BUS BOY** demandé, expérience préférable, salaire de base plus pourboires, s'adresser en personne après 4h à 1165, St-Hubert.

**BOUCHER** expérimenté pour travailler le lundi, 800 Ontario est.

**BOUCHER** d'expérience, références exigées, 8519 Hochelaga.

**BOUCHER** très expérimenté, bon salaire. Ecrire à Case 1378, La Presse.

### COMPTABLE INTERMÉDIAIRE

- Preparation d'etats financiers
- Analyse de comptes
- Entree du journal
- Rapports divers etc

Preference donne a des candidats bilingues

S'adresser en confiance à
**Central Dynamics Ltd**
147 Boul. Hymus, Pointe-Claire
*Attention T. Leech*

### HOMMES DEMANDES

TRAVAIL IMMEDIAT
FRANCAIS NECESSAIRE
REVENU RAISONNABLE
AVEC OU SANS AUTO
PRENEZ RENDEZ-VOUS
735-0635

### SOUS-CHEF DE CUISINE

Pour un restaurant français de renom. L'homme que nous cherchons possède au moins 5 ans d'expérience et a déjà prouvé qu'il peut assumer des responsabilités. Nous offrons un salaire intéressant et un emploi permanent. S'il vous plait vous adresser à Léo Dandurand, Café Martin, 2175, de la Montagne, 849-7975.

### 2 MECANICIENS

D'EXPERIENCE DANS LE PRODUIT AMERICAN MOTORS, ASSURANCE-VIE, ETC. M. ROBERT THIBAULT, 323-4330.

### VENDEUR DE SERVICE

JEUNE ET DYNAMIQUE, SALAIRE SELON COMPETENCE, ASSURANCE VIE, TOUS LES AVANTAGES MARGINAUX, ROBERT THIBAULT, 323-4330.

### CLIMATISATION

Mécanicien d'expérience en réfrigération demandé pour compagnie de service. Travail à l'année 731-3522. M. Viau.

**BOUCHERS**, expérience, maitre boucher, nouveau super-marché, semaine 40 heures, 5 jours - 8 heures, bon salaire plus bénéfices marginaux plus boni. Mayrand Ltée, 2600, Ontario est, demander Paul Mayrand.

**CAMIONNEUR** pour industrie dans Montréal-Nord, 322-8059.

**CONCIERGE**, homme seul, retraité, maison chambres, appartement et salaire, 453-4866.

**CHAUFFEUR** de taxi, single, temps partiel, s'adresser 669-7465.

**CHAUFFEUR** et caissiers pour terrain de stationnement. Emploi permanent, soirs et fins de semaine, bon chauffeurs bilingues. S'adresser Town Parking, de Maisonneuve et Montagne.

**CHAUFFEURS DE TAXI DEMANDES**, 334-6210.

**CHAUFFEUR** avec auto, permanent, s'adresser à 1141 Bélanger est.

**CHAUFFEUR** de camion, temps partiel, 10 à 3, 5 jours par semaine. S'adresser Adding Machine Inc., 5343 Décarie.

**CHAUFFEUR** avec camion ou station-wagon, pour livraison de fleurs et travail général dans magasin, inutile de téléphoner, présentez-vous 5615 A, Côtes-des-Neiges, ouvrage à l'année.

**CHAUFFEURS**, service d'ambulances, possédant 15 ans d'expérience commerciale, bilingues, 40 ans, conditions intéressantes. S'adresser à 4590 St-Denis, lundi 12 mars 1973, de 9 h. à midi.

**CHAUFFEURS** de taxis demandés pour véhicules 1973 tout équipés, équipe jour, soir ou temps partiel. S'adresser 845-6262.

CHEF DU SOIR Possédant très bonnes qualifications. Sera assisté aux fourneaux par 2 seconds et 3 garde-manger, (restaurant très achalandé). Très gros salaire pour chef qualifié âgé de 30 à 40 ans. Téléphoner 843-3661 ou se présenter au restaurant Le Caveau, 2063 rue Victoria.

**CHEF** saucier d'expérience, 931-3091.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Pendant que cet incendie faisait rage, une jeune femme donnait naissance à un enfant dans une ambulance, au milieu des boyaux d'arrosage. Dix familles ont été jetées sur le pavé par le sinistre et deux hommes ont subi des crises cardiaques.

# Chassée de son logis par un incendie, une jeune mère donne naissance à son enfant dans une ambulance

Une jeune mère a donné naissance à son enfant sur un trottoir, hier soir, tandis que la maison qu'elle habitait à l'angle des rues Saint-Viateur et Saint-Urbain, à Montréal, était détruite par un incendie qui a ravagé plusieurs logements et menacé durant plus de quatre heures l'église polonaise Saint-Michael.

Par ailleurs, deux hommes ont été terrassés par des crises cardiaques quelques minutes plus tard.

C'est dans une ambulance garée au milieu de boyaux et de jets d'incendie que la jeune mère a accouché.

Dix familles ont été jetées sur le pavé par cet incendie qui a pris naissance peu après 20 h. 30, dans une remise située à l'arrière de la maison de trois étages.

Deux établissements commerciaux, la Mello Pizzeria et la compagnie Textile Center, ont été lourdement endommagés par les flammes.

Les pompiers ont évacué les familles quelques minutes après le début du sinistre mais quelques personnes ont néanmoins été incommodées par l'épaisse fumée qui s'échappait du brasier et qui enveloppait les immeubles avoisinants.

La vieille église Saint-Michael, de rite catholique, a paru menacée durant tout le sinistre, malgré qu'elle soit située à plus de 60 pieds de l'immeuble en flammes.

Les logements détruits étaient situés entre le 5551 et le 5570 Saint-Urbain et entre le 113 et le 129 Saint-Viateur ouest.

Au moins 125 pompiers étaient sur les lieux et quelques-uns ont été incommodés par la fumée. Ils ont utilisé 15 jets d'eau et deux échelles "Magyrus".

Le directeur adjoint du service des incendies de Montréal, M. Emile Letendre, coordonnait les opérations.

# Fleury: le Dr Jacques Saint-Germain traduit en cour sous une accusation de négligence criminelle

Le Dr Jacques Saint-Germain, qui aurait refusé l'admission d'un patient en pleine hémorragie, en novembre dernier, à l'hôpital Fleury, a comparu devant le juge en chef André Fabien, hier après-midi, sous une accusation de négligence criminelle.

On sait que c'est le juge Fabien lui-même qui avait ordonné l'inculpation du prévenu, au terme d'une pré-enquête où plusieurs témoins avaient été entendus, à la requête de la veuve de la victime, Mme Paul-Emile Demers, de Rivière-des-Prairies.

Dès la comparution, le procureur de l'accusé, Me François Chapados, a demandé que le prévenu soit envoyé directement à son procès, comme le permet maintenant l'article 476 du code, sans avoir à passer par les formalités de l'enquête préliminaire.

Le tribunal a cependant pris cette requête en délibéré, la Couronne disant n'être pas prête à consentir à cela, la plainte en étant une privée, et le dossier n'ayant pas encore été étudié à fond par le ministère public.

Quant à Me Chapados, il a souligné que la majeure partie de la défense sera de nature médicale et sera présentée par des spécialistes.

Et l'affaire a été ajournée au 16.

# A la Baie James, 1.85% seulement de la région visée serait, en fait, touchée

Seulement 1.85 p. cent de toute la région touchée par la loi autorisant les travaux de la Baie James serait effectivement affecté par les inondations que provoquera la construction des barrages.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, devant le juge Albert Malouf, le premier des témoins appelés par les avocats de la Société de développement de la Baie James, pour contrer la preuve présentée au cours des dernières semaines, en vue d'obtenir une injonction qui suspendrait les travaux.

Il va sans dire que ce pourcentage, cité par l'ingénieur André Langlois, coordinateur de l'exploitation de tout le territoire, est fort loin de ceux que les témoins des requérants ont eux-mêmes avancés.

En chiffres plus explicites encore, il a soutenu que 2,492 milles carrés du territoire, au maximum, seront inondés, sur le total de 135,228 milles carrés que compte la région.

Se servant d'une immense maquette à l'échelle de quatre milles au pouce, il a par ailleurs démontré que, selon le projet mis en oeuvre, le bassin de la rivière La Grande se trouvera additionné par les apports d'eau provenant d'autres rivières, elles-mêmes détournées.

La Grande, en fait, n'empiéterait que de 5 p. cent sur les territoires qui sont maintenant secs.

# Assurance-chômage: ouverture de trente nouveaux bureaux au Québec

par Marcel DESJARDINS

OTTAWA — La décentralisation des services de la Commission d'assurance-chômage amènera l'ouverture d'une trentaine de bureaux dans la province de Québec.

Ce projet va être mis en chantier dans les prochaines semaines et sa réalisation s'étendra probablement sur une période de deux ans.

Présentement, les services de la Commission sont concentrés dans 51 bureaux de districts à travers le pays.

La création de ces bureaux satellites fait partie d'un programme plus vaste qui aura pour effet de rapprocher la commission des chômeurs et de "personnaliser les rapports" entre la CAC et ses réclamants sans travail.

Depuis quelques années, la commission a été l'objet de multiples critiques. Une des plus fréquentes, reproche auquel les députés fédéraux ont fréquemment fait écho aux communes, porte sur la lenteur des communications entre la CAC et les personnes qui réclament des prestations d'assurance-chômage.

Depuis la fermeture des bureaux locaux, ces communications s'effectuent par courrier.

Lorsque la décentralisation sera réalisée, les chômeurs trouveront de nouveau un bureau de la CAC non loin de chez eux. Ces bureaux seront pourvu du personnel voulu et les réclamants pourront remplir leurs demandes sur place ce qui, souhaite-t-on à la CAC, limitera les erreurs et par conséquent éliminera les délais dans l'examen des demandes de prestations.

**Des dépenses additionnelles**

Ce programme pourra entraîner des dépenses additionnelles de $3 à $5 millions par an.

On croit que la commission devra embaucher du personnel additionnel dans certaines localités, des gens du milieux qui connaissent bien les industries et la main-d'oeuvre locale. Il est prévu également que dans certains des 51 districts, des employés des bureaux de districts seront affectés aux succursales satellites.

Ces bureaux locaux n'auront pas tous la même importance d'une ville ou d'une région à l'autre. A ce sujet, on cite l'exemple des bureaux de postes dont l'importance et le personnel varie selon les besoins et le milieu.

En somme, en vertu de ce projet, la CAC vise à se donner moins de gros bureaux et plus de petits. Ainsi, elle espère qu'il lui sera plus facile d'inculquer au réclamant une meilleure compréhension de ses droits et de ses obligations ainsi qu'une plus grande connaissance du rôle de la CAC.

Les directeurs des cinq grandes régions administratives de la commission ont passé la semaine à Ottawa pour mettre au point les détails de la décentralisation.

# Chrétien est un "mental" selon un psychiatre

Guy Chrétien, le jeune homme qui, mardi, avait été tenu criminellement responsable de la mort d'une jeune institutrice montréalaise, devait comparaître, hier après-midi, sous une accusation de meurtre.

Mais lorsqu'il a été amené brièvement devant le juge André Chaloux, la Couronne a appelé comme témoin le Dr A. B. Clément, qui, sans hésitation, et selon sa formule habituelle, a déclaré: "C'est un mental".

Et le praticien a immédiatement recommandé que l'inculpé soit examiné plus sérieusement encore, au cours des prochaines semaines, à l'Institut Pinel.

Son retour en cour a donc été fixé au 15 mars prochain.

petites annonces
en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte
CHARGEX

# naissances·décès·remerciements·in memoriam

**Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h**

**BEAUSEJOUR (Yvette)** — A Montréal-Est, le 8 mars 1973 à l'âge de 51 ans est décédée Mme veuve Adrien Beausé-jour, née Yvette Landry; elle laisse 2 fils Michel, époux de Danielle Hébert et Normand. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
11813, rue Notre-Dame est, P.A.T.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUSQUET (Joseph E.)** — A St-Hyacinthe, le 7 mars 1973, à l'âge de 88 ans, 10 mois, est décédé M. Joseph E. Bousquet, époux de feu Blandine Girouard. Il laisse dans le deuil ses enfants : Léo, époux de Jeannette Brodeur, de St-Hyacinthe, Jean-Paul, époux de Gervaise Racine, de St-Pie, Conrad, époux d'Yvette Choquette, de St-Pie, Mme Wilfrid Leblanc (Yvette), de Montréal, Mme Philippe Millette (Agnès), de Montréal, Mme Germain Phaneuf (Denise), de St-Pie, sa soeur Mme Lionel Chaput (Alida), de St-Hyacinthe, son frère M. Edmond Bousquet, de St-Pie, ainsi que 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Départs & Petit,
de St-Pie,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Pie où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de St-Pie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

**BRISEBOIS (G. Léo)**— A Shawinigan, le 8 mars 1973 à l'âge de 74 ans, 5 mois est décédé M. G. Léo Brisebois, époux d'Emélia Ethier, demeurant 733 rue St-André, app. 4, Shawinigan. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Soeur Léola Brisebois, Ursuline de Trois-Rivières, André, époux de Rita Thibodeau, Estelle, Jean, époux de Gisèle Lefebvre, Louisette, épouse de Jean-Denis Guillemette et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire
Germain Carbonneau et Fils Inc.
343 — 4ième Rue, Shawinigan
pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 4 h. p.m. et de là au cimetière de St-Michel, Shawinigan-Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Armand)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Armand Brunet, époux d'Alice Girard; il laisse ses filles Mme Roger Larose (Huguette), Mme Emile Borduas (Mireille). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BURDETT (Georges)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse Louise Béique et ses fils: Henry, Paul, Thomas, Guy et leurs épouses. Il sera exposé dès samedi au salon
Urgel Bourgie Ltée,
3860, boul. Décarie
Les funérailles auront lieu lundi le 12 mars à 9 h a.m. en l'église Notre-Dame-de-Grâce, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seront appréciés.

**CARRIERE (Agathe)** — Accidentellement à Hull, le 7 mars 1973, à l'âge de 36 ans, est décédée Agathe Chartrand, épouse du Dr Jude Carrière, demeurant 93 rue Froment, Hull, Québec. Outre son époux elle laisse dans le deuil 1 fils Patrick et 1 fille Anne-Marie, à la maison, 2 frères: Maurice et Jean de St-Eustache; ses beaux-parents M. et Mme Léopold Carrière (Simone Desmarais). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert et Gauthier,
101, rue Notre-Dame, Hull
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Guadeloupe où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, un don au Fond de Recherche de A.C.V., 360 rue Bronson, Ottawa, serait apprécié.

**CHAPLEAU (Bernard)** — A Beloeil, le 8 mars 1973 à l'âge de 66 ans est décédé M. Bernard Chapleau, époux de Lucia Emond, demeurant 971, rue Poirier à McMasterville. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier, Beloeil,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria Goretti, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Mathieu de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOQUETTE (Léon-Paul, Md.)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 75 ans est décédé Léon Paul Choquette, Md., fils de feu Cyrille Choquette et de feu Corine Brousseau; il laisse dans le deuil ses frères René et Julien et son neveu Jacques, sa nièce Lucette. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
2645, rue Henri-Bourassa est,
pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**DAGENAIS (Thérèse)** — A Côte Ste-Catherine, le 7 mars 1973, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Réal Dagenais, née Thérèse Trudeau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
pour se rendre à l'église Ste-Catherine-d'Alexandrie, Côte Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE LA ROCHELLIERE (Elie)** — A Montréal, le 9 mars 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Elie De La Rochellière, ex-policier, époux de Della Dulong, demeurant 12 Napoléon, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMERS (Aldéric)** — A Rivière-des-Prairies, le 7 mars 1973 à l'âge de 76 ans est décédé M. Aldéric Demers, époux de Célina Proulx. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc,
11130, boul. Pie IX,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Joseph, Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESGROSEILLIERS (Rosa)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Rosa Boyer, épouse de feu Oscar Desgroseilliers. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cardinal et Neveu Enrg.
2695, rue Dandurand
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de l'Ile Perrot, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPUIS (J. Albert)** —A Montréal, le 6 mars 1973 à l'âge de 60 ans est décédé M. J. Albert Dupuis, des relevés techniques de l'Hydro-Québec, époux de Blanche Dumont. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Matane, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**EVRARD (Nelly)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Nelly Evrard, fille de feu Edouard Evrard et de feu Lambertine Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant à 9 h a.m. en la chapelle des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FAVREAU (Guy)** — A Senneville, le 9 mars 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Guy Favreau. Il laisse dans le deuil, ses soeurs: Mme J.-B. Drouin (Almée), Mme Philippe Marchand (Thérèse), ses frères : Robert, Claude, Gérard, Marcel, Vianney et Jean. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc. et
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont
Avis des funérailles plus tard.

**FORGET (Anna)** — A l'Hôpital de Verdun, le 8 mars 1973, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Ludger Forget, née Anna Caron, demeurant à Verdun, mère bien-aimée d'Aline (Mme Jean-Guy Rousselle), Ginette (Mme Claude Giguère), Pierrette (Mme Jean-Guy Latramboise), laisse 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, av. Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNE (Andrée)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Dollard Gagné, née Andrée Lessard. Outre son époux elle laisse dans le deuil: sa mère Mme Denise Lessard; ses frères et soeurs: Hélène (Mme Bernard Couvrette), Adélard, Guy Marcel, Jeannine (Mme Gaston Séguin), Pierre et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5775, rue Laurendeau,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Cour-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNE (Arthur)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Arthur Gagné, époux de feu Aurore Sigouin, père de Mme Rosaire Desmarais (Laurence), autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Azarie)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 81 ans est décédé M. Azarie Gagnon, époux de feu Rose-Anna St-Pierre, demeurant 6039 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam,
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église St-Herménégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Bruno)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Bruno Gagnon, époux d'Annette Perrier, père de Me et Mme Yves Gagnon (Maryse Racicot), Lucie (M. et Mme Jacques Dussault), Michèle (M. et Mme Paul Pendleton). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
110, rue St-Georges, St-Jean
pour se rendre à l'église paroissiale de L'Acadie où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de L'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GEMME (Sylvain)** — A Ste-Julie de Verchères, le 8 mars 1973 à l'âge de 5 ans est décédé Sylvain Gemme, enfant de Jean-Luc Gemme et de Monique Provost. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
rue Principale à Ste-Julie,
à 3 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie, où le service sera célébré à 3 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Julie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 h.

**GRENIER (Lucienne)** — A Chomedey, le 8 mars 1973 à l'âge de 52 ans est décédée Mme Jean-Pierre Grenier, née Lucienne St-Pierre, demeurant au 772, rue Laval, Chomedey; lui survivent outre son mari, Ginette (Mme Maurice Fortin), Guylène et Gilbert. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc,
1565, boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HUGHES (Blandine)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 57 ans est décédée Mme William Hughes, née Blandine Brisson. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Adoldsa)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Fortunat Laberge, née Adoldsa Dion. Elle laisse dans le deuil Mme Henri Epaule (Yvette), Mme B. Nicholas (Colombe), Germaine Laberge, Mme Rosaire Carrier (Mariette), Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LADOUCEUR (Anne-Emma)** — A Ste-Agathe, le 7 mars 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Léopold Ladouceur, née Anne-Emma Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Vanier et Fils Enrg.,
30, rue Préfontaine, Ste-Agathe
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Eva)** — A Laval, le 8 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Arthur Lamoureux, née Eva Demers. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGEVIN (Maria)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Langevin, née Maria Monette. Elle laisse ses enfants Maurice, son épouse Annette Leroux, Gilberte (Mme Jean-Paul Vanier), ses beaux-frères et belles-soeurs M. Alfred Langevin, M. et Mme Victor Langevin, Mme Marie Letellier, M. Mme J.-W. Allard, Mme Alice Méthot ainsi que plusieurs petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2548 rue Beaubien est, coin Molson
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPLANTE (Etudienne)** — A Verdun, le 7 mars 1973, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Laplante, née Etudienne Lapointe, demeurant 4032 rue Edna. Elle laisse son fils et sa bru: Jean-Maurice, époux de Marguerite Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPOINTE (Henri)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Henri Lapointe, époux de feu Amélie Clermont. Il laisse dans le deuil 2 filles: Marie-Claire (Mme Maurice Gauthier), Suzanne (Mme Jules Larue); un fils, Jean-Claude, une belle-fille, Pauline Pilon. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVENTURE (Emile)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emile Laventure, époux d'Eva Bergeron, demeurant autrefois 1806 Bourbonnière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Rita (Mme Clément Billaudeau); ses fils, Fernand (Aline Racette), Roger (Rolande Bélliveau), André (Gisèle Girard) ainsi que sa soeur Mlle Clémentine et ses 2 frères : Serglas, Antonio et plusieurs petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3675, rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, rue Adam, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Jean)** — A Montréal, le 8 mars 1973, l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Legault, époux de Cécile Riva. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Oscar)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Oscar Legault, époux de Marguerite Filiatrault. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. &
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Aimé)** — A Verdun, le 7 mars 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Aimé Lemieux, époux de Germaine Guay, demeurant 341, 1ère Avenue, Verdun. Il laisse dans le deuil, Mme Jean Ferland (Rollande), Marcel, époux de Jacqueline Coulombe, Denise, Pierrette et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LONGPRE (Jeannette)** — A St-Lambert, le 8 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Jeannette Bertrand, épouse de feu Joseph Longpré, mère de Irenée, Mme Josph McFadyn (Jeanne d'Arc), Mme Roland Sauvageau (Simonne), Mme Alphonse Gagnon (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert,
à 1 h 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAROTTE (Rosa)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 61 ans est décédée Mme René Marotte, née Rosa Roy. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 1 h. p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MATHIEU (Noël)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Noël Mathieu, époux d'Annie Brunet, père de Richard, Suzanne, épouse du notaire Jacques Brien, Guy, époux de Pierrette Pouliot, Yves, époux de Lise Lécuyer, André, Jean-Louis, époux de Marcelle Jobin. Il laisse son frère Louis-Georges, ses soeurs: Hélène, Marie-Anne, Olive ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
à 10 h. 10 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand (angle Orléans et Mont-Royal), où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAQUETTE (Jeanne-Dora)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Dieudonné Paquette, née Jeanne-Dora Bergeron; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles Denise (Mme Gaston Després) et Mme Lucille Renaud, et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAQUETTE (Jeanne-Dora)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Dieudonné Paquette, née Jeanne-Dora Bergeron; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles Denise (Mme Gaston Després) et Lucille et 5 petits-enfants. Exposé au salon
Lorenzo Neveu,
7766, St-Hubert,
Avis des funérailles plus tard.

**PEPIN (Annie)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Louis Pépin, née Annie Gagné, épouse en 1ères noces de feu Alexandre St-Germain, demeurant 251, Napoléon-Provost, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PICHE (Aimé)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 56 ans est décédé M. Aimé Piché, époux de Blandine Hamelin. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RAYMOND (Lucienne)** — A Pointe-Claire, le 8 mars 1973, à l'âge de 71 ans, est décédée Lucienne Legault épouse d'Henri Raymond, mère de Roger. Lui survivent sa bru Barbara James et ses petits-enfants ainsi que sa soeur Léa (Mme Willy Cardinal). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant . Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord-du-Lac
pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture.

**ROY (Bernard)** — A l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 mars 1973 à l'âge de 47 ans est décédé M. Bernard Roy, technicien-arpenteur pour le Ministère de la Voirie Provinciale, époux de Marie-Paule Archambault (principal-adjoint à la Polyvalente Jean-Baptiste Meilleur (Le Gardeur), demeurant 44 rue LeMoyne, Repentigny, outre son épouse, il laisse sa mère Mme Dr. Cyrille Roy, de L'Assomption, sa belle-mère Mme Henri Archambault, son frère Jean Roy (contracteur à Notre-Dame-des-Prairies à Joliette) et son épouse, son beau-frère Octave Archambault et son épouse, ses belles-soeurs religieuses: Soeur Irène Archambault (directrice de l'Ecole Ste-Catherine à Montréal) et Soeur Rollande Archambault, des soeurs Marie-Réparatrice, (missionnaire à Madagascar), ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. L'Ange-Gardien,
L'Assomption
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

**ST-GERMAIN (Annette)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Rodolphe St-Germain, née Annette Lupien. Elle laisse 1 garçon Fernand et son épouse, 1 fille Angeline (Mme Fernand Beauchemin). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-PIERRE (Edouard)** — A Pointe-St-Charles, le 7 mars 1973, à l'âg 84 ans, est décédé M. Edouard St-Pierre, époux de Marie-Louise Jourdenais, demeurant au 1694 Mullen, père d'Edouard. Les funérailles au

# Un agent de l'USECO, arrêté à Amsterdam

par Michel AUGER

Un agent de la Sûreté du Québec, qui jusqu'en fin de semaine dernière, était affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, a été appréhendé hier à Amsterdam, en Hollande, en possession d'une quantité importante de haschisch.

Le directeur-général de la SQ à Montréal, M. Maurice Saint-Pierre, a confirmé, hier soir, la détention de l'agent Jacques Grenier, un jeune homme dans la vingtaine, mais n'a pu préciser si des accusations avaient été portées contre lui par les autorites policières des Pays-Bas.

C'est par une dépêche de l'Interpol, l'Organisation de la police internationale, que les autorités québécoises ont été informées de cet incident qui serait survenu à l'aéroport international d'Amsterdam alors que le jeune policier s'apprêtait à monter dans un avion à destination du Canada.

La semaine dernière, l'agent Grenier avait demandé et obtenu de ses supérieurs un congé de quelques jours afin d'effectuer un voyage a titre personnel en Europe.

C'est d'ailleurs, après son départ que la direction de l'USECO, l'organisme chargé de la préparation de l'enquête de la Commission de police sur le crime organisé, a demandé son transfert, de même que celui de trois autres policiers, à d'autres fonctions au sein de la SQ.

Un porte-parole de l'unité spéciale a fait savoir que la mutation de l'agent Grenier n'avait rien à voir avec ce qui s'est passé à Amsterdam.

L'agent Grenier a occupé diverses fonctions depuis son entrée dans la Sûreté du Québec. Depuis trois ans, il avait entre autre, été affecté à différentes escouades chargées de la surveillance du crime organisé.

Après avoir passé quelques mois à la section des Renseignements spéciaux de la SQ, au quartier-général de Montréal, ce policier a été muté à l'escouade spéciale de la SQ à l'aéroport de Dorval. Cette unité, en collaboration avec d'autres corps policiers, est chargée de surveiller des personnages suspects qui quittent ou entrent au pays.

Par la suite, après ce que le ministre Jérôme Choquette a appellé une sélection des meilleurs éléments des trois corps policiers principaux de la province, l'agent Grenier a été affecté à l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, au mois de juin dernier.

**Comment ont été choisis les agents de l'USECO?**

— page A 6

## Fontaine en prison

par Ingrid SAUMART et Bernard MORRIER

Gérard Fontaine, arrêté hier par les policiers de l'USECO, après que la commission d'enquête eut émis un mandat d'amener le 13 février dernier, a été condamné à douze

Voir FONTAINE, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, VENDREDI 9 MARS 1973, 89e ANNEE, No 58, 52 PAGES, 4 CAHIERS

DERNIÈRE EDITION 15¢

météo

Périodes nuageuses
Maximum 35° Minimum 30°
Demain : ensoleillé et frais
Pollution — Détails à la page A 2

# Autoroutes: une seule solution, hausser les tarifs

## *l'Office des autoroutes*

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Toutes les analyses démontrent que le déficit de plus de $50 millions, dans l'opération des autoroutes, ne pourra être résorbé autrement que par une augmentation des tarifs, affirme M. Paul Prévost, directeur général de l'Office des autoroutes.

par Gilles NORMAND

Quoi qu'en dise le premier ministre Robert Bourassa, quoi qu'en dise le ministre responsable de l'Office des autoroutes, M. Georges Tremblay, il n'existe pas d'autre solution que l'augmentation des tarifs pour résorber le déficit de plus de $50 millions entretenu depuis l'existence des autoroutes.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au cours d'une interview, le directeur général de l'Office des autoroutes du Québec, M. Paul Prévost.

**Les difficultés financières de l'Office des autoroutes, qui ont connu de vilains rebondissements devant l'Assemblée nationale, hier, et avant-hier, ne datent pas d'hier.**

**En effet, l'ex-directeur général de** l'Office, M. Guy Poliquin, avait déjà recommandé, en 1970, l'abolition du tarif préférentiel de 10 cents aux heures de pointe, sur l'autoroute des Laurentides. Le gouvernement n'a jamais répondu à sa demande.

En mars 1971, M. Poliquin recommandait, une fois de plus l'application du règlement no 19 de la loi des autoroutes, laquelle loi avait été adoptée en novembre 1970. Ce règlement voulait notamment l'abolition du tarif préférentiel de 10¢ sur l'autoroute des Laurentides.

Ce règlement faisait suite à des analyses sérieuses, préparées par des ingénieurs. Ces mêmes analyses démontraient qu'en 1960, le salaire versé aux employés des autoroutes était de $1.25 l'heure alors qu'aujourd'hui, les employés touchent $2.35 l'heure.

Et même que le service policier coûte plus cher dans une proportion de 95 p.-cent, de souligner M. Prévost.

M. Prévost ajoute que le seul service dont les coûts n'ont pas été augmentés depuis 1959, c'est l'autoroute. Les trains ont augmenté leurs tarifs dans une proportion de 25%, les compagnies d'autobus ont aussi augmenté les leurs, et il en est ainsi du métro et de l'autobus.

**"Si j'étais politicien..."**

Toujours selon M. Pévost, la seule augmentation qui est mentionnée, dans le dernier rapport du conseil de l'Office des autoroutes, représente à

Voir AUTOROUTES, page A 6

Tous les samedis à compter de demain, LA PRESSE offrira à ses jeunes lecteurs une page complète de jeux palpitants : énigmes, charades, logogriphes, rébus, etc. C'est à ne pas manquer.

## AUJOURD'HUI

Du théâtre "libéré" à Orsainville — page A 8

Le pacte de l'auto et l'engagement du Canada au Vietnam — page A 2

Nouvelle hausse mensuelle des prix — page B 2

# La faim de 9h à 4h

par Nicole PERREAULT

"Il est 4 heures. Mais, j'ai fini ma journée de toute façon!" C'est la rebuffade qu'a essuyée hier une mère de quatre enfants de la part d'un fonctionnaire du bien-être social en guise de réponse à l'aide sollicitée. Que Mme Jack Anthony ait à retourner les mains vides avec sa marmaille dans son logis sans meubles, les tablettes du garde-manger vides, faut-il en faire un drame? Il était quatre heures et au bureau du bien-être social, rue Mont-Royal, les fonctionnaires avaient terminé leur travail...

"Nous sommes venus d'Alberta pour vivre à Montréal, il y a un mois, expliquait Mme Anthony. Mon mari était manoeuvre pour le Canadien Pacifique, et a perdu son emploi. Nous avons donc vendu tout notre mobilier pour pouvoir défrayer le voyage jusqu'à Montréal."

Il y a trois semaines, Mme Anthony, accompagnée d'une travailleuse sociale, se présentait au même bureau de bien-être social, où on lui refusa toute aide. Elle a donc fait appel aux organismes populaires des assistés sociaux et citoyens à faible revenu et du Local du sud-ouest populaire qui sont allés hier avec elle plaider sa cause.

Les fonctionnaires avaient égaré

Voir FAIM, page A 6

***Le pacte de suicide de la polyvalente de Mortagne***

L'institutrice Jacqueline Goode, qui a été victime d'un complot incroyable, de l'avis même du coroner Alban Flamand, a comparu hier sur une civière à l'enquête sur le pacte du suicide de deux étudiants de la polyvalente de Mortagne dont la trame s'est déroulée le 21 novembre dernier. L'institutrice a dit qu'elle avait senti comme un choc électrique. Mettant la main à sa bouche, croyant qu'elle venait de perdre une dent, elle a sorti un morceau de plomb.

Nos informations page A 7

# Mesrine capturé en France

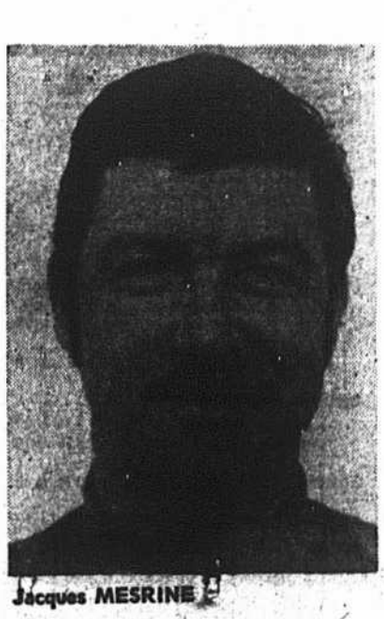

Jacques MESRINE

par Michel AUGER et Jacques GAGNON

Selon les renseignements obtenus, ce matin, de sources françaises officielles, il semble que Jacques Mesrine, le célèbre gangster français, n'est pas prêt de revoir le Canada.

Mesrine, âgé de 36 ans, qui s'était évadé de l'unité spéciale de correction du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, le 21 août dernier, s'est fait arrêter, vers 18 h. 15, hier, alors qu'il arrivait à son appartement, 1 rue Grenier, à Boulogne-sur-Seine, dans la banlieue parisienne.

Il était avec une secrétaire montréalaise, Jocelyne Deraiche, qui l'accompagnait depuis peu de temps après son évasion.

Mesrine n'a offert aucune résistance aux quatre agents de la police judiciaire qui l'ont arrêté. Ces derniers surveillaient d'ailleurs son appartement depuis trois jours.

Mesrine n'était pas armé, mais dans son appartement, les policiers ont découvert une mitraillette américaine, quantité de revolvers et un nombre impressionnant de papiers d'identité et de passeports. Il avait plusieurs identités, notamment canadienne, américaine et italienne.

Un peu plus tard, en continuant de surveiller cet appartement, la police judiciaire a appréhendé Michel Grangier, un Français de 25 ans, qui avec Mesrine, était recherché en France pour agression à main armée et un règlement de comptes.

Un de ces vols aurait rapporté 300 millions d'anciens francs, soit environ $60,000.

Le directeur Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, a déclaré, ce matin, au cours d'une conférence de presse, que les autorités françaises avaient émis, en octobre 1972, des mandats d'arrêt contre Mesrine pour des crimes qu'il aurait commis avant sa venue au Canada, en 1967 ou 1968.

Il aurait entre autres commis un vol à main armée à Chamonix, en novembre 1967, et un autre en octobre 1967.

Le directeur Saint-Pierre a déclaré que la Sûreté du Québec étudiait présentement la possibilité d'entreprendre des procédures pour que Mesrine soit extradé au Canada.

Selon un porte-parole du gouvernement français, il n'existe pas d'entente d'extradition entre le Canada et la France, ce qui complique les procédures. Selon lui, il faudrait d'abord ques Mesrine soit jugé pour les crimes qu'il aurait commis en France et qu'il expie ensuite les peines auxquelles on pourrait le condamner.

Il a expliqué qu'en autant qu'il sache, il faudrait que le ministère fédéral de la Justice, par l'entremise de l'ambassade canadienne en France, fasse une demande d'extradition au ministère français de la Justice.

Voir MESRINE, page A 6

## Bourse 15 h 15

Le manque d'entente, apparent dès le début de la conférence monétaire internationale de Paris aujourd'hui qui a ramené comme seule décision la continuation de la fermeture des marchés des changes, a pesé lourdement sur Wall Street où l'indice Dow-Jones est resté en baisse sans aucun à-coup.

Sur les parquets canadiens les hausses récentes ont donné lieu aujourd'hui à des prises de profit de sorte que seuls les papiers sont en hausse, d'ailleurs sensible, leur indice gagnant un point et demi.

| | | |
|---|---|---|
| Grafton | 40 | +1¼ |
| Hollinger | 46¼ | +1¼ |
| McMillan Bloedel | 32 | +1⅛ |
| Falconbridge | 75 | −1¾ |
| Canada Tire "A" | 61 | −1 |
| Gulf Oil | 34½ | −1 |
| Imperial Oil | 41⅝ | − ⅝ |
| Norton Simon | 36½ | −1 |
| Metromedia | 23 | − ⅜ |
| Hughes Tool | 46¾ | +1⅝ |
| S S Kresge | 44 | −2¼ |

## Mini-Loto

23831 : $5,000

LOTO PERFECTA

| A | B | C | D |
|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 8 | 10 |

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 9 sous la lettre A, 3 sous la lettre B, 8 sous la lettre C et 10 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte $1,970.60 pour une mise de $1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 9-3-8-10 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur rapporte $85.80 pour chaque mise de $1.

$315,268 ont été partagés entre 80 prix dans l'ordre et 1,850 prix dans le désordre.

## SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 12 à A 15
Bandes dessinées : A 16
"Chacal" : D 3
Cinéma : A 14
Décès, naissances, etc. : D 17
"Dites-moi, docteur" : A 8
Economie : B 1 à B 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 6
Horoscope : A 11
Informations étrangères : D 1
"Mot-mystère" : D 9
Mots croisés : D 7
Petites annonces : D 2 à D 16
Radio et télévision : A 17
Sports ; C 1 à C 8
Tribunaux : A 7
Vivre aujourd'hui : A 8 à A 11

la presse

MONTREAL, VENDREDI
9 MARS 1973
89e ANNEE — No 68

A 3

photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Tel est l'aspect que présentait, hier en fin d'après-midi, la rue Youville, à Châteauguay, quelques heures seulement après que le débit de la rivière eut repris son cours normal, pour cette période-ci de l'année. Des équipes d'urgence ont dû travailler une bonne partie de la nuit pour rejeter à la rivière ces énormes morceaux de glace, dont certains étaient allés s'échouer jusque sur des terrains privés.

# Menace d'inondations au Québec

par Jacques GAGNON

Le niveau des rivières Richelieu, Mille-Isles, des Prairies, Outaouais et du fleuve Saint-Laurent est actuellement d'un à deux pieds au-dessus de la normale, à ce temps-ci de l'année.

Certains riverains estiment que l'eau n'a pas atteint un tel niveau depuis 20 à 35 ans, et en général, ils s'attendent à des inondations encore plus importantes que celles de l'année dernière.

Interrogé sur l'effet que cette situation peut avoir au moment du dégel, M. Claude Triquet, du ministère des Richesses naturelles, a déclaré, hier, que "cela augmentait les probabilités d'inondations".

Il a cependant tenu à préciser que cela ne voulait pas nécessairement dire qu'il y aura des inondations au printemps, car plusieurs facteurs entrent en ligne de compte.

Un de ces facteurs: il n'y a pas eu beaucoup de neige cet hiver, soit une accumulation totale de 99 pouces, à Montréal, comparativement à 128 pouces l'année dernière.

Il y a également eu quelques dégels, dans le courant de l'hiver, qui ont contribué à diminuer sensiblement l'accumulation de neige.

Pour le reste, tout dépend du temps qu'il fera, de la rapidité du dégel, de la quantité de pluie qu'il tombera.

Il est difficile de produire des prédictions valables et, depuis quelque temps, le ministère des Richesses naturelles travaille à améliorer les méthodes de prédiction.

M. Triquet a révélé que nous sommes présentement dans un cycle hydrologique élevé (grande précipitation), ce qui pourrait expliquer le haut niveau du lac Champlain et des Grands Lacs.

Ces surplus d'eau gonflent les rivières par lesquelles ils doivent nécessairement s'écouler.

**Etude et prévention**

Face aux dangers d'inondations que présentent certaines rivières à cause des conditions atmosphériques inhabituelles, le ministère des Richesses naturelles a mis sur pied un groupe de travail pour l'étude et la prévention des inondations.

Ce groupe, composé en grande partie de spécialistes de la Direction générale des eaux, regroupe des représentants des services de météorologie, d'hydrométrie, de génie et d'aménagement hydrauliques. Il a pour fonction de planifier, en collaboration avec les municipalités, des mesures préventives dans les régions qui présentent des dangers périodiques d'inondations.

Advenant le cas d'inondations imprévues, comme celles provoquées par des embâcles de glace, le groupe pourra évaluer les situations, participer avec les municipalités et la Protection civile à des comités d'urgence, et voir, s'il y a lieu, à l'organisation des mesures d'urgence.

Dans la région du Richelieu, rivière dans laquelle se déverse le lac Champlain, certains riverains s'inquiètent des travaux de construction d'une nouvelle écluse, à la hauteur de Saint-Jean.

Ces gens croient que ces travaux contribuent à rétrécir le chenal et à augmenter les risques d'inondation.

L'ingénieur Marcel Bernard, de la ville de Saint-Jean, a déclaré que ces travaux ont été dûment approuvés et ne pense pas que cela augmentera les risques d'inondations.

Par contre, le cauchemar annuel des citoyens de la vallée du Richelieu est sur le point de se terminer, car le député de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jacques Veilleux, a révélé que les travaux de creusage d'un chenal de 700 pieds de largeur par 10,000 pieds de longueur et de construction d'un barrage de sept vannes, à la hauteur de Saint-Jean, devraient débuter l'été prochain.

Ces travaux, au coût approximatif de $3.5 millions, devraient contribuer à contrôler le niveau du Richelieu et du lac Champlain, et ainsi éliminer les risques d'inondations.

Cette solution était préconisée depuis quelques années et le ministère des Richesses naturelles a d'ailleurs consulté les autorités de la ville de Saint-Jean dans la préparation de ce projet.

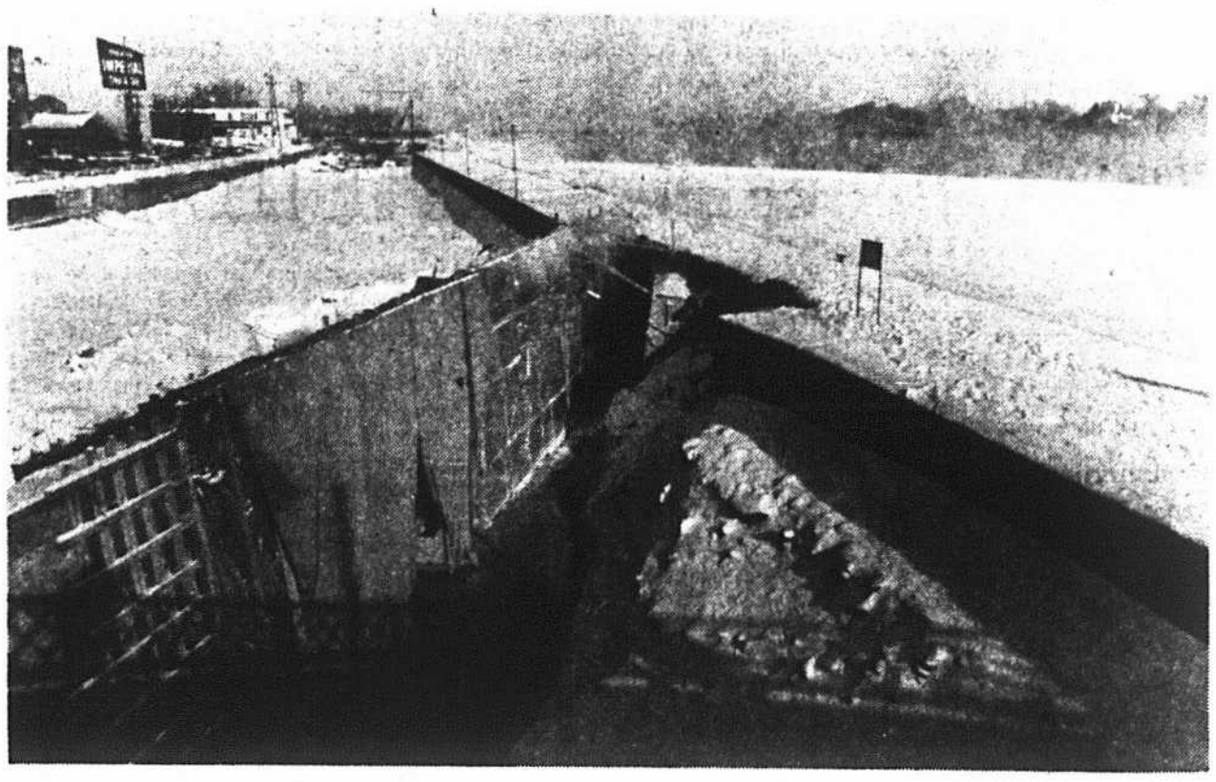

Une nouvelle écluse est présentement en construction sur le Richelieu, à la hauteur de Saint-Jean, et selon certains riverains, ces travaux augmentent les risques d'inondations printanières en rétrécissant le chenal.

## La rivière Châteauguay déborde en peu de temps

Jamais, de mémoire d'homme, la rivière Châteauguay n'était montée si haut et si vite.

En l'espace de quelques minutes, une demi-heure tout au plus, hier midi, un embâcle causé par des morceaux de glace atteignant dans certains cas jusqu'à vingt pieds de long par dix de large, a réussi à faire monter le cours de la rivière Châteauguay jusqu'à vingt pieds au-dessus de son niveau normal pour cette période-ci de l'année.

Les résultats ne se sont pas fait attendre: les rues longeant la rivière ont été immédiatement inondées pendant que l'eau est parvenue à s'infiltrer dans un nombre incalculable de sous-sols. Plusieurs automobiles stationnées ont été submergées avant que leurs propriétaires n'aient eu le temps de se rendre compte de la situation.

Une dizaine de maisons isolées par l'eau ont dû être évacuées en hâte au moyen d'embarcations de sauvetage.

En plusieurs occasions, l'eau est venue près de passer par-dessus le tablier du pont enjambant la rivière Châteauguay.

Devant la menace constante d'aggravation de la situation, les autorités de la municipalité ont finalement décidé, vers trois heures, hier après-midi, de dynamiter l'embâcle de glace.

A l'heure du souper, la situation était redevenue à peu près normale, bien que des équipes d'employés de la Voirie aient été obligées de passer une bonne partie de la nuit à déblayer certaines rues longeant la rivière des énormes morceaux de glace qui y avaient été poussés au cours de la crue.

Tard hier soir, les policiers de Châteauguay ne déploraient heureusement aucune victime, mais il semble bien que le bilan des dommages s'élèvera à plusieurs centaines de milliers de dollars.

Pendant ce temps, plusieurs autres municipalités de la rive sud, notamment Saint-Hubert, Delson et Saint-Constant, devaient faire face à des situations semblables.

Dans ces deux municipalités, le débordement subit de la petite rivière Montréal, vers 9:30 heures, hier matin, a obligé les autorités policières locales à fermer temporairement la route 9c. Dans ce cas également, une demi-douzaine de maisons ont dû être évacuées. On a finalement été obligé de faire sauter à la dynamite l'embâcle de glace qui s'était formé sous le pont traversant la rivière Montréal.

Finalement, il semble bien que la température plus que clémente que nous avons connue au cours des deux derniers jours ait été la cause de nombreuses inondations dans des sous-sols. Les corps policiers d'à peu près toutes les municipalités de la région métropolitaine ont reçu de multiples plaintes à ce sujet, mais il semble bien que seule l'action poursuivie des rayons du soleil pourra régler cette situation d'ici quelques jours.

## MON OEIL SUR MONTREAL

PAR GERMAIN TARDIF

### Les assureurs ont aussi leurs perles

Il est connu que les classeurs du gouvernement, surtout ceux des ministères ayant directement à répondre au public, reçoivent régulièrement des lettres fort originales et souvent fantaisistes.

Les classeurs des compagnies d'assurance ont aussi leurs bijoux.

Tel est, par exemple, le témoignage d'un assuré qui explique que sa voiture a frappé l'arrière de celle qui le précédait parce que "le chauffeur se tenait trop près de mon auto". Il y a aussi l'histoire du piéton "qui a frappé ma voiture pour ensuite se placer sous mes roues".

Et que dire du médecin qui, dans son rapport, explique savamment que "l'arrêt du poul.. fut la principale cause de la mort du patient. Ce dernier, juste avant de mourir, s'était d'ailleurs plaint qu'il ne se sentait pas bien."

### Incompatibilité

Rapport d'hôpital, cette fois: "Le patient a été frappé par un camion. Son système nerveux ne fonctionne plus. Son coeur non plus. Il ne respire plus. Etat incompatible avec la vie".

Réclamation faite par un courtier en faveur de son client: "Tous les journaux ont fait mention de l'incident et tout le monde est convaincu qu'il devra subir un procès pour le meurtre de sa femme. Cela mis à part, rien ne ternit sa réputation."

### Fedco est fâchée

La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec a mal accueilli un récent article paru dans cette chronique, qui faisait état de la baisse de la qualité des oeufs coïncidant avec la mise sur pied de Fedco.

Par l'entremise d'une firme d'avocats, elle demande rétractation de ce commentaire qu'elle juge "malicieux, erroné, suggestif, tendancieux, etc."

Bon... ça va. Je me retracte.

Les oeufs sont de qualité supérieure, sont plus succulents, sont meilleurs, depuis que Fedco existe. Ils sont faciles à casser et ne "s'effoirent" jamais dans la poêle.

Et toutes les ménagères qui diront le contraire, je leur flanquerai une poursuite.

Après tout, quand un oeuf "s'effoire", c'est parce qu'on ne sait pas le casser. C'est comme l'oeuf de Colomb, il s'agissait d'y penser.

# Montréal défait et refait le minirail

par Daniel L'HEUREUX

L'administration municipale montréalaise, qui avait récemment demandé à ses employés de démanteler le minirail bleu de l'île Notre-Dame, a décidé de faire marche arrière au beau milieu de l'oeuvre accomplie et a donné l'ordre à son personnel de remettre dans son état initial la partie déjà défaite.

L'opération, complètement inutile, aura coûté quelque $20,000 au trésor municipal selon un informateur digne de foi qui nous a confirmé cette nouvelle.

Le fait est que l'administration municipale avait d'abord pensé à relocaliser le minirail ailleurs sur l'île Notre-Dame, en raison de l'élargissement du canal donnant sur le lac des Régates pour la tenue des épreuves nautiques de 1976. Cette opération entraîne par ailleurs, comme on le sait, la démolition de 13 pavillons situés en bordure du canal.

Le démantèlement du minirail fut donc entrepris. Il y a près de deux mois, les employés des ateliers municipaux s'attelèrent à la tâche et déposèrent au sol 46 longueurs de rail, soit une distance de quelque 3,680 pieds.

Mais c'est là qu'on leur ordonna de cesser les travaux. Et, peu après, de tout remonter...

Pourquoi? On s'était aperçu, dans les hautes sphères de l'administration, que le nouveau tracé risquait de devenir embarrassant dès l'an prochain. Et qu'il valait mieux faire marche arrière plutôt que d'avoir à déménager le minirail de nouveau un an plus tard.

Si le nouveau tracé menaçait de devenir caduque l'an prochain, c'est que le Comité organisateur des jeux olympiques étudie actuellement la possibilité que d'autres compétitions olympiques soient tenues sur l'île Notre-Dame, notamment le tir à l'arc.

**Le minirail bleu**

Quant au creusage du bassin en vue de la tenue des épreuves nautiques en 1976, il a été retardé à l'automne car cette opération aurait asséché complètement les canaux sillonnant l'île Notre-Dame.

Il faut par ailleurs souligner, au sujet du minirail de l'île Notre-Dame, qu'il aurait dû, de toute façon, être partiellement démantelé pour permettre aux grues géantes utilisées dans la démolition des pavillons de les atteindre. Mais le démantèlement n'aurait dû se faire que sur quelques longueurs de rail.

Rappelons que ce minirail sera à la disposition du public cet été, permettant ainsi aux visiteurs de revoir l'île Notre-Dame (qui demeurera fermée cette année) et d'assister du même coup... à la démolition des pavillons.

Le spectacle des démolitions, pour peu qu'il pique la curiosité, n'offre en soi rien de très agréable. Il risque tout au plus de soulever l'indignation de ceux qui, la nostalgie d'Expo 67 en tête, verront des pavillons d'apparence encore fort convenable tomber sous le marteau-pilon des démolisseurs.

Aussi l'administration municipale y a-t-elle pensé par deux fois avant d'ouvrir le minirail bleu au public. C'est finalement pour une stricte question de rentabilité qu'elle a décidé de l'ouvrir. Les minirails ont rapporté plus d'un demi million en 1971 et c'est le bleu, beaucoup plus que le jaune, qui est cause de ce succès.

## Explosion à LaSalle

Une formidable explosion a secoué, ce matin, le troisième étage d'une maison d'appartements au 9275, boulevard LaSalle, dans la ville du même nom.

La déflagration a été d'une telle violence que des murs ont été endommagés et que des vitres d'immeubles voisins ont volé en éclats.

L'édifice où a eu lieu l'explosion compte 50 appartements.

Il se pourrait que l'explosion ait été provoquée par une bombe.

Les artificiers de la police de Montréal ont été dépêchés à LaSalle pour y instituer une enquête.

RECETTES pour les cocottes d'argile

Carmen Bégin

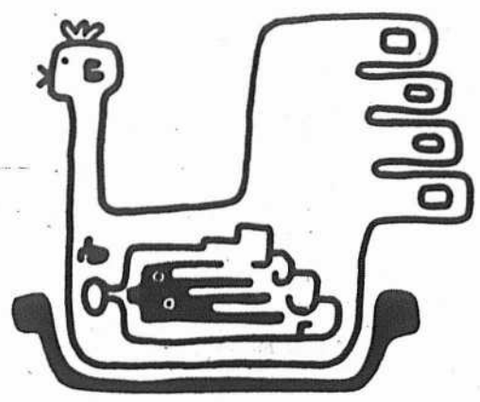

Oubliez vos vieilles casseroles! Conservez la saveur et la valeur naturelles des aliments.

$3.95 En vente partout

les éditions la presse

dirigées par Alain Stanké

# Le feu menace tout un quartier de Hull

Les pompiers de Hull ont travaillé toute la nuit dernière à empêcher qu'un incendie qui ravageait deux édifices ne se propage à une partie du vieux quartier de Hull, dans le secteur des rues Wellington et Eddy.

Et ne pouvant s'expliquer comment les flammes ont pu se communiquer d'un édifice à l'autre, ils n'écartent pas la possibilité d'un incendie criminel, dans le cas du deuxième.

Une enquête doit d'ailleurs être instituée à ce sujet.

Quelques personnes et quelques pompiers ont également visité la clinique d'urgence de l'hôpital, mais personne n'a été hospitalisé.

Ce n'est que vers 4 h, ce matin, que les pompiers ont pu maitriser les flammes.

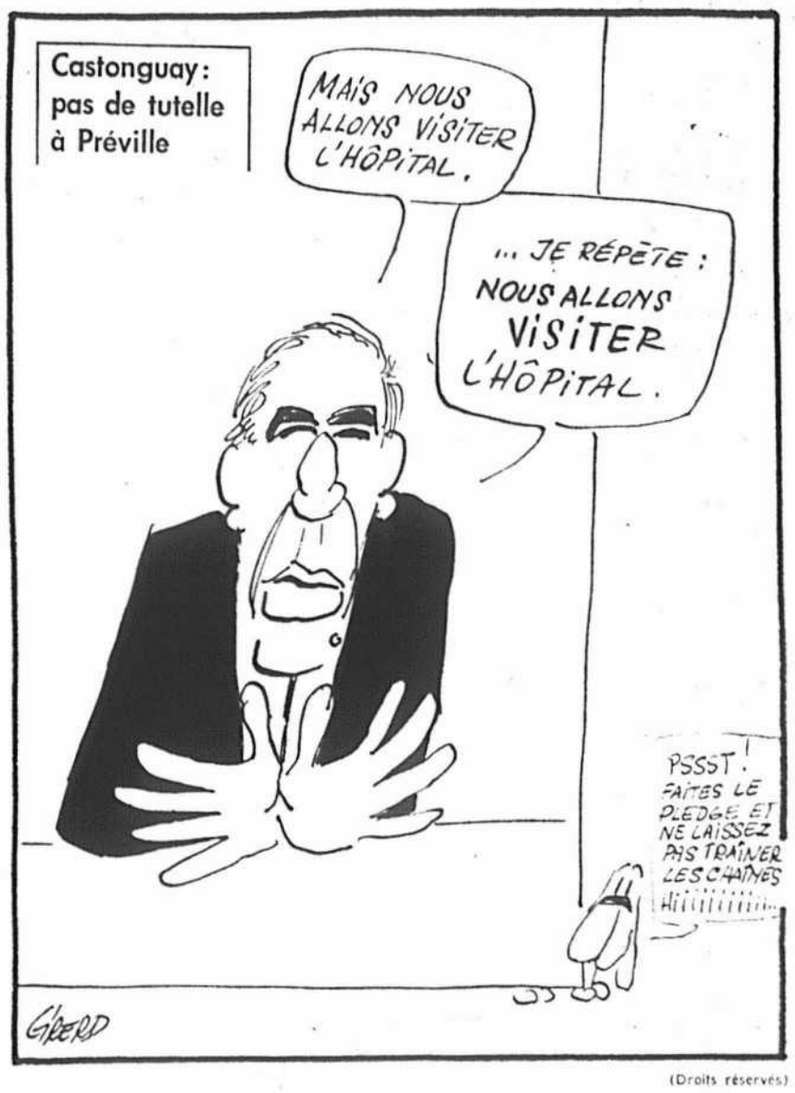


(Droits réservés)

# Comment ont été choisis les agents de l'USECO?

par Ingrid SAUMART

Un des quatre policiers de l'USECO qui avait été transféré la semaine dernière et qui devait réintégrer ses anciennes fonctions à la Sûreté du Québec a été arrêté hier à Amsterdam, pour possession de narcotiques.

Interrogé en fin d'après-midi hier, le responsable des policiers de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, M. André de Luca na pas voulu donner de détails sur les critères qui ont prévalu au moment du choix des membres de cette unité d'enquête. Cette question, que bien des gens se posent, surtout après l'arrestation de l'agent Jacques Grenier, membre de la Sûreté du Québec, arrêté hier à Amsterdam pour possession de deux kilos de haschich, nous l'avons posée à M. de Luca.

Le directeur nous a d'ailleurs précisé qu'il n'avait pas présidé au choix des candidats puisqu'il est arrivé à l'USECO en octobre dernier et que l'unité spéciale était déjà formée depuis le mois de juin dernier. "Il est certain que tous les policiers qui ont été appelés à faire partie de l'escouade avaient les aptitudes nécessaires. Mais à ce moment je préférerais ne pas faire de commentaires. Il y a eu beaucoup trop de choses dans les journaux au sujet des mutations. Je ne voudrais pas faire des déclarations qui envenimeraient la situation.

Appelé à commenter l'arrestation par Interpol de l'agent Grenier, M. deLuca a dit tout simplement qu'il avait été informé de la chose et que les supérieurs de l'agent Grenier s'occupaient de son cas. "Chose certaine ajouta M. de Luca, quand nous l'avons transféré, nous n'étions pas au courant de cette affaire-là."

## FONTAINE

SUITE DE LA PAGE A 1

jours d'emprisonnement pour outrage au tribunal, alors qu'il comparaissait ce matin devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

C'est le juge Rhéal Brunet, président de la commission qui a décidé de la sentence, après que Fontaine eut refusé d'être assermenté sur les conseils de son avocat, Me Léo-René Maranda, afin d'expliquer à la commission les raisons de son défaut de comparaître.

"Je ne peux pas jurer sur la Bible, de dire Fontaine, parce que je n'ai rien su. Je suis ici de force parce que je n'ai pas été signifié". Après une intervention de Me Maranda qui expliquait que son client accepterait de répondre, mais pas sous serment, le juge Brunet a demandé une fois de plus à Fontaine s'il allait prêter serment en vertu de l'article 11 de la loi des commissions d'enquête.

Gérard Fontaine, toujours sur les conseils de son procureur, a réitéré son intention de répondre, mais pas sous serment. A ce moment, Me Robert Cooper, procureur de la commission, a demandé au tribunal de condamner Fontaine pour outrage, ce qui fut fait.

Fontaine devra donc demeurer aux cellules jusqu'au 21 mars prochain, date à laquelle il devra se représenter devant les commissaires pour s'expliquer.

Cette séance de la Commission d'enquête sur le crime organisé, non prévue à l'horaire puisque le 5 mars on avait ajourné au 20 courant, avait débuté avec près d'une heure de retard. L'audition du témoin Fontaine a d'ailleurs été elle aussi retardée d'autant de temps à cause de la tentative de Me Maranda de prouver l'illégalité de la dite séance. L'avocat soutenait qu'ayant ajourné pour plus d'une semaine et n'ayant pas fait paraître les avis publics, tel que le prévoit la loi de la commission de police, la commission avait perdu sa juridiction. Me Cooper avait rétorqué que seul le procureur général peut se plaindre d'une telle situation, et non pas les témoins.

Le juge Brunet a d'ailleurs contourné cette difficulté en expliquant que ce n'était pas une séance régulière mais une audition spéciale afin d'entendre les explications d'un témoin, ce qui est d'ailleurs dans les attributions de la commission.

Vers la fin de la matinée, le juge Brunet devait ajourner la séance, après avoir envoyé Fontaine en cellule, jusqu'à lundi prochain alors que plusieurs gérants de banque viendront déposer certains documents concernant des témoins déjà assignés à l'enquête. Les séances publiques de la commission d'enquête reprendront donc le 20 mars.

# CP Air en Chine

par Marcel DESJARDINS
*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — CP Air, qui a pendant de nombreuses années desservi les pays d'Extrême-Orient, s'est vu accorder, aujourd'hui, le droit d'atterrir en Chine.

La nouvelle a été annoncée aujourd'hui à Ottawa par le ministre des Transports, M. Jean Marchand, qui a également fait part de la signature d'une entente réciproque avec la République fédérale d'Allemagne qui va permettre à Air Canada de se poser à Francfort.

CP Air a l'autorisation de faire escale à Shanghai et à Pékin. La compagnie aérienne désignée par la Chine pourra desservir les villes de Vancouver et d'Ottawa.

Il semble probable que la compagnie aérienne chinoise n'exploitera pas son service vers le Canada avant un certain temps. Pour sa part, CP Air inaugurera le sien vers la Chine bientôt.

Une entente importante dans le domaine des communications aériennes avec l'étranger reste à conclure. Il s'agit des droits d'atterrissage à Milan en Italie.

L'entente avec l'Allemagne prévoit que la Lufthansa pourra maintenant faire escale à Toronto. Elle se pose déjà à Montréal.

# Enquête au sein de l'USECO

par Michel AUGER

Tout en confirmant l'existence d'un malaise au sein de l'Unité spéciale d'enquête sur le crime organisé, le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre, a révélé ce matin qu'une enquête était en cours pour déterminer l'origine de nombreuses fuites d'informations au sein de cette unité.

Lors d'une conférence de presse, M. Saint-Pierre a dit que bien souvent la stratégie établie par l'enquête était révélée par certains journaux avant même que les décisions ne soient mises en application.

Il alui-même pris connaissance de certaines demandes de mutation par les journaux avant même que les responsables de l'USECO lui en fassent part personnellement.

Du même avis que le ministre de la Justice, le directeur de la SQ, a soutenu que les problèmes qui secouent actuellement l'Unité spéciale étaient d'ordre "mineur" et que tout devrait être rétabli sous peu.

## MESRINE

SUITE DE LA PAGE A 1

Comme il existe déjà une entente financière entre le Canada et la France, il ne voit pas pourquoi on s'objecterait à l'extradition de Mesrine.

Mais tout cela risque de prendre plusieurs années et de ne peut-être jamais se faire si jamais Mesrine écope de la prison à vie.

Mesrine, qui restait introuvable au Canada depuis son évasion, se serait d'abord dirigé vers New York. De là, il aurait gagné Caracas, au Venezuela, et Madrid, en Espagne, avant de revenir en France.

Au moment de son arrestation, il personnifiait un architecte américain.

Mesrine s'était évadé en compagnie de Jean-Paul Mercier, Pierre Vincent, Robert Imbeault, André Ouellette et Michel Lafleur. Il était le seul encore au large.

Mesrine avait commencé à faire parler de lui à l'été de 1969, avec sa compagne Jeanne Schneider, lorsqu'ils ont été impliqués dans le kidnapping du millionnaire Georges Deslauriers, de Saint-Hilaire. Ils avaient ensuite été accusés du meurtre de Mlle Evelyne LeBouthillier, aubergiste à Percé, assassinée le 30 juin 1969. Ils ont été acquittés dans cette cause.

Le couple avait été arrêté à Texarkana, en Arkansas, alors qu'il fuyait aux Etats-Unis.

Peu après son évasion, Mesrine a nargué les autorités en faisant parvenir à un journal des messages enregistrés et en lançant l'histoire de la chambre à gaz de l'unité spéciale de correction.

Mesrine et Mercier avaient soulevé un débat à la Chambre des communes lorsqu'on avait appris qu'ils avaient obtenu deux faux passeports aux noms de Bruno-Joseph Dansereau (Mesrine) et Richard-Albert Ledoux (Mercier). On avait émis les passeports, à la recommandation de la Sûreté du Québec, parce qu'on croyait que cela faciliterait leur capture...

En plus de son évasion, Mesrine était recherché pour les meurtres des gardes-chasse Médéric Côté, 62 ans, et Ernest Saint-Pierre, 50 ans, dont les corps criblés de balles ont été découverts, le 22 septembre dernier, à Saint-Louis-de-Blanford.

Mesrine, un architecte qui a participé à la conception du pavillon de la France, à Expo 67, est le fils d'un grand couturier français. Parachutiste pendant la guerre d'Algérie, il a été décoré personnellement par le général de Gaulle.

## FAIM

SUITE DE LA PAGE A 1

le dossier. Ils arguaient en outre qu'il manquait des documents pour être en mesure d'accorder de l'aide à la famille Anthony, soit son numéro d'assurance-sociale et les noms et prénoms de ses beaux-parents...

Les représentants des organismes populaires ont ainsi rétorqué en menaçant d'occuper les lieux tant que Mme Anthony n'aurait pas reçu d'aide. Il en est résulté l'intervention de trois policiers qui ont verrouillé les portes de l'intérieur. "Si vous voulez parler aux journalistes, vous le ferez tantôt sur la rue"...

Les défenseurs de Mme Anthony ont tout de même insisté pour que les policiers se rendent constater de visu les conditions de vie de cette famille nécessiteuse, qui doit dès ce matin retourner au bureau du bien-être.

Dans ce logement de 4 pièces, dont la peinture fraichement refaite masque à peine l'état de délabrement, aucun meuble... ni de téléphone, les enfants, âgés de trois ans, quatre ans, sept ans, et 7 mois, et leurs parents, dorment à même le sol. Une petite table basse et deux chaises d'enfants servent de mobilier de cuisine. Quant à la cuisine, le plancher gondole jusqu'à la salle de bain où il obit l'eau. Les moeurs lézardés de celle-ci s'effritent de pourriture...

Le bureau de santé de la ville de Montréal a exigé du propriétaire qu'il effectue les réparations nécessaires. Mais pendant ce temps, Mme Anthony lui verse un loyer mensuel de $60 dollars qui ne comprend pas le chauffage au gaz ni l'eau chaude.

"Soixante dollars, c'est le salaire que gagne mon mari par semaine comme commis à l'Imperial Decorater Hardwares", glisse Mme Anthony.

"Avec quatre enfants, poursuit-elle, c'est bien peu pour se loger, se vêtir et se nourrir. Je n'ai pas de réfrigérateur pour garder le aliments frais. Au jour le jour, nous achetons ce dont nous avons besoin."

Un bien maigre menu! Il se compose de céréales, de mortadelle de dernière qualité ("balloné"), de pâtes et de soupe. Mme Anthony a aussi troqué le lait pour de l'eau sucrée...

"L'important, c'est de savoir si vous avez quelque chose à manger pour ce soir", lui demande un des policiers. Intimidée, Mme Anthony dit qu'elle croit pouvoir se débrouiller. Elle nous confie par la suite que ces enfants mangeront de la soupe et des biscuits soda.

*Préville*

# Quelle est la responsabilité du directeur médical?

par Claire DUTRISAC

Quelle est la responsabilité du médecin qui porte le titre de directeur médical de l'hôpital Préville? En l'occurence, celle du Dr Roger Bellemarre.

Lorsque la vieille Mme Durand, que nous étions allés visiter, a eu les orteils d'un pied brûlés, la famille a téléphoné au directeur médical de Préville, le Dr Roger Bellemarre, pour connaitre les circonstances de cet "accident". La réponse, assez rude, fut en substance: "Madame, j'ignore les circonstances de cet accident. Mme Durand a les orteils brûlés et je les soigne. Le reste ne me regarde pas. En résumé: je m'occupe de mes oignons et je soigne les brûlures de Mme Durand.

Ce que nous avons vu dans un après-midi, le Dr Bellemarre, qui a la responsabilité de l'acte médical dans cette institution, ne l'a jamais constaté, lui qui y pénètre sûrement plus souvent que nous. Il soigne, semble-t-il, consciencieusement, les pathologies des pensionnaires de Préville.

La loi fait une obligation aux médecins de dénoncer le cas d'enfants dont les blessures pourraient résulter de mauvais traitements, au sein de la famille ou ailleurs. Quand il s'agit de vieillards ou de malades particulièrement vulnérables et autant sans défense que des enfants, il semble que tel n'est pas le cas.

### La qualité de la médecine

Interrogé sur les responsabilités légales ou morales des médecins en semblables circonstances, le Dr André Lapierre, du Collège des médecins de la province de Québec, a répondu:

"De façon générale, le médecin ne doit pas exercer dans des conditions qui compromettent la qualité de sa médecine." Le ministère des Affaires sociales doit partager cet avis puisqu'il a demandé au Collège de venir vérifier la qualité de la médecine pratiquée à Préville.

Il se peut que, légalement, le médecin attaché à une institution puisse juger que la façon dont sont nourris ses patients, dont ils sont traités ne le regarde pas. Dans l'Olympe de certains disciples d'Esculape, les conditions de vie de leurs malades ne relèvent pas de leur compétence. Les médicaments prescrits sont-ils distribués à bon escient? Dans des conditions normales, comme celles qui prévalent dans les hôpitaux généraux?

Il est certain que le médecin doit se reposer sur les services infirmiers pour l'exécution de ses ordonnances. Mais dans une maison comme l'hôpital Préville, le médecin doit-il s'interroger sur les causes d'accidents qui surviennent?

### Un citoyen à part entière?

Si le médecin attaché à une institution où les malades ne sont pas traités comme ils le devraient n'a pas de responsabilité légale, il a au moins celle du citoyen ordinaire.

Le citoyen ordinaire capable de se révolter contre certaines conditions de vie imposées à des êtres humains. Le citoyen ordinaire a une responsabilité morale; le médecin en a-t-il moins? Ou n'est-il pas un citoyen à part entière? N'a-t-il pas le devoir et le droit de dénoncer ce qui lui parait inacceptable?

Le Dr Lapierre, du Collège, a été d'accord pour reconnaître que, d'une façon générale et sans vouloir préjuger de la situation de l'hôpital Préville, le médecin a, plus qu'un autre citoyen, en vertu de ses connaissances, une autorité morale qui lui permet au moins de faire des recommandations au gouvernement devant certains cas.

### Un paradoxe

Pourtant, en certains cas, l'autorité du médecin s'étend bien au-delà de l'acte médical. Exemples: une infirmière visiteuse ne peut décider sans ordonnance médicale d'aller donner un bain hebdomadaire à une personne souffrant d'arthrite. Ou encore, quand un homme est hospitalisé dans un département de psychiatrie d'un hôpital général, et que la famille subit, du fait de cette hospitalisation, de fortes perturbations, inutile d'appeler le service social de l'hôpital. On vous répondra qu'il faut une ordonnance médicale pour s'occuper de cette famille. L'infirmière visiteuse et la travailleuse sociale n'ont guère d'autonomie dans un domaine dont le médecin, généralement, se soucie peu.

On ne peut qu'opposer cette autorité absolue à l'attitude passive de certains médecins qui se contentent de "soigner" des malades sans se préoccuper des causes de certains accidents ni des conditions de vie de leurs malades.

# La CSN dénonce la Northern Electric

La CSN dénonce dans un communiqué l'attitude de la Northern Electric qui "a décidé de tout faire pour ne pas laisser s'implanter un vrai syndicat dans l'une de ses usines".

Vingt-cinq policiers industriels de la Northern Electric, à Lachine, luttent depuis un an pour faire reconnaitre leur syndicat par la compagnie, affirme la CSN qui soutient que cette lutte fait ressortir jusqu'à quel point "l'application du code du travail est douce pour les employeurs, comparativement à l'application qu'on en fait pour les travailleurs (injonctions, emprisonnements, amendes, etc...)

La centrale dénonce d'autre part "l'hypocrisie des éditorialistes qui font des sermons aux centrales syndicales pour qu'elles organisent les non-syndiqués, alors qu'ils n'écrivent jamais rien sur les difficultés souvent insurmontables que rencontrent chaque jour des groupes qui veulent se syndiquer".

Toujours selon la CSN, les éditorialistes n'écrivent rien, non plus sur les tactiques des patrons qui veulent empêcher les employés de se syndiquer : congédiements, intimidation, voire même fermeture d'usines.

## AUTOROUTES

SUITE DE LA PAGE A 1

peine le taux de dévaluation monétaire des dernières années.

"Si j'étais politicien, de souligner M. Prévost, il y a belle lurette que j'aurais augmenté les tarifs sur les autoroutes. Si une telle mesure avait été prise en 1971, les contribuables auraient eu le temps de s'y habituer et le gouvernement n'aurait pas à craindre les prochaines élections."

M. Prévost soutient qu'une autre solution que celle de l'augmentation des tarifs pourrait être envisagée pour éponger le déficit actuel. Ce serait que le gouvernement accorde des subventions à l'Office des autoroutes. Sans quoi, entre-temps, l'office doit se priver d'apporter des améliorations aux autoroutes. Faute d'outils financiers...

Le directeur général de l'Office des autoroutes tient à préciser que toutes les solutions proposées au gouvernement se traduisent par une augmentation des tarifs, d'une façon ou de l'autre.

**Des réactions**

L'information publiée mercredi voulant qu'une augmentation des tarifs était envisagée et nécessaire, a soulevé de nombreuses réactions. Par exemple, celle du maire Jacques Tétreault, de Laval, qui s'est empressé de souligner que l'utilisation de l'autoroute des Laurentides devrait être gratuite dans Laval.

Les citoyens de Laval et des municipalités de la rive nord disposent de deux fois moins de voies d'accès vers Montréal que ceux de la rive sud, a dit M. Tétreault. "L'augmentation demandée par l'Office des autoroutes a pour effet de nous défavoriser davantage", a-t-il ajouté.

# MONTREAL

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 2.45 | Ch net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1750 | $11½ | 11⅜ | 11½ | — ⅛ |
| Alcan | 6685 | $25¼ | 24⅝ | 25 | — ¼ |
| Algoma St | 4205 | $17¼ | 17⅛ | 17¼ | + ⅛ |
| Andres Wn | 500 | 043 | 43 | 43 | |
| Aquitaine | 400 | $26⅛ | 26⅛ | 26⅛ | — ⅜ |
| Argus | 222 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Argus C pr | 988 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | + ⅛ |
| Asbestos | 582 | $16¾ | 18½ | 18½ | — ¼ |
| Astral | 400 | 165 | 160 | 160 | |
| Atl Sugar | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | — ¼ |
| Bank Mtl | 2950 | $19¾ | 19⅝ | 19⅝ | — ⅛ |
| Bank NS | 483 | $34½ | 34½ | 34½ | — ⅛ |
| Banq CN | 1550 | $17½ | 17⅜ | 17½ | |
| Bq Deprg | 465 | $21¾ | 21½ | 21¾ | + ¼ |
| Bq Pv Can | 200 | $16 | 16 | 16 | |
| Bell Canad | 13912 | $44¾ | 44¼ | 44⅜ | — ⅜ |
| Bombrder | 925 | 475 | 475 | 475 | |
| Border C | 500 | 300 | 290 | 290 | —10 |
| BP Can | 600 | $18 | 17¾ | 17⅞ | — ¼ |
| Brascan | 2913 | $20¾ | 20½ | 20¾ | + ⅛ |
| BC Phone | 50 | $57 | 57 | 57 | + ½ |
| Brinco | 270 | $5¾ | 5¼ | 5¼ | — ¼ |
| CAE Ind | 3475 | 7117⅛ | 11½ | 11⅞ | + ½ |
| Campeau | 1997 | $10¾ | 10⅜ | 10⅜ | |
| Can Cem L | 241 | $59 | 59 | 59 | |
| C Packrs | 350 | $25 | 25 | 25 | + ½ |
| Can Perm | 100 | 023½ | 23½ | 23½ | + ¼ |
| Cdn Brew | 51900 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | |
| C Hydro | 1600 | $12 | 12 | 12 | |
| C Im | 2800 | $29⅜ | 29⅛ | 29⅛ | — ¼ |
| CIL | 1100 | $17 | 17 | 17 | — ⅛ |
| C Int Pw | 1300 | $13 | 12⅞ | 12⅞ | |
| C Javin | 2100 | 925 | 910 | 925 | —5 |
| C Marconi | 700 | 430 | 430 | 430 | |
| CPI pr | 2975 | $32 | 31½ | 32 | +1 |
| CP Inve w | 11850 | 320 | 310 | 320 | +15 |
| Canron | 3000 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | — ¼ |
| CPLtd | 9335 | $18 | 17⅜ | 17⅞ | + ¼ |
| Celanese | 28260 | 495 | 475 | 480 | +10 |
| Cent Dyn | 2100 | 120 | 115 | 120 | +5 |
| Cockfield | 1100 | $6¼ | 6 | 6¼ | |
| Columbia | 4000 | 400 | 390 | 400 | +50 |
| Columbi p | 500 | $9 | 9 | 9 | +1 |
| Cominco | 2865 | $32⅜ | 32¼ | 32¼ | + ⅛ |
| Con Bath | 2002 | $20¾ | 20⅜ | 20¾ | + ⅜ |
| CBath Pr | 100 | $20⅜ | 20⅜ | 20⅜ | + ⅛ |
| C Text | 400 | 490 | 475 | 490 | |
| Cons Gas | 200 | $17¼ | 17 | 17 | — ⅜ |
| Con Glass | 475 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | — ¾ |
| Copind | 1100 | 225 | 210 | 225 | |
| Corpex | 300 | $13 | 12½ | 13 | |
| Cr Zell A | 100 | $21 | 21 | 21 | + ½ |
| Crush Int | 900 | $15⅛ | 15 | 15 | — ¼ |
| Cygnus A | 100 | 07¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Denison | 175 | $33¾ | 33¾ | 33¾ | — ¼ |
| Distl Seag | 520 | $40½ | 40¼ | 40¼ | — ¼ |
| D Bridge | 270 | $34½ | 34½ | 34½ | |
| D Coal pr | 25 | $34¼ | 34¼ | 34¼ | — ¼ |
| Dofasco | 6375 | $26⅛ | 26¼ | 26¼ | — |
| Dom Lime | 400 | $8 | 8 | 8 | |
| D Textile | 2300 | $9½ | 9⅜ | 9½ | + ¼ |
| Domtar | 11215 | $20¼ | 20 | 20⅛ | |
| Donohue Pr | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | + ⅜ |
| E Pr Air a | 100 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | |
| Fal Nck | 2340 | $75¾ | 75¾ | 75¼ | —2 |
| Fin Coll | 300 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | |
| Francana | 2100 | $10⅛ | 10½ | 10⅝ | |
| Fraser | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | — ½ |
| Gaz Metr | 1000 | $5⅜ | 5¼ | 5¼ | |
| Gaz 5.40 pr | 80 | $68 | 68 | 68 | |
| Genstar L | 250 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | + 1 |
| Grafton | 1850 | $40 | 39½ | 40 | +1¼ |
| Gulf Can | 2095 | 035½ | 34½ | 34⅝ | — ⅜ |
| Hawker S | 800 | 420 | 415 | 420 | —5 |
| Hollinger | 10000 | $46¼ | 46 | 46¼ | +1¼ |
| Home A | 100 | $39¾ | 39¾ | 39¾ | — ¼ |
| Huds Bay | 900 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | |
| H Bay Co | 1150 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | + ⅛ |
| Husky Oil | 1350 | $20⅞ | 20¾ | 20¾ | — ¼ |
| IAC | 3050 | $18⅞ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| Imp Oil | 5884 | $42¼ | 41¾ | 41⅝ | — ½ |
| Imasco Ltd | 2730 | $32¾ | 32 | 32¾ | +1 |
| Int Nickel | 7986 | $35¾ | 35¼ | 35½ | — ⅜ |
| Int Util | 2600 | $24 | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| Intpr Pipe | 500 | $28 | 27⅜ | 27½ | + ¼ |
| Inv Grp A | 300 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Inv G p | 2000 | $24 | 23⅞ | 24 | |
| Ivaco | 400 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Kaiser Re | 15100 | 300 | 280 | 300 | I 30 |
| Labatt | 450 | $28 | 27⅞ | 28 | + ¼ |
| Labatt pr | 740 | $27⅞ | 27¾ | 27⅞ | + ⅛ |
| Lacroix | 1100 | $6½ | 6½ | 6½ | — ⅛ |
| Lau Fin | 1000 | $12½ | 12⅛ | 12½ | + ¼ |
| Maclarn A | 392 | 721½ | 21⅜ | 21½ | + ⅜ |
| MB Ltd | 1240 | 032 | 31¼ | 32 | +1⅛ |
| Maisiin | 800 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Mrkbro | 10500 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | + ¼ |
| Mass Fer | 6015 | $21¾ | 21½ | 21¾ | |
| Mercantl | 1300 | $27⅜ | 27 | 27 | — ⅜ |
| Met Stores | 3100 | $25 | 25 | 25 | |
| Micc Inv | 100 | $30⅝ | 30⅝ | 30⅝ | — ⅜ |
| Micrsyst | 670 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Micrsys w | 100 | 750 | 750 | 750 | +10 |
| Molson A | 500 | $27½ | 27½ | 27½ | |
| Mnt Trst | 700 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Moore | 1050 | $51½ | 51¼ | 51½ | + ¼ |
| Morse A | 300 | $11 | 11 | 11 | — ⅛ |
| Multi Ac | 4307 | $15 | 14¼ | 14½ | — ¼ |
| Murphy | 100 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | — ⅛ |
| Noranda | 850 | $51 | 50¼ | 50¼ | — ¾ |
| Nor Ctl G | 300 | $11½ | 11⅜ | 11½ | + ⅛ |
| NCTIG e | 190 | $24¼ | 24¼ | 24¾ | + ⅝ |
| Oshawa A | 1075 | $10¾ | 10⅝ | 10¾ | + ⅛ |
| Pac Pete | 850 | 734⅝ | 34 | 34 | — ¾ |
| Pancan | 1500 | $15¼ | 15⅛ | 15¾ | — ⅛ |
| Pan Ocean | 2015 | 015¼ | 15¼ | 15¾ | + ⅛ |
| Perl Rug | 200 | $13⅛ | 13⅜ | 13⅜ | + ⅛ |
| Peopl St | 900 | $21⅞ | 21⅜ | 21¾ | + ⅛ |
| Placer | 650 | $53¼ | 53 | 53 | — ½ |
| Popular | 1300 | 220 | 220 | 220 | +15 |
| Pow Corp | 500 | $12½ | 12½ | 12½ | — ⅛ |
| Prem Cb | 5900 | $18 | 18 | 18 | + ⅛ |
| Price Com | 7350 | $16¼ | 16 | 16¼ | |
| Provigo | 150 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | — ¼ |
| Qebcor | 1400 | $16 | 15¾ | 16 | |
| QSP Ltd | 1600 | $12⅜ | 12½ | 12½ | |
| Rapid D | 10625 | $11⅜ | 10 | 10½ | —1 |
| Redpa | 150 | $27½ | 27½ | 27½ | |
| Reitman | 200 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Reitman A | 500 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Rio Algom | 944 | $26 | 26 | 26 | — ¼ |
| Royal Bank | 500 | $33⅞ | 33⅞ | 33⅞ | |
| St L Cem A | 75 | $52 | 52 | 52 | |
| Scot Lasal | 1125 | 400 | 395 | 400 | +5 |
| Shell Can | 705 | $53⅜ | 53¼ | 53⅜ | + ⅜ |
| Simpsons | 4400 | $33½ | 33½ | 33½ | + ½ |
| Southam | 300 | 030⅜ | 30⅜ | 30⅜ | + ⅛ |
| Steel Can | 2230 | $34 | 33⅜ | 33⅜ | — ⅛ |
| Steinbg A | 1425 | $29¼ | 29 | 29 | — ¼ |
| Sup Elec | 300 | 230 | 230 | 230 | |
| Tele C | 1300 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | |
| Texaco | 100 | $67 | 67 | 67 | + ½ |
| Thom Nes | 400 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | — 1 |
| Tor Dm Bk | 719 | $33 | 33 | 33 | — ½ |
| Tot Pet A | 100 | 745 | 745 | 745 | |
| Traders A | 150 | $21 | 21 | 21 | |
| Tr Can PL | 771 | $38½ | 38½ | 38½ | — ½ |
| Tr C C pr | 675 | $50¼ | 50⅛ | 50¼ | — ⅛ |
| Tr Can A pr | 200 | $71½ | 71½ | 71½ | —5 |
| Trans C Pl | 25 | $40¾ | 40¾ | 40¾ | — ⅜ |
| Trans Mt | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | — ⅜ |
| Treco | 200 | $5 | 5 | 5 | — ⅛ |
| Trizec Crp | 480 | $19½ | 19¼ | 19¼ | —1⅛ |
| Unican Sec | 200 | $6 | 6 | 6 | — ⅛ |
| Unigesco a | 600 | 340 | 320 | 340 | —10 |
| Unigesco b | 303 | 295 | 295 | 295 | |
| Villager | 1000 | $5 | 5 | 5 | + ¼ |
| Wajax | 100 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ¼ |
| Walk GW | 1660 | $50⅜ | 50¼ | 50¼ | |
| Weldwod | 2600 | 01734 | 17 | 17⅛ | |
| Westcst | 1000 | $20¾ | 20¾ | 20¾ | — ¼ |
| Wstburne | 200 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Zellers | 5700 | $19 | 19 | 19 | |
| Zodiac | 3600 | 370 | 370 | 370 | |

## Dow Jones à 15 h 00

—5.56 à 970.88

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Coll Alk | 10 | 88 | 14¼ | 14 | 14 — ¼ |
| Collins R | | 45 | 24¾ | 23⅞ | 24¼+ ⅜ |
| CBS | 14 | 198 | 44 | 41½ | 42 —2 |
| Col Gas | 9 | 52 | 31½ | 31 | 31¼+ ⅜ |
| Coml Sol | 25 | 15 | 17 | 16½ | 16⅜— ⅜ |
| Com Ed | 10 | 28 | 34⅜ | 34 | 34⅜+ ⅛ |
| Com Oil | 90 | 17 | 7¼ | 7⅛ | 7¼+ ¼ |
| Con Edis | 11 | 141 | 24½ | 24¼ | 24⅜ |
| Con Fds | 15 | 39 | 40⅝ | 39⅜ | 39½— ⅜ |
| Cont Can | 9 | 88 | 25⅞ | 25⅝ | 25¾ |
| Cont Oil | 11 | 222 | 40½ | 40 | 40⅜+ ¼ |
| Cont Dat | 11 | 71 | 46¼ | 46 | 46 — ⅜ |
| Cooper In | 13 | 144 | 34 | 33¼ | 33¼ |
| CPC Int | 11 | 45 | 32⅜ | 32⅛ | 32⅛— ¼ |
| Crane Co | 7 | 14 | 18¾ | 18½ | 18¾— ⅛ |
| Crw Zell | 13 | 17 | 25⅜ | 25⅛ | 25¼— ⅛ |
| Culligan | 18 | 56 | 16½ | 15⅞ | 15⅞— ⅜ |
| Curtiss Wr | 45 | 395 | 31½ | 30⅞ | 31⅜+ ⅜ |
| Cyprus Mi | 10 | 55 | 35¾ | 34⅛ | 34⅜—1½ |
| Dan Riv | 16 | 19 | 11 | 10¾ | 10¾ |
| Dart Ind | 15 | 83 | 37⅝ | 36½ | 36½—1 |
| Deere Co | 11 | 283 | 47⅜ | 47 | 47⅜— ⅛ |
| Denn Mf | 10 | 13 | 32¾ | 31¾ | 31¾— ¼ |
| Diam Sh | 13 | 121 | 22⅝ | 22⅛ | 22½+ ⅛ |
| Disney W | 70 | 173 | 102¾ | 100¼ | 102 —1 |
| Divers In | | 16 | 2⅝ | 2⅝ | 2⅝ |
| Dow Chm | 25 | 91 | 105 | 104¼ | 104¼— ¾ |
| Dress In | 14 | 25 | 42⅝ | 42⅜ | 42⅜— ⅜ |
| duPont | 20 | 121 | 170¾ | 170 | 170¾— ¼ |
| Duq Lt | 10 | 40 | 23⅝ | 23⅜ | 23½— ⅛ |
| East Airl | 12 | 753 | 15¼ | 14½ | 14¾— ⅝ |
| Eas Kod | 42 | 300 | 144 | 142¼ | 142¾—2 |
| Elec Assc | 18 | 7 | 6⅜ | 6½ | 6⅜ |
| ElPas NG | 8 | 69 | 16⅞ | 16¾ | 16⅞+ ⅛ |
| Emer El | 34 | 32 | 93¾ | 92¾ | 93¾+1 |
| ESB Inc | 10 | 16 | 27⅜ | 27¾ | 27⅝ |
| Ethyl Cp | 6 | 49 | 28 | 27⅞ | 28 + ⅛ |
| ExCelIO | 15 | 3 | 17¾ | 17¾ | 17¾— ¼ |
| Exxon | 13 | 226 | 90⅛ | 89½ | 89½— ⅜ |
| Fairch | 35 | 389 | 57½ | 56½ | 56¾—1 |
| Fin Fed | 7 | 9 | 19⅜ | 19⅛ | 19¼— ⅛ |
| Fireston | 9 | 99 | 22⅛ | 21⅞ | 22 — ⅛ |
| Fst Chrt | 11 | 44 | 22⅜ | 22⅜ | 22⅜ |
| Flintkote | 7 | 67 | 20½ | 20⅛ | 20⅛ |
| Fla Pw | 11 | 21 | 41⅜ | 40¾ | 41⅜+ ⅜ |
| FMC Cp | 9 | 33 | 20 | 19⅞ | 19⅞ |
| Ford M | 7 | 189 | 66⅛ | 65½ | 65⅞— ¼ |
| Frnkln M | 20 | 35 | 1761 | 7¼ | 17¼— ½ |
| Frueht | 10 | 15 | 31 | 30¾ | 30⅜— ⅜ |
| GAC Cp | | 77 | 5¼ | 4⅞ | 4⅞— ¼ |
| GAF Cp | 8 | 77 | 15⅞ | 154 | 155½— ¼ |
| Gen Dyn | 8 | 8 | 21¾ | 21½ | 21½— ¼ |
| Gen Elec | 23 | 224 | 68⅛ | 67⅝ | 68 — ¼ |
| Gn Food | 12 | 71 | 27⅛ | 27⅜ | 27½— ⅛ |
| Gen Mot | 9 | 249 | 74 | 73⅜ | 74 + ⅛ |
| GPub Ut | 9 | 53 | 21⅜ | 21¼ | 21¼— ⅛ |
| GTel El | 11 | 175 | 29 | 28⅝ | 28⅝— ¼ |
| Gen Tire | 7 | 18 | 23⅞ | 23⅝ | 23⅞— ⅛ |
| G Pacif | 18 | 115 | 33½ | 33⅛ | 33½ |
| Gillette | 22 | 271 | 57¾ | 56¾5 | 57⅛— ⅜ |
| Goodrich | 7 | 35 | 26⅛ | 25⅞ | 25⅞— ¼ |
| Goodyr | 10 | 174 | 27½ | 27 | 27½+ ⅜ |
| Grace | 11 | 60 | 25⅞ | 25½2 | 25⅜— ⅜ |
| Grand Un | 10 | 10 | 14⅞ | 14½ | 14⅜— ⅛ |
| Gt AP | | 4 | 16⅜ | 16½ | 16½+ ⅛ |
| GtW Fin | 9 | 74 | 24¾ | 24⅜ | 24¾— ¼ |
| Gren Giant | 11 | 61 | 24⅞ | 23⅝ | 24⅜+1 |
| Greyhd | 10 | 49 | 16¾ | 16½ | 16¾+ ¼ |
| Gruman | | 538 | 11⅜ | 10⅞ | 11⅛+1 |
| Gulf Oil | 11 | 664 | 25⅜ | 25⅛ | 25¼— ⅛ |
| Gulf Wn | 7 | 39 | 29¾ | 29½ | 29¾— ⅜ |
| Gulton | 220 | 12 | 7 | 6⅝ | 6⅜— ⅜ |
| Harris I | 17 | 7 | 40¼ | 40¼ | 40¼— ½ |
| Heinz HJ | 14 | 46 | 41½ | 41 | 41¼+ ⅛ |
| Helen Crt | | 11 | 4⅛ | 4 | 4⅛+ ⅛ |
| Hersh Fd | 12 | 34 | 19¼ | 19 | 19 + ⅛ |
| Hew Pck | 61 | 61 | 91⅞ | 90⅝ | 90¾— ⅜ |
| Hobart M | 20 | 4 | 32⅛ | 32 | 32⅛ |
| Hmestke | 25 | 84 | 33⅛ | 32⅝ | 32¾— ⅜ |
| Honywl | 26 | 160 | 109¾ | 108⅝ | 109 — ¾ |
| Househf | 11 | 2832 | 7¼ | 26¾ | 26¾— ¼ |
| Howmet | 9 | 7 | 12⅞ | 12⅜ | 12⅜— ⅛ |
| Ill Cent | 7 | 14 | 24⅜ | 24⅜ | 24⅜ |
| INA Cp | 9 | 132 | 42⅜ | 41¼ | 41⅜— ⅜ |
| Inger Rd | 15 | 9 | 64⅜ | 64¼ | 64¼— ½ |
| Inland St | 9 | 73 | 33¼ | 33 | 33 — ¼ |
| Interco | 14 | x14 | 51⅜ | 51¼ | 51¼ |
| IBM | 39 | 135 | 442½ | 438 | 439 —1½ |
| Int Chm | 69 | 71 | 15 | 14½ | 14½— ½ |
| Int FF | 79 | 30 | 97 | 96¼ | 96½— ⅜ |
| Int Harv | 9 | x126 | 34⅛ | 33⅜ | 34¼+ ⅛ |
| Int Minch | 15 | 148 | 28⅞ | 28¼ | 28¾+ ¾ |
| Int Multif | 11 | 34 | 30½ | 29¼ | 29½— ¼ |
| Int Nickl | 23 | 69 | 35¾ | 35¼ | 35¼— ¾ |
| Int Pap | | 16 | 57 | 37⅛ | 36¾ 36⅞ |
| Int TT | 13 | 730 | 51¼ | 50½ | 50⅝— ½ |
| Ipco Hsp | 59 | 26 | 5¾ | 5⅜ | 5⅜+ ⅛ |
| John Man | 9 | 212 | 25⅝ | 24¾ | 24⅞— ⅜ |
| Jhn Joh | 58 | 155 | 125½ | 123¾ | 124¾—1 |
| Jones Lg | 8 | 13 | 20¼ | 20 | 20⅛— ⅛ |
| Joy Mfg | 13 | 17 | 29⅞ | 29⅛ | 29⅜+ ¼ |
| Kais Alm | 26 | 234 | 16⅜ | 16 | 16⅛+ ⅛ |
| Kellogg | 17 | 56 | 29 | 28⅞ | 28⅞— ⅛ |
| Kennecot | 10 | 458 | 29 | 2 | 6¾ 28½— ½ |
| Kerr Mg | 34 | 258 | 73½ | 72½ | 73 — ⅛ |
| Kimb Clk | 16 | 72 | 40⅛3 | 9⅝ | 40⅛+ ⅛ |
| Kraftco | 13 | 40 | 47¾ | 47⅛ | 47½+ ¼ |
| Krsge SS | 43 | 2081 | 45½ | 43¾ | 43⅞—2¾ |
| Kroehlr | 8 | 18 | 21¾ | 21½ | 21¾+ ⅛ |
| Leasco | 5 | x64 | 13½ | 13⅜ | 13⅜— ¼ |
| Leh PC | 8 | 6 | 15⅛ | 15⅛ | 15⅛ |
| Lib McN | | 12 | 5¾ | 5¾ | 5⅝— ⅛ |
| Ligg My | 11 | 10 | 39⅞ | 39¾ | 39¾ |
| Lilton In | | 257 | 9⅞ | 9⅝ | 9¾ |
| Lockhd Air | 6 | 44 | 8 | 7⅞ | 8 |
| Loew Cp | 9 | 103 | 34 | 33¾ | 33⅞ |
| LTV Cp | | 49 | 9⅛ | 9 | 9 — ⅛ |
| Lukn Stl | 10 | 24 | 28¼ | 27¼ | 27¼—1½ |
| Macy RH | 13 | 4 | 39⅛ | 39⅛ | 39⅛ |
| Magnvx | 14 | 248 | 16¾ | 16½ | 16¾ |
| Manpwr | 14 | 3 | 25⅜ | 25¼ | 25¼— ⅛ |
| Marathn | 9 | 86 | 24¾ | 24¼ | 24¼— ¾ |
| Marcor | 10 | 3812 | 3½ | 23 | 23⅛— ⅝ |
| Martn M | 7 | 20 | 17½ | 17⅜ | 17½ |

# fonds mutuels

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Acrofund | 1.47 | 1.62 |
| Adanac | 2.12 | 2.32 |
| A.G.F. Special | 3.0s | — |
| All Canadian Com | 8.01 | 8.75 |
| All Canadian Div | 8.64 | 9.44 |
| All Canadian Ven | 4.32 | 4.72 |
| All Canadian 4000 | 5.59 | 6.11 |
| AQMERICAN Growth | 6.08 | 5.68 |
| Andrea Equity | 5.48 | 5.99 |
| Beaubran | 51.73 | 56.17 |
| Associaste Investors | 6.33 | 6.39 |
| Canada Growth | 6.29 | 6.91 |
| Canagex | 11.79 | 12.75 |
| Canagex Inter. Nat. | 9.88 | 10.68 |
| Canagex d'obligations | 10.40 | 10.72 |
| Cdn Gas Energy | 15.65 | 17.20 |
| Cdn Investment | 5.26 | 5.77 |
| Cdn Scudder | 6.13 | 6.13 |
| Cdn Security Growth | 5.86 | 6.44 |
| Cdn South African Gold | 7.57 | 8.27 |
| Cdn Trusteed | 5.21 | 5.72 |
| CSM Japan | 13.49 | 14.82 |
| Capital Growth | 11.71 | 11.99 |
| xChase Fund | 9.57 | 10.46 |
| Collective Mutual | 6.81 | 7.48 |
| Commonwealth Intl | 15.65 | 17.20 |
| Commonwealth Intl Lev | 4.08 | 4.48 |
| Commonwealth Venture | 7.94 | 8.73 |
| xCompetitive Capital | 5.69 | 6.24 |
| Corporatz Investors | 6.43 | 7.07 |
| Corporate Investors Stock | 5.45 | 5.98 |
| Dominion Compound | 6.71 | 7.29 |
| xDreyfus Inc. | 11.97 | 13.12 |
| xDreyfus Intl | 12.26 | 13.44 |
| Eaton Viking | 6.18 | 6.72 |
| Educator's Equity | 8.44 | 8.88 |
| Entarea Investment | 6.90 | 7.56 |
| Executive Fund Cda | 6.59 | 7.22 |
| Executive Intl Inv | 2.11 | — |
| xFidelity Trned | 26.50 | 28.96 |
| Fonds Collectif A | 7.78 | 8.52 |
| Fonds Collectif zB | 5.74 | 5.92 |
| Fonds Desjardins A | 4.74 | — |
| Fonds Desjardins B | 4.39 | — |
| Fonds CLOLLECTIF C | 8.55 | 9.34 |
| Fonds P.E.P'a. | 4.30 | 4.68 |
| Fraser Growth | 3.84 | 4.22 |
| GIS Compound | 12.22 | 13.43 |
| GIS Income | 4.32 | 4.75 |
| Growth Equity | 8.91 | 9.79 |
| Growth Oil and Gas | 30.10 | — |
| Guardian Enterprise | 1.04 | 1.15 |
| Guardian Growth | 9.46 | — |
| Harvard Growth | 7.95 | 8.71 |
| Industrial Growth | 9.29 | 10.21 |
| International Growth | 6.09 | 6.69 |
| Intl Mutual | 7.42 | 8.12 |
| Investors Growth | 12.94 | 14.15 |
| Investors Intl Mutual | 7.09 | 7.76 |
| Investors Japanese | 8.70 | 9.51 |
| Investors Mutual | 6.05 | 6.62 |
| Investors Retirement | 5.72 | 6.26 |
| Keystone Cda | 8.44 | 9.25 |
| xKeystone Cust K-2 | 6.91 | 7.57 |
| xKeystone Cust S-1 | 24.37 | 26.71 |
| xKeystone Cust S-4 | 5.16 | 5.66 |
| xKeystone Polaris | 4.64 | 5.07 |
| xLexington Research | 15.08 | 16.48 |
| xManhattan | 4.44 | 4.85 |
| Maritime Equity | 3.60 | 3.93 |
| Mariborough | 5.78 | 6.31 |
| Mutual Accumulating | 6.37 | 7.01 |
| Mutual Bond | 10.34 | 11.37 |
| Mutual Growth | 4.10 | 4.51 |
| Mutual Income | 5.61 | — |
| Natrusco | 17.28 | 17.90 |
| Natural Resources | 8.21 | 8.97 |
| N.W. Equity | 6.38 | 7.01 |
| N.W. Canadian | 5.79 | 6.36 |
| N.W. Growth | 5.53 | 6.08 |
| xOne William Street | 17.62 | 17.62 |
| xOppenheimer | 7.96 | 8.70 |
| Pacific Dividend | 6.11 | — |
| Pacific U.S. | ½.½¼ | — |
| Pension Mutual | 9.48 | 9.48 |
| Phillips Hager, North | 13.79 | 14.07 |
| Planned Resources | 5.11 | 5.62 |
| Pref et Rev. de RET. | 5.33 | 5.86 |
| Prevest Mutual | 9.65 | 10.55 |
| Principal Growth | 5.10 | 5.60 |
| Provident Mutual | 7.92 | 8.66 |
| Provident Stock | 6.45 | 7.05 |
| Prudential Growth | 7.18 | 7.85 |
| xPutnam Growth | 11.71 | 12.80 |
| Radisson | 3.10 | — |
| Regent Growth | 10.24 | 11.35 |
| Regent Venture | 4.88 | 5.36 |
| Royfund | 7.16 | 7.46 |
| Sav Inv Pret et Rev | 7.31 | 8.04 |
| Sav Inv am Pret | 10.81 | 11.87 |
| Scudder North Amerian | 5.96 | 5.96 |
| Speculators | 8.55 | 9.34 |
| Taurus Fund | 3.88 | 4.26 |
| xTech | 6.86 | 7.52 |
| Templeton Growth | 9.38 | 10.25 |
| Timed Investment | 9.36 | — |
| Trust Gen. ("A") | 10.878 | — |
| Trust Gen. ("B") | 9.274 | — |
| Trust Gen ("H") | 10.248 | — |
| United Accumulative | 5.59 | 6.14 |
| United Horizon | 2.89 | 3.18 |
| United American | 2.09 | 2.30 |
| United Venture | 3.92 | 4.31 |
| Universal Savings Equity | 8.32 | 9.14 |
| Western Growth | 6.81 | 7.48 |
| Xandu Fund | 4.11 | 4.50 |
| York Fund of Canada | 5.40 | 5.87 |

X — Fonds americains.

# NEW YORK

PAR LA PRESSE CANADIENNE

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.15 | Ch net |
|---|---|---|---|---|---|
| **A-B** | | | | | |
| Abbt Lb | 26 | 251 | 76⅛ | 74¾ | 76 + ¾ |
| Addrsso | 11 | 23 | 24 | 23½ | 23½— ½ |
| Admiral | 6 | 53 | 13⅞ | 13¼ | 13⅜— ½ |
| Airco | 8 | 23 | 14 | 13¾ | 13¾ |
| Alcan Al | 14 | 82 | 25¼ | 24⅞ | 25⅛— ⅛ |
| Alleg Cp | 10 | 2 | 10⅞ | 10⅞ | 10⅞ |
| Alleg Lud | 10 | 33 | 26½ | 25⅞ | 26⅛— ⅛ |
| Alig Pw | 9 | 44 | 21⅜ | 21¼ | 21⅜ |
| Allin GP | 11 | 3 | 14⅞ | 14¾ | 14⅞ |
| Allied Ch | 13 | 127 | 33¼ | 32⅞ | 33 + ⅛ |
| Allis Ch0 | 13 | 345 | 9¾ | 9¾ | 9⅜— ½ |
| Am Hes | 31 | 63 | 39¾ | 39¼ | 39⅝— ⅛ |
| Am Airl | 94 | 372 | 19½ | 18½ | 18⅞— ⅜ |
| A Brnd | 9 | 53 | 42⅞ | 42⅜ | 42⅜— ½ |
| ABC | 14 | 264 | 59⅜ | 59 | 59¼+ ⅜ |
| Am Can | 10 | 99 | 30¾ | 30½ | 30⅝ |
| A Cyan | 13 | 103 | 29¾ | 28⅞ | 28⅞— ¾ |
| Am ElP | 10 | 95 | 26⅞ | 26¾ | 26⅞+ ⅛ |
| A Home | 40 | 73 | 131½ | 130½ | 131 |
| Am Hos | 47 | 56 | 47¾ | 47¼ | 47⅜— ⅜ |
| Am Mot | 10 | 67 | 7⅞ | 7¾ | 7¾— ⅛ |
| Am Stand | 10 | 20 | 11⅞ | 11⅜ | 11¾— ⅛ |
| Am TT | 11 | 414 | 50⅜ | 50⅛ | 50⅜— ⅛ |
| Ampx Cp | | 175 | 6 | 5⅝ | 5⅝— ⅛ |
| Anacon | 11 | 119 | 23¾ | 23⅜ | 23½— ¼ |
| Apach | 8 | 21 | 14¼ | 14 | 14⅛— ⅛ |
| Apeco Cp | 16 | 39 | 5⅞ | 5⅝ | 5⅞ |
| Arlans D | | 6 | 3¼ | 3 | 3 + ⅛ |
| Armco St | 9 | 20 | 21¾ | 21⅜ | 21½— ⅜ |
| Armst Ck | 16 | 57 | 26⅞ | 26⅝ | 26⅝— ¼ |
| Arm Ru | 7 | 3 | 33¼ | 33¼ | 33¼ |
| Atl Rich | 20 | 139 | 69¼ | 69 | 69⅛— ¼ |
| Avco Cp | 5 | 31 | 13¾ | 13⅝ | 13¾— ⅛ |
| Avon Pd | 64 | 105 | 138¾ | 137¾ | 138½— ¼ |
| Babck W | 15 | 46 | 28½ | 28¼ | 26½ |
| Bath Ind | 7 | 81 | 24¼ | 23¼ | 23½— ⅞ |
| Baxt La | 71 | x164 | 55¾ | 54½ | 55 — ⅜ |
| Beckmn | 28 | 2 | 41⅜ | 41⅜ | 41⅜+ ¼ |
| Beech A | 10 | 10 | 18¾ | 18½ | 18¾+ ¼ |
| Bel How | 13 | 16 | 39⅜ | 38⅝ | 39 — ¼ |
| Bendix | 11 | 21 | 43 | 42⅜ | 42⅜— ⅞ |
| Benfl Cp | 10 | 57 | 42⅜ | 41½ | 41¾— ⅜ |
| Beth Sti | 9 | 455 | 29½ | 28¼ | 28½— ½ |
| Blck Dkr | 52 | 22 | 117 | 115½ | 115½—1 |
| Blis Laug | 7 | 9 | 17⅜ | 17¼ | 17⅜+ ¼ |
| Block HR | 21 | 45 | 15 | 14¾ | 14¾— ⅜ |
| Boeing | 18 | 123 | 22⅜ | 22¼ | 22⅜— ⅛ |
| Boise Cas | 11 | 90 | 9¼ | 9 | 9 — ⅛ |
| Bordn | 11 | 142 | 26⅛ | 25½ | 25½— ¾ |
| Borg War | 10 | 17 | 30¾ | 30⅝ | 30⅝+ ⅛ |
| Brist My | 24 | 91 | 64¾ | 63 | 63⅝— ⅞ |
| Brwn Co | 12 | 1 | 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| Brunswk | 14 | 24 | 27⅛ | 26⅞ | 27⅛ |
| Bucy Er | 12 | 23 | 27¾ | 27¼ | 27½+ ¼ |
| Budd Co | 6 | 5 | 14⅜ | 14⅜ | 14⅜ |
| Bulova W | 10 | 11 | 15¼ | 15 | 15 — ⅜ |
| Burl Ind | 15 | 192 | 32 | 31⅞ | 32 + ⅛ |
| Burl Nor | 10 | 160 | 42 | 41 | 41⅞— ⅞ |
| BurlN pf | | 5 | 7⅞ | 7¾ | 7¾ |
| Burndy | 15 | 21 | 25½ | 25¼ | 25½ |
| Burrghs | 51 | 97 | 241½ | 237¾ | 240¼+1⅞ |
| **C** | | | | | |
| Camp Sp | 14 | 51 | 31⅜ | 31⅛ | 31⅜— ⅛ |
| Cdn Pac | 16 | 88 | 18 | 17⅝ | 18 + ⅜ |
| Carier C | 17 | 7 | 24⅜ | 24¼ | 24¼ |
| Cart Wa | 13 | 7 | 20 | 19⅞ | 19⅞— ⅜ |
| Cater Tr | 17 | 209 | 64⅜ | 63½ | 64⅜— ¼ |
| Celanse Cp | 8 | 287 | 31¼ | 29⅝ | 29⅞— ⅜ |
| Cerro Cp | 10 | 31 | 16¼ | 15¾ | 16⅛ |
| Chmp Int | 10 | 156 | 18½ | 18 | 18⅛— ⅛ |
| Ches Oh | 6 | 32 | 47⅜ | 47⅛ | 47¾+ ¼ |
| Choc PN | 22 | 2 | 5⅞ | 5⅞ | 5⅞+ ⅛ |
| ChrsCrft | | 2 | 5⅜ | 5⅜ | 5⅜ |
| Chrysler | 8 | 299 | 35⅜ | 34¾ | 35¼— ½ |
| CIT Fin | 10 | 47 | 43¾ | 43¼ | 43¼— ⅜ |
| Cities Sv | 12 | 134 | 49½ | 48⅞ | 49⅛+ ¼ |
| Clorox Co | 38 | 350 | 43 | 42½ | 42⅝— ⅛ |
| Coast Pen | 10 | 71 | 14⅛ | 13⅝ | 13⅞ |
| Coca Col | 46 | 45 | 149¾ | 148 | 148

petites annonces
faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro
de carte CHARGEX en contactant votre annonce
CHARGEX



la presse
MONTREAL, VENDREDI
9 MARS 1973
89e ANNEE — No 58



# LE MONDE

## Le clergé soutient Mgr Makarios

NICOSIE (PA, Reuter) — Le clergé chypriote s'est rallié aujourd'hui derrière l'archevêque Makarios, qui a rejeté la décision de le destituer prise hier par le synode grec orthodoxe de Chypre. Les trois évêques du synode ont accusé le président de Chypre de violer la loi de l'Eglise en détenant également une fonction publique.

Mgr Makarios a déclaré cette décision "nulle et invalide" et relevant de "l'obscurantisme médiéval". Un groupe de porte-parole du clergé de l'île, dont les abbés des six monastères de Chypre, ont accusé les évêques d'irresponsabilité, ajoutant qu'ils étaient motivés par "l'égoïsme et la haine inspirée par le démon".

Les évêques du synode sont des partisans du général Grivas, le leader du mouvement gréco-chypriote clandestin qui lutte pour le rattachement de l'île à la Grèce.

## Trois leaders des fedayin tués à Gaza

GAZA (AFP) — Le commandant du "Front populaire de libération de la Palestine" pour le territoire de Gaza et deux de ses adjoints ont été tués la nuit dernière, au cours d'un accrochage avec une patrouille israélienne à Gaza, apprend-on aujourd'hui.

Le commandant du FPLP, Mohammad El Assouad, dont le nom de guerre était "Che Guevara", était depuis longtemps recherché par les forces de sécurité. Quant à son adjoint, El Masrawi, il est l'auteur de l'assassinat, le 26 février, du père Hanna El-Nimri, seul prêtre catholique du territoire du Gaza, et le 11 février du secrétaire du conseil local du camp de réfugiés de Chaati, Dib Irbadi. On rappelle qu'à la suite de ces deux meurtres et d'une tentative d'assassinat de l'ancien maire de Gaza, Rachad El Shawa, une vague de panique avait soufflé parmi les édiles de Gaza et du camp de Chaati, qui avaient tous donné leur démission aux autorités israéliennes.

## Un accord de principe à Wounded Knee

WASHINGTON, (AFP) — Le département de la Justice a annoncé aujourd'hui qu'un "accord de principe" a été conclu entre l'administration et les Indiens qui occupent depuis une dizaine de jours le village de Wounded Knee, dans le Dakota du Sud.

Un porte-parole a cependant indiqué que certaines "questions de procédure délicates" restaient à résoudre, notamment au sujet de l'évacuation des quelque 200 Indiens non résidents arrivés au village le 27 février.

Le bref communiqué du département de la Justice précise que l'"accord de principe" a été conclu avec les avocats représentant le "Mouvement des Indiens américains" (AIM), laissant ainsi entendre qu'il doit maintenant être ratifié par les "rebelles" barricadés dans le village. Tout risque de confrontation n'est donc pas encore tout à fait exclu.

## Quinze gauchistes basques arrêtés

BILBAO (UPI) — La police annonce l'arrestation d'une quinzaine de membres d'un groupe gauchiste accusé d'avoir provoqué des grèves dans le pays basque espagnol au cours du mois de février.

Il s'agit de dissidents des partis socialiste et communiste qui auraient constitué un plan d'action commun et été formés aux techniques de subversion en France et dans certains pays du bloc communiste.

## Les Pays-Bas sont sans gouvernement depuis 101 jours

LA HAYE (Reuter) — L'impasse politique aux Pays-Bas résultant des élections législatives de novembre dernier est entrée dans sa cent unième journée sans qu'apparaissent des chances de formation prochaine d'un nouveau gouvernement.

Pour le moment, M. Jaap Burger, travailliste, essaie de constituer un gouvernement minoritaire dont le premier ministre serait M. Johannes Den Uyl, leader des Travaillistes à la Chambre des députés.

Mais, pour cela, estiment les observateurs, il devrait pouvoir convaincre un nombre suffisant de dissidents des partis confessionnels de lui apporter leur appui.

# Les alertes à la bombe continuent à Londres où 10 suspects sont détenus

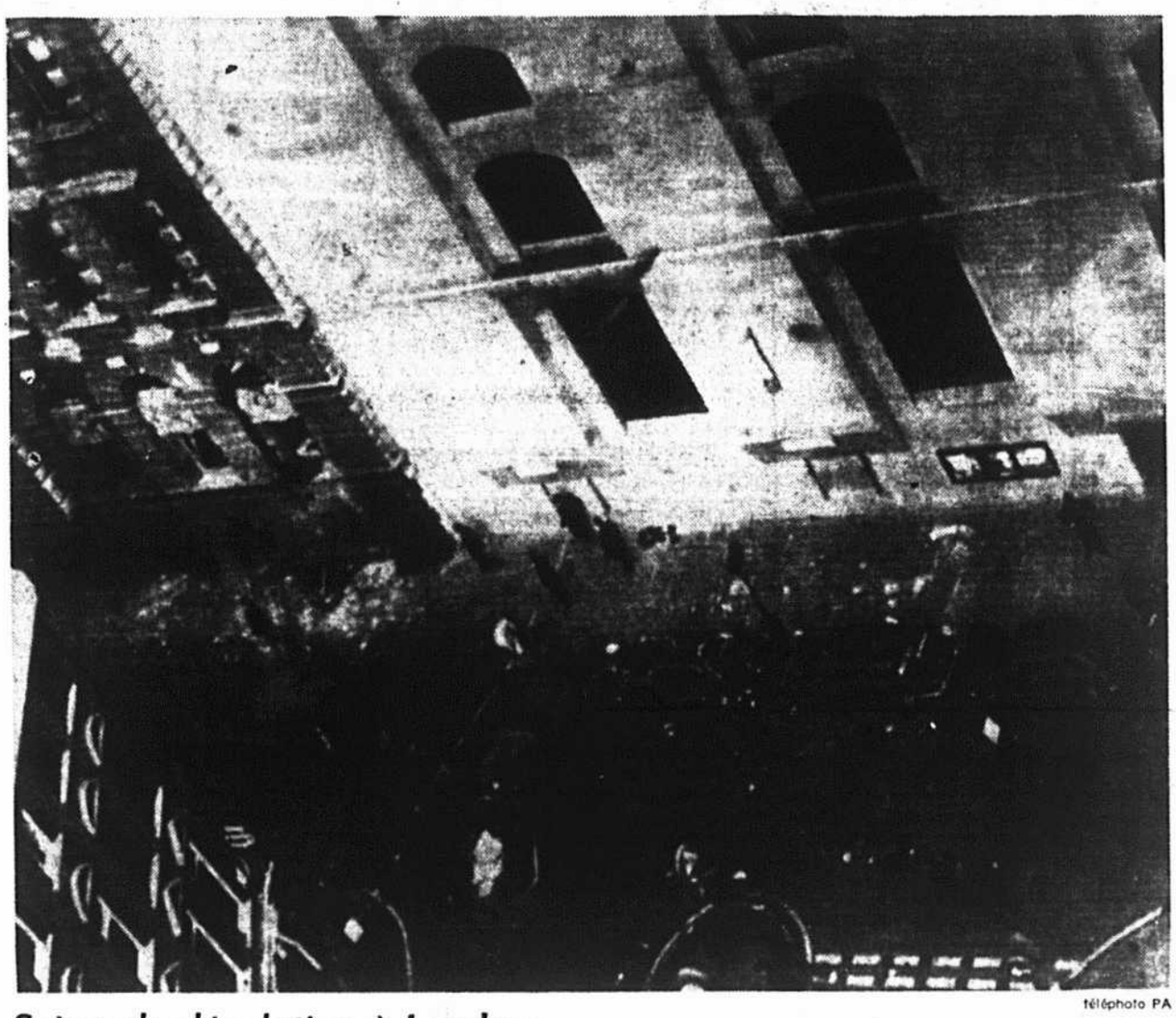

téléphoto PA

*Scène de désolation à Londres*

Le palais de justice Old Bailey, dans le centre-ville de Londres, a été lourdement endommagé, hier, par l'explosion d'une bombe placée dans une voiture stationnée près de l'immeuble. Cette photo, prise du onzième étage d'un édifice avoisinant, permet de se rendre compte de la force de la déflagration. Toutes les fenêtres ont été soufflées et la rue a été jonchée de débris de toutes sortes.

LONDRES. (PA, AFP, UPI, Reuter) — Les alertes à la bombe se poursuivent, aujourd'hui, à Londres. Au lendemain des deux explosions qui ont fait un mort et 259 blessés et causé des dommages matériels très étendus dans le centre-ville, la capitale du Royaume-Uni est dominée par la peur.

La police a dû intervenir au moins une dizaine de fois, aujourd'hui, à la suite de coups de téléphone signalant la découverte d'objets suspects. A plusieurs reprises des immeubles ont été évacués, notamment dans le quartier de Morgate, à la périphérie de la "Cité", à environ un demi-mille du palais de justice Old Bailey, lourdement endommagé par l'explosion d'une automobile piégée, hier. Les enquêtes et les fouilles minutieuses qui ont suivi chaque appel n'ont pas permis de découvrir une seule bombe.

Les mesures de sécurité, qui ont permis, hier, aux policiers de trouver et de désamorcer deux bombes, sont toujours en vigueur, aujourd'hui, notamment aux abords du 10 Downing Street, où le premier ministre, M. Edward Heath, vient de terminer ses entretiens avec son collègue de l'Irlande du Sud, M. Liam Cosgrave.

Au sujet de la rencontre Heath-Cosgrave, on indique, de source autorisée, qu'elle a porté sur la situation en Ulster, les problèmes de sécurité, les relation bilatérales anglo-irlandaises et la Communauté économique européenne.

**Chasse aux bombes**

Tout au cours de la nuit dernière, policiers et artificiers ont fait la chasse aux véhicules et aux colis suspects. Scotland Yard, dans le but d'éviter le moindre risque inutile, a fait détruire par les artificiers des voitures parfaitement inoffensives qui avaient été stationnées près de Parliament Square.

**10 suspects arrêtés**

Par ailleurs, les limiers de la "Brigade spéciale", qui interrogent dix suspects arrêtés, hier après-midi, à l'aéroport d'Heathrow, que l'on croit appartenir à l'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), multiplient, depuis la nuit dernière, les perquisitions dans les milieux irlandais de la capitale britannique.

D'autre part, les contrôles des passagers et des bagages, aux départs des avions pour Belfast et Dublin, ainsi que dans les ports, se poursuivent sans interruption.

Alors que tout le centre de la capitale du Royaume-Uni présente un aspect qui n'est pas sans rappeler les jours sombres du "blitz" de la deuxième guerre mondiale, à Belfast, un porte-parole de l'IRA provisoire a révélé, ce matin, que c'est un commando de 18 hommes et femmes qui a réussi le double attentat d'hier à Londres.

Ce même porte-parole a signifié que huit des membres de cette mission sont parvenus à s'enfuir en Irlande, alors que les dix autres, sept hommes et trois femmes, ont été arrêtés, hier, au moment où ils se préparaient à prendre un avion qui devait les ramener à Belfast ou à Dublin. Les suspects appréhendés par la police londonienne sont soumis à un interrogatoire serré depuis leur capture.

Dans les milieux près de l'aile provisoire de l'IRA, on croit que les membres du commando se sont rendus séparément dans la capitale britannique et qu'une fois sur les lieux ils se sont réunis pour former une "unité spéciale de service". Toutefois, selon certaines sources bien renseignées, à Belfast, l'attentat à la bombe contre l'immeuble du tribunal Old Bailey a été planifié et perpétré par des jeunes militants de l'IRA provisoire et ce coup n'avait pas reçu au préalable l'approbation des officiers supérieurs de l'organisation para-militaire irlandaise, à Dublin.

**En Ulster**

Entre-temps, en Irlande du Nord, la situation demeure toujours tendue, au lendemain du référendum par lequel la population doit décider si cette province doit ou non demeurer rattachée au Royaume-Uni. Les résultats, qui ne font pas de doute quant à la consécration de l'union de l'Ulster avec la Grande-Bretagne, puisque les protestants loyalistes sont deux fois plus nombreux que les catholiques, seront connus vers six heures ce soir.

La journée d'hier a été marquée, à Belfast et Londonderry, les deux plus grandes villes de l'Ulster, par l'explosion d'un grand nombre de bombes et d'une multitude de fusillades. Alors que les protestants se sont rendus massivement aux bureaux de scrutin, les catholiques, qui favorisent l'union avec l'Eire, ont obéi à la consigne de leurs dirigeants et se sont abstenus, pour la plupart, de voter.

# JJSS est en désaccord avec Lecanuet: "Il faut battre l'UDR à tout prix..."

PARIS (PC, AFP) — A deux jours du scrutin qui déterminera l'attribution des 431 sièges en ballottage, une scission s'est manifestée au sein des Réformateurs.

Les deux leaders de ce mouvement, MM. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Parti radical, sont divisés sur les priorités à accorder.

M. Servan-Schreiber a soutenu, dans une émission télévisée hier soir, que la tâche principale des centristes est de défaire les gaullistes et de les empêcher de retrouver une majorité à l'Assemblée nationale.

Par contre, M. Lecanuet veut battre à tout prix la coalition des socialistes et des communistes qui a remporté 40.5 pour cent des suffrages au premier tour de scrutin, dimanche dernier. Le leader démocrate n'écarte pas l'hypothèse d'une cohabitation avec les gaullistes de l'UDR et a demandé à ses partisans de les appuyer, là où c'est possible, afin de barrer la route à la gauche.

M. Lecanuet a révélé qu'au début de la semaine il a rencontré le premier ministre, M. Pierre Messmer, à la demande de ce dernier. Il n'a été question, dit-il, que du danger d'une victoire de la gauche. "M. Messmer a pris note de mes déclarations et j'ai pris note des siennes. La conversation s'est arrêtée là", a-t-il ajouté.

M. Servan-Schreiber ne veut pas entendre parler d'un "barrage" auquel les Réformateurs contribueraient. L'important, dit-il, est de défaire les gaullistes et de ne pas les maintenir au pouvoir.

Les gaullistes et leurs alliés ont obtenu 38.1 pour cent des voix au premier tour et le mouvement réformateur 12.4. Pour s'assurer le pouvoir, les gaullistes ou la coalition devront compter sur 246 députés. Au premier tour, il n'y a eu que 59 élus : 50 gaullistes; huit communistes et un socialiste.

Le ballottage pourrait être très serré et les gaullistes croient qu'il faudra moins de 200 voix pour décider du sort de 188 des 431 sièges encore dans la balance.

**Debré lance un appel**

M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la Défense nationale, a lancé un appel aux Réformateurs en leur demandant de réfléchir à "l'aventure inouïe que représenterait un succès socialo-communiste".

Du côté socialiste, M. Gaston Defferre, a mis les Réformateurs en garde contre les grandes illusions. Il a signalé que les Réformateurs ne pourront jouer aucun rôle si la majorité sortante conserve la majorité des sièges. "Dans ce cas, dit-il, rien ne sera changé et quels que soient les engagements personnels pris à l'égard de M. Lecanuet, il sera ou écarté, ou prisonnier."

# Argentine: le candidat péroniste clôt sa campagne devant 100,000 personnes

BUENOS AIRES (Reuter, UPI) — La première campagne présidentielle depuis dix ans en Argentine s'est terminée, aujourd'hui, par la tenue de vastes réunions par les neuf candidats dont l'un, choisi par Juan Peron, a promis, s'il est élu, de remettre le pouvoir à l'ancien président exilé.

L'élection qui se déroulera dimanche mettra fin à près de sept ans de régime militaire. Toutefois, les forces armées conserveront vraisemblablement un certain pouvoir politique.

La réunion la plus importante, qui a duré jusqu'aux petites heures ce matin, a eu lieu dans un stade de soccer. Sans se soucier de la pluie, 100,000 personnes ont acclamé le candidat de Peron, M. Hector Campora.

Le candidat radical, M. Ricardo Balbin, et le porte-couleur des socialistes, M. Oscar Al Ende, ont également attiré des foules de plusieurs milliers de personnes lors de leur dernière assemblée.

Les réunions des autres syndicats ont été moins achalandées.

Un enlèvement a marqué les dernières heures de la campagne. Des guérilleros ont capturé le directeur du quotidien Cronica, M. Hector Garcia, et l'ont libéré 14 heures plus tard, après que son journal eut accepté de publier un communiqué favorable au péronisme. M. Garcia a révélé que ses ravisseurs étaient quatre hommes et deux femmes.

La junte des commandants en chef des forces armées, qui dirige présentement le pays a annoncé que l'état de siège, en vigueur depuis 1969, sera levé uniquement pour le jour du scrutin. Le président, le général Alejandro Lanusse, a annoncé hier qu'il transmettra ce soir à la nation un message pré-électoral. Un porte-parole a précisé que le président demandera aux Argentins d'assumer leurs responsabilités.

De son exil à Madrid, d'où il ne pourra revenir avant la fin de l'élection à laquelle il n'a pu inscrire sa candidature, l'ex-président Peron soutient que les résultats sont truqués d'avance et a déclaré que l'intrusion des militaires dans l'élection peut provoquer des désordres. Le président Lanusse a riposté en demandant à un tribunal d'interdire le parti qui appuie Peron.

Ce parti, connu sous le nom de bloc justicialiste, de même que l'Union radicale, dirigée par M. Balbin, se partageront, selon les observateurs, environ 69 pour cent des voix.

Si aucun candidat présidentiel ne recueille plus de 50 p. cent des suffrages, dimanche, il y aura alors ballottage en avril.

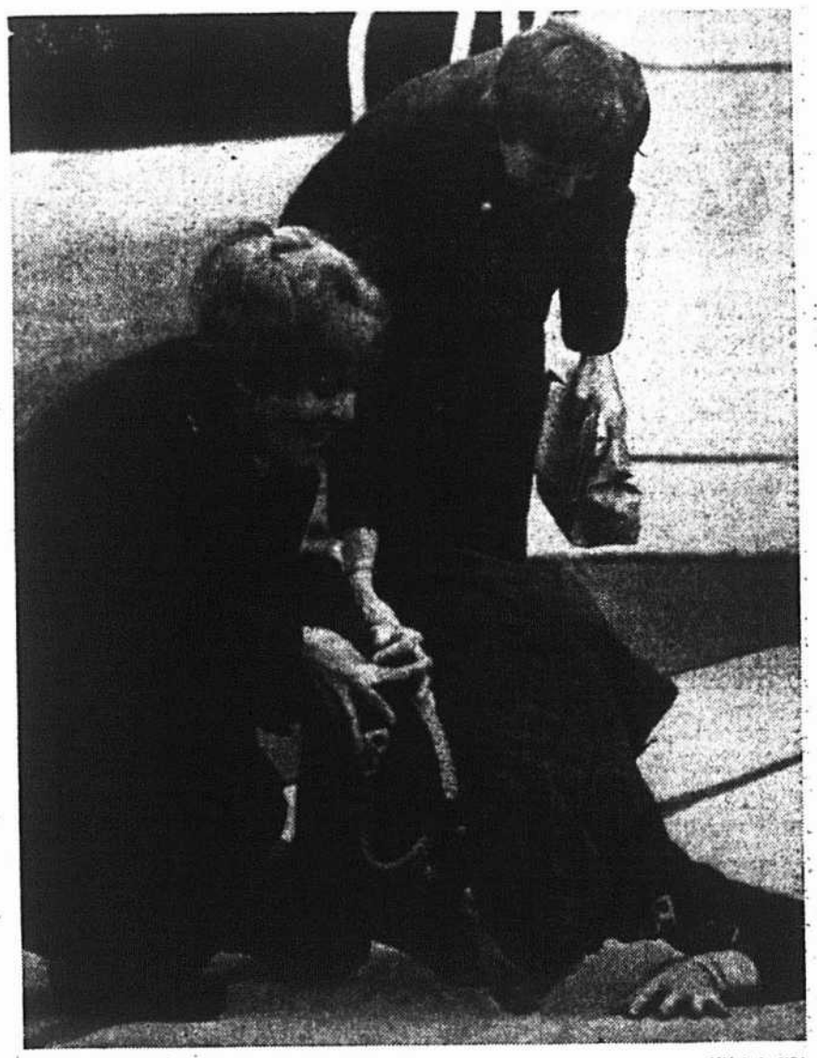

téléphoto UPI

*Même le ciment a bon goût*

Deux infirmières de l'Aviation américaine aident le sergent Gail N. Kerns, encore affaibli par sa captivité de quatre ans dans un camp vietcong, à embrasser le pavage de ciment de la base Andrews, à son retour aux Etats-Unis. Kerns est l'un des 19 anciens prisonniers du Vietcong qui sont revenus jusqu'ici en territoire américain.

# Le président Boumedienne d'Algérie exhorte tous les Arabes à mourir pour libérer la Palestine

ALGER (AFP) — M. Houari Boumedienne, président du conseil de la révolution algérienne, a affirmé jeudi que le problème palestinien ne pouvait pas être résolu par une solution négociée mais par une "mobilisation réelle de tous les Arabes, une âpre lutte et des batailles non pas de quelques jours, mais de longues années".

"Le combat, a poursuivi M. Boumedienne, exige des martyrs, non par milliers, mais par dizaines et centaines de milliers, voire des millions en cas de nécessité. C'est la seule voie qui conduit à la victoire et il n'en est pas d'autres, encore moins celle qui passe par Washington".

Après avoir affirmé qu'il fallait "accepter le prix" de la libération de la Palestine, le président algérien a dénoncé la condamnation à mort des fedayin en Jordanie.

A Damas, le général Hafez Al Assad, président de la République syrienne, parlant à l'occasion du dixième anniversaire de l'accession du parti Baas au pouvoir en Syrie a déclaré jeudi soir que "les territoires arabes occupés (par Israël) et les droits du peuple palestinien ne seront récupérés que par la force".

"Nous n'avons jamais ménagé notre appui à la révolution palestinienne, en dépit des sacrifices que cela implique, en ayant la conviction que la résistance fait partie intégrante de la révolution arabe", a-t-il ajouté.

A Benghazi, le colonel Kadhafi a accusé mardi dernier les dirigeants arabes d'avoir abandonné la Palestine et d'agir en faveur de l'établissement d'un empire sioniste sur les vestiges de la nation et de la civilisation arabes.

Le chef de l'Etat libyen a fait cette déclaration au cours de la séance inaugurale, à Benghazi, du congrès des intellectuels arabes.

Le colonel a ensuite accusé les Arabes de se borner à parler de la Palestine, de l'union et de la cause arabe et il a critiqué l'action politique arabe qui pour lui se limite à des manoeuvres destinées à sauver la face. La libération de la Palestine, le retour des Palestiniens, a-t-il ajouté, n'est plus dans l'esprit des dirigeants arabes, car tout cela s'est perdu dans les labyrinthes tracés autour de la vérité. Ils n'ont même pas le courage de dévoiler leurs véritables pensées concernant la cause arabe. En bref, la politique arabe est incapable de maîtriser la situation et elle a clairement démontré sa faillite et sa paralysie.

Enfin, le chef de l'Etat libyen a incité les membres du congrès des intellectuels arabes à s'éloigner complètement de la politique et des termes politiques, et de dire la vérité en tant qu'intellectuels, en tant que représentants de la pensée libre du peuple arabe.

VENTE PISCINES '73
Économies substantielles à réaliser maintenant sur piscines, creusées ou en surface. Simple réservation, livraison à l'été 73.
DOCUMENTATION SUR DEMANDE
EXEMPLES:
Surface 24', ronde, acc. compris $399
Creusée 16' x 30', acc. compris $1,295
PISCINES ÉCONOMIQUES INC.
544, boul. des Laurentides
Ville de Laval, Québec
388-2157
Heures d'affaires habituelles
ouvert jeudi et vend. jusqu'à 9 h. p.m.

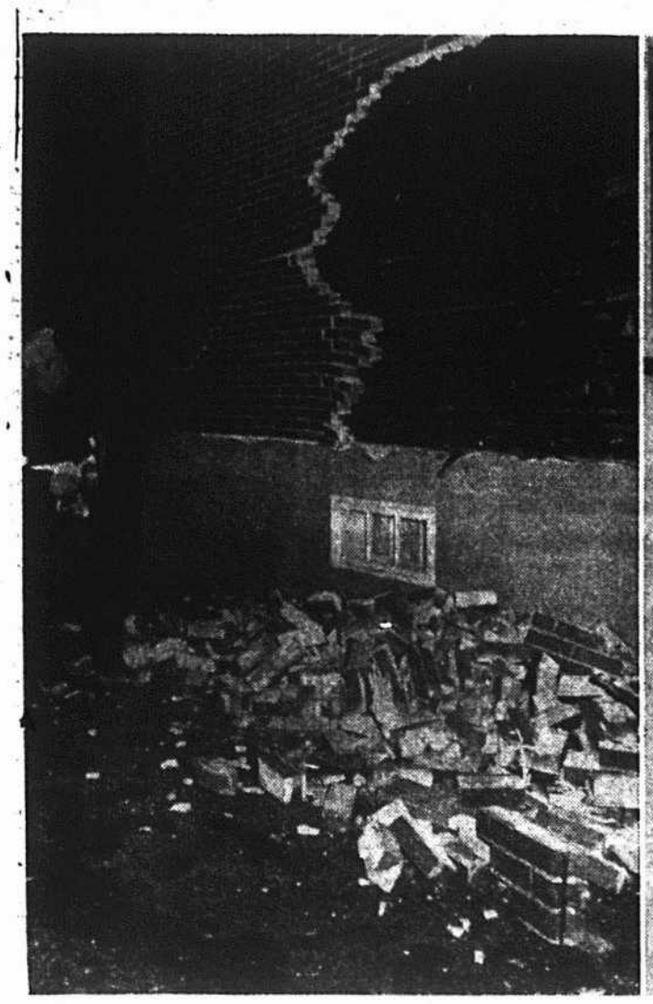

photos Denis Courville, LA PRESSE

# Explosion causée par de l'essence

Personne n'a subi de blessures malgré la violence de l'explosion qui a secoué, vers 23h. hier, un immeuble d'appartements de deux étages, avenue Marmier, à Longueuil. Non, ce n'est pas à cause du FLQ. Tout semble indiquer que l'explosion a été produite à la suite des... pertes d'essence d'une auto dont le réservoir s'est détaché. L'essence a gagné les égouts, puis ce fut le boum!

# Chassée de son logis par un incendie, une jeune mère donne naissance à son enfant dans une ambulance

Une jeune mère a donné naissance à son enfant sur un trottoir, hier soir, tandis que la maison qu'elle habitait à l'angle des rues Saint-Viateur et Saint-Urbain, à Montréal, était détruite par un incendie qui a ravage plusieurs logements et menacé durant plus de quatre heures l'église polonaise Saint-Michael.

Par ailleurs, deux hommes ont été terrassés par des crises cardiaques quelques minutes plus tard.

C'est dans une ambulance garée au milieu de boyaux et de jets d'incendie que la jeune mère a accouché.

Dix familles ont été jetées sur le pavé par cet incendie qui a pris naissance peu après 20 h. 30, dans une remise située à l'arrière de la maison de trois étages.

Deux établissements commerciaux, la Mello Pizzeria et la compagnie Textile Center, ont été lourdement endommagés par les flammes.

Les pompiers ont évacué les familles quelques minutes après le début du sinistre mais quelques personnes ont néanmoins été incommodées par l'épaisse fumée qui s'échappait du brasier et qui enveloppait les immeubles avoisinants.

La vieille église Saint-Michael, de rite catholique, a paru menacée durant tout le sinistre, malgré qu'elle soit située à plus de 60 pieds de l'immeuble en flammes.

Les logements détruits étaient situés entre le 5551 et le 5570 Saint-Urbain et entre le 113 et le 129 Saint-Viateur ouest.

Au moins 125 pompiers étaient sur les lieux et quelques-uns ont été incommodés par la fumée. Ils ont utilisé 15 jets d'eau et deux échelles "Magyrus".

Le directeur adjoint du service des incendies de Montréal, M. Emile Letendre, coordonnait les opérations.

# Fleury: le Dr Jacques Saint-Germain traduit en cour sous une accusation de négligence criminelle

Le Dr Jacques Saint-Germain, qui aurait refusé l'admission d'un patient en pleine hémorragie, en novembre dernier, à l'hôpital Fleury, a comparu devant le juge en chef André Fabien, hier après-midi, sous une accusation de négligence criminelle.

On sait que c'est le juge Fabien lui-même qui avait ordonné l'inculpation du prévenu, au terme d'une pré-enquête où plusieurs témoins avaient été entendus, à la requête de la veuve de la victime, Mme Paul-Emile Demers, de Rivière-des-Prairies.

Dès la comparution, le procureur de l'accusé, Me François Chapados, a demandé que le prévenu soit envoyé directement à son procès, comme le permet maintenant l'article 476 du code, sans avoir à passer par les formalités de l'enquête préliminaire.

Le tribunal a cependant pris cette requête en délibéré, la Couronne disant n'être pas prête à consentir à cela, la plainte en étant une privée, et le dossier n'ayant pas encore été étudié à fond par le ministère public.

Quant à Me Chapados, il a souligné que la majeure partie de la défense sera de nature médicale et sera présentée par des spécialistes.

Et l'affaire a été ajournée au 16.

# A la Baie James, 1.85% seulement de la région visée serait, en fait, touchée

Seulement 1.85 p. cent de toute la région touchée par la loi autorisant les travaux de la Baie James serait effectivement affecté par les inondations que provoquera la construction des barrages.

C'est ce qu'a déclaré, hier après-midi, devant le juge Albert Malouf, le premier des témoins appelés par les avocats de la Société de développement de la Baie James, pour contrer la preuve présentée au cours des dernières semaines, en vue d'obtenir une injonction qui suspendrait les travaux.

Il va sans dire que ce pourcentage, cité par l'ingénieur André Langlois, coordinateur de l'exploitation de tout le territoire, est fort loin de ceux que les témoins des requérants ont eux-mêmes avancés.

En chiffres plus explicites encore, il a soutenu que 2,492 milles carrés du territoire, au maximum, seront inondés, sur le total de 135,228 milles carrés que compte la région.

Se servant d'une immense maquette à l'échelle de quatre milles au pouce, il a par ailleurs démontré que, selon le projet mis en oeuvre, le bassin de la rivière La Grande se trouvera additionné par les apports d'eau provenant d'autres rivières, elles-mêmes détournées.

La Grande, en fait, n'empiéterait que de 5 p. cent sur les territoires qui sont maintenant secs.

# Assurance-chômage: ouverture de trente nouveaux bureaux au Québec

par Marcel DESJARDINS

OTTAWA — La décentralisation des services de la Commission d'assurance-chômage amènera l'ouverture d'une trentaine de bureaux dans la province de Québec.

Ce projet va être mis en chantier dans les prochaines semaines et sa réalisation s'étendra probablement sur une période de deux ans.

Présentement, les services de la Commission sont concentrés dans 51 bureaux de districts à travers le pays.

La création de ces bureaux satellites fait partie d'un programme plus vaste qui aura pour effet de rapprocher la commission des chômeurs et de "personnaliser les rapports" entre la CAC et ses réclamants sans travail.

Depuis quelques années, la commission a été l'objet de multiples critiques. Une des plus fréquentes, reproche auquel les députés fédéraux ont fréquemment fait écho aux communes, porte sur la lenteur des communications entre la CAC et les personnes qui réclament des prestations d'assurance-chômage.

Depuis la fermeture des bureaux locaux, ces communications s'effectuent par courrier.

Lorsque la décentralisation sera réalisée, les chômeurs trouveront de nouveau un bureau de la CAC non loin de chez eux. Ces bureaux seront pourvu du personnel voulu et les réclamants pourront remplir leurs demandes sur place ce qui, souhaite-t-on à la CAC, limitera les erreurs et par conséquent éliminera les délais dans l'examen des demandes de prestations.

**Des dépenses additionnelles**

Ce programme pourra entraîner des dépenses additionnelles de $3 à $5 millions par an.

On croit que la commission devra embaucher du personnel additionnel dans certaines localités, des gens du milieux qui connaissent bien les industries et la main-d'oeuvre locale. Il est prévu également que dans certains des 51 districts, des employés des bureaux de districts seront affectés aux succursales satellites.

Ces bureaux locaux n'auront pas tous la même importance d'une ville ou d'une région à l'autre. A ce sujet, on cite l'exemple des bureaux de postes dont l'importance et le personnel varie selon les besoins et le milieu.

En somme, en vertu de ce projet, la CAC vise à se donner moins de gros bureaux et plus de petits. Ainsi, elle espère qu'il lui sera plus facile d'inculquer au réclamant une meilleure compréhension de ses droits et de ses obligations ainsi qu'une plus grande connaissance du rôle de la CAC.

Les directeurs des cinq grandes régions administratives de la commission ont passé la semaine à Ottawa pour mettre au point les détails de la décentralisation.

# Chrétien est un "mental" selon un psychiatre

Guy Chrétien, le jeune homme qui, mardi, avait été tenu criminellement responsable de la mort d'une jeune institutrice montréalaise, devait comparaître, hier après-midi, sous une accusation de meurtre.

Mais lorsqu'il a été amené brièvement devant le juge André Chaloux, la Couronne a appelé comme témoin le Dr A. B. Clément, qui, sans hésitation, et selon sa formule habituelle, a déclaré: "C'est un mental".

Et le praticien a immédiatement recommandé que l'inculpé soit examiné plus sérieusement encore, au cours des prochaines semaines, à l'Institut Pinel.

Son retour en cour a donc été fixé au 15 mars prochain.

petites annonces
en commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte
CHARGEX

# naissances·décès·remerciements·in memoriam

**Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h**

**BEAUSEJOUR (Yvette)** — A Montréal-Est, le 8 mars 1973 à l'âge de 51 ans est décédée Mme veuve Adrien Beausejour, née Yvette Landry; elle laisse 2 fils Michel, époux de Danielle Hébert et Normand. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
11813, rue Notre-Dame est, P.A.T.
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Octave, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BOUSQUET (Joseph E.)** — A St-Hyacinthe, le 7 mars 1973, à l'âge de 88 ans, 10 mois, est décédé M. Joseph E. Bousquet, époux de feu Blandine Girouard. Il laisse dans le deuil ses enfants : Léo, époux de Jeannette Brodeur, de St-Hyacinthe, Jean-Paul, époux de Gervaise Racine, de St-Pie, Conrad, époux d'Yvette Choquette, de St-Pie, Mme Wilfrid Leblanc (Yvette), de Montréal, Mme Philippe Millette (Agnès), de Montréal, Mme Germain Phaneuf (Denise), de St-Pie, sa soeur Mme Lionel Chaput (Alida), de St-Hyacinthe, son frère M. Edmond Bousquet, de St-Pie, ainsi que 15 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Départs & Petit,
de St-Pie,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Pie où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Pie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

**BRISEBOIS (G. Léo)**— A Shawinigan, le 8 mars 1973 à l'âge de 74 ans, 5 mois est décédé M. G. Léo Brisebois, époux d'Emélia Ethier, demeurant 733 rue St-André, app. 4, Shawinigan. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Soeur Léola Brisebois, Ursuline de Trois-Rivières, André, époux de Rita Thibodeau, Estelle, Jean, époux de Gisèle Lefebvre, Louisette, épouse de Jean-Denis Guillemette et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira du Centre funéraire
Germain Carbonneau et Fils Inc.
343 — 4ième Rue, Shawinigan
pour se rendre à l'église St-Pierre, où le service sera célébré à 4 h. p.m. et de là au cimetière de St-Michel, Shawinigan-Sud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Armand)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Armand Brunet, époux d'Alice Girard; il laisse ses filles Mme Roger Larose (Huguette), Mme Emile Borduas (Mireille). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419, rue Beaubien
pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BURDETT (Georges)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil, son épouse Louise Béique et ses fils: Henry, Paul, Thomas, Guy et leurs épouses. Il sera exposé dès samedi au salon
Urgel Bourgie Ltée,
3860, boul. Décarie
Les funérailles auront lieu lundi le 12 mars à 9 h a.m. en l'église Notre-Dame-de-Grâce, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société canadienne du cancer seront appréciés.

**CARRIERE (Agathe)** — Accidentellement à Hull, le 7 mars 1973, à l'âge de 36 ans, est décédée Agathe Chartrand, épouse du Dr Jude Carrière, demeurant 93 rue Froment, Hull, Quebec. Outre son époux elle laisse dans le deuil 1 fils Patrick et 1 fille Anne-Marie, à la maison, 2 frères: Maurice et Jean de St-Eustache; ses beaux-parents M. et Mme Léopold Carrière (Simone Desmarais). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert et Gauthier,
101, rue Notre-Dame, Hull
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Guadeloupe où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, un don au Fond de Recherche de A.C.V., 360 rue Bronson, Ottawa, serait apprécié.

**CHAPLEAU (Bernard)** — A Beloeil, le 8 mars 1973 à l'âge de 66 ans est décédé M. Bernard Chapleau, époux de Lucia Emond, demeurant 971, rue Poirier, à McMasterville. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier, Beloeil,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Maria Goretti, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de St-Mathieu de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHOQUETTE (Léon-Paul, Md.)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 75 ans est décédé Léon Paul Choquette, Md., fils de feu Cyrille Choquette et de feu Corine Brousseau; il laisse dans le deuil ses frères René et Julien et son neveu Jacques, sa nièce Lucette. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
2645, rue Henri-Bourassa est,
pour se rendre à l'église St-Mathieu, de Beloeil, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**DAGENAIS (Thérèse)** — A Côte Ste-Catherine, le 7 mars 1973, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Réal Dagenais, née Thérèse Trudeau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2805, rue Allard,
pour se rendre à l'église Ste-Catherine-d'Alexandrie, Côte Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DE LA ROCHELLIERE (Elie)** — A Montréal, le 9 mars 1973, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Elie De La Rochellière, ex-policier, époux de Della Dulong, demeurant 12 Napoléon, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMERS (Aldéric)** — A Rivière-des-Prairies, le 7 mars 1973 à l'âge de 76 ans est décédé M. Aldéric Demers, époux de Célina Proulx. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc,
11130, boul. Pie IX,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Marthe, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Joseph, Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DESGROSEILLIERS (Rosa)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Rosa Boyer, épouse de feu Oscar Desgroseilliers. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cardinal et Neveu Enrg.
2695, rue Dandurand
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de l'Ile Perrot, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUPUIS (J. Albert)** —A Montréal, le 6 mars 1973 à l'âge de 60 ans est décédé M. J. Albert Dupuis, des relevés techniques de l'Hydro-Québec, époux de Blanche Dumont. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Matane, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**EVRARD (Nelly)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Nelly Evrard, fille de feu Edouard Evrard et de feu Lambertine Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant à 9 h a.m. en la chapelle des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FAVREAU (Guy)** — A Senneville, le 9 mars 1973, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Guy Favreau, il laisse dans le deuil, ses soeurs: Mme J.-B. Drouin (Almée), Mme Philippe Marchand (Thérèse), ses frères : Robert, Claude, Gérard, Marcel, Vianney et Jean. La dépouille mortelle sera exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc. et
J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont
Avis des funérailles plus tard.

**FORGET (Anna)** — A l'Hôpital de Verdun, le 8 mars 1973, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Ludger Forget, née Anna Caron, demeurant à Verdun, mère bien-aimée d'Aline (Mme Jean-Guy Rousselle), Ginette (Mme Claude Giguère), Pierrette (Mme Jean-Guy Laframboise), laisse 6 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, av. Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNE (Andrée)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 41 ans, est décédée Mme Dollard Gagné, née Andrée Lessard. Outre son époux elle laisse dans le deuil: sa mère Mme Denise Lessard; ses frères et soeurs: Hélène (Mme Bernard Couvrette), Adélard, Guy, Marcel, Jeannine (Mme Gaston Séguin), Pierre et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5775, rue Laurendeau,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Cour-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNE (Arthur)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Arthur Gagné, époux de feu Aurore Sigouin, père de Mme Rosaire Desmarais (Laurence), autrefois de Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Azarie)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 81 ans est décédé M. Azarie Gagnon, époux de feu Rose-Anna St-Pierre, demeurant 6039 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam,
à 2 h. 30 pour se rendre à l'église St-Herménégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Bruno)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Bruno Gagnon, époux d'Annette Perrier, père de Me et Mme Yves Gagnon (Maryse Racicot), Lucie (M. et Mme Jacques Dussault), Michèle (M. et Mme Paul Pendleton). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
110, rue St-Georges, St-Jean
pour se rendre à l'église paroissiale de L'Acadie où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de L'Acadie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GEMME (Sylvain)** — A Ste-Julie de Verchères, le 8 mars 1973 à l'âge de 5 ans est décédé Sylvain Gemme, enfant de Jean-Luc Gemme et de Monique Provost. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
rue Principale à Ste-Julie,
à 3 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Julie, où le service sera célébré à 3 h. 30 et de là au cimetière de Ste-Julie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé ce soir à 7 h.

**GRENIER (Lucienne)** — A Chomedey, le 8 mars 1973 à l'âge de 52 ans est décédée Mme Jean-Pierre Grenier, née Lucienne St-Pierre, demeurant au 772, rue Laval, Chomedey; lui survivent outre son mari, Ginette (Mme Maurice Fortin), Guylène et Gilbert. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc,
1565, boul. Labelle, Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HUGHES (Blandine)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 57 ans est décédée Mme William Hughes, née Blandine Brisson. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LABERGE (Adoldsa)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Fortunat Laberge, née Adoldsa Dion. Elle laisse dans le deuil Mme Henri Epaule (Yvette), Mme B. Nicholas (Colombe), Germaine Laberge, Mme Rosaire Carrier (Marlette), Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LADOUCEUR (Anne-Emma)** — A Ste-Agathe, le 7 mars 1973, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Léopold Ladouceur, née Anne-Emma Charbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Vanier et Fils Enrg.,
30, rue Préfontaine, Ste-Agathe
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Agathe, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Eva)** — A Laval, le 8 mars 1973, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Arthur Lamoureux, née Eva Demers. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGEVIN (Maria)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Langevin, née Maria Monette. Elle laisse ses enfants Maurice, son épouse Annette Leroux, Gilberte (Mme Jean-Paul Vanier), ses beaux-frères et belles-soeurs M. Alfred Langevin, M. et Mme Victor Langevin, Mme Marie Letellier, M. Mme J.-W. Allard, Mme Alice Méthot ainsi que plusieurs petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2543 rue Beaubien est, coin Molson
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPLANTE (Etudienne)** — A Verdun, le 7 mars 1973, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Laplante, née Etudienne Lapointe, demeurant 4032 rue Edna. Elle laisse son fils et sa bru: Jean-Maurice, époux de Marguerite Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun.
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAPOINTE (Henri)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Henri Lapointe, époux de feu Amélie Clermont. Il laisse dans le deuil 2 filles: Marie-Claire (Mme Maurice Gauthier), Suzanne (Mme Jules Larue); un fils, Jean-Claude, une belle-fille, Pauline Pilon. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVENTURE (Emile)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Emile Laventure, époux d'Eva Bergeron, demeurant autrefois 1806 Bourbonnière. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Rita (Mme Clément Billaudeau), ses fils, Fernand (Aline Racette), Roger (Rolande Bélliveau), André (Gisèle Girard) ainsi que sa soeur Mlle Clémentine et ses 2 frères: Serglas, Antonio et plusieurs petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3675, rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre, rue Adam, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Jean)** — A Montréal, le 8 mars 1973, l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Legault, époux de Cécile Riva. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEGAULT (Oscar)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Oscar Legault, époux de Marguerite Filiatrault. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. &
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Aimé)** — A Verdun, le 7 mars 1973, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Aimé Lemieux, époux de Germaine Guay, demeurant 341, 1ère Avenue, Verdun. Il laisse dans le deuil, Mme Jean Ferland (Rollande), Marcel, époux de Jacqueline Coulombe, Denise, Pierrette et Yvon. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LONGPRE (Jeannette)** — A St-Lambert, le 8 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédée Jeannette Bertrand, épouse de feu Joseph Longpré, mère de Irenée, Mme Josph McFadyn (Jeanne d'Arc), Mme Roland Sauvageau (Simonne), Mme Alphonse Gagnon (Rita). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
63, av. Lorne, St-Lambert,
à 1 h 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAROTTE (Rosa)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 61 ans est décédée Mme René Marotte, née Rosa Roy. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 1 h. p.m. pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MATHIEU (Noël)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Noël Mathieu, époux d'Annie Brunet, père de Richard, Suzanne, épouse du notaire Jacques Brien, Guy, époux de Pierrette Pouliot, Yves, époux de Lise Lécuyer, André, Jean-Louis, époux de Marcelle Jobin. Il laisse son frère Louis-Georges, ses soeurs: Hélène, Marie-Anne, Olive ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
à 10 h. 10 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand (angle Orléans et Mont-Royal), où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAQUETTE (Jeanne-Dora)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Dieudonné Paquette, née Jeanne-Dora Bergeron; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles Denise (Mme Gaston Després) et Mme Lucille Renaud, et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766, rue St-Hubert
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PAQUETTE (Jeanne-Dora)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 68 ans est décédée Mme Dieudonné Paquette, née Jeanne-Dora Bergeron; elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles Denise (Mme Gaston Després) et Lucille et 5 petits-enfants. Exposé au salon
Lorenzo Neveu,
7766, St-Hubert.
Avis des funérailles plus tard.

**PEPIN (Annie)** — A Montréal, le 8 mars 1973, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Louis Pépin, née Annie Gagné, épouse en 1ères noces de feu Alexandre St-Germain, demeurant 251, Napoléon-Provost, Repentigny. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PICHE (Aimé)** — A Montréal, le 8 mars 1973 à l'âge de 56 ans est décédé M. Aimé Piché, époux de Blandine Hamelin. Les funérailles auront lieu lundi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RAYMOND (Lucienne)** — A Pointe-Claire, le 8 mars 1973, à l'âge de 71 ans, est décédée Lucienne Legault, épouse d'Henri Raymond, mère de Roger. Lui survivent sa bru Barbara James et ses petits-enfants ainsi que sa soeur Léa (Mme Willy Cardinal). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
281, rue Bord-du-Lac
pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture.

**ROY (Bernard)** — A l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 mars 1973 à l'âge de 47 ans est décédé M. Bernard Roy, technicien-arpenteur pour le Ministère de la Voirie Provinciale, époux de Marie-Paule Archambault (principal-adjoint à la Polyvalente Jean-Baptiste Meilleur (Le Gardeur), demeurant 44 rue LeMoyne, Repentigny, outre son épouse, il laisse sa mère Mme Dr. Cyrille Roy, de L'Assomption, sa belle-mère Mme Henri Archambault, son frère Jean Roy (contracteur à Notre-Dame-des-Prairies à Joliette) et son épouse, son beau-frère Octave Archambault et son épouse, ses belles soeurs religieuses Soeur Irène Archambault (directrice de l'Ecole Ste-Catherine à Montréal) et Soeur Rollande Archambault, des soeurs Marie-Réparatrice; (missionnaire à Madagascar), ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371, boul. L'Ange-Gardien,
L'Assomption
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de L'Assomption, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

**ST-GERMAIN (Annette)** — A Montréal, le 7 mars 1973, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Rodolphe St-Germain, née Annette Lupien. Elle laisse 1 garçon Fernand et son épouse, 1 fille Angeline (Mme Fernand Beauchemin). Les funérailles auront lieu samedi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y